Walter Bruyère-Ostells

LE COS

HISTOIRE DES FORCES SPÉCIALES FRANÇAISES

PERRIN
MINISTÈRE DES ARMÉES

Walter Bruyère-Ostells

LE COS

Histoire des forces spéciales françaises

PERRIN
Ministère des Armées

DU MÊME AUTEUR

(Dir.), *Les Troupes de marine au combat. De l'Alma à Bazeilles 1854-1870*, L'Artilleur, 2021.

Les Maréchaux d'Empire : les paladins de Napoléon, Perrin, 2021.

(Dir.) *Combattre, souffrir et mourir dans les guerres de la Révolution et de l'Empire : approches croisées en histoire et en anthropologie*, Presses universitaires de Provence, 2020.

Volontaires armés : ces Français qui ont combattu pour une cause étrangère depuis 1945, Nouveau Monde éditions, 2018.

French Mercenaries, Violence and Systems of Domination in Sub-Saharan Africa (1960-1989), New York, The Edwin Mellen Press, 2016.

Dans l'ombre de Bob Denard : les mercenaires français de 1960 à 1989, Nouveau Monde éditions, 2014 (réédition en poche en 2016).

(Dir.), *Pratiques militaires et globalisation XIXe-XXIe siècles*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014.

Leipzig, la revanche de l'Europe des souverains sur Napoléon (1813), Tallandier, 2013.

Histoire des mercenaires (de 1789 à nos jours), Tallandier, 2011 (traduit au Brésil : *Historia dos mercenarios de 1789 aos nossos dias*, Contexto, 2012).

La Grande Armée de la Liberté, Tallandier, 2009.

Napoléon III et le second Empire, Vuibert, 2004.

Cet ouvrage est coédité avec le ministère des Armées,
secrétariat général pour l'administration,
Direction de la mémoire, de la culture et des archives.

La Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) est une direction du ministère des Armées placée sous l'autorité de la secrétaire générale de ce ministère. La DMCA a notamment en charge la politique culturelle du ministère au travers des collections de ses musées, de ses services d'archives et de ses bibliothèques. Elle détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce riche patrimoine. C'est dans cette perspective que la DMCA développe également une politique de publication et de soutien aux productions audiovisuelles permettant à un large public de découvrir l'histoire et le patrimoine du ministère des Armées.

© Ministère des Armées/Perrin, un département
de Place des Éditeurs, 2022

Couverture :
CPA 10, entraînement au posé sur terrain sommaire, C130 Hercules Franche-Comté. Désert du Grand Bara.
A. Jeuland © Armée de l'air

92, avenue de France
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 08 00

EAN : 978-2-262-10170-1

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

SOMMAIRE

Titre

Du même auteur

Copyright

Introduction

Première partie - L'ère romantique : Les débuts du COS

1 - Créer un commandement dédié aux opérations spéciales

2 - Le COS, quelle place dans les armées ?

3 - Valider sa pertinence en réponse aux conflits de quatrième génération

4 - De nouveaux domaines aux frontières de l'action guerrière

Deuxième partie - L'ère de la crédibilité française : À l'épreuve de l'Afghanistan

5 - Au contact des Américains. Une opportunité pour les forces spéciales françaises

6 - Les hommes du COS aux côtés des forces conventionnelles

7 - Le COS, un outil adaptable et pertinent dans le contexte politique national et international des années 2000

Troisième partie - L'ère de la consolidation : Le COS à l'avant-garde dans des conflits toujours plus complexes

8 - L'ère du contre-terrorisme et des conflits hybrides

9 - Typologie des missions confiées au COS

10 - Rester à l'avant-garde. Des défis à relever

Conclusion

Annexes

Annexe 1 - Courte biographie des généraux ayant commandé les opérations spéciales

Annexe 2 - Bref historique des unités rattachées au COS

Notes

Sources et bibliographie

Index

Remerciements

Cartes

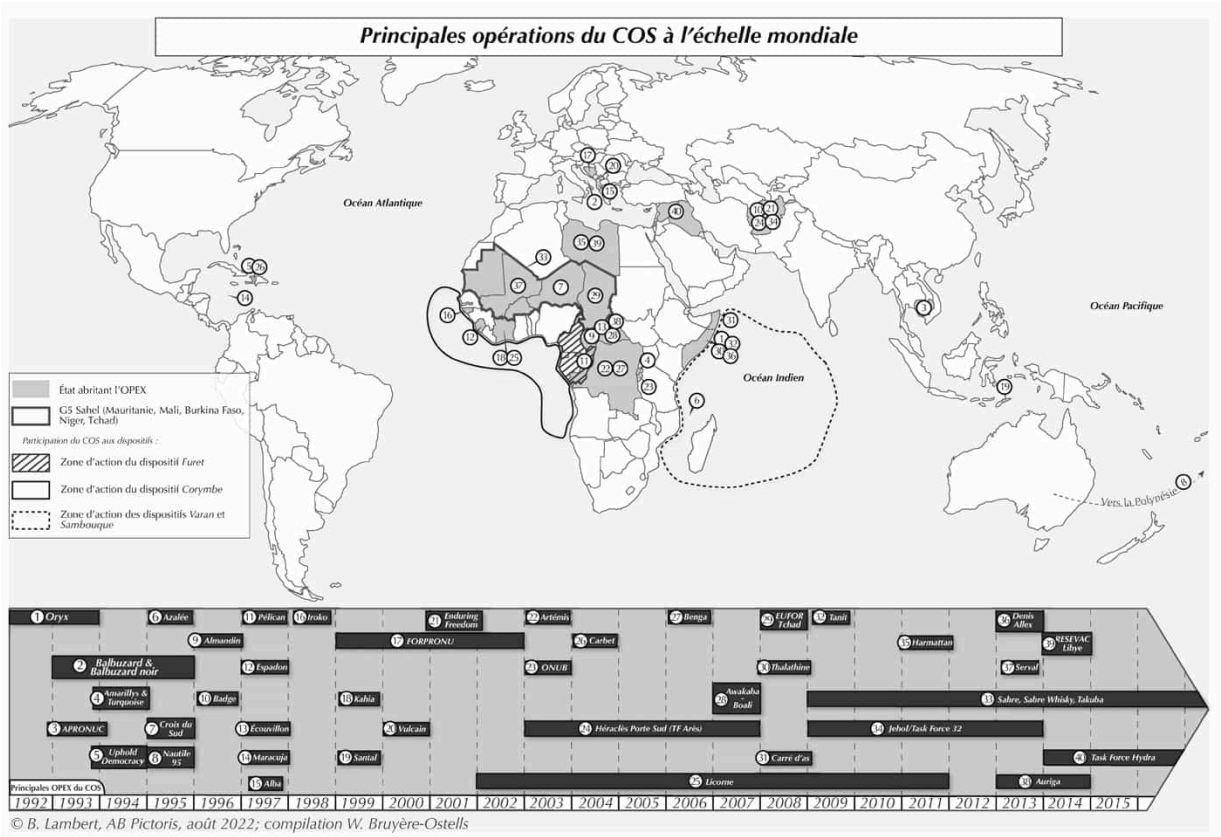

© B. Lambert, AB Pictoris, août 2022; compilation W. Bruyère-Ostells

Introduction

« Agir autrement. » Telle est la devise que s'est choisie le Commandement des opérations spéciales (COS) créé en juin 1992. Il s'agit, en deux mots, de faire immédiatement comprendre la nature spécifique des missions menées par les unités placées sous son autorité – des missions différentes de celles effectuées dans le cadre conventionnel et par lesquelles est obtenu un effet décisif dans la conduite de la guerre. En remontant dans des temps très anciens, on trouve déjà trace de ce type de procédés militaires, le premier étant assurément le plus connu : après un siège de dix ans, selon le récit d'Homère, la chute de Troie est ainsi obtenue par l'action d'Achéens cachés dans un vaste cheval de bois pour pénétrer à l'intérieur des remparts de la cité. La ruse de guerre imaginée par Ulysse peut figurer en bonne place dans les mythes fondateurs de l'action spéciale. Elle permet un succès stratégique si l'on observe le résultat politique obtenu – la victoire définitive des Achéens après un très long siège infructueux – au regard des moyens mobilisés.

D'Ulysse à David Stirling, fondateur du *Special Air Service* (SAS), en passant par le jeune Du Guesclin ou encore les capitaines menant des troupes de « petite guerre » au XVIII^e^ siècle, les opérations spéciales jalonnent l'histoire de la guerre. À l'époque contemporaine, notamment, elles peuvent être conduites loin des regards de l'opinion publique : la discrétion leur est indispensable pour ne pas les mettre en péril (on peut

penser, par exemple, à la préparation d'une libération d'otages). Elles peuvent également être mises en œuvre dans des zones grises où des combattants irréguliers affrontent des armées nationales et où des États demandent un appui à la France sans que celle-ci ne souhaite en faire la publicité. Présence auprès des forces qui s'opposent à Mouammar Kadhafi en Libye en 2011, auprès de l'armée malienne dans l'offensive de djihadistes au Mali en 2013, auprès des Kurdes dans la lutte contre Daech au Levant, etc. : les seules années 2010 fourmillent d'exemples d'interventions connues, mais pour combien d'opérations passées hors de vue des médias et de l'opinion ?

L'observateur averti doit toujours se poser la question, notamment lorsque du matériel militaire moderne est mis à disposition de telles forces, comme de l'opposition libyenne ou des Kurdes. Confrontée à l'invasion russe en 2022, l'Ukraine reçoit-elle des instructeurs et des conseillers militaires des pays occidentaux – officiellement non belligérants – sur son sol ? Si tel est le cas, qui sont ces hommes ? Des agents des services secrets (la CIA pour les États-Unis) ? Des forces spéciales ? Comment s'opère le choix entre le type d'acteurs mobilisés par un État dans ces circonstances ?

Dans les faits, actions clandestines, opérations secrètes, commandos ou encore spéciales ne recouvrent pas les mêmes réalités. En apparence, ces nombreux vocables désignent un spectre de types de missions assez large. Dans un univers d'acteurs hautement spécialisés, celles-ci devraient logiquement relever de structures différentes, disposant de périmètres d'action de compétence clairement définis. En 2004, l'état-major des armées (EMA) considère ainsi que les opérations spéciales sont des activités militaires qui permettent au commandement d'agir avec souplesse et par surprise, dans un cadre plus large que celui des actions militaires classiques. Elles sont exécutées par des formations des forces armées spécialement organisées, entraînées et équipées, utilisant des procédures spécifiques et des modes d'action inhabituels aux forces conventionnelles.

Les opérations spéciales sont préparées dans le secret et conduites de manière discrète, indépendamment des conventionnelles ou en coordination avec celles-ci pour atteindre des objectifs de grande valeur, stratégiques ou opératifs, de nature politique, militaire, psychologique ou économique. Il s'agit principalement des centres de gravité de l'ennemi, de ses points décisifs, voire de ses points de cohérence, dans le but de le déséquilibrer profondément, de le contraindre à la négociation ou d'apporter un avantage significatif à une coalition. Les opérations spéciales sont le plus souvent menées uniquement par des forces dédiées. Cependant, il peut arriver qu'elles soient renforcées ou appuyées par des unités ou des moyens conventionnels. Leurs caractéristiques majeures peuvent être résumées par quelques mots clés : effectifs réduits et largement autonomes dans l'action, prise de risque, recherche d'effets décisifs, discrétion, réactivité et très forte mobilité, confidentialité, mobilisation de techniques et technologies de pointe.

Ainsi définies, elles ressemblent, à bien des égards, à l'action commando dont elles reprennent en partie les modalités et les techniques de combat : comme le décrit un membre du COS, « c'est entrer chez l'ennemi, saboter, tuer, capturer, extraire. C'est un combat du faible au fort qui va utiliser l'agilité, la ruse, la discrétion pour un résultat en général opératif ou tactique[1] ». Elles recouvrent toutefois des dimensions beaucoup plus larges que cette action commando, laquelle est nettement une action de choc, une mission de combat très exigeante. L'action spéciale s'en distingue par des approches plus globales qui nécessitent des savoir-faire dans différents domaines, y compris plus éloignés du cœur du travail militaire et dans des missions hors du contact direct avec l'ennemi : formation d'armées étrangères, action d'influence… Devant la difficulté à circonscrire réellement les limites de ce qu'est l'action spéciale, une définition institutionnelle en est donnée à partir de 1992 : on considère dès lors – tout simplement – qu'il y a action spéciale si elle est confiée au COS ! Mais

fixer ainsi le périmètre de ladite action n'est pas réellement satisfaisant. Notamment parce que celui-ci change au fur et à mesure du temps, en fonction des transformations de la guerre mais également d'autres paramètres, sans doute plus politiques. Ainsi la répartition même entre tâches de forces spéciales et tâches de forces conventionnelles évolue-t-elle rien qu'au cours des trente années d'existence du COS. Il s'agira donc notamment, dans le présent ouvrage, de donner à comprendre les logiques qui sous-tendent la sortie de certaines missions du champ de compétences du COS ou, au contraire, à l'apparition de nouvelles. Des logiques qui peuvent être purement militaires, mais aussi répondre à des rapports de force plus politiques au sein du monde des armées.

Outre le caractère supposément stratégique de leur action, les forces spéciales peuvent être mobilisées dans des « environnements [qui] nécessitent l'envoi de détachements limités en volume et totalement autonomes » ou « parce que la mise en place nécessite des savoir-faire spécifiques[2] ». La technicité des missions est donc l'un des paramètres qui permettent de distinguer les opérations spéciales. Elles doivent se réaliser dans la plus grande discrétion et nécessitent souvent une préparation très minutieuse dans un temps très court. D'où leur forte proximité avec le monde du renseignement, indispensable à la bonne mise en œuvre des forces spéciales. Inversement, la forte plus-value de ces dernières repose sur leur collecte du renseignement hors de vue de l'ennemi à des fins d'exploitation par les analystes des services.

Ce type de missions peut sembler très proche des opérations clandestines. Au cours de l'histoire, la distinction n'est d'ailleurs pas forcément faite. Le terme « services spéciaux » s'impose pendant longtemps aux dépens de « service de renseignement », qui est aujourd'hui le plus couramment usité. Pour autant, les services secrets d'action extérieure sont encore volontiers qualifiés de services spéciaux, à l'instar de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)[3]. Leur champ

d'action relève clairement de la clandestinité, ce qui ne facilite pas la compréhension. En réalité, dans la période d'existence du COS, si l'on se réfère à la doctrine de l'état-major, les opérations spéciales sont nettement différenciées des opérations clandestines : ce sont des opérations militaires, conduites par des militaires, sur ordre du chef d'état-major des armées, dans le cadre général du droit des conflits armés, là où les actions clandestines peuvent être déclenchées en dehors du cadre légal. Sur le plan institutionnel, se dégagent ainsi deux opérateurs : le COS pour les opérations spéciales au sein des armées et le service action de la DGSE pour l'action clandestine, qui rend plutôt compte directement au pouvoir politique (conseils de défense restreints, Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, à l'Élysée).

La raison d'État légitime l'emploi des forces clandestines. Lorsque la défense des intérêts supérieurs de la France l'exige et que la conjoncture politique n'autorise aucune solution militaire, la DGSE, dit le Code de la défense, peut « effectuer dans le cadre de ses attributions, toute action qui lui serait confiée par le gouvernement ». Elle est mise en œuvre par le Service Action. En raison du risque politique encouru, la clandestinité doit être absolue, l'illégalité de ses objectifs contraignant l'opérateur à se fondre dans son environnement cible[4]. Le succès d'une opération clandestine repose donc sur ces capacités spécifiques qui permettent à l'État commanditaire de nier son implication. Simplement, la clandestinité absolue est de plus en plus remise en cause, notamment par le développement des technologies, des caméras de surveillance déployées un peu partout, le réflexe du moindre témoin d'un événement de filmer avec son téléphone portable. Surtout, la réalité est complexe et mouvante, y compris en termes d'acteurs impliqués – un détachement du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa) participait ainsi aux opérations clandestines du Service Action dans les années 1970 et appartient aujourd'hui aux forces spéciales. On observe également le déploiement côte

à côte de membres du COS et de la DGSE dans des conflits récents, à tel point que, dans les années 2010, certains avancent l'idée d'une réforme[5]. La porosité entre les deux formes d'action et entre ceux qui la mettent en œuvre au cours du temps doit bel et bien être lue à l'aune des évolutions du COS des années 1990 à nos jours. Ces évolutions répondent, là encore, à des transformations de la nature, du déroulement des conflits et des rapports que les sociétés, notamment française, entretiennent avec l'action guerrière.

Clausewitz (1780-1831), déjà, énonçait que la guerre est un caméléon. Le conflit en Ukraine semble lui donner raison, qui fait redécouvrir la possibilité d'une guerre conventionnelle sur le continent européen alors que l'après-guerre froide semblait dévolu à des conflits de basse intensité et que les armées françaises paraissaient destinées à être projetées sur d'autres continents pour gérer des crises ou des guerres civiles. Or, contrairement à ce que certains analystes pensaient jusqu'alors, les conflits n'ont pas disparu[6]. Durant ces trente dernières années, le COS a été déployé sur les théâtres qui ont le plus retenu l'attention : de la Bosnie au Levant, en passant par l'Afghanistan.

Le plus souvent, il fait « l'ouverture de porte », c'est-à-dire qu'il mène les missions préalables à l'intervention des forces conventionnelles qui arrivent ensuite. Il est quasi systématiquement mobilisé lorsque la dégradation sécuritaire dans un pays nécessite la protection de l'ambassade et l'évacuation des ressortissants français, comme en Sierra Leone en 1997, en Guinée-Bissau l'année suivante ou dans bien d'autres cas. En Côte d'Ivoire en 2004 ou en 2011, l'explosion de violence ou une phase d'offensive militaire ont nécessité une action davantage inscrite dans la durée. Le travail des forces spéciales dans la gestion de crise prend d'ailleurs des formes multiples, de la sécurisation à l'action indirecte. Depuis l'Afghanistan, le COS participe également activement à la lutte contre le terrorisme international, notamment au Levant ou dans la bande sahélo-saharienne depuis 2013. Action ponctuelle ou dans une temporalité

plus longue dans des crises, opération choc ou en appui à des forces conventionnelles dans des conflits plus ouverts : la diversité des engagements des forces spéciales françaises illustre les multiples configurations de conflictualité. Cependant, des « guerres humanitaires » – terme parfaitement impropre mais en vogue dans les années 1990 – au combat « hybride » contre l'État islamique au Levant, les déploiements d'équipes du COS permettent d'appréhender l'ensemble des situations que recouvre la guerre aujourd'hui.

Face à ces contextes protéiformes, les États ont beaucoup investi dans leurs forces spéciales au cours de ces trente années, et pas seulement en France. Elles sont apparues comme un outil souple, davantage capable d'anticiper de nouvelles configurations d'affrontements. En 2011, *Le Monde* constate ainsi que « l'exécutif n'y voit que des avantages, autonomie et faible empreinte au sol, en clair l'avantage d'être à la fois peu nombreux et discrets. Les unités sont devenues une arme privilégiée de la diplomatie militaire du président Sarkozy[7] ». Sous la V^{e} République, même avant le quinquennat, le président chef des armées dispose de prérogatives dans le déclenchement d'opérations militaires que lui envient ses homologues étrangers. À telle enseigne que les forces spéciales, plus encore que l'armée conventionnelle, peuvent apparaître au regard des plus sceptiques sur notre système politique comme l'incarnation la plus évidente de cette concentration de pouvoirs à l'Élysée.

Alors que les budgets et les effectifs militaires sont en forte décroissance, le pouvoir politique est tenté de mettre en exergue les résultats obtenus par ces forces spéciales, peu nombreuses mais aux effets démultiplicateurs. Leur donner quelques moyens supplémentaires permet de réaliser toujours plus d'économies aux dépens des forces conventionnelles. À cet égard, la formule selon laquelle « l'armée de terre tiendra[it] bientôt dans le Stade de France » fait mouche tant elle traduit de façon concrète cette réduction drastique des effectifs[8]. Ce contraste entre montée en

puissance du COS et baisse générale des budgets alloués à la Défense ne peut que provoquer des tensions internes au sein du monde des armées, qui voient dans ces moyens un cache-misère. Une partie de l'armée de terre, notamment, s'inquiète alors très sérieusement de son avenir. Le quinquennat de Nicolas Sarkozy, en réalité, n'est pas le seul moment où des frictions ont pu être observées entre forces conventionnelles et spéciales, entre états-majors d'armée et COS. L'histoire de ce dernier permet d'appréhender les transformations des armées françaises depuis les années 1990 dans ce contexte de disette budgétaire. Elle constitue, en outre, un observatoire des jeux d'acteurs institutionnels au sein des armées, là où le grand public voit habituellement un ensemble parfaitement uniforme[9]. Appréhender cet univers des opérations spéciales consiste enfin à observer des moments de décisions sensibles sur le plan militaire.

Nombre d'acteurs, militaires comme politiques, participant à la décision, jusqu'au président de la République, le COS est également un très bon laboratoire d'observation de la prise de décision politico-militaire pour les opérations extérieures françaises. Qui sont les plus déterminants dans ce processus ? Le déclenchement des opérations spéciales dans un laps de temps de décision très court constitue certes une force, mais n'est-il pas aussi un piège pour le chef de l'État ? Certaines missions relèvent-elles davantage d'un signal politique ou d'une communication – qui sera reprise par les médias – que de réels objectifs militaires ? Assurément, ces relations entre acteurs militaires et politiques ne sont pas un long fleuve tranquille ; elles sont réajustées au cours du temps. La naissance du COS elle-même en est la preuve.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÈRE ROMANTIQUE : LES DÉBUTS DU COS

Le Commandement des opérations spéciales naît officiellement en 1992, au lendemain de la guerre du Golfe. Ce conflit a mis en lumière une série de carences au sein de l'outil militaire français et révélé l'importance de l'écart de qualité opérationnelle avec l'armée américaine[1]. Parmi les réformes mises en œuvre pour répondre à ce double défi, ce commandement voit le jour pour coordonner les « forces spéciales » françaises. Le terme n'est alors pas vraiment employé en France, mais cela renvoie cependant à des éléments qui existaient dans les forces. Il s'agit de s'appuyer sur des unités, des spécialités et des compétences déjà reconnues pour construire ce type d'opérations spécifiques avec la plus forte cohérence possible et le maximum d'efficacité. La naissance du COS constitue un bouleversement important dans l'organisation des armées françaises. Pour dépasser d'éventuelles contestations que pourrait provoquer la création de ce commandement qui dispose d'une certaine autonomie, sa pertinence doit donc être validée par l'expérience. Son identité est, par ailleurs, entièrement à construire à partir des régiments qui passent dans son giron et qui disposent de cultures aussi fortement ancrées que diverses. L'ère romantique des débuts du COS court ainsi sur toutes les années 1990, jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001.

1

Créer un commandement dédié aux opérations spéciales

Pour appréhender correctement ce que sont les cultures des unités qui rejoignent le COS dans les années 1990 et la nature des missions qui sont les leurs, il paraît nécessaire de rappeler l'histoire dans laquelle elles inscrivent leur action. La Seconde Guerre mondiale, à cet égard, s'avère incontestablement un moment important dans la définition des opérations spéciales : elle en est même le temps que d'aucuns considèrent comme fondateur.

Préhistoire du COS : de la Seconde Guerre mondiale aux années 1980

Les Britanniques ont été précurseurs dans le développement de ce type d'opérations. Les racines de leur réflexion plongent dans la Première Guerre mondiale. Le rôle de Lawrence d'Arabie au contact des tribus bédouines du Hedjaz dans la guerre irrégulière contre les Ottomans constitue une action indirecte, jugée très efficace *a posteriori*, en

complément de la conduite conventionnelle des opérations au Proche-Orient. Peu après, la contre-insurrection mise en œuvre lors de la guerre d'indépendance irlandaise (1919-1921) stimule également beaucoup les penseurs militaires. Les Britanniques retiennent de ces deux expériences l'efficacité des techniques de guérilla et de sabotage, alliées à une bonne maîtrise du renseignement, pour lutter contre des armées régulières dépendantes d'une chaîne logistique. Dans l'entre-deux-guerres, l'évolution des affrontements dans les espaces extra-européens continue de nourrir la réflexion. L'idée de joindre des réponses psychologiques, voire sociopolitiques, au volet purement militaire, apparaît particulièrement pertinente. La pensée doctrinale se construit petit à petit, notamment grâce à *The Decisive Wars of History*, ouvrage dans lequel Basil H. Liddel Hart formule sa théorie de l'approche indirecte.

La Seconde Guerre mondiale, creuset des identités et des pratiques dans les opérations spéciales

La lutte contre l'Allemagne nazie, maîtresse d'une grande partie du continent, amène ensuite la Grande-Bretagne à développer des formes d'action commando ou de guerre irrégulière dans les régions contrôlées par les nazis. Pour cela, les Britanniques en viennent à structurer des services et/ou des unités dédiés à ce type d'opérations. Ainsi, dès 1940, des commandos mènent des raids ponctuels dans les territoires occupés par le III^{e} Reich. Parmi les opérations les plus célèbres, « Chariot » et « Frankton » ont pour objectif de saboter certaines installations des ports de la côte Atlantique, Saint-Nazaire et Bordeaux, tenus par les Allemands. Quand le rapport de force commence à s'inverser entre forces de l'Axe et Alliés à partir de l'hiver 1942-1943, les unités dédiées deviennent moins utiles et se spécialisent dans les opérations amphibies. Leurs missions d'ordre tactique sont dès lors au service direct d'objectifs stratégiques. Par

exemple, des plongeurs arrivés en sous-marins de poche sur les plages de Normandie récupèrent des échantillons de sable afin de choisir les plages dans le cadre de la préparation du débarquement.

D'autres forces spéciales apparaissent au cours du conflit. Si, dans la guerre du désert contre l'*Afrikakorps* de Rommel, le *Long Range Desert Group* (LRDG) développe des compétences particulières dans la reconnaissance et les actions commando derrière les lignes ennemies, les plus célèbres sont sans doute les unités du *Special Air Service* (SAS) fondées par David Stirling en 1941, également sur le front d'Afrique du Nord. Là où la doctrine militaire britannique juge indispensable un effectif de deux cents hommes pour effectuer une mission, les SAS forment des groupes de quatre soldats bien entraînés, déterminés à mettre en œuvre des méthodes audacieuses, qui savent se contenter d'une logistique très légère et saisir toutes les possibilités leur permettant de créer un effet de surprise. Dès 1942, en vue de l'ouverture du front en Europe du Sud, un *French Squadron* issu des Forces françaises libres (FFL) y est intégré : la 1re compagnie de chasseurs parachutistes (CCP) du capitaine Bergé.

Enfin, dès 1938, deux officiers ayant une expérience à la fois de la Grande Guerre et de l'Irlande, John C. F. Holland et Colin McVean Gubbins, sont chargés de rédiger des doctrines de guerre subversive pour harceler l'Allemagne nazie sur son front intérieur au sein du *General Staff (Research)*, devenue en 1939 *Military Intelligence (Research)*. Cette officine est le noyau du *Special Operations Executive* (SOE), créé en 1940 sous la direction de Gubbins[1]. Après la défaite de la France, ce dernier est chargé de mettre en place un réseau de résistance à l'occupation nazie dans toute l'Europe. D'autres forces antinazies installées à Londres s'approprient les compétences développées par le SOE et se nourrissent de leur propre passé militaire, notamment en contexte colonial. C'est notamment le cas du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) des Forces françaises libres. Les Américains créent l'*Office of Strategic Services* (OSS) sur le

même modèle en 1941. En 1944-1945, une coopération interalliée voit le jour avec la création des équipes *Jedburgh*, à composante internationale : un officier anglais ou américain, un Français et un opérateur radio d'une des trois nationalités.

Au moment du 6 Juin, les opérations du SAS en Bretagne jouent un rôle décisif en isolant la région du Débarquement des unités ennemies susceptibles d'apporter leur concours à la défense allemande en Normandie. Parmi eux, le 4e SAS (2e régiment de chasseurs parachutistes, RCP) est français, comme le 3e SAS (3e RCP) qui opère plus au sud pour combattre les forces allemandes qui remontent du Sud-Ouest. Les deux régiments participent ensuite avec brio au parachutage sur les Pays-Bas pour prendre le contrôle des infrastructures de communications (aérodromes, ponts et canaux). Ces unités sont dissoutes après le retour à la paix. Avant cela, le 6 juin 1944, 177 Français du 1er bataillon de fusiliers marins commandos, intégrés au commando no 4 britannique, débarquent sur les plages de Colleville-Montgomery au milieu des forces alliées. Souvent appelé du nom de leur chef, le capitaine de corvette Philippe Kieffer, ce bataillon est à nouveau mobilisé aux Pays-Bas dans des opérations de débarquement le 1er novembre 1944, puis dans des raids sur l'île de Schouwen entre janvier et mars 1945[2]. Dissoute en juillet, cette unité est le modèle des commandos marine français.

Des évolutions au gré des conflits de décolonisation et des opérations de guerre froide

L'expérience de la fin de la Seconde Guerre mondiale constitue un socle commun aux réflexions et aux pratiques d'opération spéciale britanniques, françaises et américaines. Les circulations entre les trois États se poursuivent pendant la guerre froide[3]. Tandis que les services secrets sont institutionnalisés au début de celle-ci (CIA, SDECE, MI-6), des unités

reprennent l'héritage des commandos de la Seconde Guerre mondiale. Les Britanniques font ainsi renaître en 1947 le *Special Air Service* (SAS), dissous un peu rapidement à la fin du conflit. Prenant le nom de *Navy Seals* en 1962 seulement, les unités américaines se réorganisent également. En France, sous différentes appellations successives, le 11e régiment parachutiste de choc (« 11e choc ») est d'abord le service action du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) à partir de 1946. S'illustrant en Indochine et en Algérie, il constitue un grand ancêtre de différentes unités de forces spéciales. Créé en 1951 en Indochine, le Groupement de commandos mixtes aéroportés (GCMA) représente l'une des autres passerelles vers les unités d'aujourd'hui[4]. Dans les conflits de décolonisation, différentes unités (parachutistes coloniaux, divisions parachutistes…) servent également dans des actions de type commando.

Les lendemains de la guerre d'Algérie amènent des réorganisations et des spécialisations, sans que la distinction entre action clandestine et action discrète soit encore complètement opérée. Malgré les recompositions, la « culture du saut en parachute » demeure un socle commun aux unités dédiées à l'action spéciale[5]. Installé à Bayonne, le 1er RPIMa voit le jour en 1960. Plutôt dédié aux actions de harcèlement et à la guérilla, il se déploie à partir de 1975 principalement dans les espaces périphériques, où la politique de pénétration soviétique s'intensifie, plutôt que sur le théâtre Centre-Europe[6]. Ce positionnement concerne également son groupement opérationnel, qui agit dans le cadre des services spéciaux. En 1977, le 1er RPIMa est ainsi déployé dans la guerre du Shaba au Zaïre contre des rebelles katangais dont l'Angola constituait la base arrière. L'année suivante, sur ce même théâtre, ses marsouins ne participent pas à la célèbre opération aéroportée pour libérer des milliers d'otages dans la ville minière de Kolwezi, mais mènent ensuite des incursions en Angola contre les Tigres katangais. Ils sont en appui à un mouvement soutenu par le bloc de l'Ouest, l'Unita. Le 21 septembre 1979, des hommes du 1er RPIMa sont envoyés

renverser Jean-Bedel Bokassa, dont les excès – à commencer par son sacre comme empereur – inquiètent Paris. Le renfort constitué par d'autres troupes permet ensuite d'assurer une transition pacifique du pays vers la présidence de David Dacko. Rattaché à la Force d'action rapide (FAR) créée en 1983, le régiment reçoit pour principale mission de fournir au commandement des patrouilles de reconnaissance en profondeur pour le théâtre Centre-Europe contre l'Armée rouge. Il continue cependant d'opérer en Afrique. Son groupement opérationnel a laissé place à des détachements d'assistance opérationnelle (DAO) qui « ouvrent la voie » au déploiement de l'opération « Manta » au Tchad en 1982. Ils sont à nouveau mobilisés pour « Oside » en 1989 aux Comores. La neutralisation des mercenaires de Bob Denard permet de replacer le régiment sur le créneau de l'action spéciale aéroportée[7]. Le 1er RPIMa est, effet, alors chargé d'entraîner les forces de la 11e brigade parachutiste (BP) aux missions de recherche et d'action dans la profondeur (CRAP), pour reprendre la terminologie de l'époque.

Les méthodes dans le recueil de renseignement sont également en pleine transformation au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Dans les années 1950, les besoins pour alimenter la manœuvre du corps de bataille sont au cœur des réflexions. Des expérimentations autour d'une brigade légère blindée menant des raids en profondeur dans l'esprit des unités spécialisées dans le renseignement en profondeur pratiqué en Indochine puis en Algérie (GCMA, 11e choc), émerge l'idée en 1960 d'une compagnie expérimentale de « renseignement à longue distance ». Ce type de mission devient progressivement le cœur du travail du 13e régiment de dragons parachutistes (RDP). Prenant cette appellation en 1952, il est devenu un régiment de reconnaissance au début du conflit en Algérie. Des équipes de commandos de six hommes sont alors chargées de produire du renseignement tactique dans une zone de cinq à vingt kilomètres autour de ses contacts. En 1963, il devient un « régiment de recherche à participation interarmes, et lui [sont]

incorporés les effectifs de la 7e compagnie de commandos [unité expérimentale de renseignement à longue distance][8] ».

De Castres, il déménage à Dieuze en Moselle, et son action est désormais principalement tournée contre les forces du pacte de Varsovie. Les années 1970 voient de nouvelles procédures apparaître pour permettre l'engagement d'équipes de recherche chargées de fournir du renseignement sur les axes d'effort du bloc de l'Est. Les compétences du « 13 » sont cependant ensuite mobilisées sur d'autres théâtres, notamment en Afrique. Outre le renseignement d'origine humaine, il se spécialise dans les interceptions de transmissions. Déployées contre le Front Polisario qui réclame l'indépendance du Sahara occidental en 1977 en Mauritanie, par exemple, ses équipes sont parachutées pour effectuer la reconnaissance. L'une d'elles saute avec la première vague pour travailler à la localisation d'otages retenus par les Sahraouis et pour assurer les transmissions longue distance. Cependant, les savoir-faire du « 13 » ont été conçus dans le cadre de la lutte contre le bloc de l'Est. En 1983, son emploi passe du renseignement tactique au renseignement d'ordre stratégique : il devient dès lors le régiment de recherche à disposition de la Première Armée chargée de stopper les forces soviétiques dans une éventuelle offensive en Europe. Sa mission consiste désormais à recueillir du renseignement à l'intérieur du dispositif ennemi.

L'armée de l'air hérite également de la tradition SAS. Mais elle renoue, en réalité, avec l'action commando au moment de la guerre d'Algérie. En 1956, les commandos parachutistes de l'Air sont créés (notamment les futurs CPA 10, 20 et 30) pour participer aux opérations aéroportées. Le ralliement d'une partie de ces unités au putsch des généraux en 1961 entraîne cependant leur disparition, jusqu'à la naissance du COS. Après le conflit en Algérie, l'armée de l'air met, en revanche, sur pied des unités dédiées à la protection des bases aériennes, notamment à l'étranger. En 1976, la mise en place du groupement des fusiliers commandos de l'air

(GFCA) confirme la pertinence pour l'armée de l'air de disposer d'unités commandos. Ce constat s'impose au regard des engagements en opérations extérieures, notamment au Tchad ou au Liban. Le GFCA est organisé autour de deux types de compétences : « l'escadron de protection et d'intervention » (EPI) et « l'escadron de formation des fusiliers commandos et des maîtres-chiens » (EFFCMC).

De son côté, la Marine choisit, après la Seconde Guerre mondiale, d'utiliser différemment ses commandos et les répartit sur ses grands bâtiments. Entre 1946 et 1948, leur nom est choisi parmi des officiers tués en opération : Jaubert, capitaine de frégate mortellement blessé en Indochine en 1946 ; Trépel, membre du commando n° 10, mort au cours d'une mission en Hollande en 1944 ; François, tué en opération en Indochine en 1947 ; de Penfentenyo, mortellement touché au cours d'une patrouille en Indochine en 1946 ; de Montfort, mort des suites de ses blessures lors de la bataille d'Haiphong en 1946 ; Hubert, enseigne de vaisseau du commando n° 10, tué en opération à Ouistreham le 6 juin 1944. Ils ont vocation à mener des raids amphibies de petite envergure et agissent par surprise pour compenser la puissance modeste de leur feu[9]. Déployés pour partie en Indochine, ils sont principalement utilisés pour le contrôle des voies fluviales. Les autres sont installés en métropole ou en Afrique du Nord – le centre Sirocco à Alger est choisi comme lieu de formation. Lors de l'expédition de Suez (sauf François et Trépel) puis lors de la guerre d'Algérie, ils participent plutôt à des actions héliportées. Dès 1953, le commando Hubert devient l'unité des nageurs de combat.

Employés pour la protection rapprochée du général de Gaulle à plusieurs reprises dans les années 1960, les commandos marine assurent également la sécurité de l'île Longue où s'installe, au début des années 1970, la force océanique stratégique, porteuse de l'arme nucléaire. Ils participent ensuite à des opérations en Afrique (« Tacaud » au Tchad en 1978), au Liban lors de la guerre civile ou encore à l'évacuation de

ressortissants français (au Yémen en 1986, par exemple). Pour des opérations délicates, des régiments considérés comme d'élite (Légion étrangère, notamment) peuvent cependant être sollicités au même titre que ces unités : le saut sur Kolwezi en 1978 en est sans doute le meilleur exemple.

La guerre du Golfe : constat d'une organisation à bout de souffle

Finalement, dans les années 1980, des unités disposant de compétences particulières, y compris le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), sont bien identifiées. L'absence de réelles chaînes de commandement interarmées et de doctrine sur les opérations spéciales entraîne cependant un « superbe bricolage » (selon le mot de l'amiral Lanxade) dans le montage des opérations. Un véritable aléa dans la bonne conduite de celles-ci qui va notoirement apparaître lors de la guerre du Golfe en 1991.

Un manque de lisibilité à la fin des années 1980

Plusieurs événements montrent les limites du fonctionnement alors en place, à commencer par l'affaire de la grotte d'Ouvéa (avril-mai 1988). Des gendarmes ont été pris en otage par des indépendantistes en Nouvelle-Calédonie. Des membres de différentes unités capables de mener des actions spéciales, dont des fusiliers marins du commando Hubert, sont réunis en nombre relativement important pour les libérer de vive force. Simplement, comme le dit l'amiral Lanxade, « la difficulté concernait la chaîne politico-militaire ». Cela commence par une série de cafouillages entre Matignon et l'Élysée. Puis, « l'opération [est] montée sans cadre

réglementaire ou législatif clair » pour les deux assauts lancés par 74 hommes appartenant au GIGN, au commando Hubert et au 11e choc. Le bilan s'élève à 19 tués parmi les indépendantistes[10]. Enjeu d'ordre public sur le territoire national, l'intervention répond à une chaîne de commandement militaire sans que cela ait vraiment été prévu par les textes, si bien qu'« un certain nombre d'officiers et de sous-officiers ont cru qu'ils allaient se retrouver devant les tribunaux. Il a fallu une amnistie générale pour que la situation soit éclaircie[11] ».

L'année suivante, la présence des mercenaires français sous les ordres de Bob Denard prend fin aux Comores. Depuis 1978, ceux-ci étaient les cadres de la garde présidentielle. Sur fond de possible dissolution de l'unité, le président Ahmed Abdallah est tué par l'un des mercenaires. La France décide d'intervenir. Deux types d'actions sont envisagés. Le premier prévoit l'intervention de compagnies de parachutistes, mais une opération aéroportée vers les Comores paraît inadéquate. Le second envisage un posé d'assaut d'une soixantaine d'hommes, mode opératoire classique des actions spéciales. Le commando Jaubert et le 1er RPIMa sont notamment mobilisés avec succès. Dès lors, l'idée qu'un résultat décisif puisse être obtenu avec un engagement militaire minimal fait son chemin. *A contrario*, à l'été 1991, l'opération « Badge » montre toutes les fragilités de ces décisions prises sous le coup des événements. Il s'agit d'exfiltrer de Beyrouth Michel Aoun, le général chrétien qui dispose encore de l'appui d'une partie de l'armée et qui refuse de céder le pouvoir aux pro-Syriens en pleine guerre civile libanaise. Acculé, il se trouve à l'ambassade de France en bord de mer. Une opération est montée avec une large part d'improvisation : à Djibouti, des commandos marine sont embarqués sur un aviso, acheminés jusqu'au Liban. Gagnant le rivage en plongée, ils récupèrent le général et montent à bord d'une embarcation légère qui les conduit vers l'aviso. Ces hommes portent une tenue noire semblable à celle du GIGN[12].

Cette question des uniformes est tout sauf anecdotique, qui renvoie à la confusion entre types de missions. Ainsi, l'emploi du 1er RPIMa dans des opérations délicates en Afrique pose problème : « C'était une situation extrêmement difficile pour les autorités politiques en général et pour le chef d'état-major des armées en particulier, que d'avoir des militaires en uniforme qui pouvaient être amenés à mener des opérations particulières et qui n'étaient pas intégrés à une chaîne de commandement interarmées qui était alors en train de se mettre en place », constate l'amiral Lanxade. D'autant qu'il est également possible de voir alors des membres de la DGSE, dévolue à l'action clandestine, porter l'uniforme, « s'entraînant dans un pays d'Afrique à un moment où l'on aurait plutôt souhaité qu'il n'y ait pas un seul militaire français dans cette région [13] ».

La guerre du Golfe : traduction sur le terrain du retard français

Au sein des trois armées (Terre, Air et Marine), on observe ainsi l'existence d'unités aux compétences spécifiques capables de mener des actions spéciales. Cependant, aucune doctrine d'emploi globale n'a été mise sur pied, une carence qui se révèle de façon très nette lors de l'engagement dans la guerre du Golfe – les unités, notamment parachutistes, y sont employées de façon très éparse.

Dans le cadre du dispositif français (opération « Daguet ») qui participe à la coalition contre Saddam Hussein, une trentaine d'hommes du 13e RDP et une dizaine du 1er RPIMa se sont installés à King Khalid Military City, ville du nord-est de l'Arabie saoudite récemment sortie de terre et dédiée à l'accueil des soldats de la coalition. Les marsouins sont chargés de la sécurité personnelle du général Roquejoffre, nommé commandant des forces françaises, et de la sécurisation des dispositifs français. Leurs compétences sont surtout sollicitées face à la menace des missiles Scud

irakiens tirés en direction de la capitale saoudienne Ryad. Le 24 février, l'un des engins tombe à proximité de la mosquée Al Nuzha. Les hommes du 1er RPIMa et leurs camarades du 17e régiment du génie parachutiste (RGP) effectuent un bilan complet sur la neutralisation du missile qui n'a pas explosé et sur les raisons du dysfonctionnement, mais ne sont pas réellement engagés sur le plan opérationnel.

Pour sa part, le 13e RDP doit mener des raids de reconnaissance sur la frontière pour que la France dispose de renseignements, alors que les Américains sont peu disposés à les partager. Les premières missions sont marquées par un revers : le 29 octobre 1990, alors que les opérations militaires ne sont pas encore lancées, trois hommes sont capturés avec leur matériel de transmissions et les codes radio utilisés par une milice de défense irakienne au-delà de la frontière[14]. Saddam Hussein fait cependant renvoyer quelques jours plus tard les prisonniers en espérant créer une dissension entre Paris et Washington face à sa mansuétude affichée envers les Français. En réalité, comme le rapporte le général Gomart dans ses mémoires, « les Irakiens les ont rossés puis liés avec leurs propres tendeurs utilisés à l'époque pour fixer mille choses sur un sac à dos contenant 50 à 60 kilos de matériel […]. Penchés à plusieurs reprises en vol par la porte de l'hélicoptère qui les a emmenés jusqu'à Bagdad, ils se sont vus mourir plusieurs fois[15] ». L'épisode laisse surtout apparaître le sous-équipement français : dans la P4 [Jeep française], il faut se fier au décompte des distances au compteur (avec l'imprécision que cela comporte), là où les Américains disposent de navigateurs GPS. Quelques jours plus tard, deux militaires ont un accident en essayant un véhicule américain Hummer. Bilan : un mort et un blessé[16].

Un troisième épisode dramatique marque les opérations spéciales françaises à la suite de la décision finalement prise à Paris d'engager un groupement de commandos parachutistes. Celui-ci est rapidement monté autour d'hommes du 1er RPIMa avec six équipes CRAP constituées de

membres du 1er régiment de hussards parachutistes (RHP), du 2e régiment étranger de parachutistes (REP), des 3e et 6e RPIMa, du 35e régiment d'artillerie parachutiste (RAP). Simplement, leur « arrivée pose plus de problèmes qu'elle n'est censée en résoudre » et le colonel Rosier, à la tête du groupement, propose plutôt son utilisation dans des actions « en vue de permettre la conduite de l'assaut terrestre », notamment de la 82e Airborne Division américaine[17]. Le 24 février, l'offensive alliée est déclenchée. Le groupement des commandos parachutistes français du colonel Rosier est chargé de repérer un lieu susceptible d'accueillir un poste de commandement irakien pour la région d'As-Salman, importante plate-forme aéroportuaire. Le combat est engagé le 25 dans l'après-midi, et les commandos parachutistes français investissent « une zone de plusieurs kilomètres carrés jonchée à profusion de chars, d'obus de tous calibres, de véhicules divers et de projectiles non identifiés », où ils passent la nuit[18]. Cette prise de position s'accompagne de la neutralisation d'une station de guerre électronique pour laquelle le 13e RDP a été mobilisé[19]. Le lendemain matin (26 février), un fort est identifié comme lieu possible d'installation du PC irakien. Au cours de la reconnaissance des lieux abandonnés par l'armée irakienne, l'explosion de sous-munitions américaines tue deux Français et fait vingt-cinq blessés. L'événement vient tristement clore les opérations spéciales, alors que le 28 le cessez-le-feu est annoncé.

De son côté, la Marine ne joue pas un rôle central dans l'opération « Daguet ». Ses commandos sont plutôt utilisés à l'issue des combats. Un détachement du commando Hubert participe ainsi avec des Américains, des Australiens et des Britanniques à la sécurisation du port de plaisance de Ras al-Ardh, du port de commerce de Shuwaikh et de l'oléoduc d'Al-Ahmadi. Certes, l'opération est complexe en raison de l'éparpillement des munitions dans un environnement pollué au mazout, mais le bilan français est – pour le moins – assez maigre. À l'occasion du conflit, Paris prend surtout la mesure du savoir-faire anglo-saxon en la matière. Après avoir joué un rôle

crucial en termes de reconnaissance dans la guerre des Malouines, les forces spéciales britanniques montrent, en effet, à nouveau leur pertinence en Irak. Les SAS sont utilisés pour des raids de reconnaissance en profondeur, mais aussi pour couper des routes et créer des diversions. Dans un second temps, ils participent à la neutralisation des rampes de lancement des missiles Scud aux côtés de leurs homologues américains. Créé à la fin des années 1970, le *First Special Forces Operational Detachment*, usuellement appelé « Delta Force », s'illustre par son concours déterminant à cette recherche et à la destruction des Scud, ou encore par l'arrestation de Saddam Hussein.

Les leçons de la guerre du Golfe : institutionnalisation des opérations spéciales par un commandement opérationnel

Une série de leçons sont donc tirées de la guerre du Golfe, qui « met la France au pied du mur » (Louis Gautier) : il s'agit, en effet, d'infléchir autant que d'accélérer l'*aggiornamento* à peine entamé de la politique de défense que la fin de la guerre froide a rendu nécessaire. Concernant les opérations spéciales, il apparaît que « le groupement du 1er RPIMa était arrivé trop tard pour être intégré dans les plans alliés[20]. La précision des renseignements disponibles sur les objectifs potentiels s'était révélée insuffisante […]. Les états-majors manquaient d'expérience pour employer ces unités spéciales avec l'efficacité maximum[21] ». Les outils de la programmation stratégique sont ainsi réajustés avec la création de la Délégation aux affaires stratégiques (DAS) en 1992. L'insuffisance du travail en interarmées étant clairement apparue lors des opérations, il

devient un élément systématique des transformations mises en œuvre. À côté du COS, sur lequel il conviendra de revenir ensuite, sont ainsi notamment créés l'État-major interarmées de planification opérationnelle (EMA-PO) et le Commandement des opérations interarmées (COIA) en 1993 pour restructurer la planification et la conduite des opérations, la Direction du renseignement militaire (DRM) en 1992 pour réorganiser le renseignement[22], enfin le Collège interarmées de défense (CID) en 1993 pour repenser l'enseignement militaire supérieur préparant aux plus hautes fonctions.

La naissance du COS

Nommé chef d'état-major des armées en avril 1991, l'amiral Lanxade a une vision claire de ce que doit être une armée moderne et puissante comme l'exige alors le rang de la France avec des forces stratégiques (dimension nucléaire), des forces conventionnelles et d'autres spéciales. Cette analyse générale est partagée par les chefs d'état-major des trois armées[23]. Par ailleurs, l'amiral Lanxade a acquis la conviction qu'il faut « réformer non pas les forces spéciales en elles-mêmes, mais leur commandement opérationnel : désormais, plus aucune opération extérieure ne pourrait se faire sans être sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Les chefs d'état-major de chaque armée gard[er]aient la gestion au quotidien de leurs unités forces spéciales. Mais, quand elles [seraient] engagées en opération, elles pass[er]aient sous la coupe d'un état-major opérationnel[24] ». Au fil de son parcours, l'amiral Lanxade avait mesuré les effets produits par l'absence d'une structure de coordination pour des opérations spéciales, notamment lors de l'affaire de la grotte d'Ouvéa pour laquelle il était chef du cabinet militaire du ministre de la Défense[25]. Le ministre de la Défense, Pierre Joxe, est immédiatement convaincu et appuie la démarche de l'amiral. Interrogé en 2022, le ministre raconte que, sous-lieutenant pendant

la guerre d'Algérie, il avait conservé le souvenir de l'existence de commandos de l'Air[26] comme des commandos marine, et affirme avoir alors été surpris qu'il n'y ait pas eu de commandement dédié aux opérations spéciales à l'échelle interarmées et au renseignement militaire[27].

En décembre 1991, le général Maurice Le Page se voit confier la direction d'une commission d'étude pour travailler à la structuration d'un commandement dédié à l'action spéciale. Né en 1939, ce saint-cyrien a fait l'essentiel de sa carrière dans les troupes de marine, participant en particulier aux opérations « Barracuda » en Centrafrique (1979) contre Jean-Bedel Bokassa et « Manta » au Tchad (1983-1984) ou encore au déploiement au Liban en 1982. L'homme est réputé dynamique, chaleureux et volontaire. Passé par l'École de guerre, il commande une opération destinée à porter secours aux Kurdes depuis la Turquie pendant le conflit irakien. Cet épisode le marque énormément, notamment en raison de la dimension fortement humanitaire de la mission. Pierre Joxe, ministre de la Défense, vient d'ailleurs s'assurer que tout est mis en œuvre pour protéger la population, et surtout les enfants[28].

Le général Le Page reçoit carte blanche pour juger de la pertinence de la création de ce nouvel état-major opérationnel. Si c'est bien le cas, l'étude qui lui est confiée doit dessiner les contours de celui-ci. Le nouveau commandement doit pouvoir répondre à trois faiblesses du système français identifiées lors de la guerre du Golfe, et même auparavant, comme en témoigne l'amiral Lanxade : « À l'Élysée, je m'étais occupé d'affaires pour lesquelles avaient été montés des groupements de forces occasionnels dont on ne savait pas de qui ils relevaient réellement, en particulier quand c'était la DGSE ou des gens du 1er RPIMa[29]. » Une affaire l'a plus particulièrement incité à réfléchir à une réforme : « Dès que je suis arrivé au poste de CEMA, une de mes premières tâches fut d'exfiltrer le général Aoun du Liban. Ce fut une réussite, mais on avait dû entièrement bricoler, faute de commandement bien défini et de liaisons adéquates… Avec mon

état-major, au premier chef le général Mercier qui était mon adjoint Opérations, nous avons décidé de lancer la création du Commandement des Opérations Spéciales[30]. » Il s'agit donc d'abord de créer une articulation efficiente entre le chef d'état-major des armées (CEMA), qui donne l'ordre de mener des opérations spéciales, et les unités chargées de les mettre en œuvre : « Des unités "spéciales" existaient certes déjà depuis fort longtemps dans nos armées, mais elles n'étaient pas, à l'instar de celles d'autres pays, fédérées au sein d'un organisme interarmées chargé d'assurer leur cohérence et de veiller à l'adaptation de leurs capacités ainsi qu'à la pertinence de leur emploi[31]. »

Par ailleurs, il n'existe pas d'unité spéciale dédiée à la troisième dimension (avions, hélicoptères), ni d'unité spéciale professionnalisée au sein de l'armée de l'air depuis leur disparition au lendemain de la guerre d'Algérie[32]. Ce COS permettrait également de remédier à la trop grande diversité des matériels utilisés par chacune d'entre elles et à leur manque de procédures opérationnelles standardisées. Enfin, dans une logique complémentaire de réduction des moyens après la fin de la guerre froide, il pourrait être un outil pour stopper des politiques indépendantes de chacune des trois armées pour mener à bien des opérations spéciales[33].

Pour valider la pertinence de la création d'un commandement pour les opérations spéciales, le général Le Page procède à des comparaisons internationales. Il se rend dans les armées de nombreux pays étrangers afin de mieux comprendre comment sont menées leurs missions, comment s'articule l'action des différentes unités qui y participent et quelles sont les spécificités des modèles américain et britannique, les seuls à disposer de commandements spécialisés. Aux États-Unis, l'USSOCOM est chargé de superviser les divers commandements des opérations spéciales (SOC ou SOCOM) de l'*US Army*, de l'*US Air Force*, de l'*US Navy*, du corps des marines (*US Marine Corps)* et des gardes-côtes (*US Coast Guard*). Des commandements de forces spéciales sont également rattachés aux

commandements des grandes zones géographiques du monde (TSOC). L'USSOCOM dépend du département de la Défense, et son quartier général est installé sur la base de la force aérienne MacDill, à Tampa en Floride. Il assure des fonctions organiques par le biais du *Joint Special Operations Command* (JSOC), dont la tâche consiste à étudier les besoins spécifiques aux forces spéciales, à assurer l'interopérabilité et la standardisation des équipements, à assurer la planification et la conduite des exercices et de l'entraînement, ou à rédiger les procédures opérationnelles (spéciales). Si certains points du modèle américain paraissent, bien entendu, pertinents pour des opérations spéciales françaises, le général Le Page mesure surtout la disproportion des moyens entre les États-Unis et la France.

Depuis 1987, pour leur part, les Britanniques ont mis sur pied un *Directorate of Special Forces* qui dispose d'un quartier général où il a sous ses ordres différentes unités, lesquelles constituent un réservoir unique de forces susceptibles d'être utilisées indifféremment pour l'action spéciale ou pour l'action clandestine. Les forces spéciales britanniques sont ainsi réunies au sein de l'*United Kingdom Special Forces* (UKSF), qui est un directorat du ministère de la Défense (DSF). Elles comprennent le 22e *Special Air Service Regiment* ainsi que les unités SAS de réserve (*21th Regiment*, 23th *Regiment*), soit au total un millier d'hommes ; le *Special Boat Service* des *Royal Marines* qui sont des commandos-marine et des nageurs de combat ; le *Special Reconnaissance Regiment*, qui est une unité spécialisée dans le renseignement ; le *Special Forces Support Group*, une unité comparable aux *Rangers* américains ; le *18th Signal Regiment*, qui fournit des compagnies de transmissions aux différents régiments ; et enfin le *Joint Special Forces Aviation Wing*, unité aérienne interarmées qui met en œuvre des hélicoptères lourds et des avions de transport tactique. En revanche, les moyens de renseignement sont centralisés au sein du *Secret Intelligence Service* (SIS), qui comprend deux branches : MI-5 pour la sécurité intérieure et MI-6 pour l'extérieur.

Interrogé à ce sujet, le général Poncet considère que « nous sommes à cheval entre deux modèles, celui des États-Unis et celui de la Grande-Bretagne. Avec le SAS, les Britanniques ont une petite structure qui évolue en permanence entre les opérations spéciales et les opérations clandestines. Aux États-Unis, le commandement des opérations spéciales (USSOCOM) est, en quelque sorte, une armée à part entière qui fonctionne de façon autonome avec ses procédures et ses budgets propres[34] ». À cet égard, l'inspiration américaine semble moins pertinente dans le contexte français de 1992. En effet, le fonctionnement de l'USSOCOM repose en réalité sur deux cercles concentriques d'unités de forces spéciales. Ce modèle américain d'une sorte de quatrième armée est donc écarté, même s'il paraît très séduisant évidemment au général Le Page et aux hommes qui président à la création du COS. S'il n'est pas mis en œuvre, il n'en reste pas moins dans les esprits comme une forme d'idéal. En somme, « même si on a beaucoup parlé des modèles américain et anglais, c'est une construction atypique » qui est finalement mise en place en 1992[35].

Elle repose sur quelques principes généraux qui caractérisent sa spécificité à la fois par rapport aux forces conventionnelles, mais aussi partiellement par rapport aux systèmes anglo-saxons. Il s'agit de construire une « organisation d'ensemble adaptée, privilégiant un lien opérationnel direct avec les unités » afin de mettre en œuvre des actions aussi discrètes que possible, évitant en particulier toute médiatisation inutile ». L'« emploi limité dans le temps des unités sur le terrain, d[oi]t répondre à un véritable besoin et s'inscrire dans une maîtrise des effets collatéraux au travers des techniques et des savoir-faire ». La conduite de ces opérations doit s'appuyer sur une « connaissance technologique et [des] équipements à la pointe du progrès, pour pallier des effectifs peu nombreux face à des adversaires potentiels de mieux en mieux armés ». Bien entendu, cela suppose une « grande qualité des hommes, donc [une] sélection minutieuse et [un] entraînement de haut niveau[36] ».

L'arrêté du 24 juin 1992 décline ainsi ces objectifs dans une mise en œuvre concrète en annonçant la création du COS dont la mission est ainsi définie : « Planifier, coordonner et conduire les actions menées par des unités des forces armées spécialement organisées, entraînées et équipées pour atteindre des objectifs militaires ou paramilitaires définis par le chef d'état-major des armées ; orienter et rationaliser l'entraînement ; préciser les doctrines d'emploi ; faire acquérir des capacités nouvelles ; harmoniser les procédures et les équipements des différentes unités afin de les rendre totalement interopérables ». Ses objectifs prioritaires se déclinent en plusieurs types de missions. Dans le contexte d'une concurrence accrue par l'accélération de la globalisation et l'« hyperpuissance » américaine, l'assistance militaire à l'étranger doit être un levier pour maintenir une influence militaire française en Afrique ou au Proche-Orient, zones privilégiées par la diplomatie nationale. Le COS doit pouvoir être réactif face à des crises imprévues nécessitant de rapides interventions des unités conventionnelles, par la mise en œuvre de compétences très spécifiques (reconnaissance en profondeur, protection rapprochée, missions commando…), y compris dans le contre-terrorisme (libération d'otages, par exemple). Enfin, particulièrement sensibles et nécessitant une forme de discrétion, les actions d'influence relèvent également assez naturellement de son périmètre d'action.

Une nouvelle organisation pour les forces spéciales

Le général Le Page fixe quatre axes d'effort pour structurer le nouveau commandement. Il s'agit de « définir un concept qui s'inscrive dans la doctrine d'emploi de nos forces armées, en s'armant de toute la patience, l'opiniâtreté et la pédagogie possibles, pour le faire connaître et reconnaître à tous les niveaux[37] ». Parallèlement, il convient de « porter une attention particulière à la cohérence opérationnelle du dispositif global constitué par

les unités et l'état-major afin de réaliser un système de force spécifique efficace ». La distinction d'avec les forces conventionnelles suppose notamment de « donner [au COS] une réelle plus-value en l'orientant résolument vers l'anticipation et l'innovation ; et de disposer en conséquence de moyens financiers et budgétaires adaptés[38] ». L'enjeu pour le succès du lancement de cette réorganisation des forces spéciales consiste à bien positionner le COS au sein des armées. C'est plus particulièrement le cas au sein de l'écosystème existant jusque-là et dédié à l'action spéciale, en termes de renseignement ou d'action (DGSE, DRM, GSIGN…)[39]. « Entreprenant une tournée générale des forces », le général comprend l'importance capitale d'abondamment consulter, de multiplier les échanges avec l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par la mise en place du nouveau commandement[40].

Cette « tournée » aboutit à une délimitation des champs de compétence et à l'organisation de chaînes de commandement claires, mais aussi à l'identification des unités rattachées au COS. Selon le général Le Page, le dialogue avec la DGSE se passe tout de suite très bien – la négociation, en réalité, a été menée en amont par l'amiral Lanxade, qui a obtenu que tout militaire sous uniforme en opération hors des frontières relève de l'autorité du CEMA[41]. Cette répartition « politique » des responsabilités doit ensuite se décliner sur le plan opérationnel. Le Service Action a notamment vocation à ouvrir la voie sur de nouveaux théâtres, en amont de l'envoi de forces spéciales. La délimitation entre action clandestine (DGSE) et action spéciale (COS) qui peut être revendiquée par la France, s'impose alors. Les services secrets vont devoir se réorganiser pour remplacer les personnels militaires auxquels ils avaient recours jusque-là (notamment relevant de la Marine)[42]. La répartition des tâches avec la DRM, nouvellement créée, s'avère plus compliquée. Dépassant ses réticences initiales, la nouvelle direction accepte de gérer le « renseignement lointain », tandis que le COS constitue l'opérateur principal du « renseignement à fins d'action ».

Finalement, les négociations s'avèrent plus complexes encore au sein des forces armées elles-mêmes : « La place du COS, son existence même dans le cadre de la réorganisation importante que connaissait notre système de défense (mise en œuvre du plan Armées 2000, création du COIA, de la DRM et de l'EMIA), ont été plus difficiles à faire admettre. Trop nombreux étaient, en effet, à l'époque, ceux qui, peu ou pas du tout convaincus de la nécessité de disposer d'un tel commandement interarmées, firent preuve de défiance à son encontre[43]. »

Si l'armée de l'air ne pose pas de difficulté majeure – au contraire, la mise en place du COS lui offre la possibilité de recréer des commandos de l'Air, dissous aux lendemains de la guerre d'Algérie –, en revanche, la Marine ne se révèle pas immédiatement convaincue de la pertinence de laisser au COS ses commandos, jusque-là essentiellement dédiés à l'action en mer. Leur participation à la manœuvre terrestre est l'un des enjeux de la recomposition de leur doctrine d'emploi. Quant à l'armée de terre, alors que l'interarmées est encore plus une injonction qu'une réalité, une partie de ses officiers supérieurs perçoivent ces transformations comme une menace sur le pouvoir écrasant qu'elle exerce au sein des forces. La mise en place du COS nécessite effectivement de bien réorganiser les chaînes de commandement, les périmètres de responsabilités entre, d'une part, les chefs d'état-major de chacune des armées et, d'autre part, le COS, rattaché au CEMA, et les commandants de théâtre en cas d'opérations extérieures. Il s'agit de correctement positionner le COS dans le processus de planification des opérations, en prenant en compte ses spécificités.

Les démarches du général Le Page débouchent finalement sur la signature de « protocoles d'accord permettant d'éviter les interférences et de profiter, au contraire, de toutes les plages possibles de coopération ». Au final, plusieurs facteurs permettent de rendre la nouvelle organisation des forces spéciales opérationnelle. L'émergence d'une composante « troisième dimension » (Air) significative (avions de transport tactique et hélicoptères)

et celle d'une unité air spécialisée (CPA 10) est le résultat de la discussion fructueuse avec l'armée de l'air. L'investissement de l'amiral Lanxade dans la conduite de la réforme, de même que son autorité personnelle ont permis d'aboutir aux protocoles qui assurent la reconnaissance d'une chaîne de commandement opérationnelle directe entre les unités spéciales et le COS, sans que les chefs d'état-major d'armée viennent interférer. La réflexion sur l'identité même de ce que doivent être des forces spéciales a débouché sur un travail de renforcement de l'exigence en termes d'entraînement et l'acceptation de procédures opérationnelles particulières, là encore hors regard direct des chefs d'état-major. Enfin, dernier facteur, l'intégration opérationnelle des unités au sein d'un ensemble élargi et spécifique dont la force reposait sur la cohésion de celles-ci et la complémentarité des savoir-faire.

L'un des points les plus complexes réside dans l'utilisation du 13e RDP. Au lendemain de la guerre du Golfe, on lui demande de traiter des informations beaucoup plus diverses – au moment de la mise en place du COS, il expérimente même un nouveau système d'aide à l'exploitation du renseignement appelé Granite[44]. Et lors d'une visite au régiment de Pierre Joxe, ministre de la Défense, il est question de mettre sur pied une cellule de renseignement à la disposition du COS en passe d'être officiellement créé. Il est finalement décidé que le 13e RDP resterait prioritairement à la disposition de la Direction du renseignement militaire, qui vient, elle aussi, de voir le jour. Le « 13 » demeure alors plutôt placé dans le second cercle des unités rattachées au COS.

La transformation des guerres dans le monde post-guerre froide

En réalité, si la guerre du Golfe a bel et bien été le déclencheur de la décision, la création du COS s'inscrit dans un processus de transformation plus profond. Interrogé sur les raisons de la naissance de ce nouveau commandement, l'amiral Lanxade explique que « la situation stratégique de la France avait considérablement changé puisque la Guerre froide s'était achevée[,] que nous sortions de la guerre du Golfe » et qu'une nouvelle séquence historique débutait[45].

Les dividendes de la paix

Il s'agit de repenser la conduite de la guerre en adéquation avec la réorganisation du monde d'après guerre froide. Des modalités de combats asymétriques déjà observées en Afrique ou au Proche-Orient avec la montée en puissance du terrorisme semblent devenir prégnantes sur la plupart des théâtres de conflit ouverts dans ce début des années 1990. La France a été particulièrement touchée aussi bien sur son territoire (vague d'attentats de 1985-1986 notamment) que dans ses opérations extérieures (58 soldats tués dans l'explosion du Drakkar à Beyrouth en 1983)[46]. Par ailleurs, la fin de la confrontation entre Est et Ouest a semblé permettre la construction d'un « nouvel ordre mondial » fondé sur le respect du droit international, selon la formule du président américain George Bush (1990), et la réduction des puissantes forces conventionnelles mobilisées dans la logique bipolaire. En Europe, la construction européenne s'étend désormais à l'Est et, dans le monde, le nouveau dialogue américano-russe doit permettre de résoudre des conflits. Ainsi l'URSS évacue-t-elle l'Afghanistan en 1989 et vote-t-elle le recours à la force contre l'Irak de Saddam Hussein en 1990. L'ONU,

précédemment confinée à un rôle mineur, peut enfin agir, comme le prouve la guerre du Golfe.

Au début de la décennie 1990 se développe le discours sur l'ère de « guerres zéro mort » ouverte par la guerre du Golfe et le développement de nouvelles technologies mises en œuvre dans le cadre de la « révolution des affaires militaires[47] ». Ce recours à la technologie mais aussi la volonté de recueillir les « dividendes de la paix » poussent les États à réduire leurs dépenses militaires. L'une des caractéristiques les plus visibles de la décennie 1990 est la réduction du format des armées : suspension du service national en France en 1997, réformes engagées par toutes les grandes armées… Entre 1987 et 1994, à l'échelle mondiale, les effectifs militaires ont fondu de 28,3 millions à 23,5 millions d'hommes. Les deux supergrands sont les premiers à opérer des allègements drastiques de leur outil de guerre. Entre 1988 et 1997, 98 des 495 bases américaines sont fermées ; simultanément, le nombre d'hommes sous les drapeaux passe de 2,1 millions à 1,45 million. La seule superpuissance encore en place après 1991, qualifiée d'« hyperpuissance » par Hubert Védrine, divise par deux son effort budgétaire : de 6,3 % de son PIB en 1986 à 3,4 % en 1996. De son côté, l'armée russe hérite en 1992 des deux tiers des effectifs de l'ancienne Armée rouge, soit 2,8 millions d'hommes. Elle n'en compte plus que 1,3 million en 2000 et près d'un million en 2005.

C'est dans ce contexte que la France, qui a entamé ses réformes au lendemain de la guerre du Golfe, définit un cadre nouveau avec le *Livre blanc de la Défense* publié en 1994. Le précédent datait de 1972, même si d'importantes évolutions avaient pu être mises en œuvre dans l'intervalle (notamment la création d'une force d'action rapide en 1984). En cohérence avec les adaptations des autres grands opérateurs militaires dans le monde, elle se fixe pour objectif la réduction des forces conventionnelles. Une orientation justifiée dès les premières phrases : « Pour la première fois de son histoire, la France ne connaît plus de menace militaire directe à

proximité de ses frontières[48]. » Bien entendu, lors du débat public autour de ce texte fondamental, les partisans des « dividendes de la paix » développent un puissant argumentaire en faveur de la réduction des moyens militaires et de la dissuasion nucléaire. La situation économique du pays vingt ans après la fin des Trente Glorieuses et le poids du chômage poussent, par ailleurs, à des arbitrages budgétaires défavorables aux armées.

Le nouveau format des forces préconisé par le Livre blanc nécessite une nouvelle doctrine d'emploi et la poursuite de la réorganisation amorcée en 1992. Au cœur des discussions, le besoin de forces rapidement projetables pour participer à la réduction de la menace, désormais constituée « par des conflits régionaux », et à la stabilité de l'ordre international est clairement affirmé. À ce titre, « la diversité des modes d'action et la recherche de l'efficacité maximale impliquent que leurs structures soient souples et modulaires pour être rapidement adaptées aux situations et aux adversaires. Les forces spéciales sont appelées à jouer un rôle important dans la plupart des situations et dans toutes les phases d'opérations[49] ». L'émergence de nouvelles formes de conflictualité est résumée par le constat de « l'incertitude et de l'instabilité » dans les affaires internationales. L'armée de terre française perd ainsi tout d'abord 30 % de ses effectifs, soit cinquante-trois régiments, de 1988 à 1995. Il s'agit ensuite de passer à une armée professionnalisée (discours du président Chirac en février 1996) pour répondre aux enjeux de la projection de force. Dans ce contexte, les résultats tactiques, voire stratégiques, offerts par le recours à des forces spéciales, régiments fortement spécialisés, retiennent forcément l'attention.

2

Le COS, quelle place dans les armées ?

La création du commandement des opérations spéciales n'aurait pu être qu'une réforme conjoncturelle et, partant, une tentative de réponse aux carences relevées dans un contexte international de sortie de guerre froide, abandonnée ensuite à la faveur de nouvelles évolutions au XXI^e^ siècle. Or, non seulement la structure évolue, mais elle se renforce après la décennie 1990. En pratique, le COS est le fruit d'une vaste réorganisation qui touche de nombreuses structures de décision en 1992, puisqu'il s'accompagne notamment de la naissance de la Délégation aux affaires stratégiques, du Commandement des opérations interarmées ou de la Direction du renseignement militaire. La dimension de renforcement des logiques interarmées s'applique à ces créations comme au COS. Pour ce dernier, l'enjeu est toutefois un peu différent. En effet, il apparaît comme une strate intermédiaire nouvelle entre des unités existantes (pour la plupart) – disposant de fortes identités – et les plus hauts commandements. Il convient donc de créer de nouvelles interactions, de nouveaux circuits de décision et de dégager des moyens qui permettent au COS de mettre en œuvre des opérations spéciales. Cela suppose de se construire sa propre identité et surtout sa propre légitimité. Bref, le COS doit faire ses preuves.

Les opérations spéciales et les moyens de leur mise en œuvre

Au sein même des armées, ce commandement sur des unités d'élite, directement rattaché au chef d'état-major des armées (CEMA) et échappant donc à l'autorité des chefs des différentes armées, ne compte pas que des partisans. Dès le lendemain de la guerre du Golfe, échoit à ce dernier le commandement opérationnel de toutes les opérations conduites par les forces françaises, tant à l'extérieur que sur le territoire national. Les chefs d'état-major des trois armées ont ainsi déjà perdu une part de leur pouvoir. Désormais, celui-ci est circonscrit au commandement organique de leur armée et ils doivent mettre à disposition du CEMA les moyens nécessaires à la conduite des opérations. Le COS en est une déclinaison dans le champ de l'action spéciale. Sa mise en place répond d'abord à la volonté d'un petit groupe d'hommes convaincus, réunis autour du ministre Pierre Joxe et de l'amiral Lanxade. Se voir reconnaître les moyens de fonctionner par les trois armées dans le contexte budgétaire du moment et une véritable autonomie constituent de puissants enjeux pour son premier commandant, le général Le Page.

Les hommes de l'amiral Lanxade : Le Page et les maîtres d'œuvre du nouveau commandement

Pour dialoguer facilement avec les unités en question, il peut paraître étonnant au premier abord que le premier général commandant les opérations spéciales (GCOS) n'en soit pas issu. La plupart des chefs les plus récents du COS ont eu, en effet, un parcours qui s'est largement construit au 13e RDP, au 1er RPIMa ou dans les commandos marine[1]. Or ce n'est pas le cas pour les chefs dans les années 1990, à commencer par le premier GCOS. À y regarder de plus près, le choix de l'amiral Lanxade se

comprend en fait assez aisément : le général Le Page a été instructeur commando et maîtrise les codes de cette famille de militaires. De par son parcours d'officier parachutiste, sa culture opérationnelle est proche de celle des troupes de marine. Les régiments d'infanterie de marine notamment, et pas seulement le 1er dont l'historique est « spécial », sont « les seuls à participer à des opérations réelles en Afrique. [Ils] pouvaient donc fournir un réservoir de forces et d'officiers très compétents » capables d'accompagner Le Page, selon l'amiral Lanxade[2].

En même temps, le chef d'état-major des armées se méfie du 1er RPIMa, « quasiment aux ordres du ministre de la Coopération. C'était un État dans l'État. Il fallait donc le ramener dans le giron des armées, ce qui rendait impossible d'en prendre un représentant, quelque très grandes fussent ses qualités[3] ». En effet, à l'aube des années 1990, le « syndrome Foccart » (Jean-Pierre Bat) pèse encore sur le système étatique. Créé en 1959 pour gérer les « pays du champ », c'est-à-dire les anciennes colonies africaines de la France, le ministère de la Coopération constitue l'outil privilégié par Jacques Foccart, secrétaire aux Affaires africaines et malgaches à l'Élysée, pour que le « Château » puisse les gérer en tenant le Quai d'Orsay, voire une partie des gouvernements, à l'écart des affaires africaines[4]. Premier « Monsieur Afrique » d'une longue lignée jusqu'aux années 1990 (au moins), Jacques Foccart construit un système « françafrique » qui réunit un petit groupe d'institutions sous contrôle, pour mettre en œuvre la politique arrêtée à l'Élysée.

Le ministère de la Coopération s'appuie notamment sur la DGSE et le 1er RPIMa comme prolongement opérationnel. Mais avec la création du COS, l'amiral Lanxade a obtenu que ce dernier régiment soit formellement placé dans la chaîne de commandement sous les ordres du CEMA, et donc du ministère des Armées, marginalisant la Coopération[5]. Dans les faits, le maroquin dédié aux affaires africaines est affaibli, et les relations routinières entre les marsouins du 1er et le ministère de la Coopération se

distendent lentement. Le Rwanda constitue probablement un tournant important de ce point de vue, puisque le ministère de la Coopération perd ensuite son autonomie avec l'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir en 1995.

La création du COS demeure une affaire délicate – comme toute réforme de cette ampleur –, mais le général Le Page peut compter sur l'indéfectible appui du chef d'état-major des armées. Les deux hommes se sont déjà côtoyés et ont appris à s'apprécier. Lorsque Le Page est adjoint au chef de cabinet militaire du Premier ministre en 1988-1989, Lanxade est chef de cabinet du ministre de la Défense. Ils sont alors amenés à travailler ensemble sur la résolution des crises africaines. En avril 1989, Lanxade devient chef d'état-major particulier du président de la République (CEMP). À l'Élysée, il conseille François Mitterrand sur les OPEX, tandis que Le Page est adjoint opérationnel du général commandant la 11e BP, c'est-à-dire les troupes alors systématiquement projetées les premières sur les théâtres de conflit. C'est alors qu'il rejoint le Kurdistan, expérience puissamment inspiratrice pour lui. S'il ne cache pas son immense respect pour l'amiral Lanxade[6], celui-ci, dans ses fonctions de chef d'état-major des armées à partir de 1991, lui apporte tout son soutien dans la construction du nouveau commandement.

D'ailleurs, il lui conserve le bureau le plus proche de celui de son cabinet rue Saint-Dominique, alors qu'en principe l'état-major du nouveau commandement doit s'installer hors de Paris. Une proximité qui offre des facilités : accéder ainsi plus facilement au CEMA crée une fluidité dans les moments décisifs. Le général Le Page consacre cependant beaucoup de temps à trouver le bon endroit pour y installer le quartier général du COS. Finalement, son choix s'arrête sur Taverny dans le Val-d'Oise. La base aérienne 921 accueille déjà des commandements importants en raison des commodités offertes par le site – l'importance de la logistique aérienne pour des opérations spéciales et la rénovation de l'ancien PC du général de Gaulle en 1944 sur la base sont des arguments majeurs[7]. Des tunnels

dans d'anciennes carrières de gypse ont été utilisés par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Demeurée sous autorité militaire après 1945, la base abrite en 1992 le Commandement Air des forces de défense aérienne (CAFDA) et le Centre d'opération des forces aériennes stratégiques (COFAS). En surface, se trouve également le Commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS).

Avec cette installation à Taverny, s'ouvre la période longtemps appelée en interne « COS des champs ». Le général Maurice Le Page devient officiellement à l'été 1992 le premier général commandant la nouvelle structure (GCOS). Il incarne un lien logique et fort entre le COS et les troupes de marine. Son passage par le cabinet militaire du Premier ministre en 1988 lui offre, de surcroît, une solide expérience des rapports politico-militaires au plus haut niveau de l'exécutif. À son poste, cette expérience est évidemment très précieuse. Ce n'est pas le cas de son successeur en 1996, le général aviateur Jacques Saleün[8]. « Transporteur tactique », l'homme a rejoint le COS dès sa création. À l'époque, ce profil est moins prestigieux que celui d'un pilote de chasse, mais il est parfaitement cohérent avec les besoins du COS dans la troisième dimension. Dans la construction du nouveau commandement, Jacques Saleün est ainsi le concepteur des doctrines d'emploi pour sa composante aérienne. Précédemment, dans son domaine de spécialité, il s'était signalé notamment en ayant assumé le commandement du GAM 056 « Vaucluse », c'est-à-dire les avions des services secrets, de 1981 à 1983. Sa trajectoire s'explique en partie également par sa proximité avec les amiraux Pierre Lacoste, patron de la DGSE entre 1982 et 1985[9], et Jacques Lanxade. Au COS, il occupe la fonction clé de chef d'état-major du général Le Page, et c'est donc l'esprit de continuité de l'équipe aux manettes à Taverny qui prévaut avec sa nomination en 1996. De par son activité dès la naissance du commandement puis comme second GCOS, il illustre le rôle clé d'un petit groupe d'hommes très liés au chef d'état-major des armées de 1992. Au

contraire, la nomination en 2000 de son successeur marque la fin de cette « écurie » : le général André Ranson est plutôt un proche du chef d'état-major des armées, Jean-Pierre Kelche, qu'il a servi comme adjoint à Djibouti en 1985 au 5e régiment interarmées d'outre-mer.

Au-delà des relations humaines, des logiques institutionnelles sont à l'œuvre, raison pour laquelle des signaux politiques sont envoyés à chaque état-major d'armée : le COS intègre en son sein un officier supérieur de chaque armée. Il faut y voir certes la volonté de bâtir une identité interarmées, mais aussi celle de réunir toutes les compétences requises pour la mise en œuvre d'une opération spéciale. Le général Le Page profite également de ses consultations préalables pour attirer au COS un représentant de la Direction générale de l'armement (DGA), des personnels du Service de santé des armées (SSA) ou encore une personne dédiée aux questions de protection juridique des forces spéciales. Pour des raisons différentes, chacune de ces structures est très importante pour les opérations, mais pas forcément favorable à l'existence d'un COS. L'organisation de l'état-major se structure finalement en six services : les « Opérations », l'« Entraînement spécialisé », la « Recherche », le « Développement et innovation », les « Télécommunications et systèmes », les « Affaires générales et actions civilo-militaires ».

Opérations spéciales : des procédures et des moyens nouveaux

Le COS a été créé pour répondre à un besoin : la mise en œuvre d'actions militaires d'urgence inexistantes dans les forces conventionnelles, dans un contexte de multiplication des crises au cours des années 1990. Il s'agit donc de repenser un certain nombre d'étapes habituelles dans la planification, la décision et le déploiement d'équipes dans une temporalité beaucoup plus courte. Ainsi le COS doit-il être capable d'élaborer et

d'envoyer un projet d'opération dans un temps très court au chef d'état-major des armées afin qu'il le transmette au pouvoir politique. Le CEMA est devenu un maillon essentiel dans la réorganisation de l'État qui a suivi la guerre du Golfe. La gestion de la crise irakienne a également poussé François Mitterrand à réunir des conseils de défense restreints auxquels participent, autour du président, le Premier ministre ainsi que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense[10]. Les seuls fonctionnaires présents – mais qui ne prennent pas part aux discussions – sont le secrétaire général de l'Élysée et le chef d'état-major particulier du président (c'est-à-dire l'amiral Lanxade au moment de la guerre du Golfe[11]).

La convocation de ces conseils restreints pour évoquer des crises en cours se banalise peu à peu dans les années qui suivent, sur fond d'affaires yougoslaves ou africaines. Interrogé en 2022 sur la responsabilité politique ou militaire dans la décision de déclencher une opération spéciale, Pierre Joxe laisse entendre que le sujet est compliqué, avant d'insister sur le rôle du CEMA[12]. Il finit cependant par considérer que le contrôle reste éminemment politique, dans le sens où « toute décision d'emploi de forces spéciales correspond à un choix politique antérieur, à savoir qu'on n'est pas dans un conflit frontal de grande ampleur [il fait alors référence à la Somalie] ou si on l'est, on est dans des situations complexes où le renseignement est vital[13] ». Si la décision s'inscrit dans un continuum de discussions informelles (au cœur desquelles se trouvent le CEMP ou le CEMA) et formelles (conseils restreints), le degré d'expertise et la personnalité de chaque acteur sont essentiels. De ce point de vue, si l'on suit Pierre Joxe, la parole de l'amiral Lanxade a été particulièrement écoutée. Au niveau du COS, on rend pérenne un système de réunions autour du général auxquelles prennent part différents officiers conseils, dont un officier de gendarmerie pour le GSIGN (Groupement de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale).

Une opération permet de prendre conscience de l'efficacité de ces réunions de planification : « Écouvillon » en 1997. Elle est menée en Centrafrique, un pays secoué par des mutineries militaires à répétition depuis le printemps 1996 et où Ange-Félix Patassé, premier président élu en 1993, est devenu très impopulaire auprès des forces armées – la troisième mutinerie de l'année en novembre 1996 a pour mot d'ordre sa démission. Au début de l'année 1997, Bangui est à nouveau plongée dans cette atmosphère de rébellion pouvant mener à un coup d'État. Des mutins parcourent la ville et apparaissent notamment comme des menaces pour la sécurité des ressortissants français. Tandis que deux militaires français essaient de négocier avec eux, ils sont tués dans la matinée du 4 janvier. Des schémas ayant été préparés en amont, « Écouvillon » est donc validée par le GCOS puis le CEMA. Vers 23 h 30, une équipe du 1er RPIMa est capable d'entrer en action à Bangui. Appuyés par deux hélicoptères Cougar qui leur assurent un appui-feu, les commandos investissent les quartiers aux mains des mutins. Le combat dure une partie de la nuit et permet, de rue en rue, de les repousser loin des quartiers à sécuriser vers une ligne tenue par le 2e REP et le 8e RPIMa. Un Cougar est touché par les tirs ennemis, mais au matin du 5 janvier, la retraite des mutins est acquise[14]. Cette opération a donc été menée en moins de vingt-quatre heures. Comme en témoigne un officier du 1er RPIMa, « notre temps de réaction a été de quelques heures, c'est-à-dire la mise en alerte des unités et leur ralliement aux aérodromes sur lesquels les attendaient les avions de transport. Cela dit, il reste des choses incompressibles, par exemple la mise en condition d'un [hélicoptère] Puma, la durée de vol des avions, etc.[15]. »

Pour ce type d'actions, les unités peuvent avoir besoin de matériels qui ne sont pas en dotation dans les armées, et le COS imagine très tôt pouvoir servir de laboratoire à l'innovation – l'opération spéciale, après tout, peut justifier de disposer d'un matériel spécial. Les unités du COS disposent alors de cellules de veille technologique qui leur permettent de tester de

nouveaux outils ou de généraliser des achats individuels qui s'avèrent pertinents. Il s'agit d'imaginer des circuits d'expérimentation et de validation de leur usage par les états-majors d'armée. La Commission interarmées d'études pratiques concernant les opérations spéciales (CIEPCOS), l'organisme chargé de ce processus de développement des procédures et des équipements mis en œuvre dans les forces spéciales, est ainsi rapidement mise en place après la création du COS. Ainsi, dès 1992, « le nouveau fusil de tireur d'élite est ébauché, des améliorations sont lancées pour les bateaux, véhicules, avions, etc.[16] ». En Bosnie, alors que les *snipers* font régner la peur dans Sarajevo, notamment sur le grand boulevard qui mène vers l'un des accès principaux à l'eau de la ville, aussitôt surnommé « Sniper Alley », le matériel mis au point permet aux forces spéciales de plus efficacement localiser les lieux où s'embusquent les tireurs. Présidée par le GCOS, la CIEPCOS examine, en lien avec l'état-major des armées et la DGA, les projets soumis par ses unités et valide ceux qui donneront effectivement lieu à expérimentation. Dans le dialogue interne entre unités, dont il ne faut pas oublier qu'elles sont situées aux quatre coins du territoire, elle joue dans ce domaine un rôle déterminant – selon le général Le Page, il dépasse la seule dimension des matériels et constitue un outil majeur d'intégration des différentes unités[17].

Outre la CIEPCOS, les acquisitions et les essais sont également réalisés avec l'aide de la « mission Innovation ». Il ne s'agit pas cette fois de s'emparer d'initiatives apparues dans les unités, mais de nourrir une réflexion sur des besoins propres aux opérations spéciales. Un Groupe mixte de créativité (GMC), rassemblant des ingénieurs de l'armement et des officiers du COS, est ainsi également créé pour lancer et financer des études. Enfin, les communications entre le COS à Taverny, les organismes interarmées souvent situés à Paris, les unités et les détachements en mission sur le terrain doivent être rendues faciles, d'où un effort tout particulier en matière d'informatique en ce sens. Au final, tout un écosystème

d'innovations est mis en place pour l'amélioration des capacités intrinsèques des unités des trois armées et de la gendarmerie : il va devenir au cours du temps un marqueur de l'identité propre aux forces spéciales.

Rassembler des unités d'élite

Le bon amalgame entre elles est justement l'une des priorités pour l'état-major du COS dans ses premières années. La nécessaire interarmisation constitue un fil rouge de l'ensemble des réformes amorcées après la guerre du Golfe. Pour le COS, la difficulté est sans doute un peu plus grande en raison de la forte identité des unités concernées. Ancrées dans des cultures spécifiques et dans des traditions qui vont plonger leurs racines dans de glorieux faits d'armes au cours de la Seconde Guerre mondiale ou de ses lendemains, elles ne sont pas forcément préparées aux adaptations qu'implique leur rattachement au nouveau commandement. Dans l'esprit des militaires de ces différentes unités, aucune identité ne les rassemble. Alors qu'aujourd'hui le terme de « forces spéciales » est passé dans le vocabulaire courant pour tous les désigner, il n'existe pas en 1992[18]. Construire la maison commune est un enjeu majeur.

Bâtir une identité commune

La fonction symbolique constitue depuis l'aube de l'humanité un ciment qui soude les groupes humains[19]. Les institutions ont bien compris la nécessité de développer des représentations collectives et des discours symboliques qui permettent d'articuler des idées, des rites et des façons d'être. Comme pour tout groupe social ou professionnel, le sentiment d'appartenance repose sur un socle de valeurs partagées. Elles le sont à l'échelle de l'institution : courage et sens du service jusqu'à l'acceptation

du risque mortel inhérent au métier de militaire. « C'est pourquoi la symbolique et les traditions font l'objet d'une attention toute particulière, voire d'une véritable sacralisation, qui s'exprime par exemple dans les honneurs rendus au drapeau ou à la mémoire des morts[20]. »

Des éléments particuliers aux armées (milieux dans lesquels ils évoluent) ou aux différentes armes (artillerie, génie…) expliquent que ces valeurs se soient déclinées sous des formes différentes, constituant les identités propres à chacune des unités. Ce processus de différenciation s'accompagne d'une visibilité recherchée de cette appartenance régimentaire : il s'agit de « se distinguer et être distingué[21] ». Cela passe par des traditions (insignes, tenues, chants et musiques notamment) censées ancrer les valeurs attendues des soldats dans l'exemple des générations précédentes qui les auraient forgées. Les armées s'approprient ainsi le passé de façon subjective pour construire un narratif où le légendaire peut rejoindre le réel de façon à transmettre un savoir et un savoir-être attendu par les soldats d'aujourd'hui et de demain. Ces traditions sont donc, au départ, forgées dans ce but de constituer « un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé[22] ».

Chacune des unités qui composent les forces spéciales dispose de cet ensemble de traditions et de sa propre symbolique. Logiquement, le sentiment d'appartenance au COS devrait passer par la construction d'un référentiel commun. Très rapidement, cependant, le général Le Page a le sentiment que ce serait une erreur que d'imposer un même béret à toutes les forces spéciales. Dans son esprit, la généralisation, par exemple, du « béret vert », symbole des forces spéciales américaines, n'est pas une piste pertinente. Certes, les commandos marine en portent une version vert foncé avec le badge tourné vers la gauche, à la britannique, mais, en France, il

renvoie également à la Légion étrangère. Surtout, il convient de respecter les traditions de chacune des unités, ainsi que leur armée d'appartenance : imposer par le haut un changement d'uniforme ou de couvre-chef risquerait de braquer encore plus les chefs de corps ou les officiers réticents à se voir rattachés à ce commandement interarmées.

Le COS doit néanmoins disposer d'un insigne. Trois projets sont étudiés. Le premier choisit une chauve-souris ailes déployées avec des étoiles dorées sous son corps. Le deuxième représente le dieu romain Janus de profil – connu pour son don de « double science », de double regard, Janus pourrait représenter un COS décidé à « se servir du passé et [à] scruter l'avenir pour forger un outil performant, à regarder la guerre pour assurer la paix[23] ». Mais le troisième projet, celui qui est homologué, est une arbalète au-dessus d'une étoile et entourée du nom de l'unité « Commandement des opérations spéciales ». Le tout est écrit couleur or sur fond bleu marine, « couleur de la mer, du ciel des parachutistes et des pilotes guidés par l'étoile ». Comme l'arbalète, « les forces spéciales peuvent se caractériser par leur performance (rapport coût/efficacité), leur furtivité (discrétion et souplesse), leur pertinence (solutions simples et adaptées) et leur maîtrise des effets collatéraux (nécessité de la recherche de la plus grande finesse dans l'action)[24] ». Peu d'autres pistes – sinon à apparaître complètement artificielles – peuvent être explorées. Elles ne le sont pas, car il se confirme que les hommes de chacune des unités rattachées au COS ne le souhaitent pas. Leur symbolique renvoie d'abord à leur ancrage d'armée ; leurs traditions sont liées à leur milieu d'emploi et le demeureront.

Le général Le Page en est convaincu et importe simplement une autre pratique. À l'instar de ce qui se fait dans l'univers des forces spéciales américaines, il met en place la remise d'un *coin*, « une petite médaille numérotée en fonction de l'ordre d'arrivée au COS et qui était remise à chacun lors de son départ de l'état-major. La mienne portait le numéro 3,

car j'estimais que le numéro 1 devait obligatoirement revenir à l'amiral Lanxade[25] ». En revanche, dans la vision de la « construction atypique » que constitue selon lui le COS, il convient plutôt de dépasser les « rivalités du début » pour « progressivement fai[re] place à une saine émulation ainsi qu'à une estime réciproque[26] ». Dans cette démarche d'intégration progressive, il commence par « mettre autour d'une même table » les représentants des différentes unités pour qu'ils « préparent ensemble des missions avec des moments de convivialité. Et de multiplier les entraînements conjoints, puis de réaliser des "petites missions". Il fallait donc créer une véritable symbiose entre elles et les amener à travailler ensemble en interarmées, sans pour autant les couper de leurs racines[27] ».

Une forme de réticence plus ou moins larvée au travail intégré demeure certes au sein des forces spéciales, mais la réforme est néanmoins entérinée. Très vite après sa création, le COS mène une série de missions qui mobilisent différentes unités en Bosnie ou en Afrique notamment. La marche vers l'interarmisation s'amorce comme un lent processus. À dire vrai, « les rivalités du début » – pour reprendre les mots du général Le Page – demeurent fortes tout au long de la décennie. Il n'y a pas encore de véritable culture interarmées dans ce commandement qui l'est fondamentalement, simplement davantage de dialogue et de concertation dans un COS qui repose sur trois piliers.

Les unités de l'armée de terre

Au début de l'année 1994, le COS dispose déjà de 2 774 personnels ; l'armée de terre en fournit plus de 1 700. À l'instar de ce qui se passe dans les forces conventionnelles, son poids est écrasant face à la Marine (674 hommes issus de ses commandos) et aux 354 aviateurs répartis entre le CPA 10 et l'escadron de transport « Poitou ». Si cette répartition n'est pas forcément remise en question par la réforme sur la professionnalisation des

armées en 1997, en revanche la suspension du service national entraîne un nouveau moment de réorganisation. Elle pousse surtout à plus de réflexion des unités sur leur identité et leurs champs de compétences. Une composante Terre de forces spéciales s'organise ainsi progressivement. Dès 1997, un Groupement spécial autonome (GSA) est mis en place pour constituer le réservoir du COS pour les forces terrestres. Deux ans plus tard, en 1999, il devient Commandement des forces spéciales terrestre (CFST), composé du 1er RPIMa et du détachement ALAT [aviation légère de l'armée de terre] des opérations spéciales (DAOS).

Le 1er RPIMa constitue la principale ressource terrestre des forces spéciales dans les années 1990. Créé en 1960, le régiment est implanté à Bayonne, plus précisément à la citadelle Bergé surplombant la ville. Rattaché, comme toutes les grandes unités parachutistes jusque-là, à la 11e BP, il marque son identité « forces spéciales » en rejoignant le GSA. Comme l'a dit le général de Saint-Quentin, « le régiment était dans une période de "creux" entre la période du GO [groupement opérationnel] jusqu'au début du 1er mandat de François Mitterrand et l'intégration au COS. C'était une unité de 2e rideau derrière le "13" pour des missions de guerre sur le théâtre Centre-Europe[28] ». Son intégration traduit un retour explicite à la tradition des SAS : on attend de ses hommes qu'ils mettent en œuvre des actions non conventionnelles dans des crises complexes sur des théâtres où la situation sécuritaire est très dégradée. Pour le dire autrement, le 1er RPIMa doit être le symbole d'une excellence dans les missions de type commando, mais le seul rattachement au COS ne vaut pas label. Pour se distinguer des autres régiments d'infanterie de marine, il doit acquérir des savoir-faire dont la plus-value soit indiscutable.

Au moment du « creux » évoqué par le général de Saint-Quentin, cela passe notamment par une capacité d'attraction de jeunes officiers capables de porter cette transformation, alors que la période est à la professionnalisation des armées. À leur sortie de l'école de Saint-Cyr, à

l'heure de choisir leur affectation, les jeunes officiers du début des années 1990 considèrent davantage la cavalerie blindée ou d'autres unités parachutistes comme des régiments d'élite où faire carrière : « La plupart des officiers [du 1er RPIMa] étaient des anciens sous-officiers très soudés entre eux, forts de leur longue expérience opérationnelle », constate le général de Saint-Quentin lorsqu'il y prend de nouvelles fonctions après un passage par le 3e RPIMa : « À mon arrivée, j'ai été très bien accueilli par le chef de corps, heureux de voir un saint-cyrien. J'étais alors le seul. » La sociologie au sein du commandement du régiment change donc progressivement au cours de la décennie : « En fait, le régiment restait attractif avec une très belle qualité des hommes qui le rejoignaient[29]. » Cette prédominance des anciens sous-officiers au riche passé opérationnel dans l'effectif des cadres permet de mieux comprendre pourquoi le premier GCOS est choisi par l'amiral Lanxade en dehors de cette unité qui en constitue le cœur. À ses yeux, ce profil d'officiers n'offre pas la qualité nécessaire pour assumer le commandement des forces spéciales. Cette incapacité du 1er RPIMa à fournir des chefs capables de se hisser au sommet de la pyramide du COS va se prolonger sur plus d'une décennie[30]. Cette sociologie dominée par les sous-officiers et les anciens passés dans le corps supérieur explique également l'attachement aux traditions de l'unité, à son identité « armée de terre ».

Avec l'intégration au COS, les marsouins travaillent l'ensemble des compétences nécessaires pour des missions commando en milieu aéroterrestre : reconnaissance profonde, combat de guérilla/contre-guérilla, destruction d'objectifs stratégiques, entraînement de forces étrangères, libération d'otages, évacuation de ressortissants et protection de personnalités en milieu très hostile. Ils s'appuient sur près de 760 hommes répartis en cinq compagnies aux compétences spécifiques. La première compagnie maîtrise la manœuvre aéroterrestre et les déplacements en milieux aquatique et subaquatique. Elle compte dans ses rangs des tireurs

haute précision, des plongeurs et des spécialistes du saut opérationnel à très grande hauteur (SOTGH). La deuxième compagnie est spécialisée dans les opérations en milieux extrêmes (forêt équatoriale ou haute montagne) ; la troisième est en charge des actions de reconnaissance et de destruction d'objectifs en profondeur ; la quatrième remplit aussi des missions de reconnaissance et de destruction, voire de protection personnelle, mais évolue davantage en milieu urbain. La cinquième compagnie, enfin, regroupe le commandement et la logistique en soutien aux quatre unités élémentaires[31].

Monter une opération spéciale dans un temps très contraint impose d'avoir à disposition des matériels d'aviation légère pour le transport des commandos. En 1993, l'escadrille des opérations spéciales est créée à Pau au sein de la 4e escadrille du 4e régiment d'hélicoptères de combat et de manœuvre (RHCM), avec tout d'abord trois équipages puis une dotation de huit Puma. Le 1er juillet 1997, le détachement ALAT pour les opérations spéciales (DAOS) est officiellement mis sur pied ; l'année suivante, il s'agrandit d'une seconde escadrille. Toujours stationné à Pau, il est doté de vingt-deux appareils (dix Gazelle, dix Puma et deux Cougar), et fournit au CFST l'essentiel des moyens aéromobiles. Il a pour mission principale de fournir l'appui dans ce domaine (feu, renseignement, mouvement) aux commandos des trois armées. Il doit également pouvoir conduire une action aéromobile autonome de destruction ou de renseignement. Enfin, il est en mesure de fournir des moyens d'aide au commandement et de soutien (logistique, sanitaire). Ses moyens sont encore agrandis d'hélicoptères légers équipés de missiles antichars, deux Gazelle Mistral et Hot Viviane (avec visée nocturne)[32].

Le 13e RDP avait pour mission avant la chute du mur de Berlin de surveiller des axes de pénétration sur un rideau de surveillance pouvant aller jusqu'à 300 kilomètres de large dans une configuration de guerre conventionnelle en Europe. La fin de la guerre froide l'amène à se réformer

en 1994. Lors de la réorganisation des armées, il n'a pas été rattaché au COS, mais à la Brigade de renseignement et de guerre électronique (BRGE), qui regroupe les unités capables de produire du renseignement opérationnel pour l'état-major de l'armée de terre (EMAT) et pour la DRM. Pour autant, ses missions l'amènent en permanence à coopérer avec les unités de forces spéciales dans les années 1990, au Rwanda en 1994, aux Comores en 1995 ou encore en République centrafricaine. Il se range ainsi dans le deuxième cercle. Il n'en connaît pas moins une évolution tout à fait comparable à celle du 1er RPIMa. En réalité, avec l'évolution des missions, sa sociologie change également – lui aussi attire à nouveau davantage de saint-cyriens.

Adaptant son savoir-faire de surveillance des axes de pénétration de l'ennemi soviétique en Europe avant 1989, il peut mettre en action dans un temps très court entre cinq et quinze équipes comprenant des chuteurs opérationnels, des nageurs palmeurs ou des hommes en infiltration motorisée. Spécialité du « 13 », deux cellules d'observation, d'une part, et de radio, d'autre part, s'enterrent à quelques centaines de mètres l'une de l'autre. Parfaitement autonomes, ces équipes communiquent leurs renseignements vers l'arrière. Pouvant aisément rester en place quatre à cinq jours, elles sont ensuite récupérées par hélicoptère ou par des voies d'exfiltration beaucoup plus longue et discrète étalées sur deux à trois semaines. L'expérience des Balkans dans les années 1990 acculture le régiment aux milieux urbain et suburbain. Dans ce cas, le renseignement humain prend le pas sur l'observation des matériels, et la taille des équipes est plus variable. Dès cette époque, le « 13 » bénéficie de procédures particulières pour son équipement : il est autorisé à étudier et à créer ses propres matériels. Finalement, faute d'être intégré dans le COS, le régiment en est assurément dans l'esprit, aussi bien pour le type de missions qui lui sont confiées que pour la réponse donnée à ses besoins opérationnels.

Le 13e RDP assure la formation et l'entraînement des nouvelles recrues comme des soldats les plus aguerris. L'acquisition des techniques de camouflage et des capacités d'observation sous cache nécessitent un long apprentissage. Les opérateurs sont répartis en escadrons qui développent des compétences spécifiques. Par exemple, le 2e est spécialisé dans les missions en milieu nautique avec des nageurs palmeurs, des plongeurs d'interventions offensives ou des kayakistes, alors que le 4e escadron est dédié aux actions en milieu désertique pour lequel des raids en profondeur nécessitent des vecteurs motorisés spécialement adaptés à ce type de terrain. Le saut en parachute à très grande hauteur, parfois jusqu'à plus de 10 000 mètres d'altitude avec assistance respiratoire, est une autre dimension de spécialisation. Bien entendu, le « 13 » est à la pointe des armées françaises dans les transmissions et le traitement du renseignement.

Les commandos marine

La Marine constitue le deuxième pilier du COS. L'intégration de ses commandos dans les forces spéciales semble aller de soi sur le plan intellectuel, mais nécessite de clarifier leur rôle. En effet, en 1992, ils sont en partie dédiés à l'exercice de la souveraineté sur l'espace maritime (police en mer). Une mission qui s'accomplit sous l'autorité des préfets maritimes, fonction civile au sein de l'État[33], et non du chef d'état-major des armées. Cette question réglée – sans doute par l'amiral Lanxade –, la naissance du Commandement des fusiliers commandos (COFUSCO) en juillet 1993 concrétise une adaptation de la Marine à ce contexte post-guerre froide – en vertu du plan « Optimar 95 ». Ses bérets verts sont organisés en cinq unités : Jaubert, Montfort, Trépel, Penfentenyo et Hubert. Aux côtés de la FOSt (sous-marins), la Force d'action navale (FAN) rassemble désormais les principaux bâtiments de surface. Fusiliers marins et commandos sont réunis sous un commandement unique. L'état-major opérationnel des

commandos marine préexistant disparaît : il n'a plus lieu d'être avec l'apparition du COS. « Optimar 95 » se donne également pour objectif d'améliorer les modalités d'interaction entre commandos pour « en faire des unités d'une taille respectable, équivalentes et interchangeables[34] ». La polyvalence guide la relance des commandos marine en 1993. Chacun dispose de quatre escouades dévolues aux tâches suivantes : commandement et transmissions, reconnaissance, assaut et appui. Reposant sur uniquement huit hommes en 1993, Jaubert passe en 1997 à vingt hommes comme les autres (deux groupes de combat de dix opérateurs). Mais, au cours de la décennie, le rôle se précise. Le développement de spécificités propres à chacune des unités aboutit à la formulation d'un plan « Commando 2001[35] ». Cela se traduit alors par la transformation du COFUSCO en FORFUSCO – Force maritime des fusiliers marins et commandos. Tandis qu'Hubert est situé sur la presqu'île de Saint-Mandrier à l'entrée de la rade de Toulon, Jaubert, Trépel, Montfort et Penfentenyo sont installés à Lorient.

Le commando marine de Penfentenyo s'occupe plus particulièrement des missions de reconnaissance : groupes palmeurs, renseignement sur objectifs à des fins d'action par des moyens techniques, notamment. Il fait néanmoins également du renseignement d'origine humaine, plus particulièrement en nouant des liens avec les populations. Déployé tous les six mois à Djibouti, ses opérateurs maintiennent leur savoir-faire en combat désertique et tropical. Pour cela, ils s'aguerrissent au camp d'Arta. Quand ils sont à Djibouti, ils sont chargés d'y assurer la protection des bâtiments de la Marine nationale en escale et s'entraînent aux actions de renseignement dans la profondeur du dispositif ennemi dans le cadre d'action de reconnaissance de plage. Le commando marine dispose également d'une base navale à Muscha et d'installations sur l'îlot du Héron. Ils se préparent aux missions d'escorte de sous-marin ou mettent en œuvre des exercices d'infiltration dans des conditions extrêmes. À l'occasion de

ses séjours à Djibouti, conformément à la tradition de police en mer, le commando intervient dans les eaux territoriales de Djibouti afin de faire respecter les lois sur la pêche ou participe à des opérations de contrôle et de lutte contre la contrebande[36].

Le commando Monfort devient l'unité plus spécifiquement destinée à assurer l'appui-feu dans l'action. Ses membres développent ainsi des compétences de tireurs d'élite, capables d'abattre une cible ou d'immobiliser un véhicule à près de 10 000 mètres, mais l'unité dispose en outre de groupes de mortiers et de tireurs de missiles antichars. Il s'occupe également du guidage des appuis externes (naval, aérien ou encore artillerie terrestre). Jaubert et Trépel sont plutôt orientés vers une spécialisation « assaut », tout comme Hubert qui se distingue (depuis 1947) avec ses nageurs de combat. Sa compagnie opérationnelle couvre notamment le contre-terrorisme maritime. Pour ces trois commandos, le contre-terrorisme et libération d'otages (CTLO) devient leur pôle d'excellence, surtout quand cela nécessite un abordage ou une projection sur les côtes au moyen d'éléments emblématiques : les Zodiac pour Jaubert et Trépel, et les tenues de plongée pour Hubert[37].

Le retour des commandos parachutistes de l'Air pour incarner l'interarmées au COS

Il est essentiel pour le COS de disposer d'unités de la troisième dimension, c'est-à-dire aérienne. L'armée de l'air semble d'abord avoir vocation à servir à la projection des forces spéciales. C'est pourquoi, dès 1993, l'escadron de transport (ET) 3/61 dit « Poitou » est la première unité à rejoindre le COS. En son sein est créée une escadrille composée d'un Transall avec trois équipages, soit un total de quinze hommes. Ce Groupe Opérations Spéciales Transport (GOST) se forme alors aux procédures commando, aux posés d'assaut, aux largages à grande hauteur et aux

opérations de nuit. Fondé en 1945 et basé à Chartres, le groupe de transport 4/15 « Poitou » prend son appellation définitive de « 3/61 » en 1947 avant de rejoindre la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Historiquement, cet escadron a fréquemment connu des ponctions d'effectifs pour étoffer des groupements aériens engagés en dehors de la métropole, ainsi pour l'Indochine en 1947-1948 et le Tchad en 1969-1970. Le matériel américain ou allemand acquis dans l'immédiat après-guerre est progressivement remplacé par des Noratlas en 1953, des T groupements d'infanterie de l'air en 1971 et enfin des Hercule en 1987. Ces appareils et leurs pilotes sont alors employés à des opérations de projection, comme à Kolwezi en 1978, sans engager l'entièreté de l'escadrille. Il appuie l'intervention des forces spéciales au Rwanda en 1994 et aux Comores en 1995, ou effectue des largages et des évacuations en Bosnie.

L'année suivante, c'est au tour d'une unité de commandos d'intégrer le COS. Descendants des premiers parachutistes français qui servaient au sein de groupements d'infanterie de l'air (GIA) créés dans l'armée de l'air en 1937 ainsi que des 2e et 3e RCP initiés au sein de la France libre, et formés par les SAS, ils retrouvent l'appellation donnée au temps de la guerre d'Algérie de « commandos parachutistes de l'Air » et dont la mémoire a ensuite été entretenue au sein de l'escadron de protection et d'intervention intégré au COS à sa création. La première mission de ces commandos de l'armée de l'air s'effectue lors de l'opération « Turquoise » au Rwanda. Pour la première fois, leur action est étroitement coordonnée à celle des commandos marine et du 1er RPIMa. Cette même année 1994, la dénomination « escadron d'intervention des commandos de l'air » est adoptée avant que ne réapparaisse celle de « CPA 10 » en juillet 1996. D'abord basé à Apt, celui-ci s'installe trois ans plus tard sur la base aérienne 123 d'Orléans. Ses cent cinquante opérateurs sont dévolus aux missions les plus exigeantes confiées à l'armée de l'air, comme les sauts depuis la très haute altitude. Il ouvre souvent la voie aux autres commandos

de l'Air qui ne dépendent pas du COS. En revanche, ceux-ci constituent le vivier dans lequel ses hommes sont sélectionnés. Les recrues, surnommées « *rookies* », passent tout d'abord par les très exigeants stages Attila et Belouga, d'une durée respective de dix-huit semaines puis de trois mois environ, au cours desquels les commandos obtiennent leur brevet de commando parachutiste de l'Air puis de commando force spéciale de l'Air du CPA 10[38].

Le CPA 10 est plus particulièrement positionné pour préparer l'engagement des moyens aériens dans la profondeur. Les cellules 2, 3 et 4 sont dites « d'action ». Elles sont spécialisées dans la reconnaissance, la prise de contact, le balisage, la mise en œuvre d'infrastructures aéroportuaires et l'action directe de type commando (exfiltration, infiltration, coup de poing…). Ses opérateurs désignent des objectifs à l'aviation de chasse et guident les frappes depuis les airs (missions ODESSA). Ils sont en outre parmi les premiers à investir les zones aéroportuaires en ouverture de théâtre d'opérations extérieures pour préparer son usage par les forces spéciales ou conventionnelles à venir (missions RESEDA). Parfois, au contraire, ils peuvent être chargés de sabotages pour rendre inutilisables ces zones par l'ennemi. Quand ce n'est pas possible, les CPA 10 sont plus particulièrement chargés de désigner des terrains plus sommaires pour des posés d'assaut ou des opérations d'aérolargage (missions RTA). Comme leurs homologues des forces spéciales des deux autres armées, ils contribuent aux missions RESEVAC, c'est-à-dire d'évacuation de ressortissants mais aussi de libération d'otages et de lutte contre-terroriste. L'unité comprend ainsi des tireurs d'élite. Enfin, avec la spécificité de milieu qui est la leur, ils contribuent également à l'attaque et la destruction d'objectifs en profondeur.

Ainsi, au tournant du XX^e^ et du XXI^e^ siècle, le COS a atteint l'un de ses principaux objectifs. « Nous avons trouvé notre place, avance le général Saleün. D'ailleurs, il a fallu presque 10 ans au commandement des forces

spéciales américaines, l'USSOCOM, et presque 50 aux forces spéciales britanniques pour se positionner auprès des différents états-majors[39]. » Dans le cas français, la création du COS s'inscrit dans une profonde réorganisation des armées françaises qui court sur la décennie, notamment articulée à la marche vers la professionnalisation. Dès les lendemains de la guerre du Golfe, il convient de construire des forces capables de répondre aux crises du monde post-guerre froide, et des changements aussi profonds ne se font pas sans heurts au sein de l'institution. Interrogé à ce propos alors qu'il est encore GCOS, Jacques Saleün le reconnaît d'ailleurs à demi-mot, rappelant qu'« il ne faut pas croire que nous sommes en concurrence avec les autres états-majors[40] ». La relation militaro-militaire entre ce nouveau commandement et les forces conventionnelles demeure fragile. De nouvelles modalités de mise en œuvre opérationnelle entre le COS et les armées auxquelles les unités sont rattachées sont toutefois mises en place au cours de la décennie, et c'est bien là un point essentiel. Des opérations spéciales peuvent ainsi être conduites dans les années 1990 avec des résultats plus heureux que l'engagement des unités dans la guerre du Golfe.

3

Valider sa pertinence en réponse aux conflits de quatrième génération

La création du COS s'inscrit dans la réorganisation des armées françaises dans le monde post-guerre froide. À peine né, le nouveau commandement doit montrer qu'il constitue une réponse pertinente, que l'élaboration de procédures communes, l'harmonisation des règlements et des matériels le rendent réellement opérationnel, qu'il est capable d'illustrer une meilleure interopérabilité entre les différentes unités. Conçu à partir des leçons tirées de la guerre du Golfe, il doit en réalité répondre aux transformations des conflictualités qui s'opèrent dès le début des années 1990. De ce point de vue, la guerre en Bosnie jusqu'en 1995 permet d'éclairer les nouvelles modalités d'affrontement et de violence au cœur desquelles se trouvent désormais les populations civiles. Cependant, les forces spéciales y ont relativement peu été mobilisées. Il en va autrement au Kosovo à la fin de la décennie. Auparavant, les interventions en Afrique (en Somalie, au Rwanda ou aux Comores notamment) ont marqué les premières grandes opérations dans lesquelles le COS a fait ses preuves.

La multiplication des conflits asymétriques

La fin de la guerre froide a déstabilisé la politique étrangère française. Pourtant, très rapidement, l'appareil diplomatique s'attache à « encadrer » (F. Bozo) la réunification allemande. François Mitterrand participe à la transformation de l'Europe de Yalta vers celle de Maastricht. Il fait partie de ceux qui œuvrent à arrimer au projet commun les anciennes républiques démocratiques, désormais appelées « Pays d'Europe centrale et orientale », dans la perspective d'un futur élargissement. Cependant, c'est la désagrégation de l'ex-URSS et de l'ancienne Yougoslavie qui déstabilise le plus Paris. Face à l'éclatement de cette dernière, la politique mitterrandienne croit pouvoir « arrêter le cours de l'Histoire » et préserver un ordre européen post-guerre froide[1]. C'est sous-estimer les forces centrifuges dans ces constructions où la période communiste a gelé les processus de tensions interethniques. Les guerres qui éclatent dans l'ex-Yougoslavie ouvrent une ère caractérisée par les conflits asymétriques. Le déséquilibre entre les forces qui s'opposent est souvent sociologique (forces régulières contre mouvements de guérilla), mais aussi militaire. En raison de la nature d'au moins un des deux belligérants, l'usage de moyens « irréguliers » est permis ; les règles habituelles de la guerre, y compris le droit international humanitaire, ne sont souvent pas respectées.

La guerre de Bosnie : émergence de nouvelles formes de conflictualité

De fait, la guerre du Golfe cache le recul rapide dans les années 1990 des conflits interétatiques au profit de nouvelles formes de conflictualité. Si l'on observe les affrontements qui se déroulent au moment de la création du COS en 1992, on peut constater que ces « nouvelles guerres » se

caractérisent également par le pillage des ressources (« diamants de sang » des guerres civiles d'Angola ou de Sierra Leone)[2], qu'elles touchent en priorité les populations civiles et sont menées au nom de réclamations identitaires bien plus que territoriales (Yougoslavie, Tchétchénie…). En outre, ces nouvelles dynamiques guerrières comportent des dimensions transnationales, comme le révèle notamment la guerre en Bosnie : elles traversent les frontières des États avec l'engagement de volontaires armés (l'arrivée des fameux « Afghans »[3]) et sont conduites par des groupes infra-étatiques (milices serbes, croates ou bosniaques). C'est bien sur le théâtre de l'ancienne Yougoslavie que la France prend toute la mesure de ces profondes et rapides transformations. Si la dissolution de l'ancienne fédération débute dès 1991 avec la sécession de la Slovénie le 25 juin, elle s'exprime surtout cette année-là en Croatie, où la minorité serbe refuse de reconnaître l'indépendance proclamée par la république et bénéficie de l'appui de l'armée fédérale. Les sièges de Vukovar ou de Dubrovnik sont les principales batailles qui scandent ce début de conflit. L'année 1992 voit ensuite l'extension des combats à la Bosnie-Herzégovine, voisine et divisée en trois communautés : serbes, croates et bosniaques (musulmans de Bosnie). Après avoir revendiqué une république serbe de Bosnie (*Republika Srpska*) et installé sa capitale à Pale, les milices de Ratko Mladic se présentent devant Sarajevo. Le long siège avec ses bombardements et des violences ayant pour but l'épuration ethnique en est l'un des épisodes les plus marquants. En 1995, les accords de Dayton sous l'égide américaine mettent fin au conflit. Près de 100 000 victimes, dont environ un tiers sont civiles, sont à déplorer. Les observateurs sont frappés de ce lourd tribut, mais aussi de leur place parmi les combattants (milices, volontaires étrangers…).

En 1991, alors que s'ouvrent les guerres de Yougoslavie, l'historien israélien Martin Van Creveld défend la thèse selon laquelle les guerres « terroristes, mafieuses et civiles » deviennent la forme normale du conflit

violent et qu'elles ont toutes les chances de se généraliser[4]. Il insiste sur l'inadaptation de la plupart des grandes armées à ces mutations du phénomène guerrier et, en creux, renforce ainsi la pertinence du développement de forces spéciales pour mieux y répondre. Le COS à peine créé, ses unités sont engagées en Bosnie, où elles sont confrontées à un type d'opérations spéciales dites de « guerre psychologique », bien maîtrisé par les Américains. Mise en place par ces derniers, l'opération « Commando Solo » consiste à diffuser des émissions radio en langue serbe, reprenant les pratiques de Radio Free Europe du temps de la guerre froide. Après les accords de Dayton (Ohio), les forces spéciales françaises iront à Fort Bragg s'initier à ce type de pratique particulièrement utile dans les nouvelles formes de conflictualité[5].

La fin de la guerre froide – et la résolution des guerres de dissolution de la Yougoslavie à Dayton l'illustre particulièrement – se traduit par le développement de l'« hyperpuissance américaine », selon l'expression d'Hubert Védrine. La communauté internationale étant globalement impuissante à mettre fin au conflit malgré le déploiement de Casques bleus dès février 1992, c'est en effet l'OTAN qui pèse sur la phase finale du conflit en mettant en œuvre des frappes aériennes[6]. Pour y répondre, les parties prenantes – notamment les Serbes de Bosnie – retiennent en otage des membres des forces de la communauté internationale. Alors lieutenant au régiment d'infanterie chars de marine (RICM), Jean-Philippe Decrock se retrouve dans cette situation le 26 mai 1995 : « C'est à cet instant que j'ai vu le commando Vlado, chef militaire serbe de la région, qui m'a annoncé que, suite à l'approbation des frappes aériennes par le gouvernement français, nous étions prisonniers et devions déposer les armes sous peine de destruction du poste[7]. » Quand il n'y a pas de négociations ou d'échanges de prisonniers, des missions d'extraction doivent être lancées. Habituellement appelées RESCO (Recherche et Sauvetage au Combat), elles sont souvent menées par des opérateurs du 1er RPIMa et le

détachement ALAT des opérations spéciales. Le 16 avril 1994, par exemple, un pilote britannique dont le Sea Harrier a été abattu par les Serbes se cache dans le maquis près de Gorazde. Déposé par un hélicoptère Puma parti de Split, un détachement du 1er RPIMa l'arrache à la capture[8]. Le COS peut se réjouir d'avoir réussi cette mission RESCO au service des Anglais, dont c'est justement l'un des domaines d'excellence. Les forces spéciales françaises ouvrent également une route pour desserrer l'étau serbe qui s'exerce sur cette même ville de Gorazde.

Recréés pour rejoindre les forces spéciales dans la troisième dimension, le CPA 10 attend également de pouvoir montrer leurs compétences dans ce type de mission au cours du conflit. Ils pensent en avoir l'occasion après l'éjection de deux pilotes d'un Mirage 2000 le 30 août 1995, dans la région de Pale, une partie de la future *Republika Srpska*. Ce n'est que le 4 septembre que les pilotes sont localisés au pied d'un massif montagneux, la Jahorina. L'exfiltration des deux Français dans cette région de la Bosnie complètement dominée par les milices serbes est pilotée par le commandant de l'OTAN pour l'Europe du Sud, l'amiral Leighton Smith. Il est intéressant de noter que, dans la première opération qu'il ordonne, les moyens sont entièrement américains. Des Navy Seal doivent décoller du porte-avions *Theodore Roosevelt* avec des hélicoptères, couverts par des avions de chasse de l'Aéronavale, mais les très mauvaises conditions météorologiques empêchent les commandos de prendre pied en Bosnie. Une seconde opération est programmée la nuit suivante et associe cette fois-ci le COS. L'équipe de RESCO doit partir de la base d'Aviano, au nord-est de l'Italie dans le Frioul. Après près d'un an d'entraînement à Brindisi, les commandos de l'air français voient cependant la mission leur échapper pour la même raison que les Américains la veille. Finalement, dans la nuit du 7 au 8 septembre, de gros moyens aériens sont engagés : une quarantaine d'avions de chasse (Mirage 2000 français, F-15 et F-16 américains, Tornado allemands) ou pour le renseignement (Awacs) ainsi que des hélicoptères. Si

l'un d'eux parvient bel et bien à se poser dans la zone identifiée, les *marines* et les CPA 10 sont pris sous le feu des Serbes qui les attendaient. Deux Américains sont blessés dans l'échange de tirs, et l'hélicoptère doit évacuer l'équipe. C'est un échec[9].

C'est ensuite la préparation d'une grande opération – « Balbuzard noir » – qui mobilise le COS et des forces conventionnelles en mai-juin 1995. Il s'agit de libérer 161 soldats français stationnés à Sarajevo et qui ont été pris en otage par les Serbes de Bosnie et répartis sur huit sites dans différents faubourgs de la ville. Cette fois, c'est une action aéromobile française depuis la mer qui est préparée. Le porte-avions *Foch* et deux transports de chalands de débarquement, la *Foudre* et l'*Ouragan*, ont quitté Toulon le 28 mai. Un groupe de commandos du COS mais également des gendarmes du GIGN ont embarqué. Une compagnie de combat du 2e REP et un appui d'artillerie sont également prévus, ainsi qu'un détachement d'hélicoptères de combat. Au déclenchement de « Balbuzard noir », le renseignement nécessaire au déclenchement de l'action est collecté[10]. Les hommes du COS y prennent part. Le 30 mai, le plan est validé par le chef d'état-major des armées. Il prévoit un assaut de nuit depuis la mer avec pas moins de trente-sept hélicoptères et quatre-vingts commandos répartis en sept modules : un de commandement, trois d'évacuation, un d'appui, un antichar et un de soutien, chargé de l'évacuation sanitaire ou de la recherche et sauvetage en zone de combat[11]. Une patrouille de Super-Étendard serait maintenue en alerte sur le pont d'envol du *Foch*, prête à apporter son soutien, mais seulement après l'aube. Audacieuse, l'opération « Balbuzard noir » est aussi très risquée : entre la topographie montagneuse, le milieu périurbain, les lignes à haute tension et la défense antiaérienne, « si décision d'y aller il y avait eu, il y aurait eu de la casse[12] ». Finalement, le 3 juin, tous les otages sont libérés par la négociation[13]. Cette opération spéciale, non déclenchée, traduit toutefois un intense travail en matière d'opérations combinées, qui marque une volonté d'agir, y compris sur un plan

strictement national. Sa planification illustre l'avancée de la réflexion interarmées au cours des guerres dans l'ex-Yougoslavie. Elle constitue par ailleurs une étape dans l'évolution doctrinale vers le concept d'aérocombat, ou plutôt l'aéro-amphibie, que l'on retrouvera mis en œuvre une quinzaine d'années plus tard en Libye[14].

Au cœur des crises africaines dans la « décennie du chaos »

La nouvelle ère qui s'ouvre au début des années 1990 marque également la fin du rôle de « gendarme de l'Afrique » face à la menace communiste. La France peut y perdre notamment son relatif monopole sur les ressources stratégiques dans ses anciennes colonies ; d'autant que la nouvelle conjoncture mondiale se caractérise par l'accélération de la pénétration de concurrents tels que les États-Unis ou la Chine. En somme, l'Afrique francophone risque bel et bien de ne plus constituer un « pré carré » pour la France. Un second paramètre vient modifier l'emploi des forces – spéciales, mais pas seulement – sur le continent : si la France est déstabilisée par la fin de la guerre froide, l'Afrique l'est bien davantage encore, et entre dans une « décennie du chaos » (Sylvie Brunel)[15]. En effet, le continent est mal préparé à cette mondialisation où les flux s'organisent autour de façades portuaires bien équipées en infrastructures et adossées à des hinterlands dotés de riches marchés de consommation (Amérique du Nord, Europe ou Asie orientale). La mauvaise intégration à la globalisation et la chute de dictatures, mal tolérées hors du contexte de guerre froide, entraînent une série de crises auxquelles la communauté internationale et, parmi ses acteurs, la France tentent d'apporter des réponses. Ce ne sont pas moins de vingt-six opérations extérieures qui sont menées en Afrique dans la décennie 1990. Le COS y prend largement sa part.

L'une des crises les plus emblématiques de la décennie sur le continent s'ouvre en 1991 avec la chute du dictateur Siad Barré en Somalie. S'ensuivent une situation de très grande déliquescence de l'État et un début de guerre civile. Aux yeux de la communauté internationale, la situation humanitaire devient très préoccupante et, après le vote de la résolution 794 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 3 décembre 1992, les États-Unis annoncent la mise en place d'un pont aérien à partir du Kenya et le déblocage de 145 000 tonnes d'aide alimentaire : l'opération « *Restore Hope* » est déclenchée. Au début de l'année 1993, une coalition d'une vingtaine de pays réunit ainsi 28 000 militaires, qui se déploient en Somalie[16]. Parmi eux, 3 000 à 4 000 Français (au plus fort de l'engagement) issus de la Force de réaction rapide (FAR) et des Forces françaises de Djibouti (FFDj) constituent l'opération « Oryx » sous le commandement du général Delhomme.

Ils se voient chargés de la province de Bakool, placée sur des axes stratégiques à la frontière de l'Éthiopie. Il s'agit de sécuriser le secteur pour assurer dans de bonnes conditions les distributions alimentaires et de médicaments aux populations, mais également de réduire le banditisme. En effet, des actions armées se donnent pour objectif le pillage de l'aide internationale et s'inscrivent, par ailleurs, dans la guerre civile. Le 15 décembre 1992, une *task force* franco-américaine quitte la capitale pour Baïdoa, à 250 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio. Elle atteint la ville le 16 décembre et se déploie dans la province dans les semaines qui suivent.

En amont, le COS met en alerte dès le 7 décembre des équipes du 1er RPIMa, du CRAP (commandos de recherche et d'action en profondeur), du 1er RHP et du 35e RAP ainsi que des commandos Hubert et Jaubert. Ces cent vingt personnels sont projetés avec les forces de l'opération « Oryx », notamment le 2e REP[17]. Ils font ainsi partie de la *task force* qui monte vers Baïdoa. Sur place les rejoignent des opérateurs du renseignement militaire : un colonel de la DRM et des « dragons de l'Impératrice[18] ». Envoyés en

ouverture de théâtre d'opérations, en avant-garde, ils reconnaissent l'itinéraire routier et renseignent sur l'ambiance qui règne dans la ville. De leur côté, les marsouins mènent des reconnaissances latérales auprès des forces spéciales américaines afin d'éviter tout risque d'embuscade. À son entrée dans la ville, le lieutenant B., chef d'équipe au sein du 13e RDP, soupçonne l'implantation d'un dépôt de munitions (grâce à la présence d'antennes paratonnerre) à 25 kilomètres au nord-est. Son savoir-faire dans la localisation s'appuie sur son expérience à la mission militaire française de liaison avec les Soviétiques en Allemagne lorsqu'il devait reconnaître leurs dépôts de munitions proches de la frontière. Son analyse est rapidement corroborée par un avion américain de reconnaissance, déployé sur zone en moins de trente minutes. Le lendemain, les forces du COS, les légionnaires du 2e REP et les forces spéciales américaines prennent d'assaut le dépôt avec l'aide d'hélicoptères de type Iroquois et Cobra, réduisant ainsi toute poche de résistance rebelle [19].

Plus directement que les unités conventionnelles, les forces spéciales se voient confier des missions tournées vers le recueil de renseignement sur les irréguliers somaliens impliqués dans la guerre civile et responsables des pillages. Les équipes du COS nomadisent donc au nord de Baïdoa, s'approchant de la frontière éthiopienne pour découvrir et détruire des caches d'armes et empêcher les trafics transfrontaliers autour des localités d'Ata, El Berde ou Sacka Doble. Une petite équipe du « 13 » est ainsi positionnée à la frontière. Acheminée de nuit par hélicoptère puis à pied, elle s'installe discrètement dans un ancien fort italien. En observation depuis cette position pendant plus d'une semaine, elle ne détecte aucun mouvement sur cet axe et décroche donc.

Dans le même temps, des commandos Jaubert et des marsouins du 1er RPIMa s'installent dans une vingtaine de lieux qui permettent de quadriller le secteur. À partir de ces points fixes, la nomadisation participe à la sécurisation de la province avec un axe d'effort sur le contrôle des

grandes voies de communication, notamment entre Baïdoa et Huddur. Le 24 décembre, les forces spéciales, appuyées par trois équipes du 13e RDP, investissent cette seconde ville où le général Delhomme peut ensuite installer un second PC.

Souhaitant rompre avec l'expérience du Golfe et revenir à d'anciennes compétences acquises sur le continent africain, le 1er RPIMa s'implique particulièrement dans les prises de contact avec les autorités locales et participe à la mise en place des détachements d'assistance opérationnelle et militaire (DAO et DAMI). Les unités de recherche de corps d'armée (URCA), devenues unités de recherche humaines (URH), sont particulièrement mobilisées. Les longs raids de reconnaissance permettent aux forces conventionnelles d'être parfaitement aux faits des mouvements qui s'opèrent dans la région autour de leurs positions. Disposant de véhicules légers leur offrant une grande autonomie mais aussi la puissance de feu nécessaire en cas d'accrochage (modèle des patrouilles SAS dit PATSAS), les hommes de la 3e compagnie du 1er RPIMa agrègent également des données géologiques, hydrographiques mais aussi logistiques, toutes mises à disposition des hommes du général Delhomme. Les hélicoptères sont particulièrement sollicités, soit pour le transport d'autres patrouilles de reconnaissance soit pour des acheminements de matériels et de nourriture ou encore pour des évacuations sanitaires de personnels militaires mais aussi parmi la population civile.

En réalité, les interventions françaises dans les crises africaines demeurent très centrées sur les espaces francophones, eux aussi frappés par des débuts de guerres civiles aux lourdes conséquences humanitaires. Cette partie du continent retient plus particulièrement l'attention des autorités, notamment en raison de la présence de nombreux ressortissants français directement touchés par les violences. Les années 1990 sont ainsi rythmées par des opérations d'évacuation. Déclenchées avant même la naissance du COS (opération « Requin » au Gabon en 1990 ou « Baumier » au Zaïre à

l'automne 1991), elles courent jusqu'à la fin de la décennie : « Bajoyer » à nouveau au Zaïre en 1993, « Pélican » au Congo-Brazzaville en 1997 ou encore « Iroko » en Guinée-Bissau en 1999 – le cas du Rwanda sera traité *infra*. L'opération « Almandin » en Centrafrique en 1997-1998 répond à une suite de crises internes.

L'une des opérations les plus significatives n'est toutefois pas à proprement parler africaine, mais organisée depuis Djibouti, lieu de prépositionnement destiné à la projection. « Diapason » consiste à évacuer les ressortissants, français et occidentaux, dont la sécurité est menacée par la guerre civile qui éclate au Yémen en 1994. Le pays réunifié en 1990 risque, en effet, à nouveau de se diviser entre Nord- et Sud-Yémen. Le 5 mai, l'état-major des armées donne le feu vert à l'opération. Un groupe naval appareille de Djibouti en direction d'Aden : il est constitué du navire-atelier *Jules-Verne*, de l'engin de débarquement de l'infanterie et des chars (EDIC) *La Dague*, de l'aviso *Commandant Drogou* et du bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Var*, sous les ordres du contre-amiral Jean-Luc Delaunay. Arrivés de métropole, deux membres du COS (un du 1er RPIMa, un du commando Jaubert) se chargent d'assurer la sécurité des embarcations ou des aéronefs envoyés à terre. Certains de ces éléments sont également incorporés dans les unités de la Marine. Le 6 mai, les autorités du Nord-Yémen autorisent l'usage du port d'Aden, où une première opération (« Diapason I ») est menée par le *Jules-Verne* et *La Dague*. Le premier regagne immédiatement Djibouti avec à son bord 577 ressortissants. Le lendemain, 7 mai, le *Var* soutient une évacuation à Mukala menée par l'aviso *Commandant Drogou* et une équipe du COS. Les évacués sont transférés sur le *Var* puis sur le *Jules-Verne*, qui les ramène à Djibouti.

Le 8, la deuxième évacuation prévue à Aden s'effectue par le *Var* et la *Dague*. Le 9, en matinée, l'opération à Aden s'achève avec l'embarquement du consul de France. Pendant que se poursuivent ces évacuations par mer,

les autorités françaises déclenchent, sous le nom de « Diapason II », l'évacuation par voie aérienne des Européens présents à Sanaa. Les 8 et 9, les rotations de C-160 français et C-130 italiens se succèdent entre Djibouti et Sanaa, sans incident. Au total, ce sont environ 1 500 ressortissants de 40 nationalités différentes qui sont extraits du Yémen en guerre[20]. Enfin, « Diapason III » est lancée plus tardivement, le 24 mai, pour récupérer dans le port d'Hodeïda 360 nouveaux évacués, dont 340 Djiboutiens.

« Azalée » : modèle de manœuvre logistique interarmées autour du COS

« Azalée » constitue une opération d'un autre type. Il s'agit cette fois de neutraliser les mercenaires qui ont repris le contrôle des Comores. Cet archipel de l'océan Indien situé entre Madagascar et la côte africaine est composé de quatre îles : Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte, dont les trois premières acquièrent leur indépendance vis-à-vis de la France à l'issue d'une consultation tenue le 22 décembre 1974. À l'entrée du canal du Mozambique par où transitent des flux maritimes importants, les Comores constituent une position stratégiquement intéressante. Raison pour laquelle, malgré l'indépendance, les liens avec Paris restent puissants, incarnés par le mercenaire Bob Denard. Le « sultan blanc » et ses hommes placés dans la garde présidentielle ont en effet dominé l'archipel entre 1978 et 1989 avant d'être expulsés dans le contexte de fin de guerre froide par une première intervention de l'armée française. Celle-ci n'avait pas donné lieu à un affrontement armé, les mercenaires s'étant immédiatement rendus.

En 1995, dans la nuit du 27 au 28 septembre, une trentaine d'hommes réunis par Bob Denard débarquent à nouveau aux Comores et s'emparent sans résistance du pouvoir. Le président Djohar est retenu au camp de Kandani. Le 29 septembre, le Premier ministre Alain Juppé fait une déclaration pour affirmer que la France n'est pas concernée, mais la

condamnation internationale est unanime et Paris pointé du doigt à l'OUA, à l'ONU et par ses partenaires européens. Face à ces protestations, le gouvernement est contraint de revoir sa position, et l'opération « Azalée » est rapidement mise sur pied pour une intervention aux Comores. Elle mobilise près de 1 200 hommes, et constitue un test. En effet, un dispositif de grande ampleur est monté dans le temps court exigé pour des opérations spéciales ; il met en œuvre des moyens importants à l'échelle du COS pour une intervention dans un environnement imaginé comme hostile tant l'opération de Bob Denard est un succès complet : les points stratégiques (présidence, garde présidentielle, radio, etc.) sont sous contrôle ; la population se rallie au nouveau pouvoir, tout comme l'armée comorienne.

Mobiliser autant de moyens dans un temps très court nécessite de s'appuyer sur les forces prépositionnées ou de souveraineté les plus proches. C'est pourquoi le commandement supérieur de La Réunion est désigné comme commandant de la force Azalée. Le groupement Terre est constitué d'un PC et de deux compagnies du 2e RPIMa basées à La Réunion, complété par deux unités : l'une du 5e régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) de Djibouti, l'autre du détachement de la Légion étrangère à Mayotte. Elles sont appuyées par le 11e régiment d'artillerie de marine (RAMa) projeté depuis la métropole. Pour ce faire, un groupe aérien est constitué de huit avions de transport (C160 et C130), quatre hélicoptères Puma et un Alouette III. Les commandos Jaubert sont équipés de leur bâtiment amphibie pour le transport et le débarquement d'une troupe motorisée, le *Champlain*. Une antenne chirurgicale aéroportée est également prévue. Le commando Jaubert et les hommes du 1er RPIMa sont appuyés par des gendarmes du GIGN, et la DRM met à leur disposition des éléments du 13e RDP[21].

À partir du 30 septembre, le commandement se prépare. Sont mises en place en son sein trois cellules de coordination : un commandement tactique terrestre, un second Marine et un autre dédié à la logistique et l'ALAT. Le

1er octobre, le PC se transporte sur la frégate *Le Floréal* qui fait route jusqu'au 3 octobre vers Mayotte. La manœuvre consiste à mettre en place deux têtes de pont au cours de la nuit suivante : l'une au nord de Moroni sur l'aéroport de Hahaya, l'autre au sud et à proximité de l'ambassade de France, sur l'aéroport d'Iconi. Les nageurs de combat de Jaubert viennent prendre pied sur les plages, près des deux lieux identifiés, afin de reconnaître le terrain. Ils ouvrent la voie à l'héliportage d'hommes du 1er RPIMa prévu dans la matinée dans le secteur d'Hahaya. Ces commandos prennent le contrôle de l'aérodrome vers 2 heures du matin. Quatre mercenaires et une cinquantaine de Comoriens sont faits prisonniers. Dans le même temps, les gendarmes du GIGN sont héliportés par Puma sur l'aéroport d'Iconi. Dans le port de Moroni, une autre équipe de commandos Jaubert s'empare du navire par lequel étaient arrivés les mercenaires, afin de leur rendre impossible toute fuite. Vers 3 h 30, des forces spéciales empêchent l'accès à l'aéroport de Hahaya à une colonne motorisée qui se replie vers Moroni[22].

Cette première phase achevée, les militaires français peuvent désormais investir rapidement Moroni où sont regroupés la majorité des ressortissants français. Plusieurs posés d'assaut et aérotransports permettent d'acheminer des hommes du 2e RPIMa sur Hahaya pour la montée en puissance de la force d'intervention terrestre. À Iconi, après avoir pris possession de l'aéroport, le GIGN et les forces spéciales progressent également vers Moroni. La dernière étape consiste à encercler le camp de Kandani où se tiennent Bob Denard, ses principaux lieutenants et des hommes de la garde présidentielle comorienne. Le chef mercenaire, qui a désormais compris la détermination des forces françaises, donne l'ordre à ses troupes de ne pas ouvrir le feu contre elles. Imaginant que la France pourrait avoir intérêt à ce qu'il meure au cours de combats, il convoque la presse, rempart contre tout agissement militaire mal venu, et entame des négociations avec le GIGN[23]. En signe de bonne volonté, il libère le président Djohar, aussitôt transporté

à La Réunion. Le lendemain 5 octobre, la manœuvre conjointe des forces spéciales et du 2e RPIMa a neutralisé toute action possible des forces comoriennes ; le camp de Kandani est désormais complètement encerclé. Devant les caméras, Bob Denard et les mercenaires se rendent et sont ramenés en France pour y être jugés[24].

Trois ans après la création du COS, « Azalée » valide sa pertinence opérationnelle et sa complémentarité avec des forces conventionnelles. Le plan mis en œuvre comporte, de ce point de vue, beaucoup de similitudes avec ce qui avait été fait pour renverser Jean-Bedel Bokassa en Centrafrique en 1979 : commandos en opération spéciale avant la montée en puissance d'un dispositif plus conventionnel rapidement mis en place par des posés d'assaut… Malgré la coopération avec les équipes du « 13 » pour la DRM, celles-ci ne traitent pas les informations et n'assurent pas la reconnaissance qui reste à la main des forces spéciales. Par ailleurs, les incertitudes qui pèsent sur la connaissance de l'opération « Kashkasi[25] » par les autorités françaises et la DGSE posent éventuellement la question des divergences politiques entre action secrète et action clandestine.

Le COS et les controverses sur le dossier rwandais[26]

Le Rwanda est un partenaire africain qui bénéficie d'une attention particulière au début des années 1990. Après son indépendance en juillet 1962, le pays conserve des liens étroits avec son ancienne tutelle coloniale, la Belgique, mais développe une politique de rapprochement avec d'autres acteurs occidentaux, au premier rang desquels se trouve la France. Au pouvoir depuis 1973, Juvénal Habyarimana a mis en place un régime autoritaire qui mène une politique en faveur de l'ethnie hutue à laquelle il appartient. Une guerre civile éclate en 1990 entre les partisans de son

gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR), groupe rebelle tutsi dirigé par Paul Kagamé.

Au même moment, le président français Mitterrand voit le Rwanda d'Habyarimana comme un élément pivot de la politique française et de la défense de la francophonie en Afrique. L'influence française, notamment militaire, ne pouvant plus se justifier par un rôle de protecteur contre la menace de pénétration communiste, il s'agit de trouver un nouveau discours diplomatique pour justifier une relation étroite entre Paris et les pays du « pré carré ». Lors du discours de La Baule le 20 juin 1990, François Mitterrand esquisse cette nouvelle doctrine diplomatique : la France se propose d'accompagner les États africains dans leur démocratisation, tout en attirant leur attention sur le caractère trompeur d'une simple transposition du modèle américain.

Du DAMI au COS : une continuité dans l'esprit de François Mitterrand ?

Dans ce contexte, Paris accorde une attention bienveillante à Juvénal Habyarimana, qui annonce vouloir donner des gages d'ouverture démocratique pour s'attirer les faveurs françaises : le 5 juillet 1990, il déclare amorcer l'instauration du multipartisme. En réalité, dans l'appareil d'État rwandais, l'extrémisme de certains Hutus préfigure la dynamique qui mènera au génocide des Tutsis en 1994. Le conflit et la place de la France dans son évolution s'organisent autour de deux périodes. La première court de 1990 à 1993 et constitue une phase de montée en puissance de la formation donnée aux forces rwandaises en lutte contre le FPR jusqu'à la mise en application des accords d'Arusha en août 1993 ; la seconde d'avril à juillet 1994, avec le génocide des Tutsis[27].

Au printemps 1991, un détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) d'une trentaine d'hommes est déployé au profit des

forces armées rwandaises (FAR) pour une mission de formation limitée dans l'espace et dans le temps (quatre mois). Il comprend des opérateurs du 1er RPIMa. Paris l'envisage comme une contrepartie aux engagements du président rwandais à se conforter à l'esprit de La Baule. Outre sa participation à la formation des forces armées rwandaises et à la protection des étrangers à Ruhengeri, ce détachement fournit du renseignement à l'intention du chef d'état-major des armées, le général Schmitt[28]. Malgré des instructions initiales au printemps 1991 de stricte non-implication dans les opérations, il est progressivement déployé au plus près de la ligne de front entre le FPR et les FAR. En dépit de la réticence de l'état-major des armées, ce choix a été validé au plus haut niveau de l'État en réponse aux demandes de Juvénal Habyarimana[29]. Le 11 mars 1993, l'ambassadeur de France au Rwanda décrit ainsi l'action du DAMI : « Dès les premières heures des événements, les assistants techniques militaires en poste dans l'agglomération ont rassemblé et réconforté la plus grande partie des Français qui ont été regroupés dans une habitation, ce qui a facilité ensuite leur évacuation. Le DAMI est resté inlassablement au plus près de la zone de combat, ne négligeant aucune occasion de s'informer sur les possibilités d'accès à l'intérieur de la ville[30]. »

L'importance du renseignement en même temps que la possibilité de plus en plus nette de mettre en œuvre une action spécialisée par les soldats du détachement s'accompagne d'un souci général de renforcement des moyens de communication sécurisés et à longue portée. Même si cela doit être élargi à l'ensemble des forces françaises sur le territoire rwandais, le DAMI s'assimile alors à des forces spéciales en liaison très étroite avec Paris, directement à la disposition du pouvoir politique pour agir au Rwanda. Contrairement aux chaînes de responsabilités habituelles, les hommes du 1er RPIMa peuvent faire le point directement avec le Bureau opération instruction du régiment à Bayonne, et non avec l'EMA. Surtout, les communications se font directement vers l'Élysée, pas même vers le

ministère de la Coopération[31]. Les chefs successifs traitent avant tout des problèmes de gestion de personnels, des rappels, des relèves et des permissions, mais les messages sont aussi autant d'occasions de bulletins de renseignements à caractère général, souvent politique, parfois militaire. En l'état des connaissances, il est difficile de savoir si les hommes du 1er RPIMa ont pu alimenter un cycle plus vaste du renseignement ou bien s'ils ont repris une production de renseignement extérieure au DAMI[32]. En tout cas, il apparaît que ce dispositif mis en place au printemps 1991 offre clairement au plus haut niveau du pouvoir politique français une capacité spécifique d'action et de renseignement, empreinte de discrétion, voire de confidentialité.

Avec la signature des accords d'Arusha en 1993, l'état-major des armées envisage le désengagement, et un consensus se dessine en ce sens lors du conseil restreint du 4 août[33]. Seulement, les Français attendent le déploiement des Casques bleus. Au début du mois de septembre, l'EMA propose d'installer un détachement du COS auprès de l'ambassade avec des moyens de transmission et de l'armement. Alors que les pesanteurs administratives et culturelles font que le 1er RPIMa a tendance à demeurer un outil du ministère de la Coopération, le montage d'un détachement du COS (et pas seulement d'hommes du 1er RPIMa) revient à placer clairement ces forces sous l'autorité du CEMA. On imagine de surcroît installer une deuxième équipe hors des frontières du Rwanda mais capable de s'y projeter rapidement.

Sous la pression de l'évolution de la situation militaire et du retard des Casques bleus, le dispositif français déployé depuis 1990 au Rwanda, « Noroît », est rapatrié à Kigali. L'automne et l'hiver 1993-1994 voient la dégradation se poursuivre sur le plan politique (mais aussi économique). La seule bonne nouvelle réside dans le déploiement des Casques bleus à la fin de l'année 1993. Les éléments de la crise restent en suspens jusqu'au printemps. Puis le 6 avril 1994, l'avion du président Habyarimana, qui est

accompagné de son homologue burundais Cyprien Ntaryamira, est abattu par un tir de missile alors qu'il s'apprête à atterrir à Kigali. Cet événement déclenche le début du génocide des Tutsis par les extrémistes Hutus, qui accusent le FPR. Aujourd'hui encore, la responsabilité du tir fait encore largement débat. Des militaires français sont au nombre des personnes qui ont eu accès au lieu du crash. Parmi eux, Grégoire de Saint-Quentin[34], alors commandant au 1er RPIMa, et quatre sous-officiers qui résidaient à un kilomètre environ de là, dans un camp de para-commandos auprès desquels ils étaient assistants techniques. Saint-Quentin et ses hommes récupèrent les restes des trois Français qui composent l'équipage du Falcon. Un compte rendu est réalisé à 21 h 30, puis transmis par voie hiérarchique vers l'état-major des armées à Paris.

Le début des violences génocidaires à Kigali pousse le gouvernement à déclencher, quelques jours tard, une évacuation des ressortissants français. Appelée « Amaryllis », l'opération est confiée au colonel Henri Poncet[35], qui commande alors un ensemble d'éléments d'infanterie parachutiste principalement issus du 3e RPIMa s'inscrivant dans un dispositif international composé, par ailleurs, de 600 Belges, d'Italiens et de 330 *Marines* américains pour l'évacuation de tous les Occidentaux. Un posé d'assaut au milieu de la nuit permet à ses hommes de retrouver des Français du DAMI qui les attendent à l'aéroport. Selon le colonel, « tandis que leur convoi se dirige vers le centre de Kigali, ses hommes voient déjà des Hutus qui commettent des massacres tout en criant Vive la France sur leur passage[36] ».

Le regroupement des ressortissants français en vue de leur évacuation se déroule dans un contexte particulièrement dégradé. Les Français manquent de plans de la ville. Surtout, les éléments génocidaires de la garde présidentielle, des forces armées, de la gendarmerie et des milices organisent systématiquement des barrages et des exécutions dans les rues de Kigali. De surcroît, des éléments du FPR présents dans la capitale en raison

des accords d'Arusha ont engagé le combat contre les forces armées rwandaises. Une atmosphère de chaos et de grande violence règne alors.

Comme souvent pour ce type d'opération d'évacuation, un détachement du COS est donc adjoint à celui du 3e RPIMa du colonel Poncet. Composé de trente-cinq hommes du 1er RPIMa et de quelques sous-officiers coopérant au Rwanda, il doit être utilisé pour « des missions d'éventuelles extractions ou toutes opérations particulières[37] ». Comme la MINUAR a reçu l'ordre de ne pas intervenir et de n'agir qu'en légitime défense, Poncet récupère ses véhicules pour pouvoir multiplier les déplacements de ses hommes dans la ville. Outre le contexte local, rapportera-t-il, l'opération est rendue plus complexe encore par l'absence d'une ligne claire de Paris. Il apprend ainsi que l'ambassadeur de France est en train de quitter la capitale rwandaise et qu'il lui reviendra de représenter l'État français dans les jours qui suivent. À l'annonce de la nouvelle, l'amiral Lanxade se montre particulièrement mécontent. Plus tard, lors d'un autre échange, le CEMA évoque l'envoi d'avions de chasse. Sans que Poncet en comprenne l'intérêt militaire réel, il en déduit qu'à Paris, l'Élysée, le ministère de la Défense et le CEMA sont favorables à un appui au pouvoir hutu. Il sait, par ailleurs, que le gouvernement Balladur – et notamment Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères – souhaite le retrait français, d'où l'ordre à l'ambassadeur de quitter le pays[38]. Hormis les Belges pour lesquels les Hutus font des difficultés et que Bruxelles veut évacuer par ses propres moyens, le colonel Poncet met en œuvre sa mission, notamment appuyé par les forces spéciales qui lui ont été allouées pour cela.

Même s'il n'y a pas de décompte précis des évacuations réalisées par le COS au cours d'« Amarillys », il apparaît tout au moins clairement que c'est l'Hercule C 130 du COS qui évacue sept orphelins et leurs vingt-trois accompagnateurs le 10 avril. Les premiers éléments de l'opération commencent leur repli le lendemain. Paris envisage toutefois de maintenir

sur place quelques éléments du COS auprès des para-commandos belges au cas où des ressortissants auraient encore besoin d'être évacués.

L'opération « Turquoise » : le COS au cœur des débats

Lors du déclenchement de « Turquoise[39] », les membres du COS sont les premiers Français à entrer en action le 23 juin. Après leur atterrissage à Goma (République démocratique du Congo), une première équipe pénètre sur le territoire rwandais à Cyangugu pour se déployer en direction de Butare ou de Gikongoro. Ce détachement est conduit par le colonel Rosier du 1er RPIMa, qui s'appuie sur un détachement de liaison et de mise en œuvre (DLMO) d'une trentaine d'hommes. Les forces spéciales se composent de 78 marsouins du 1er RPIMa, de 44 commandos marine, de 43 CPA et de 8 personnels du GIGN. Ils peuvent compter, par ailleurs, sur un avion de transport de l'armée de l'air et sur cinq hélicoptères Puma de l'ALAT[40]. Leur mission consiste à mener des repérages dans la région, ensuite définie le 6 juillet comme zone humanitaire sûre (ZHS). À noter que, malgré les deux années d'existence du COS, les relations entre ces différentes unités continuent d'être distantes et répondent à des logiques plutôt concurrentielles.

Concrètement, le détachement est appuyé par trois équipes de CRAP issus de la 11e BP. « À partir du 4 juillet, le détachement s'installe dans les limites de la préfecture de Gikongoro, alors que prend corps le concept de zone humanitaire. Dès lors, raconte Jacques Rosier, alors colonel commandant le dispositif de forces spéciales sur place[41], la mission consistait à stabiliser la population tendant à fuir, en vue de faciliter l'aide humanitaire. » Pour Christophe Gomart[42], « certains d'entre eux ont sauvé des Tutsis d'un assassinat par les milices Interahamwe qu'ils ont affrontées, d'autres ont bravé des hommes du FPR qui cherchaient à s'infiltrer dans

cette ZHS pour en découdre avec les Français[43] ». Jacques Rosier estime à 6 000 le nombre de personnes mises hors de danger par leur action.

Le COS est cependant mis en accusation par certains observateurs, notamment par Patrick de Saint-Exupéry[44], qui estime que c'est « une légion aux ordres de l'Élysée ». En tout cas, l'action de ses opérateurs dans les massacres de Biserero est au cœur d'une des polémiques les plus récurrentes alimentées par les tenants de complicités françaises dans le génocide. La région de Biserero est une chaîne de collines au-dessus du lac Kivu. Haut lieu historique de résistance tutsie dans les différents épisodes d'affrontements ethniques, s'y commettent des massacres causant vraisemblablement la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes lors du génocide de 1994. Cette réputation de place forte tutsie explique justement la venue de populations qui cherchent à se mettre à l'abri. Les génocidaires lancent leur attaque dès le 13 mai, c'est-à-dire bien avant l'arrivée des forces françaises dans la région.

Une première mission de reconnaissance y est menée le 27 juin. Elle est conduite par un groupe de commandos marine et de gendarmes sous les ordres du capitaine de frégate Marc Gillier, lequel témoigne de la difficulté de ses hommes à comprendre une situation « qui n'apparaissait pas très clairement ». En fait, les forces spéciales rencontrent des Hutus qui les accueillent chaleureusement, mais constatent que la population est plus largement inquiète devant les infiltrations du FPR. Jean-Dominique Merchet décrit Gillier comme un homme « complexe, très profondément catholique, il y a du moine-soldat chez lui. Il est capable d'aller courir en plein hiver et en pleine nuit dans les rues de Kiev ou de réciter son chapelet en chute libre avant de sauter d'un avion. Commando, certifié nageur de combat, bon arabisant et très intéressé par l'Islam, il a fait un passage par la DGSE avant de rejoindre sa maison, les commandos marine[45] ».

Faisant du renseignement d'ambiance, Gillier note que la population locale est « particulièrement remontée contre les Tanguy [nom de code pour

le FPR] et assure des patrouilles armées et n'hésite pas à lancer des raids de vengeance ». Influencé par ses sources, il pense qu'il y a une activité militaire du FPR. Malgré des signaux d'alerte sur la fiabilité des informations à propos de Biserero, la hiérarchie conserve l'idée qu'il y a des combats impliquant des Tutsis dans la zone. Conformément aux consignes, il s'agit donc de ne pas aller au contact et même de ne pas stationner sur place : le général Lafourcade rappelle ainsi le 28 juin qu'il faut « veiller à ne pas donner l'impression de [s']implanter de façon durable là où vous devez laisser des éléments pour de très courtes périodes[46] ». Cependant, sans que Gillier en soit apparemment informé, au début de l'après-midi du 27 juin une patrouille de CPA 10 commandée par le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval se rend à Bisesero. Un survivant tutsi force les Français à s'arrêter. Une centaine de Tutsis dans un état de dénuement extrême, certains blessés, viennent alors à leur rencontre. Ils disent être deux mille, disséminés sur les collines. Duval repart en les laissant sans protection, leur conseillant de retourner se cacher en attendant le retour des Français « dans deux ou trois jours ».

Le rapport du lieutenant-colonel Duval n'est cependant envoyé que le 29 à Paris. Là, les recoupements d'informations ont amené entre-temps à une appréciation plus juste de la situation à Biserero, notamment grâce à une nouvelle note des commandos marine émise le 28[47]. Le lendemain, le capitaine de frégate Gillier décide d'un nouveau raid pour tâcher d'éclairer les événements de la veille. L'équipe envoyée sur place trouve cinq cents Tutsis et constate la présence d'une centaine de cadavres, certains datant de deux mois, d'autres de quelques jours. Une centaine de blessés sont dénombrés. La plupart sont évacués le soir même par hélicoptère vers Goma. Le lendemain, 1er juillet, une équipe médicale vient prendre en charge les derniers blessés, tandis que les Tutsis déplacés restent sous la protection du détachement du COS[48].

L'interprétation d'une « inaction délibérée » présentée par l'association Survie des forces spéciales ne résiste pas à l'examen des archives à disposition. Pour autant, des questions demeurent. Les difficultés dans la circulation et le traitement des informations relevées sur place ont clairement nui à l'objectif de sauver les victimes à Bisesero. Comme le souligne le rapport Duclert, « c'est à la fois un échec et un drame ». Plusieurs facteurs d'explication se dégagent : de lourdes contraintes limitent la liberté d'action en cas de soupçon de présence du FPR ; des capacités militaires encore limitées qui amènent le capitaine de frégate Gillier à ne pas investir la zone le 27. De façon plus structurelle, la conduite des opérations au Rwanda a répondu au souci continuel du respect des ordres reçus du pouvoir politique. Demeure cependant le retard à prendre en compte l'analyse du CPA 10, qui constitue une défaillance du cycle du renseignement.

En finir avec les guerres de l'ex-Yougoslavie

Alors que des opérations spéciales se poursuivent en Afrique après la fin de « Turquoise », le COS est de nouveau mobilisé dans les Balkans. Les accords de Dayton qui ont mis fin au conflit en Yougoslavie en 1995 n'ont pas pris en compte le cas particulier du Kosovo qui, reconnu province autonome en 1974, appartient à la République de Serbie[49]. Le Parlement serbe annule son statut particulier en 1989. Dès l'année suivante, un référendum clandestin aboutit à la proclamation de l'indépendance – 88 % de la population est alors albanaise et reçoit donc le soutien de ce voisin. Mais les Serbes, qui représentent 7 % des habitants de la province, tiennent bien celle-ci.

Le Kosovo : préparer le déploiement de la KFOR

Une armée secrète, l'UCK (Armée de libération du Kosovo), est mise sur pied, mais elle n'est constituée que de quelques dizaines de volontaires très isolés jusqu'à l'écroulement de l'Albanie au printemps 1997. Récupérant de nombreuses armes chinoises de l'autre côté de la frontière, l'UCK se lance alors dans une guérilla contre les forces serbes. Elle mène ensuite une vaste opération militaire en mars 1998 et s'assure le contrôle d'un tiers du Kosovo. Après une contre-offensive serbe dans l'été, des atrocités sont dénoncées à l'automne. Tandis que la communauté internationale décide d'envoyer des vérificateurs sur place[50], les atrocités semblent se développer dans les deux camps. Après l'échec d'une conférence à Rambouillet en février 1999, la guerre du Kosovo reprend.

Le 24 mars, l'OTAN lance une opération de bombardements sur la Yougoslavie. Au sol, les Serbes lancent des opérations de purification ethnique qui provoquent un afflux de réfugiés en Albanie. Le 27 mai, le président serbe de la Yougoslavie, Slobodan Milosevic, est inculpé par le Tribunal pénal international (TPI) pour crimes de guerre et contre l'humanité[51]. Le 10 juin, la guerre s'achève sur la résolution 1244 du Conseil de sécurité, signée par Milosevic qui place la province sous protectorat de l'ONU, officiellement maintenue dans le cadre de la Yougoslavie. Dès la fin de l'année 1998, le COS est chargé de suivre le dossier kosovar. Officier plus habitué aux théâtres africains, le colonel Jacques Hogard prend en janvier 1999 la direction de Kumanovo en Macédoine, à proximité de la frontière avec le Kosovo. À la tête d'un détachement d'une douzaine d'opérateurs, il doit préparer le futur déploiement français dans la partie nord-est de la province dans le cadre de la mission KFOR (« Force pour le Kosovo ») de maintien de la paix. Chef du dispositif français au sein du CJSOTF (*Combined Joint Special Operations Task Force*) de l'OTAN, il est placé sous les ordres des

généraux britanniques sir Mickael Jackson (responsable du théâtre) et Malcom Mason (chef du CJSOTF).

À partir du début des bombardements de l'OTAN le 24 mars, le détachement du colonel Hogard s'élève à 122 forces spéciales, issues du 1er RPIMa, du CPA 10, et d'officiers d'état-major. D'abord envoyé à Gjilan/Gnjilane, ville du sud-est de la province majoritairement peuplée de Serbes, les hommes du COS doivent y recueillir du renseignement en vue de l'implantation d'un futur camp militaire. À partir du 12 juin, ils ouvrent ainsi la voie à la brigade française dite « brigade Leclerc », commandée par le général Bruno Cuche. Tandis que les militaires serbes se retirent de la ville, les Albanais se montrent de plus en plus agressifs, si bien que les hommes du colonel Hogard doivent intervenir dans des villages où la population serbe est sous la menace d'exactions de la part de l'UCK. À partir du 14 juin, les forces spéciales françaises font mouvement vers les villes de Mitrovica et Leposavić, au nord du Kosovo, future zone d'engagement de la KFOR, où la densité de population serbe est la plus importante de la province. Dès son arrivée à Mitrovica, ville dans laquelle la rivière sépare les deux communautés, albanaise au sud et serbe au nord, Hogard comprend que l'UCK refuse le *statu quo* et le désarmement prévu par l'accord international de déploiement de la KFOR.

Des rapports compliqués avec l'UCK

Outre son habituel rôle d'ouverture de théâtre, l'un des objectifs principaux de la mission du colonel Hogard consiste à établir des contacts avec les forces de l'UCK et de tenir les populations serbes à l'écart des Albanais pour éviter que la zone attribuée au corps français ne s'embrase. Le CEMA, le général Jean-Pierre Kelche, lui a, par ailleurs, donné un ordre secret avant son départ. Certes, les Français sont sous commandement britannique, mais il s'agit de ne pas se faire « doubler par les Brits » :

Hogard doit faire en sorte que l'UCK, à la faveur du retrait serbe, ne vienne pas au contact immédiat de la brigade française en cours de déploiement[52]. Le chef du détachement du COS envoie ainsi des signaux clairs aux hommes de l'UCK sur sa volonté inflexible de ne pas les laisser occuper le terrain. Le 16 juin, accompagnant des religieuses dans le monastère de Devic, pillé, à proximité de Mitrovica, il y laisse une équipe en protection. Quelques heures plus tard, elle est prise à partie par des hommes de l'UCK revenus sur le site. Ces derniers ouvrent le feu sur les Français, qui ripostent, appuyés par un hélicoptère de combat, faisant plusieurs victimes. Les Albanais se plaignent aussitôt auprès du général Mason, tandis qu'Hogard a « rendu compte à Paris. Ils n'étaient pas très contents : – Hogard, vous n'y allez pas de main morte. J'ai répondu que je faisais mon devoir en portant secours à des personnes menacées de mort ».

Dans la même journée du 16, une autre équipe tombe sur une colonne de forces spéciales britanniques et de combattants de l'UCK, qui s'en vont manifestement occuper une position stratégique dans Mitrovica où la brigade Leclerc n'est pas encore entrée. Sous les ordres d'un commando marine, Jean-Claude Veillard, les Français se mettent en travers et menacent d'ouvrir le feu sur la colonne si elle persiste dans sa progression : « Les Brits étaient carrément du côté de l'UCK. Il y avait plein de voitures du 22e SAS dans la zone française. Moi je n'ai de penchant, ni pro-serbe ni pro-UCK. J'étais là […] pour éviter que la situation ne dérape […]. Les Serbes m'ont dit : – Bonne chance avec ces gens-là. Ceux de l'UCK n'ont à aucun moment joué le jeu[53]. » Pendant quarante-huit heures, les incidents s'accumulent entre le COS et l'UCK, avec le sentiment que les SAS soutiennent systématiquement les initiatives de ces derniers. Enfin, le 18, Hogard installe une ligne de démarcation claire sur la rivière entre les deux parties de la ville et laisse à son cousin, le général Cuche, le soin de déployer le dispositif français sur les ponts pour éviter tout contact entre bandes armées de chacune des deux communautés. Le sentiment d'absence

de neutralité des forces internationales se renforce chez le Français quand une de ses équipes tombe sur des 4 × 4 neufs de membres de l'UCK équipés de tenues camouflées allemandes « probablement offertes par le BND », les services secrets allemands[54]. Les Français n'auraient pas été en reste, puisque la DGSE aurait également entraîné et armé des groupes de l'UCK[55].

L'opération du COS au Kosovo appelle donc plusieurs remarques. La première, c'est que l'attitude de la France est assurément peu lisible entre action clandestine et action spéciale, et s'apparente à un affrontement à fleuret moucheté entre plusieurs structures de l'État. La seconde repose sur un comportement jugé trop amical vis-à-vis des Serbes d'une partie de l'armée française que le détachement du COS et son chef, le colonel Hogard, incarneraient à un moment où la France est censée être militairement engagée contre la Serbie au sein d'un dispositif OTAN. Tout cela explique les accusations proférées par des membres de la DGSE contre le COS, supposé avoir arboré des croix orthodoxes sur ses véhicules. Au final, le colonel Hogard, pour qui « tout cela nous dépasse et nous écrase », est poussé vers « une retraite anticipée[56] ».

Dès le début de son existence, le COS a été amené à intervenir dans des crises complexes parce que les conflits répondent aux objectifs d'une multitude d'acteurs infra-étatiques comme de la communauté internationale. Qu'elles aient éclaté sur les continents européen ou africain, ces guerres sont marquées par des cycles de violence que les Occidentaux ne parviennent pas à contrôler. Ces évolutions ont induit ou, en tout cas, interagi avec des mutations dans la réception de la guerre par les opinions publiques. Dans le monde intellectuel, certains considéraient que la guerre est un élément apolitique et immoral. Cet idéalisme des années 1990 est symbolisé par les réflexions de Francis Fukuyama sur la « fin de l'Histoire ». D'autres universitaires sont même allés plus loin en laissant accroire que le phénomène de la guerre devenait de plus en plus rare. Par

extension, les guerres civiles, qui dominaient alors le champ médiatique, n'étaient qu'une manifestation résiduelle[57]. Une partie croissante des opinions (surtout occidentales) pouvait dès lors considérer que la guerre n'était plus un instrument parmi d'autres à la disposition du politique, qu'elle devait être bannie des pratiques démocratiques (sauf position défensive ou de secours humanitaire).

Faut-il voir là l'explication d'une lecture contrastée du bilan des forces spéciales françaises ? Sur le plan militaire, elles ont fait globalement leurs preuves ; les interrogations portent davantage sur la chaîne de décision politico-militaire. Le désir de prolonger des pratiques préexistantes en Afrique semble marquer la façon dont l'Élysée envisage d'employer les hommes du COS, notamment au Rwanda. Alors que la diplomatie française cherche sa voie dans le monde post-guerre froide, les contradictions ou les tensions au sein de l'appareil d'État expliquent ce bilan discuté de l'engagement des forces spéciales.

4

De nouveaux domaines aux frontières de l'action guerrière

Les évolutions qui s'opèrent dans les années 1990 se caractérisent par un brouillage des frontières géographiques et temporelles de la guerre. Dans les conflits qui se développent alors – même si cela a déjà pu être observé dans les décolonisations –, l'action guerrière implique davantage les civils comme acteurs et comme victimes. Elle connaît des dynamiques moins réglées par le cadre d'emploi des armées et donne lieu à de la violence au cœur des espaces de vie des populations, à des actions armées qui dérogent au droit des conflits armés. Pour le dire autrement, le temps et les espaces géographiques de la paix et de la guerre s'entremêlent et se confondent. Les domaines militaire et civil deviennent poreux.

Par-delà les accords de paix : un continuum d'actions en ex-Yougoslavie

Les conflits en Bosnie et en Croatie sont « gelés » par les accords de Dayton. Pourtant, comme le montre la Constitution provisoire imaginée

pour la Bosnie, la sortie de conflit est perçue comme un processus. L'arrêt des combats doit permettre un retour progressif à la vie ordinaire. Cette normalisation s'opère en réalité par-delà les accords de paix : elle a été préparée par une série d'actions de la communauté internationale au cours du conflit. D'autres doivent suivre pour « renforcer la paix », pour reprendre la terminologie développée par l'ONU.

Préparer la sortie de conflit : le COS, laboratoire des actions civilo-militaires françaises

Dans cette configuration, ces nouvelles actions sont à la jonction du civil et du militaire. L'amiral Lanxade se montre favorable à leur mise en œuvre par le COS. Concevoir et proposer de mettre en œuvre des actions « autres que la guerre » pour faciliter le retour à la paix permet également d'influencer et de convaincre les acteurs locaux de travailler en bonne intelligence avec la France. Ce type de démarche s'inscrit dans la lignée des bureaux arabes des débuts de la période coloniale ou des sections administratives spéciales pendant la guerre d'Algérie. De façon plus contemporaine, il s'agit de répondre à une nécessaire gestion de crise dans le cadre des nouvelles formes de conflictualités qui émergent alors. Les alliés de la France développent des concepts semblables appelés « *Civil Affairs* » chez les Britanniques et « *Cimic* » chez les Américains. La philosophie générale consiste à développer le plus tôt possible des dynamiques de reconstruction qui permettent de réduire l'impact de la crise et d'accélérer le retour à une situation normale. Les « actions civilo-militaires » vont désormais désigner l'ensemble des actions particulières menées par les forces armées en temps de guerre ou en temps de crise pour préserver ou être en mesure de reconstruire les structures économiques, administratives et culturelles d'un État.

Cela se matérialise par la mise en place d'un bureau « affaires civiles » à l'état-major des armées, dont la direction est attribuée au lieutenant-colonel Jean-Jacques Doucet, légionnaire qui s'était distingué en 1976 lors d'une prise d'otages dans un car scolaire à Djibouti, et à son adjoint le lieutenant-colonel Bernard Chain. En novembre 1993, cette expertise civilo-militaire est officiellement confirmée par le CEMA afin de « développer des capacités de guerre psychologique ». Cinq mois plus tard, en mars 1994, le COS reçoit officiellement mandat pour assumer cette nouvelle mission[1].

Aussitôt, dans le cadre de la résolution 900 de l'ONU prévoyant la reconstruction de Sarajevo, les affaires civiles françaises sont déployées en Bosnie-Herzégovine. Alors qu'une loi l'y autorise, le COS dépêche en avril 1994 une équipe de réservistes, accompagnés de soldats d'active, pour évaluer la pertinence d'un projet de réhabilitation de l'aéroport de Sarajevo qui devrait être soumis lors d'une réunion de donateurs. Dans la foulée, en juin 1994, notamment à l'initiative, semble-t-il, du général Raymond Germanos[2], une réunion interministérielle est organisée à Sarajevo pour assurer la coordination des efforts entre les principaux ministères concernés. Les actions civilo-militaires du COS se déploient dès lors dans les différents mandats internationaux successifs : après cette résolution 900, un premier mandat de la politique européenne de sécurité collective puis le déploiement d'une force de réaction rapide franco-britannique élargissent le champ d'action à Mostar, Ploce et Dubrovnik. Sur la base des accords de Dayton et du mandat de l'OTAN, c'est l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine qui est finalement concerné. Enfin, en 1999-2000, la guerre du Kosovo étend le mandat à cette province, ainsi qu'à la Macédoine et à l'Albanie[3].

Pour mettre en œuvre leur mission, les réservistes du COS développent une action en trois temps. Il s'agit tout d'abord de faire un audit appelé « expertise initiale de théâtre » (EIT). Dans un deuxième temps, ces

hommes fournissent des conseils et de l'assistance aux structures étatiques ou de la communauté internationale, et contribuent au lancement d'actions qui permettent un retour progressif à la vie normale. Enfin, ils supervisent la réalisation de ces actions et la communication sur celles-ci auprès des populations civiles[4]. Dans ce processus de sortie de crise, ces réservistes du COS nouent des liens avec les acteurs locaux. À Sarajevo, ils ont pour interlocuteurs privilégiés des dirigeants de la chambre de commerce et participent ainsi à la création du centre culturel français André-Malraux. Les logiques d'influence les conduisant aussi souvent que possible à favoriser le recours à des prestataires français, ils permettent, par exemple, à la Lyonnaise des eaux de décrocher un contrat pour l'eau filtrée. Les entreprises interviennent avec l'appui de fondations, d'associations caritatives ou d'ONG – en témoigne le partenariat dès 1993 entre Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux, et l'ONG Action internationale contre la faim en Bosnie.

Les entreprises françaises se retrouvent ainsi bien positionnées dans la reconstruction de la Bosnie après le conflit. Dans le domaine énergétique, les groupes Compagnie générale des eaux, devenu Vivendi en 1998, et EDF remportent d'importants marchés. Par l'intermédiaire de Pierre Servent, alors directeur de la communication de Vivendi Water (traitement des eaux), l'entreprise obtient également un marché à Mitrovica[5].

Dans le secteur de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures, Sofinfra et Vinci tirent leur épingle du jeu. Coprésidente de la Chambre d'industrie et de commerce franco-bosnienne créée en janvier 1996, la société Sofinfra est notamment représentée sur place par Hédy Belhassine, directeur commercial très proche du bureau « affaires civiles » du COS. Outre la rénovation de l'aéroport de Zadar en Croatie ou de l'ambassade de France à Sarajevo en plein siège, Sofinfra se positionne comme mandataire d'une dizaine de fournisseurs pour la reconstruction de l'aéroport de la ville. Par ailleurs, Vinci remporte le marché, hautement

symbolique, de la réhabilitation du pont de Mitrovica au Kosovo. Lieutenant-colonel de réserve au COS, le directeur des ventes militaires de Renault Véhicules Industriels, Jean-Claude Girot, permet au groupe français d'obtenir un marché de 12 millions d'euros, portant notamment sur la fourniture d'autobus. Une filiale de la SNCF dispose également d'un officier « affaires civiles » réserviste au COS en Bosnie dès 1994, et assure la remise en état de la voie ferrée Ploče-Sarajevo. Alcatel, pour sa part, se taille une belle part des marchés de développement du téléphone mobile au Kosovo avec un contrat de 17 millions d'euros.

Les entreprises françaises pourraient avoir remporté l'équivalent de seulement 3 % des marchés de la reconstruction en Bosnie pour près de 30 % au Kosovo. Faisant le bilan des actions menées, Pierre Servent estime qu'il y a bien un saut qualitatif, opéré par les dispositifs civilo-militaires français de reconstruction, entre la Bosnie et le Kosovo : « Nous progressons : la France a été pratiquement absente de la reconstruction post-guerre du Golfe, très en retard pour celle de la Bosnie-Herzégovine, mais tout à fait dans le coup pour l'après-guerre du Kosovo. Celle-ci a marqué en effet un tournant : les différents acteurs (institutionnels, ministères, entreprises) ont su se concerter à temps et se mobiliser pour que la France prenne toute sa place dans le cadre du plan de reconstruction des Balkans. Je crois pouvoir souligner le rôle très positif joué en ce sens par les réservistes travaillant en entreprise[6]. »

L'action civilo-militaire, un réseau au service des intérêts français post-conflit

Avec une structure légère, l'approche se veut flexible, organisée autour de quelques militaires d'active avertis. Le bureau « affaires civiles » du COS fait travailler ensemble des militaires et des civils. Les premiers doivent être fortement acculturés au monde civil, comme des amiraux

régulièrement au contact des hautes autorités politiques, des circuits économiques et des réseaux universitaires, ou encore des officiers issus des unités héritières de l'armée d'Afrique également habitués aux contacts avec les civils en opérations extérieures ou à Paris. Les seconds sont largement rompus aux codes du monde militaire et le fréquentent professionnellement : industriels ou cadres d'entreprise proches du monde du renseignement[7].

Trois cercles concentriques peuvent être distingués. Au niveau politico-stratégique, le premier est constitué d'amiraux dont la seconde partie de carrière s'est déroulée au sein de cabinets ministériels. Ancien directeur général de la DGSE de 1982 à 1986, Pierre Lacoste est l'un des principaux artisans de l'émergence de « l'intelligence économique ». Jacques Lanxade, CEMA entre 1991 et 1995, est perçu pour sa part comme un réformateur convaincu et un fin politique. Au sein du COS, un second cercle réunit notamment les généraux Maurice Le Page ou Jacques Saleün, et des lieutenants-colonels comme Jean-Jacques Doucet ou Jacques Hogard. Ces officiers ont une solide expérience des OPEX, notamment africaines des années 1970-1980, ou, pour le dire autrement, partagent des choix de carrière et d'affectation pour fuir « l'immobilisme du front de l'Est ». Cette génération est aussi marquée par un effritement des tabous de la guerre d'Algérie au sein des armées et, par conséquent, défend le retour à des stratégies d'action, par opposition au caractère univoque de la dissuasion nucléaire[8].

Enfin, le dernier cercle se situe à un niveau directement opérationnel, regroupant des réservistes hautement qualifiés, principalement issus des milieux industriels et du monde du renseignement (DGSE, Direction de la surveillance du territoire, Renseignements généraux, renseignements militaires). À la fois réservistes du COS et cadres d'entreprise, ces hommes sont chargés de la mise en œuvre de l'expertise. Autour du colonel Jean-Jacques Doucet, ils constituent un réseau qui s'est bâti au sein de la DGSE

dans les années 1980. Dans ce continuum entre les services des années 1980 et le COS de la décennie suivante, on retrouve Jacques Saleün. Le deuxième GCOS incarne cette « écurie » des amiraux Lacoste et Lanxade.

La transmission aux forces conventionnelles : concurrences autour de l'établissement d'une doctrine d'action civilo-militaire

Parallèlement à ce laboratoire que constitue le bureau « affaires civiles » du COS à partir de 1994, le CEMA nomme un groupe de réflexion sur « les actions d'accompagnement des crises » sous l'autorité de l'état-major de planification interarmées (EMIA). Le COS demeure certes chef de file, mais la réflexion ouvre la voie à la création d'un bureau « affaires civiles » au Centre opérationnel interarmées (COIA, ancêtre de l'actuel CPCO, ou Centre de planification et de conduite des opérations) en décembre 1994. Les travaux du groupe débouchent également sur la construction d'une doctrine dans ce nouveau champ de compétence des armées. Le contrôle de cette nouvelle mission constitue clairement un enjeu à partir de 1996 : à nouveau, la relation militaro-militaire entre le COS et des forces conventionnelles prend la forme d'une mise en concurrence. Avec le Commandement de la force d'action terrestre (CFAT) ou le Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF), l'armée de terre appuie le développement d'un concept tactique et militaro-centré, dit « actions civilo-militaires », qui s'inscrit clairement dans l'héritage des techniques coloniales de pacification et de contre-insurrection. En plus de la démarche de reconstruction post-conflit, l'action vers les civils est appréhendée sous l'angle de l'acceptation de la force (voire du consentement). *In fine*, l'armée de terre y voit comme principal bénéfice la réalisation facilitée de la manœuvre militaire. Par le truchement du COIA qui est sous son autorité, l'état-major des armées envisage plutôt de placer la fonction au profit de

l'interarmées et de resserrer ainsi son emprise sur le COS. Enfin, de son côté, celui-ci continue de soutenir une lecture dite « stratégique » des affaires civiles, entendues comme des leviers politiques et économiques du maintien ou du renforcement de l'influence nationale.

Très rapidement, les appréciations différentes du concept d'action civilo-militaire et des principaux effets recherchés se traduisent dans la mise en œuvre sur le terrain. La façon qu'a le COS d'appréhender cette mission fait l'objet de débats sous deux angles différents. Le premier consiste à pointer un mélange des genres entre humanitarisme et finalité militaire. Cette critique s'inscrit d'ailleurs dans une controverse plus large sur l'articulation entre l'action des armées et celle du monde humanitaire sur les théâtres de crise des années 1990. Le second est davantage une critique du mercantilisme sous-jacent à la démarche : pour une partie des forces conventionnelles, un officier, fût-il réserviste, ne saurait être un chef d'entreprise en uniforme. L'argument du risque de prévarication est même avancé : est-ce le COS qui a recruté ces réservistes ou est-ce plutôt leur entreprise qui les a poussés à intégrer cette organisation d'élite pour son bénéfice[9] ?

En creux, c'est un soupçon plus fondamental qui pèse sur ce qu'est le COS, c'est-à-dire une structure libre au sein des armées : sous l'angle de cette nouvelle mission, la méfiance, l'incompréhension devant une culture militaire différente, voire peut-être une forme de jalousie semblent s'exprimer. Par ailleurs, les détracteurs des affaires civiles dénoncent l'absence de plan d'ensemble, une gestion économique au cas par cas. Pourtant, l'expertise des réseaux montés par le COS sur place avec le monde des entreprises, les humanitaires, les autorités locales et les institutions internationales est sans commune mesure avec ce que peuvent faire les armées ou les administrations. La rapidité avec laquelle les projets aboutissent s'explique aussi par une agilité et une capacité à utiliser des

réseaux différents, ceux plus ou moins informels de Bernard Kouchner par exemple.

Dans ces luttes bureaucratiques militaro-militaires, le COS se heurte aux pressions de l'armée de terre, mais ses officiers y répondent en deux temps. Tout d'abord, entre 1996 et 1998, le lieutenant-colonel Doucet développe un nouveau concept : les « actions civilo-militaires spéciales ». Selon lui, dans certains domaines clés, il est compliqué de mettre en œuvre des actions civilo-militaires parce que cela nécessiterait de le faire en zone grise. Dès lors, les forces conventionnelles ne peuvent que difficilement les réaliser, au contraire du COS dont c'est là le terrain de jeu principal. Dans un second temps, de 1998 à 2001, son successeur, le commissaire général Pierre-Marie Arreckx, hérite de ces débats au moment de la crise au Kosovo. Lui joue sur une complémentarité d'actions, non plus en termes d'espaces mais de temporalités. Selon les schémas qu'il préconise, les réservistes du COS sont rapidement projetables et qualifiés pour mener une expertise sociopolitique de la zone d'intervention. Cette EIT posée en quelques jours pour conseiller le CEMA, la conduite est ensuite confiée à une nouvelle structure de l'état-major des armées, le Groupement interarmées d'actions civilo-militaires (GIACM), qui prend en compte les missions à mener et mobilise les spécialistes réservistes sur le modèle développé par le COS. En effet, celui-ci a surtout créé entre 1994 et 2001 un vivier d'experts capables de travailler non seulement en milieu civilo-militaire, mais aussi dans un cadre bilatéral ou multilatéral et dans des situations souvent dégradées.

Faire triompher le droit international a posteriori *: la poursuite des criminels de guerre*

Le retour durable à la paix passe, bien entendu, par la reconstruction économique et sociale des espaces traversés par les guerres entre 1991 et

1995. Cependant, les tensions intercommunautaires – en Bosnie notamment – restent sous-jacentes. C'est pourquoi, dans l'esprit de la communauté internationale, déférer les auteurs supposés de crimes de guerre est un enjeu majeur : il convient de faire comprendre à tous que le droit, notamment humanitaire international, finit par triompher et que les agents de la violence incontrôlée sont bien punis. La résolution 808 de l'ONU qui met en place le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est d'ailleurs votée alors que le conflit est toujours en cours.

Pilotées par les États-Unis, les opérations « Amber Star » puis « Fervent Archer » mobilisent des forces spéciales américaines, britanniques, allemandes, néerlandaises et françaises. Des hommes du 13e RDP[10] sont ainsi envoyés au CENTCOM à Stuttgart pour recouper notre renseignement recueilli par les États-Unis. Le COS s'appuie également sur d'autres acteurs pour guider ses équipes – Christophe Gomart signale notamment le rôle de Patrick Lopez-Terres, chef des enquêteurs du TPIY[11]. Dans le même temps, la DRM développe un centre d'analyse qui lui soit propre à Creil : le Centre interarmées d'évaluation et de fusionnement (CIEF).

La France reçoit ainsi en responsabilité le commandement de la division multinationale sud-est (DMNSE) qui couvre notamment Sarajevo et Pale, qui a été la capitale *de facto* des Serbes de Bosnie pendant le conflit. Un détachement du 13e RDP s'y déploie dès 1997 pour recueillir du renseignement sur les anciens combattants bosno-serbes susceptibles d'être poursuivis devant le TPIY. La ville est toujours un bastion du nationalisme bosno-serbe[12]. La solidarité communautaire y rend la mission compliquée. Se présentant comme de simples militaires français membres de la SFOR (ou Force de stabilisation), une partie des hommes du « 13 » vivent au contact de la population, tandis que d'autres observent discrètement de jour ou de nuit avec des caméras camouflées dans la ville, et prennent des

photos. Pendant trois ans, ils identifient une cinquantaine de personnes avec l'espoir de débusquer le chef milicien Radovan Karadzic.

Dans le périmètre géographique sous responsabilité française, il y a aussi Foca[13]. Recherché depuis plus deux ans, le Serbe de Bosnie Dragan Gagovic y est repéré. Cet ancien chef de la police locale a contribué à la construction d'un camp de prisonniers bosniaques dans la ville, où torture et viols étaient régulièrement pratiqués[14]. Une équipe constituée d'opérateurs du 13e RDP et du 1er RPIMa est chargée de l'opération ; des hommes du GIGN y sont également associés. Grâce à une balise posée sur sa voiture, les allers-retours de Gagovic sont connus. La mission consiste à l'intercepter au volant de sa voiture pour le placer dans un VAB (véhicule de l'avant blindé) puis le rapatrier à Sarajevo en hélicoptère. La capture doit s'effectuer sur une route de montagne entre le Monténégro et Foca le 9 janvier 1999. En amont, l'équipe du 13e RDP signale des formes indistinctes à l'arrière du véhicule. Plus loin, les hommes du 1er RPIMa, qui ont posé une herse comme pour un contrôle routier ordinaire, se font passer pour de simples soldats de la KFOR. Mais Dragan Gagovic évite la herse et tente de forcer le barrage. Les marsouins ouvrent alors le feu et le tuent. Ils découvrent sur la banquette arrière ses cinq enfants, heureusement sains et saufs, que leur père est venu chercher après leur compétition de judo[15].

Les circonstances de cette arrestation ratée créent l'émoi chez les Serbes de Foca, obligeant le Premier ministre Lionel Jospin à expliquer que « nous aurions préféré pouvoir le conduire au TPIY, mais [qu']il est clair qu'il ne peut y avoir d'impunité pour des criminels de ce type[16] ». Le COS doit toutefois se racheter et effacer cet épisode en capturant un « gros poisson ». C'est Momcilo Krajisnik qui est choisi : c'est l'un des architectes du « nettoyage ethnique » chez les Serbes de Bosnie avec Radovan Karadzic dont il est proche. Son arrestation est confiée aux commandos Hubert sous les ordres de Laurent Isnard[17] – en effet, pour obtenir le « feu vert » du ministre Alain Richard, qui ne souhaite pas de nouvel échec, le 1er RPIMa

est écarté de l'opération. Les « grandes oreilles » du 54e régiment de transmissions et la DRM installent des moyens de surveiller ses lieux de résidence habituels[18]. À Pale, les repérages du « 13 » permettent de bien connaître ses habitudes ; l'homme s'est jusqu'alors régulièrement rendu chez ses parents. Le commando Hubert est mobilisé en France et une opération de capture est planifiée.

On prévoit de l'attirer hors de Pale où le soutien de la population pourrait compliquer le bon déroulement de l'opération, mais cela n'aboutit pas. Momcilo Krajisnik est cependant à nouveau repéré dans une maison à la sortie de la ville. Le COS a la certitude qu'il ne va pas rester longtemps sur place, et tandis que le commando Hubert est à nouveau placé en alerte, les hommes du « 13 » prennent un maximum d'informations sur la maison, sa configuration et l'environnement immédiat. L'un des opérateurs s'installe en planque pendant plus de 72 heures dans une grange en face de sa résidence, caché dans le foin qu'un paysan vient remuer tous les matins. Le commando Hubert est projeté sur place, mais faire arriver trente hommes dans le repaire des Bosno-Serbes sans se faire repérer relève de la gageure.

Le 3 avril 2000, ils sont néanmoins acheminés jusqu'à Pale. Discrètement lâchés deux par deux aux environs par l'habituelle voiture de patrouille de la SFOR, ils se regroupent ensuite et forment trois groupes. Le premier est chargé de boucler le quartier pendant l'opération en cas d'arrivée d'une milice ou de la police locale ; le deuxième est en surveillance immédiate de la maison, éventuellement prêt à intercepter les voisins qui souhaiteraient s'interposer, tandis que le troisième est destiné à aller chercher le criminel de guerre à l'intérieur. Parvenu au pied de la maison, Laurent Isnard, présent sur place, donne le feu vert. Le commando investit rapidement les lieux. Un binôme gagne la chambre de Momcilo Krajisnik qu'il trouve en pyjama, l'arme à la main. Face aux forces spéciales, comprenant que toute résistance est vaine, l'homme se rend.

Après Radomir Kovac en août et Zoran Vukovic en décembre 1999, tous deux protagonistes des exactions commises à Foca, d'autres suivent ensuite, et notamment, en juillet 2002, Miroslav Deronjic, Serbe de Bosnie condamné pour crimes contre l'humanité notamment pour les massacres de musulmans dans le village de Glogova, et Radovan Stankovic, poursuivi pour crimes de guerre. Mené par les forces spéciales françaises mais aussi d'autres pays, le défèrement devant le TPIY de ces hommes constitue l'une des dernières actions dans le long travail de sortie de guerre en ex-Yougoslavie.

Conflits de 4e génération et nouveaux champs d'action

La porosité des frontières entre-temps et espaces de paix et de guerre modifie également les dynamiques économiques des conflits. Les acteurs irréguliers qui animent les conflits des années 1990 doivent financer leur guerre. Pour ce faire, ils inscrivent souvent leur mobilisation dans un cadre transnational, comme dans le cas de la Bosnie.

Trafics illicites et arraisonnements complexes dans les eaux internationales

Les nouvelles conflictualités observées dans ces années se fondent sur le pillage des ressources, mais également sur des trafics transfrontaliers (armes, drogue et tabac, prostitution…). Bien entendu, les objectifs économiques sont anciens dans les conflits – que l'on songe aux logiques de blocus économique (blocus continental dès Napoléon) ou de contrôle des ressources en hydrocarbures (Seconde Guerre mondiale). La nouveauté réside dans des dynamiques de mainmise liées à des intérêts privés ou avec

l'économie grise des organisations criminelles transnationales (plus couramment appelées « mafias »). Par exemple, les relations entre l'UCK et les mafias albanaises se nouent lors des années de combat sur la base d'intérêts convergents. Chacune se sert de l'autre et utilise les mêmes réseaux : quand les mafias font passer de la drogue, des prostituées et des travailleurs clandestins, elles peuvent aussi faire passer des armes, de l'argent et des volontaires. Des escroqueries sont aussi organisées, comme le montre en 1997 le démantèlement à Paris, dans le quartier du Sentier, d'une cellule de l'UCK spécialisée dans les fausses factures et les courses hippiques. En 1999, il est d'ailleurs possible que les négociateurs occidentaux aient accepté de fermer les yeux sur le maintien d'activités mafieuses contre le retour à la paix et à la stabilité au Kosovo. Un rapport des services de l'OTAN datant de 2004, déclassifié depuis, présente ainsi l'un des anciens chefs de la guérilla, Xhavit Haliti, comme le véritable « parrain » du Kosovo[19].

Les drogues circulent à l'échelle globale et les organisations criminelles transnationales établissent entre elles des liens plus forts d'un continent à l'autre. Dans ce contexte, l'interception des trafics se déplace vers la haute mer. Simplement, projeter loin du territoire national des forces capables d'arraisonner un navire qui n'est pas forcément prêt à l'accepter suppose des moyens que seules les armées, à commencer par la Marine nationale, peuvent fournir. Même chez les militaires, prendre le contrôle d'un bateau en pleine mer n'est pas un exercice aisé et maîtrisé par tous. Dès lors, les forces spéciales s'imposent comme un acteur pouvant potentiellement mener ce type de missions. On est pourtant loin du cœur des conflits, loin de l'action militaire traditionnelle et plus proche de ce qui relevait jusque-là de groupes spécialisés d'intervention de forces de sécurité intérieure (GIGN, Raid).

C'est pourtant bien le COS qui est sollicité en 2002 pour ce que le gouvernement Raffarin espère être une importante saisie de drogue. Un

cargo du nom de *Winner* et battant pavillon cambodgien est suspecté de transporter deux tonnes de cocaïne. La drogue serait ensuite transbordée au large des Canaries sur des vedettes rapides, et donc son arrivée sur les côtes européennes plus difficile à stopper. L'opération a été soigneusement préparée et résulte d'une coopération entre les services de lutte contre les stupéfiants américains, espagnols, grecs et français. La décision d'interception est prise à Paris par l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). L'État du pavillon, le Cambodge, a par ailleurs donné une autorisation orale pour l'interception, le contrôle et l'éventuel engagement des poursuites judiciaires contre le *Winner*.

Sur ordre du préfet maritime, l'aviso français *Lieutenant de vaisseau Le Hénaff* a pris à son bord un détachement du commando marine Jaubert et trois experts de l'OCRTIS. Le 13 juin 2002 à 6 heures, il repère en plein océan Atlantique au large des îles du Cap-Vert un navire de commerce qui navigue à faible vitesse et n'arbore aucun pavillon, mais qui est toutefois identifié comme étant le *Winner*. Lequel change brutalement de cap et effectue des manœuvres dangereuses, tant pour l'aviso que pour les forces spéciales qui ont pris place à bord d'une vedette rapide. Tandis qu'aucune réponse n'est donnée aux tentatives de contact radio du commandant du bâtiment français, des membres de l'équipage du *Winner* jettent plusieurs colis par-dessus bord. Un seul, contenant une centaine de kilogrammes de cocaïne, peut être récupéré par les marins français. Après plusieurs vaines sommations et des tirs d'avertissement, l'aviso fait feu sur le *Winner*. Ce dernier répond alors par radio et consent à stopper. En montant à bord, les commandos français font usage de leurs armes pour ouvrir certaines portes verrouillées. Alors qu'un des membres de l'équipage refuse d'obtempérer à leurs sommations, un tir « d'arrêt ou d'intimidation » est effectué en direction du sol. Le projectile ayant ricoché, ce marin est cependant blessé. Immédiatement transféré sur le *Lieutenant de vaisseau Le Hénaff*, il est ensuite emmené à l'hôpital de Dakar où il décède la semaine suivante[20].

Quelques heures plus tard, le Premier ministre salue « la réussite de cette opération internationale et interministérielle » et adresse de « chaleureuses félicitations à l'ensemble des acteurs, civils et militaires, qui [ont] contribué au succès de l'opération ». Cette rapide prise de parole du chef du gouvernement souligne le caractère inédit de l'opération sur laquelle il souhaite communiquer. Pendant ce temps, un remorqueur est dépêché de Brest pour y amener le *Winner*. À son arrivée, la procédure judiciaire est lancée. Les membres de l'équipage sont aussitôt mis en garde à vue, puis en examen et placés sous mandat de dépôt. Cependant, très rapidement, plus que la validité de leur arraisonnement par la France en dehors des eaux territoriales, l'argumentaire de la défense s'appuie sur leurs treize jours de détention en dehors de tout cadre juridique, selon eux, puisqu'ils n'ont été présentés à un juge qu'à leur arrivée à Brest. Et de faire remarquer que « les autorités françaises ont fait des efforts pour embarquer à bord du *Hénaff* des moyens techniques et militaires impressionnants [mais qu']il est regrettable qu'elles n'aient, en revanche, fait aucun effort pour que la procédure soit assortie d'une forme adéquate de contrôle juridictionnel[21] ».

La bataille juridique se poursuit de longues années durant et remonte jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme. La Cour finit par valider la procédure suivie par la France[22].

Mobilisations politiques transnationales : l'arraisonnement du Rainbow Warrior II

Quelques années plus tôt, le COS avait mené une opération qui visait à neutraliser non pas des trafiquants, mais des activistes de différents pays mobilisés contre une politique décidée par le gouvernement français. Il s'agit de l'opération contre le *Rainbow Warrior II* en 1995. Comme son prédécesseur du même nom coulé par les services secrets français en 1985,

le navire appartient à Greenpeace, organisation non gouvernementale internationale luttant pour la défense de l'environnement. À peine élu président de la République, Jacques Chirac décide de mener une dernière campagne d'essais nucléaires sur le site de Mururoa en Polynésie. Sous l'égide de Greenpeace, une « flottille de la paix » se forme avec une vingtaine de bateaux battant pour la plupart pavillon néo-zélandais qui rassemblent des militants venus de Scandinavie, d'Espagne ou de différentes parties de l'Océanie.

Alors que les tirs sont prévus en septembre, il s'agit de s'installer dans l'atoll pour rendre impossible tout déclenchement de l'explosion dans ses profondeurs. Le *Rainbow Warrior II* est le navire amiral des protestataires. Il arrive à Papeete dès le mois de juin et permet à Greenpeace de s'afficher avec des mouvements indépendantistes dans l'idée de montrer l'isolement du pouvoir de Paris sur ce dossier[23]. Pour s'assurer une bonne couverture médiatique, des personnalités sont embarquées, notamment le leader indépendantiste Oscar Temaru mais également Jacques Gaillot, l'évêque d'Évreux en rupture de ban avec Rome. Le navire tente de forcer le passage à l'entrée de la passe de Mururoa dans la nuit du 8 au 9 juillet.

Accompagné d'un voilier, le *Véga*, le *Rainbow Warrior II* refuse de répondre aux sommations et pénètre au petit matin dans la zone d'exclusion de douze milles nautiques autour de l'atoll. Même si le déni d'accès, c'est-à-dire une manœuvre visant à interdire l'accès à un espace maritime, n'est pas l'exercice qu'ils pratiquent le plus, les commandos marine sont mobilisés. Leur travail consiste à prendre le contrôle du navire. L'opération « Nautile 95 » entre donc dans sa phase décisive. Deux remorqueurs, le *Rari* et le *Revi*, bloquent le chemin vers la passe tandis que la frégate *Vendémiaire* et le patrouilleur *La Tapageuse* suivent la progression du navire de Greenpeace[24]. Des commandos marine investissent depuis un hélicoptère le *Rainbow Warrior II* vers 6 h 40. Une embarcation légère

amène des renforts mais se renverse, tandis que les premiers hommes montent à bord.

L'instant de confusion permet aux militants écologistes de s'enfermer dans le poste de pilotage dont les hublots ont été scellés et les portes soigneusement barricadées. Les militaires doivent s'en emparer et stopper le bateau avant qu'il ne vienne s'échouer sur l'atoll, atteignant ainsi son objectif. Des bombes lacrymogènes permettent de déloger les militants et de prendre la barre – la couverture médiatique de l'assaut fragilise alors fortement la position française. Le *Rainbow Warrior II* est ensuite remorqué loin de la passe de Mururoa. La mission « Nautile » se poursuit dans les mois qui suivent. Comme un autre petit voilier, le *Kidu*, s'approche du second site d'essais nucléaires, Fangataufa, les commandos marine sont à nouveau mobilisés pour l'arraisonner depuis le patrouilleur *La Railleuse*.

En 1995, sur le plan opérationnel, les commandos ont accompli la mission qui leur a été confiée. Elle trouve toutefois ses limites dans les conséquences politiques de sa médiatisation, qui demeurent sans commune mesure avec celles de l'opération clandestine de 1985 ou de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa. Aucune victime n'est déplorée en 1995 ; seule la décision politique d'employer la force militaire pour empêcher une mobilisation transnationale est discutée. Si ce type de mission n'est pas neuf, il traduit néanmoins un élargissement de l'emploi des forces spéciales à des configurations non directement liées à un espace de conflit. On peut y voir une conséquence d'une chaîne très courte entre une décision éminemment politique et un commandement dédié au montage d'opérations très rapides et à l'emploi très souple. Il faut également y voir une conséquence de ce brouillage des espaces de paix et de guerre. La mobilisation, transnationale ou non, de militants convaincus et prêts à empêcher une activité considérée comme relevant de la raison d'État a toujours fait partie de la zone grise d'appel (ou non) aux armées.

Surtout, la décennie 1990 pousse les acteurs, militaires mais aussi politiques, à s'interroger sur la violence que peuvent exercer des acteurs non étatiques comme sur la dynamique de situations de crise. L'arraisonnement du *Rainbow Warrior II*, par exemple, dissuade finalement bel et bien les navires poursuivant la même démarche ou entraîne, à tout le moins, une désorganisation de la flottille des militants écologistes. Le basculement vers un conflit armé mais aussi la sortie de guerre répondent à des dynamiques nouvelles dans ces conflits de 4e génération. À l'heure de l'accélération de la mondialisation, celles-ci s'imbriquent avec des enjeux économiques à l'échelle globale. Face à ce défi, comme dans le cas des trafics illicites en haute mer, le pouvoir politique a besoin d'adapter ses interventions, pour lesquelles le COS paraît également le bon outil.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÈRE DE LA CRÉDIBILITÉ FRANÇAISE : À L'ÉPREUVE DE L'AFGHANISTAN

Au temps de l'« hyperpuissance américaine », comme la décrit Hubert Védrine à la fin des années 1990, le COS n'entretient que des rapports lointains avec son homologue américain. La France s'inscrit d'abord dans un repositionnement diplomatique centré sur la construction européenne et son « pré carré » africain pour continuer d'être un acteur de premier rang dans le monde post-guerre froide. Jacques Chirac compose avec Washington, seul « gendarme » du monde. Il entame ainsi entre 1995 et 1997 des discussions sur la réintégration par la France de la structure militaire de l'OTAN, sans franchir le pas (notamment en raison de l'hostilité du gouvernement Jospin). Il affiche sa totale solidarité au lendemain des attentats d'Al-Quaïda sur le sol américain en 2001. En même temps, fort des informations fournies par le renseignement français, il ne s'aligne pas sur les États-Unis lorsque la guerre contre le terrorisme mène George W. Bush à envisager une intervention en Irak en 2003.

Il poursuit aussi la réorganisation des armées françaises avec la suspension du service national (1997) et la nouvelle doctrine d'opération extérieure (dans un cadre multilatéral, avec mandat de l'ONU et, si possible, des alliés de la zone d'intervention). Dans ces nouvelles transformations, le COS connaît une « crise de croissance » après avoir convaincu qu'il était un outil pertinent. Cette crise se traduit notamment par le débat sur sa mutation en une véritable « 4^{e} armée » masquant le manque persistant de fluidité interne. « Crise de croissance » et rapide engagement en Afghanistan où les Américains ont besoin de toutes les bonnes volontés font entrer le COS dans une phase de consolidation. Elle passe par une crédibilité nouvelle dans un engagement de plus longue haleine en Afghanistan.

5

Au contact des Américains. Une opportunité pour les forces spéciales françaises

Selon le général Gomart, « si le COS est créé en 1992 et s'il conduit des opérations durant la décennie suivante, il ne prend sa véritable dimension qu'en étant déployé en Afghanistan en 2003[1] ». Après les attentats du 11 septembre 2001, le secrétaire d'État américain à la Défense, Donald Rumsfeld, assume les logiques de la « révolution dans les affaires militaires » et défend une doctrine dans laquelle les forces spéciales jouent un rôle majeur dans une action combinée avec des frappes aériennes. Le début des opérations américaines participe au renforcement de leur légitimité à être au premier plan dans les conflits asymétriques, et notamment en préfiguration du déploiement de forces conventionnelles. Une occasion est ainsi offerte au COS. D'une part, parce que le contexte militaire semble pouvoir apporter un crédit particulier aux forces spéciales ; de l'autre, parce qu'en Afghanistan le COS pourrait travailler, potentiellement à une échelle inédite depuis la guerre du Golfe ou la Somalie, avec les forces spéciales américaines, les plus réputées du monde.

La seconde naissance du COS (2001-2003)

Les attentats du 11-Septembre ouvrent la voie à une intervention dans le conflit afghan. En butte aux attentes américaines, Jacques Chirac fait le choix d'envoyer les forces spéciales en Afghanistan. Il aurait formulé sa proposition ainsi auprès du président Georges W. Bush : « Je te donne les clés de ma Ferrari. »

« Les clés de la Ferrari » : l'engagement en Afghanistan

Après l'assassinat survenu l'avant-veille du commandant Massoud, chef emblématique de l'Alliance du Nord qui tient tête aux talibans, l'attaque au cœur des États-Unis revendiquée par Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Quaïda installé en Afghanistan, ouvre aussitôt la voie à une série de discussions internationales sur le droit de riposte des Américains. Dès le 13, ceux-ci envoient un ultimatum aux talibans exigeant qu'ils leur livrent Ben Laden. Le même jour, débutent les premiers échanges avec la Russie et la Chine, deux puissances qui portent un intérêt majeur à l'Asie centrale. Dans la foulée, le 18 septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU exige à son tour des talibans qu'ils procèdent à l'extradition de Ben Laden. Leur refus précipite la préparation des opérations militaires américaines par des missions de renseignement. Le 22, les combats reprennent entre l'Alliance du Nord et les forces talibanes.

À partir du 7 octobre, au nom de la légitime défense, George W. Bush ordonne les premières frappes aériennes contre l'Afghanistan. Le lendemain, le secrétaire d'État Donald Rumsfeld affirme qu'elles se poursuivront « jusqu'à la destruction des réseaux terroristes ». Cette première phase de l'opération « Enduring Freedom » se fait en marge du droit international. Le 16, s'ouvre la phase terrestre de l'opération. Dans cette période où l'engagement en Afghanistan s'inscrit principalement dans la guerre contre le terrorisme d'Al-Quaïda et la poursuite de ses chefs, les

forces spéciales apparaissent comme un outil militaire particulièrement adapté aux objectifs recherchés, et elles sont donc particulièrement mobilisées. Cinq unités américaines sont ainsi déployées afin de coordonner l'action des moudjahidine anti-talibans dans les différentes régions du pays. L'objectif est la reprise des grandes villes. Dans le nord, s'organise la *Team 595* (rejointe peu après par la *Team 534*) vers Mazar-e Charif et la *Team 586* pour Kunduz ; la *Team 555* pour Kaboul et la *Team 574* plus au sud pour Kandahar. En appui de ces cinq unités, une *Direct Action Team*, basée dans le sud du pays, a plus directement pour mission de traquer les chefs talibans et d'Al-Quaïda[2]. Ils sont notamment rejoints par des *Royal Marines* britanniques (opération « Veritas »).

Le 3 novembre, l'Alliance du Nord marche sur Mazar-e Charif, ville située à plus de 300 kilomètres au nord-ouest et proche de la frontière avec l'Ouzbékistan. Elle s'en empare le 9. Toujours au nord, s'ouvre dans la foulée la bataille pour Kunduz. Le 13 novembre, les talibans quittent Kaboul, tandis que la bataille de Kandahar se déroule au sud du pays. La ville, cœur du pouvoir des talibans pachtouns, finit par tomber le 6 décembre. La veille, à Bonn en Allemagne, le chef d'une petite faction pachtoune de la région, Hamid Karzaï, prend la tête d'une autorité qui se transforme rapidement en gouvernement provisoire pour coopérer avec les Américains dans la période post-talibans qui s'ouvre. Les derniers combats de l'année 2001 se tiennent au sud de Jalalabad, dans les régions pachtounes frontalières du Pakistan où les Américains soupçonnent les chefs d'Al-Quaïda de s'être réfugiés. Les grottes de Tora Bora y font l'objet d'un intense bombardement et sont le théâtre de la traque des survivants par des forces spéciales et la CIA. En vain : Ben Laden échappe toujours aux Américains.

À la tête du COS depuis le mois de février 2001, le général Poncet plaide pour l'engagement de ses troupes. Ce saint-cyrien passé par les troupes de Marine a fait l'essentiel de sa carrière en Afrique, à Djibouti, au

Tchad ou comme commandant de l'opération « Amarillys » au Rwanda au printemps 1994. Il a ensuite pris la tête de la 11e BP en 1999 puis de la brigade Nord de la KFOR au Kosovo. L'homme a la réputation d'être un vrai « chef de guerre », un patron pas forcément à l'aise sur le terrain politique, mais dont le franc-parler peut emporter la décision[3]. Le chef d'état-major particulier du président Chirac, le général Henri Bentégeat, partage son point de vue. L'engagement des forces spéciales a l'avantage de ne pas avoir un fort impact sur l'opinion, puisque leur mission peut s'opérer dans la plus grande discrétion. Dès le 25 septembre 2001, une coopération avec l'armée américaine est envisagée. Un officier français est envoyé à Tampa au QG de l'*United States Central Command*, le CENTCOM. Le COS est encore une jeune institution. Sa crédibilité reste largement à construire auprès de ses partenaires étrangers, d'autant que chacun sait que le modèle français d'organisation des forces spéciales fait l'objet de discussions : l'armée française n'a pas « encore choisi entre une quatrième armée à l'américaine ou des unités dans lesquelles le CEMA piocherait en fonction des opérations », selon le général Poncet[4].

Engagement en Afghanistan et évolution du COS semblent liés. En accord avec son chef d'état-major particulier, Jacques Chirac se refuse officiellement à engager les forces françaises dans une opération qui ne bénéficie pas d'un mandat de l'ONU, sans toutefois complètement fermer la porte. Sa prise de parole télévisée le 7 octobre en témoigne : « Les opérations militaires se feront sur une longue période. Elles viseront à punir les coupables et à détruire en Afghanistan les infrastructures des réseaux terroristes et leurs soutiens. Nos forces y participeront[5]. » En même temps, les États-Unis ont été victimes d'une attaque armée, et selon l'article 5 de l'OTAN, la France, comme chaque membre de l'Alliance, doit considérer cet acte de violence comme une attaque armée dirigée contre l'ensemble des membres et prendre les mesures qu'elle juge nécessaires pour venir en aide à Washington. Reste à savoir lesquelles.

Un engagement d'abord opéré dans la plus grande discrétion

Pour accompagner le déploiement de leurs propres forces spéciales, dans le cadre de l'opération « Enduring Freedom », les Américains et leurs alliés britanniques espèrent réunir une large coalition. Leurs forces conventionnelles montent peu à peu en puissance pour investir les plus grandes villes du pays aux mains des talibans. Comme d'autres, la France est sollicitée. Le lieutenant-colonel Sidos, attaché de défense à Douchanbe, est interpellé par son homologue américain : « Que fait la France ? Pourquoi ne participe-t-elle pas[6] ? » Le 17 novembre, le Premier ministre Lionel Jospin annonce cependant l'envoi d'un groupe aéronaval. Le porte-avions *Charles de Gaulle* quitte Toulon le 1er décembre 2001, accompagné de deux frégates, d'un pétrolier ravitailleur, d'un aviso et d'un sous-marin pour rejoindre la mer d'Arabie, au large du Pakistan. Tandis que le général Poncet a proposé les services du COS et que le général Bentégeat lui a emboîté le pas, le président hésite ; le Quai d'Orsay fait connaître son hostilité à un rapprochement avec l'OTAN en termes d'actions spéciales. En même temps, ce type d'engagement au titre de l'article 5 de l'OTAN pourrait constituer une bonne réponse aux demandes américaines.

La prise d'une décision est en fait facilitée de l'extérieur. Les Américains commencent par envoyer un signal en proposant au général Poncet de prendre le commandement d'un grand exercice de l'OTAN qui doit se tenir en Pologne à l'automne 2002. Au printemps, lors d'exercices communs effectués en Europe avec leurs homologues britanniques et américaines, les forces spéciales françaises obtiennent par ailleurs des certifications internationales qui les placent au meilleur niveau opérationnel. Toutefois, dans le même temps, les Américains font comprendre leur volonté de ne pas faire de cadeau à des Français qui ne seraient pas alignés sur leurs positions – au cours de l'exercice en Pologne, Américains et Britanniques se refusent ainsi à placer des forces spéciales

sous les ordres du général Poncet. L'amiral Dawson, qui supervise l'exercice depuis un navire de commandement en Baltique et qui invite ce dernier à bord, lui fait comprendre que dans l'esprit de son interlocuteur américain, l'OTAN est le cadre d'action militaire au service de l'ordre international « *All Around the World* », et qu'une coopération pleine et entière avec les États-Unis passe par l'acceptation complète de ce cadre[7]. Message aussitôt transmis au général Bentegéat qui vient d'être nommé chef d'état-major des armées à Paris.

Toujours en guise de signal, les Américains accélèrent la coopération avec d'autres forces spéciales, britanniques bien entendu, mais aussi canadiennes ou australiennes. Les Allemands acceptent même de participer à cette « guerre contre le terrorisme » : leurs *Kommandospezialkräfte* (KSK) se déploient à partir de décembre 2001 pour prendre part à la surveillance d'aéroports et à la protection de convois militaires[8]. L'échec de la traque de Ben Laden à Tora Bora et le mandat onusien changent la donne. En effet, le 20 décembre 2001, la résolution 1386 de l'ONU crée la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) dont l'action est d'« aider l'Autorité intérimaire afghane à maintenir la sécurité à Kaboul et dans ses environs, de telle sorte que l'Autorité intérimaire afghane et le personnel des Nations unies puissent travailler dans un environnement sûr[9] ».

Dès le moment où l'hypothèse d'un engagement en Afghanistan s'est dessinée, le COS a mobilisé ses ressources. Immédiatement, ses officiers de réserve préparent un dossier d'objectifs, assurant l'analyse de la situation – notamment politique et militaire – du pays et ajoutant des informations concrètes utiles pour des Occidentaux déployés sur place. Ce « petit futé de l'Afghanistan des forces spéciales », selon l'expression du général Poncet, est l'étape préalable indispensable avant l'envoi de détachements[10]. Sur place, l'action commence par des missions de renseignement, qui sont plus particulièrement confiées aux CPA 10 et au 13e RDP : il s'agit d'abord de désigner des objectifs aux avions de chasse de la coalition, répondant aux

forts besoins en la matière exprimés par les Américains. Cependant, les Français ont également défini leur propre ligne de conduite. Elle consiste à empêcher des raids menés par les talibans ou des hommes d'Al-Quaïda depuis le Pakistan et à lutter contre la prolifération de la culture du pavot, laquelle assure le financement de la guerre et fidélise des populations.

Les forces spéciales installent leur dispositif autour de Kaboul. Sitôt la coalition entrée dans la capitale, des équipes du 1er RPIMa et du CPA 10 assurent la sécurité de l'ambassade, alors que les activités diplomatiques remontent en puissance. Elles accompagnent aussi les premiers éléments des forces conventionnelles qui arrivent sur place. Les forces spéciales opèrent également à Mazar-e Charif. Les groupes action (GA) du CPA 10 et du 13e RDP, qui fournissent du renseignement derrière les lignes ennemies, ont été rejoints par des hommes du 1er RPIMa et des commandos Montfort et Hubert. L'ouverture du théâtre se fait en novembre, de nuit, depuis un Transall. Accompagnant une équipe au sol, le patron de l'Anjou, Bernard Hufschmidt, donne le top par cette formule célèbre : « Anjou, feu ! » Le CPA 10 et les commandos marine investissent l'aéroport ; ces derniers vont rester sur place jusqu'en février 2002. Pendant ce temps, leurs homologues Monfort et Jaubert assurent la protection du groupe aéronaval en mer d'Oman. Ils sont aussi chargés de la manœuvre « *Sweep and Block* » : depuis des frégates qui naviguent au large, il s'agit d'empêcher toute fuite par la mer des hommes d'Al-Quaïda qui ont quitté l'Afghanistan par voie fluviale.

Pour sa participation à « Enduring Freedom », le COS sollicite les unités des trois armées dans une complète logique interarmées. L'expérience renforce ainsi l'identité collective des forces spéciales françaises. En effet, l'envergure des opérations auxquelles elles prennent part et le niveau d'exigence technique (drones, etc.) et tactique les obligent à laisser de côté les anciennes rivalités entre elles. Surtout, l'engagement leur permet en quelques mois de franchir un palier qualitatif, par exemple

en termes de procédures de préparation et d'engagement. De leur côté, les Américains attendent une parfaite synergie avec leurs propres forces spéciales employées dans un cadre contre-insurrectionnel après la chute des talibans. Leur rôle est de « consacrer des ressources plus importantes au recueil de l'analyse du renseignement, étaler leurs unités, plutôt que les regrouper pour optimiser la protection de la population, s'équiper de véhicules de reconnaissance blindés […] et, par-dessus tout, dépenser sans compter pour former les forces locales de sécurité dont la victoire dépend[11] ».

Fort du souvenir de la guerre de Bosnie, conflit de référence pour les combats asymétriques, le COS prévoit également des unités dédiées à la récupération de pilotes abattus en zone hostile (RESCO) hors de portée des hélicoptères. Au Tadjikistan, une équipe se tient notamment prête à partir sur court préavis en cas de besoin – l'équipe 12-Alpha étant spécialiste du saut opérationnel à très grande hauteur, il lui est alors tout à fait possible d'être larguée au-dessus de l'objectif afin d'effectuer la récupération de la cible au plus vite[12]. Comme en Bosnie, cependant, les actions spéciales restent en réalité très minoritaires dans l'emploi des hommes du COS dans ce début d'engagement en Afghanistan. Les Américains les affectent finalement auprès d'une brigade de combat en montagne, et non dans leur dispositif de forces spéciales (ils participeront à l'opération « Arès »). Ils préfèrent avoir les mains entièrement libres dans la traque des chefs d'Al-Quaïda. Comme l'observe Thierry Dana à la cellule diplomatique de l'Élysée, « en les prenant [les forces spéciales françaises], ils nous faisaient entrer dans le saint des saints où ils n'avaient peut-être pas envie de nous voir[13] ».

La principale raison demeure sans doute la forte réticence américaine à partager le renseignement, ce qui n'a rien d'étonnant – cela relève même profondément de la culture militaire et de celle des services concernés. Une part très importante des informations demeure donc classifiée sous la

mention « NOFORN : *not releasable to foreign nationals*[14] ». La disproportion entre forces américaines et celles des autres contingents occidentaux, l'ampleur des matériels déployés par les États-Unis (satellites, drones, avions dédiés au renseignement…) expliquent leur domination incontestable en matière de données recueillies dans le pays. Compte tenu de la géographie très compartimentée de l'Afghanistan, disposer de tels renseignements à l'échelle du pays est assurément particulièrement précieux. Las, les États-Unis font le choix initial de garder pour eux cet avantage. Parmi les alliés occidentaux, la France qui n'est pas encore revenue dans le commandement intégré de l'OTAN dispose sans doute d'un handicap supplémentaire. Malgré le savoir-faire du « 13 », l'échelle du déploiement des forces spéciales françaises rend impossible un bon recueil d'informations pour mettre en œuvre des missions tant soit peu ambitieuses face à un ennemi invisible, qui se fond dans la population, ne répond pas aux lois de la guerre moderne, ni à des codes culturels qu'on pourrait facilement anticiper.

Cette étape est essentielle dans l'histoire du COS, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une réorganisation en 2002.

Recentrer le COS sur l'opération : la réorganisation de 2002

L'évolution du COS s'inscrit dans une analyse de la conflictualité telle qu'elle existe alors et telle qu'elle pourrait évoluer sur une quinzaine d'années. La doctrine Rumsfeld et l'intervention en Afghanistan expliquent largement qu'une nouvelle doctrine d'emploi des forces spéciales françaises soit mise sur la table cette année-là.

COS 2015 : anticiper l'action du COS pour le futur

La réorganisation du COS est conduite à l'aune de plusieurs travaux prospectifs, parmi lesquels une étude confiée à trois auditeurs du Collège interarmées de défense, dont Laurent Isnard, ancien chef d'escouade, officier en second puis commandant du commando Hubert jusqu'en 2001[15]. Mais le document de référence intitulé « COS 2015 » est produit par le commandement lui-même après une série de réunions de travail. Les leçons tirées des mutations de la conflictualité depuis les années 1990 servent d'aiguillon au plan d'évolution : « Les conséquences des bouleversements stratégiques qui ont marqué la fin du siècle, loin d'être aujourd'hui totalement connues et achevées, ont dans les prochaines décennies à produire des effets, notamment sur la perception et le traitement des menaces et sur la transformation de l'appareil de défense. Dans cette perspective, la création d'une armée professionnalisée, certes plus ramassée mais sans doute plus experte et plus technique, en parallèle avec de nouvelles conditions d'engagement des forces liées aux menaces "nouvelles" (ou, en tout cas, revenues sur le devant de la scène) conduit à penser que le concept "opérations spéciales" ne peut à l'horizon 2015 que prendre de la valeur, surtout dans les conflits de basse intensité[16]. »

L'analyse essaie de se fonder sur un « balayage des règlements des conflits survenus dans le monde durant les cinq dernières décennies ». Trois faits saillants sont retenus par le COS. En premier lieu, le recul du risque d'un conflit conventionnel et symétrique à nos frontières ou à celles de l'Europe semble se confirmer en ce début de XXIe siècle. Revenons en arrière : en 1997, l'OTAN et la Russie signent un accord qui prévoit notamment que d'anciens membres du pacte de Varsovie rejoignent l'alliance atlantique et préparent leur adhésion à l'Union européenne[17]. L'année suivante, la Russie intègre le G7, qui devient G8. Les États de l'Union européenne et la Russie travaillent à un renforcement de leurs relations (préparation notamment de la candidature de Moscou à

l'Organisation mondiale du commerce). En deuxième lieu, le COS considère comme « faible mais non nulle » la probabilité « d'un conflit de type dissymétrique dans lequel la France pourrait être engagée (du type de la guerre du Golfe) ». Enfin, l'évolution majeure semble « l'occurrence d'un engagement national au sein d'une coalition de forces d'interposition ou de maintien de la paix dans un conflit par nature "asymétrique" de type Balkans[18] ». Les deux dernières caractéristiques confortent la pertinence du développement de forces spéciales.

Cela peut s'apparenter à un plaidoyer *pro domo* à destination des états-majors ou des politiques. Néanmoins, le tableau des années à venir en termes de relations internationales et de conflictualités est réaliste à quelques nuances près (« une superpuissance » États-Unis, une Europe de la défense qui se construit…). Les effets de la mondialisation avec l'accès banalisé à de hautes technologies ou la montée en puissance d'acteurs transnationaux parmi les menaces sont ainsi bien pris en compte. Les évolutions générales envisagées du « domaine d'action des FS » doivent, dès lors, répondre à un large éventail de situations conflictuelles. La tendance au déplacement de l'action vers des zones urbaines retient plus particulièrement l'attention en raison des caractéristiques tout à fait particulières de ce type de combat.

La maîtrise de l'information apparaît également comme plus particulièrement nécessaire en raison de l'instantanéité de la diffusion médiatique qui peut entraîner « une perte de légitimité et de soutien des opinions publiques[19] ». L'évolution du cadre juridique fait lui aussi l'objet de réflexions. La judiciarisation croissante est lue comme une « sur-pénalisation internationale et la traduction devant des juridictions en plein développement de leurs auteurs, même s'ils sont victorieux et s'ils ont agi pour une cause jugée légitime » – ainsi, avant les débats sur l'action américaine en Irak ou en Afghanistan, ce point incite, même pour les actions discrètes que sont celles du COS, à « ne pas induire de risques

collatéraux, minimiser les pertes amies et ennemies, respecter les principes du droit des conflits armés[20] ». Enfin, l'évolution des technologies semble un élément de difficulté supplémentaire dans le règlement des conflits. Parmi les problématiques identifiées, la vulgarisation des moyens d'observation satellitaire à des acteurs étatiques de second plan conduit à croire que la furtivité devient un atout majeur et renforce la pertinence des forces spéciales. La prolifération d'armes « autrefois réservées au monde militaire (mines diverses, moyens d'observation jour/nuit, moyens de communication chiffrés et outils simples de guerre électronique) » est également relevée[21]. Cette analyse sera d'ailleurs validée par la guerre entre Israël et le Hezbollah et d'autres acteurs libanais en 2006.

Les enjeux de matériels

Ce document est conçu comme une sorte de Livre blanc des opérations spéciales. Après avoir brossé l'état du monde et des menaces, il propose des perspectives en termes de moyens pour y engager de façon réaliste les forces spéciales. Pour cela, sont également prises en compte les évolutions engagées dans les armées, c'est-à-dire à la fois la réduction du volume des personnels et les renouvellements de matériel. Simplement, le temps de l'industrie de défense n'est pas le temps opérationnel… Ainsi certains équipements ne sont-ils pas suffisamment avancés pour être réellement pris en compte. Alors que les premières études remontent au milieu des années 1980 et que le contrat avec Airbus vient d'être signé, l'A 400 M n'entre en service qu'en 2013. Certes, il arrive dans la période sur laquelle le COS se projette. Toutefois, cet horizon, encore lointain en 2001, explique qu'il n'est désigné que comme « l'avion de transport du futur ». Si les données techniques générales sont connues du COS, la réflexion sur son usage pour les FS n'est pas du tout développée.

Il en va autrement pour des matériels dont l'entrée en service est plus proche et qui sont particulièrement attendus, comme l'hélicoptère d'attaque Tigre. Ses caractéristiques répondent, en effet, aux impératifs des opérations spéciales avec une « furtivité accrue, une autoprotection, une capacité de feu décuplée, une grande mobilité, un système de navigation et de cartographie intégrée et des caméras thermiques et jour. Le COS (DAOS) sera en principe équipé de la version HAP[22] à partir de 2005[23] ». L'engagement en Afghanistan va montrer qu'il en sera autrement. Comme l'écrit le général Gomart, « s'agissant des hélicoptères, sans lesquels aucune action de combat ne peut être menée, le constat est sans appel, cruel : à cette époque, aucun des hélicoptères dont disposait le COS ne sera en mesure d'emmener des commandos aux altitudes élevées nécessitées par les montagnes afghanes[24] ». Finalement, alors que le modèle n'est pas encore officiellement mis en service dans les armées françaises, le GCOS, le général Puga, obtient de disposer du nouveau modèle développé par Airbus : le Caracal.

Dès lors que les temporalités industrielles et opérationnelles concordent davantage, le COS peut travailler à l'emploi du Tigre et à des évolutions sur des points jugés insuffisants. Ainsi, « d'ici 2015, la miniaturisation de l'électronique et de l'optique embarquées permet d'envisager des roquettes à guidage terminal GPS ou laser. Ce type de roquettes donnerait au COS une capacité feu importante et précise contre des cibles peu durcies[25] ». De la même façon, l'hélicoptère NH 90 constituera certes « une avancée majeure pour les capacités du COS en capacité d'emport, en équipement… », mais sans répondre à toutes les attentes du COS. De ce point de vue, le document *COS 2015* permet également de poser des jalons de négociation sur les besoins avec les armées : « Si le NH 90 doit constituer une avancée en termes d'allonge, de charge offerte et d'autonomie, cette avancée sera toutefois insuffisante. Le COS devra à terme disposer d'hélicoptères lourds ou d'hélicoptères à rayon d'action

allongé (au besoin par l'emport de réservoirs supplémentaires internes ou externes). À cet effet, à l'horizon 2015, il serait nécessaire que le COS dispose de la capacité ravitaillement en vol du NH 90. Cette capacité présuppose que le COS dispose de la capacité d'avitaillement[26] ».

Les moyens satellitaires sont également pointés comme insuffisants pour les besoins du COS. Le texte consacre ainsi une des quatre parties à l'évolution des technologies en considérant, dans la continuité des années 1990, que « les forces spéciales devront toujours être à la pointe dans ce domaine ». Sont particulièrement concernés l'optronique avec l'idée d'une vulgarisation des procédés d'intensification de la lumière ou des dispositifs de détection d'optique pointée. Parmi les besoins également clairement identifiés, la technologie émergente que constituent les drones de différentes tailles et selon différents usages (sous-marins, aériens comme terrestres) – sans que ce besoin soit réellement développé[27].

Le COS envisage de garantir sa plus-value à l'horizon 2030 autour de valeurs cardinales. L'anticipation demeure l'une d'entre elles, avec la volonté d'être une vigie des ruptures technologiques ou opérationnelles (à tous les niveaux). Le deuxième socle est la pertinence d'emploi, ce qui revient à trouver la bonne articulation avec les forces conventionnelles. Enfin, le COS souhaite se prévaloir d'une expertise pointue : « En raison du profond remodelage capacitaire qu'ont entraîné les trois armées et des ruptures technologiques attendues, les forces spéciales doivent non seulement s'inscrire dans cette évolution mais largement l'anticiper. Marquer un palier sur quelques années remettrait en cause de fait et brutalement l'expertise » du COS[28]. Anticipant correctement la poursuite (et l'accélération) des coupes budgétaires qui vont effectivement marquer les années 2000, le COS cherche ainsi à s'en prémunir[29].

Dans le domaine maritime, un chaînon manquant est identifié « entre la frégate, le TCD [transport de chalands de débarquement] et les ETRACO [embarcations de transport rapide pour commandos] qui trouvent leurs

limites dans le cas d'adversaires armés, de mer formée ou de raids longue distance ». Une « vedette rapide, armée, de grande autonomie et apte à la haute mer et au mauvais temps » est un concept dont le COS relève l'existence chez des forces spéciales étrangères et dont la DGSE exprimerait également le besoin. L'idée d'un « projet commun à l'horizon 2015 » est ainsi avancée. En fait, apparaît ici, dans l'expression des besoins mais aussi dans le type de missions dévolues à chacun, toute la complexité du rapport qu'entretient le COS avec les autres acteurs militaires, entre nécessaire convergence/mutualisation et méfiance/concurrence. De la même manière, la question de la guerre « yeux dans les yeux » préoccupe le COS, mais différemment de l'infanterie, inquiète de la « technologisation » croissante et du poids de la « guerre zéro mort ». À propos du Félin comme véhicule de transport léger, « il s'agit donc d'exprimer et de faire prendre en compte nos besoins spécifiques qui ne sont pas ceux du fantassin débarquant du futur VBCI [véhicule blindé de combat d'infanterie] pour le combat des 300 derniers mètres[30] ».

Enfin, le COS identifie très bien l'enjeu qui va effectivement se révéler majeur, celui des « champs immatériels ». Acteur très rompu au renseignement, il comprend qu'il doit faire porter son effort sur la « lutte dans les champs psychologiques » en proposant la mise à disposition du Détachement analyse psychologique (DAP) à un commandement de théâtre. Selon les forces spéciales, cette lutte dans le champ psychologique doit être défensive comme offensive dans le champ économique. L'expertise développée sur l'action civilo-militaire et le partage des connaissances américaines en la matière dans les années 1990 trouvent ici des prolongements[31]. On peut également y voir un point de friction potentiel avec d'autres acteurs identifiés comme experts en ce domaine (notamment la DGSE ou la DRSD – Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense). Quoi qu'il en soit, ces approches sont jugées « porteuses à l'horizon considéré[32] ».

La planification des opérations, en revanche, est un point de vigilance. La logique d'économies dans les armées françaises risque d'être un obstacle au besoin du COS de disposer d'une « capacité de planification en propre et non pas uniquement de participer aux planifications du CPCO en apportant l'éclairage des forces spéciales[33] ». Conformément à certains points sur les matériels, le commandement note la nécessité de renforcer la coopération avec d'autres opérateurs d'actions non conventionnelles. Apparaît en premier lieu le 13e RDP, mais cela concerne aussi le GIGN ou des unités de la DGSE[34].

Contraintes institutionnelles et rapports de force entre acteurs au sein des armées

Comme le relève le général Poncet, les négociations sur les moyens montrent que le COS doit développer une « stratégie de créneau et non de filière[35] ». Soit l'idée que la particularité du COS – son « créneau » – doit être de « faire la guerre autrement ». Cela suppose notamment de se libérer des contraintes des programmes d'armement (logique de filières entretenues par la recherche de visibilité, de rentabilité, de durée des programmes en question) pour revendiquer clairement « la haute valeur ajoutée » des actions spéciales et pouvoir « acheter sur étagère » le matériel le plus adapté à chacune des missions[36]. Or cela ne va pas sans réticence. Un exemple éloquent est celui de l'hélicoptère Caracal : demandant au constructeur des aménagements pour y ajouter des moyens de transmissions nécessaires aux CPA 30, chargés des missions de sauvetage (*Search and Rescue*), l'armée de l'air concourt à l'alourdissement de l'appareil, ce qui va à l'encontre des besoins du COS dans les montagnes afghanes. En réalité, au-delà de besoins différenciés, cela illustre la préoccupation des états-majors, d'abord soucieux de leurs forces conventionnelles, de faire entrer le COS dans le moule commun[37].

Les contraintes institutionnelles pèsent en permanence sur l'acquisition de matériel. Alors que le COS sollicite une modification sur l'avion C-130 pour l'usage qu'il en a en Afghanistan, cela lui est refusé pendant de longs mois. Sans avoir, elle, besoin d'autorisation, la DGSE a pour sa part immédiatement procédé à l'adaptation. La demande d'ajout d'une mitrailleuse sur les hélicoptères de combat se heurte également à la section technique de l'armée de terre, sous prétexte des effets induits par les gaz dégagés – les Sud-Africains utilisent pourtant l'engin avec la même mitrailleuse depuis de longs mois. S'ils sont irritants pour les forces conventionnelles, ces blocages administratifs pèsent moins sur le plan opérationnel, car le temps de déclenchement d'une projection est plus long que pour les forces spéciales. Le général Poncet se souvient qu'au même moment, ses hommes ne pouvaient pas partir avec le nouveau pistolet automatique de dotation : un problème survenu dans une unité a déclenché une enquête, et la distribution des armes a été suspendue aux conclusions de celle-ci. Il ne trouve pas d'autre voie que d'accepter de signer une décharge pour assumer à titre personnel un éventuel problème[38]. Une part non négligeable du travail du GCOS consiste à monter personnellement au créneau pour dépasser ces freins administratifs à la bonne mise en œuvre des missions.

Un autre enjeu de la transformation du COS suppose de trouver davantage de fluidité entre les commandements organiques et lui. En arrière-plan, se joue la question du rapport entre l'EMA, dont dépend le COS, et les états-majors de chaque armée qui lui allouent les moyens dont il a besoin. Ainsi le général Bentégeat (CEMA) écrit-il en 2003 aux trois chefs d'état-major pour leur exposer comment il voit l'ensemble du dispositif dans l'avenir : « Le concept actualisé des opérations spéciales […] rappelle que les FS s'inscrivent dans une stratégie de créneau qui consiste à faire évoluer en permanence l'outil dans une vision prospective à court et moyen termes […]. Le concept des opérations spéciales donne au

COS au travers de l'EMA un rôle fédérateur quant aux capacités que doivent acquérir et entretenir les unités des FS au titre des opérations spéciales. » En creux, il s'agit de sa propre relation aux chefs d'état-major dont il est question, même si son discours se veut concret et centré sur le COS qui doit pouvoir « disposer en permanence d'un certain nombre de capacités, parfaitement identifiées et utilisables sans délais, d'une connaissance globale, qualitative, quantitative, de mise en œuvre de l'ensemble de la ressource capacitaire "opérations spéciales" des unités de FS[39] ». Chargé de l'optimisation de cette ressource, le COS définit puis fait donc valider par l'EMA les capacités en question. Il propose la répartition entre les unités. Cette démarche est l'objet du contrat capacitaire. Préparé par le COS, il est validé annuellement par l'EMA après une réactualisation, pour prise en compte des besoins nouveaux en concertation avec les commandements organiques.

Ces derniers sont loin d'avoir renoncé, sinon à la disparition du COS, du moins à un fonctionnement institutionnel qui leur permet de maintenir un nœud très serré autour du cou de celui-ci. Les matériels sont un formidable levier de ce point de vue pour eux. Une autre difficulté demeure : l'absence de convergences dans les procédures opérationnelles entre les trois armées. Alors que la tendance est à la décrue des effectifs, il y a surtout de grandes réticences dans les états-majors d'armée à « lâcher » leurs meilleurs hommes à ce commandement indépendant car soumis au seul CEMA. Il peut même y avoir des problèmes d'identité d'armée. Ainsi, alors que le COS expérimente l'utilisation de drones, le développement de ceux-ci n'est pas alors forcément bien perçu dans une armée de l'air encore dominée par l'image de la chasse. Dès lors, l'état-major de l'armée de l'air ne pousse pas les industriels français à s'emparer de ce nouvel outil dans la 3e dimension. Les aviateurs se convertiront à l'outil dronique lors de l'engagement en Afghanistan.

En ce début de XXIe siècle, le COS doit toujours faire sa place parmi une multitude d'acteurs : là encore, le document *COS 2015* brosse un tableau assez juste du paysage existant. De façon moins structurante sans doute, certaines missions font l'objet de discussions sur le périmètre d'action des forces spéciales. Ainsi, quand le COS souhaite organiser un exercice de libération d'otages sur un méthanier en Méditerranée, le GIGN, fort du remarquable résultat obtenu en décembre 1994 sur l'aéroport de Marignane à bord de l'avion d'Air France venant d'Alger, proteste de cette initiative. Chacun défend son « pré carré » : la DGSE « ne facilite pas le travail du COS quand celui-ci négocie pour obtenir des créneaux de posés d'assaut » sur le théâtre somalien et persiste au moment de l'engagement en Afghanistan[40].

La nouvelle organisation des forces spéciales

En tout cas, après le temps des réflexions et des arbitrages, les contours de la réorganisation du commandement sont arrêtés en 2002. Comme en 1992, l'évolution vers la constitution d'une « quatrième armée » – qui a sans doute les faveurs du général Bentégeat et qu'une partie de l'état-major espérait également, comme le laisse penser le document *COS 2015*[41] – est écartée. En réalité, la nouvelle architecture conforte l'organisation autour des trois cultures d'armée, laissant en creux apparaître la faible identité commune. La recomposition de l'état-major par le général Poncet illustre bien les tiraillements internes. Dans les mois qui suivent son arrivée en 2001, dans le contexte post-11-Septembre, le GCOS considère qu'il a besoin d'un homme ayant une expérience du monde musulman et parlant arabe parmi ses colonels. Alors qu'il fait appel au marin Marc Gillier pour prendre la tête de la cellule Anticipation/relations internationales du COS, ce choix provoque des remous avec ses forces spéciales Terre, notamment le 1er RPIMa qui considère que ce poste doit lui revenir. Finalement, c'est

bien l'expérience afghane qui va être le moteur de la transformation du COS, bien plus que les adaptations institutionnelles. Ainsi, la question de la standardisation des entraînements, et peut-être d'une formation interarmées spécifique, semble avoir été un sujet d'âpres discussions. Au final, sont seulement mises en place quelques formations communes (associées à des qualifications spécifiques) et la mutualisation de certains camps (par exemple, l'extension au CPA 10 et au 1er RPIMa du camp d'entraînement des commandos marine à Djibouti).

La réforme laisse la porte ouverte à d'autres adaptations, et les discussions se poursuivent, comme en témoigne le général Poncet : « Lorsque j'ai pris la tête du COS, l'armée de terre envisageait de mettre au pot des forces spéciales un régiment de reconnaissance de plus. Selon moi, le besoin n'était pas avéré et j'ai refusé. Parce que je n'avais pas la certitude de pouvoir lui confier des missions et qu'il n'y a rien de plus démotivant pour des forces spéciales que le sous-emploi. En revanche, le COS avait à la même époque besoin d'une compagnie de transmissions spécialisées, mais il a fallu cinq ans pour l'obtenir[42]… » Avec l'armée de l'air, c'est l'idée de l'élargissement des opérations spéciales vers les CPA 20 et 30 qui est évoquée. Le principal acquis de la réorganisation est l'intégration du 13e RDP à la Brigade des forces spéciales terre (BFST), qui comprend ainsi 1 200 hommes contre 500 à la Marine et 400 à l'armée de l'air. L'effectif des forces spéciales françaises s'élève ainsi au début de l'année 2003 à 2 100 personnels.

En remplacement du CFST, la BFST voit le jour le 1er juillet 2002. La formation d'une brigade permet d'intégrer l'ensemble des unités spéciales de l'armée de terre, y compris donc le 13e RDP. La volonté de renforcer les coopérations entre ces différentes unités à l'échelle de l'armée de terre (à défaut de le pousser jusqu'au niveau interarmées) s'accompagne d'une rationalisation dans l'organisation et le désir d'apparaître comme le « fer de lance » du COS[43]. Déjà habitué à coopérer avec les forces spéciales dans les

années 1990, le 13e RDP les rejoint en apportant ses compétences de reconnaissance spécialisée et de renseignement en profondeur (renseignement d'origine humaine, ou ROHUM). Les « dragons de l'impératrice » comptent désormais sept escadrons, et non plus cinq. Si le 1er est essentiellement tourné vers la formation, les cinq suivants sont experts dans la recherche aéroportée : le 2e tourné vers l'espace maritime avec ses nageurs palmeurs, le 3e vers la haute montagne, le 4e vers les milieux désertiques et le 5e vers la 3e dimension. Le 6e s'occupe du traitement et de la transmission de renseignements, tandis que le 7e constitue une réserve opérationnelle. Il est décidé en 2008 que, de Dieuze où il avait pris ses quartiers en 1963, le « 13 » passera au camp de Souge en Gironde[44].

L'armée de l'air, qui continue de renforcer son dispositif forces spéciales, est surreprésentée au sein de l'état-major du COS par rapport à son poids en termes d'effectifs dans le commandement. La composante Air comprend le CPA 10, intégré depuis l'origine au COS pour la mission de recherche et de sauvetage au combat, mais aussi les unités spécialisées dans le transport : le détachement ALAT des opérations spéciales et les éléments rattachés à l'armée de l'air (escadrilles des hélicoptères spéciaux)[45]. De façon organique, chaque unité continue, bien entendu, de dépendre de son armée de rattachement, et non du COS, qui n'a qu'un commandement opérationnel. L'armée de l'air a créé ainsi en 2006 un « bureau des forces spéciales ».

La Marine structure ses forces spéciales avec la création en 2001 de la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), dont l'état-major est installé à Lanester, dans la rade de Lorient. Lui sont rattachés les compagnies et bataillons de fusiliers marins mais aussi les commandos intégrés au COS depuis 1992 auxquels s'ajoute, en 2008, un sixième commando : Kieffer. À sa création, ses trente opérateurs sont chargés d'assurer le commandement pour les opérations spéciales maritimes

(avec une structure déployable pour établir un QG) et de fournir des compétences technologiques ou à forte valeur ajoutée (drone, cynotechnie, protection NRBC, déminage).

Autour de ce premier cercle, un second regroupe d'autres acteurs, à commencer par les groupements de commandos parachutistes. Sur sollicitation du COS, les régiments de la 11e BP sont ainsi régulièrement associés aux opérations menées sous son commandement. Pour des types de missions très particulières, des unités d'intervention spécialisées ont également progressivement développé leurs liens avec le COS. Il s'agit principalement du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale et de l'Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale, d'une part, et du RAID, d'autre part, pour la police. Comme dans la décennie 1990, des adaptations se font au fil des événements.

En 2006, la décision de déménager est prise : l'état-major quitte la base de Taverny, un peu trop excentrée des lieux de décision, pour celle de Villacoublay. En fait, ce départ des forces spéciales est la première étape d'une série : l'année suivante, le Centre de conduite des opérations aériennes (CCOA) gagne Mont-Verdun, près de Lyon ; le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) Paris, et le Centre de renseignement aérien Metz. En 2008, la fermeture de la base est bel et bien scellée.

L'officialisation de l'engagement en Afghanistan

Tandis que la transformation institutionnelle du COS est actée et mise en œuvre à Paris, le dispositif français monte en puissance en Afghanistan. Dès le début de l'année 2002, avec le lancement de la FIAS, Paris déploie quelque 600 militaires des forces conventionnelles et renforce la force de

frappe aérienne. Au printemps 2003, l'effort français est porté à 742 hommes sur environ 8 000 pour toute la coalition désormais sous commandement OTAN.

Le déclenchement de l'opération « Arès » (2003-2007)

En mai, en marge du sommet du G8 qui se tient à Évian du 1er au 3 juin 2003, Jacques Chirac officialise un déploiement des hommes du COS. Le général Poncet leur a choisi comme camp de base le village de Spin Boldak dans la province de Kandahar, à quelques kilomètres de la ligne Durand (frontière pakistanaise) : « C'était pour nous l'occasion de démontrer notre savoir-faire en matière de surveillance de frontière[46] ». En effet, Spin Boldak constitue le deuxième principal point de passage entre le Pakistan et l'Afghanistan. Deux cents membres des forces spéciales arrivent au cours de l'été. Cet engagement officiel et plus significatif du COS doit être replacé dans deux logiques d'ordre différent. La première est purement opérationnelle et se donne pour objectif une meilleure intégration des forces spéciales françaises et leur meilleure interopérabilité, notamment avec les Américains. La seconde est beaucoup plus politique. Durant l'hiver 2002-2003, en effet, les rapports entre Paris et Washington se sont fortement dégradés.

Le soutien du « plus vieil allié » des États-Unis après les attentats du 11-Septembre laisse place à une divergence d'analyse sur le rôle de l'Irak dans le développement du terrorisme international. Washington l'accuse d'avoir une responsabilité dans certains attentats d'Al-Quaïda contre des intérêts américains avant le 11-Septembre, de détenir des armes de destruction massive et de continuer à chercher à les développer. Lorsque le secrétaire d'État Colin Powell annonce à la tribune de l'ONU que l'Amérique envisage des opérations militaires face au manque de coopération de Saddam Hussein en décembre 2002, la France tente de se

placer en médiateur. Mais l'intervention du ministre américain le 20 janvier 2003 est beaucoup plus tranchante. Le 5 février, il présente au Conseil de sécurité ce qu'il considère comme des preuves de la détention d'armes de destruction massive par l'Irak. La France se mue alors en opposante à cette nouvelle guerre qui se ferait hors du cadre onusien. Sur la base de renseignements recueillis par les services français, dans la même enceinte de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin remet en cause, le 14 février, les affirmations de Colin Powell et exprime l'opposition de la France à une intervention. Dans les semaines qui suivent, une vague de francophobie traverse la société américaine. Le 16 mars, à son tour, Jacques Chirac confirme dans une interview aux chaînes américaines qu'il n'y aura pas d'unanimité au Conseil de sécurité pour autoriser une intervention militaire comme le souhaite Washington.

C'est donc dans ce contexte qu'en mai le président français officialise l'engagement du COS, faisant de l'Afghanistan un théâtre sur lequel la relation de confiance militaire peut se reconstruire entre Paris et Washington, alors que l'intervention en Irak a été déclenchée sans aval de l'ONU, mais en concertation avec l'allié britannique. Le COS est désormais positionné dans la zone géographique au cœur des enjeux militaires afghans, les « zones tribales » pachtounes près de la frontière pakistanaise. À leur arrivée à Spin Boldak, les 200 hommes du 1er RPIMa, du 13e RDP, des commandos marine et du CPA 10 se voient adjoindre des opérateurs des 44e et 54e régiments de transmissions (RT). L'ancienne caserne de l'armée afghane où ils s'installent est rapidement remise en état et les premières patrouilles sont immédiatement lancées afin de cartographier précisément les chemins par lesquels se font les passages et les zones d'installation des talibans de part et d'autre de la frontière.

L'une des caractéristiques du théâtre d'opérations sur lequel sont désormais déployés les hommes du COS réside dans son austérité, son isolement lié à la rudesse du climat montagnard. L'opération « Arès »

renvoie au combat de guérilla, à la nomadisation nécessaire pour surprendre un ennemi en armes fondu dans la population. Les forces spéciales n'ont pas été mobilisées ensemble dans ce type de contexte et de mission depuis la création du COS. Ils apprennent à mieux se connaître : comme le dit un commando marine, « c'était la première fois que nous étions co-localisés avec toutes les autres composantes, et cela a permis une complémentarité énorme en produisant une force de visions différentes[47] ». Leur adaptation commune à une vie très fruste est un véritable enjeu, et leurs capacités d'aguerrissement expliquent sans doute le choix du nouveau général commandant le COS à partir de 2003. Le choix d'un officier « para-légion » renvoie à la réputation du 2e REP, particulièrement apte aux conditions les plus rudes. Le passé opérationnel du général Puga plaide également pour lui. Engagé en 1978 lors de l'opération aéroportée sur Kolwezi puis en 1979 au Gabon, il a également servi au Liban en pleine guerre civile en 1982, en Centrafrique en 1983 ou encore au Tchad où les Libyens de Kadhafi engagent des moyens importants en appui aux rebelles qui refusent l'autorité d'Hissène Habré en 1984. Après sa participation à d'autres OPEX, notamment en Afrique, Benoît Puga rejoint des postes parisiens et est à la tête du CPCO lorsqu'il est nommé comme nouveau GCOS. Entre légitimité de terrain, caractère de fonceur et qualités plus politiques, notamment révélées dans son dernier poste, il semble disposer des atouts nécessaires pour prendre en main des forces spéciales qui entrent dans un deuxième cycle de vie.

L'un des objectifs majeurs est de rassurer l'allié américain sur l'appui de la France. Comme l'indique une directive du général Puga en décembre 2005, « après le déclenchement de la guerre en Irak et les divergences politiques apparues à cette occasion entre la France et les États-Unis, cette opération se situe dans la perspective de la poursuite du rétablissement de relations normales entre alliés de longue date. Dans ce cadre, il s'agit d'une contribution supplémentaire de la France à la lutte

contre le terrorisme international ». L'objectif supérieur de la mission (but stratégique) est clairement de reconstruire une relation privilégiée avec les alliés de la France, à commencer par les États-Unis, en participant à l'attrition du potentiel militaire des différentes factions.

« Arès » : la traque des talibans dans les « zones tribales »

Les forces spéciales américaines reconnaissent aux Français un véritable savoir-faire en termes de renseignement d'origine humaine. Ce type de missions dans les zones les plus hostiles est particulièrement l'une des grandes compétences du 13e RDP : « Il arrivait que les gars du 13 disparaissent quinze jours dans la verte […], raconte un militaire. Ils mettaient en œuvre leurs techniques apprises au temps de la guerre froide. Le plus difficile dans ces affaires, c'est d'arriver sur place sans se faire voir[48]. » Les patrouilles motorisées des opérateurs se font en véhicules légers. Elles visent principalement à « affirmer la présence militaire [française] et de rassurer la population », selon un officier du COS[49]. Dans ces missions, le danger est tout à la fois insaisissable et omniprésent, avec des modalités nouvelles. Comme pour les forces conventionnelles, les hommes sont notamment très exposés aux engins explosifs improvisés (autrement appelés IED d'après l'acronyme anglais). Ainsi un soldat du 1er RPIMa est-il tué en 2005 quand son véhicule saute sur une mine radiocommandée ou télécommandée, alors qu'avec son binôme il est en patrouille pour assurer la zone le jour des premières élections législatives à se tenir depuis 1969 dans le pays. Dans ses mémoires, le général Gomart confirme cette peur constante des IED. Incapables d'entendre le discours rationnel du médecin chef leur disant que les grains de sable viendraient de toute façon infecter les blessures, « avant de partir en mission, nous plaçons

des sacs remplis de sable sous nos fesses et sous nos pieds pour tenter de nous protéger contre les engins explosifs improvisés[50] ».

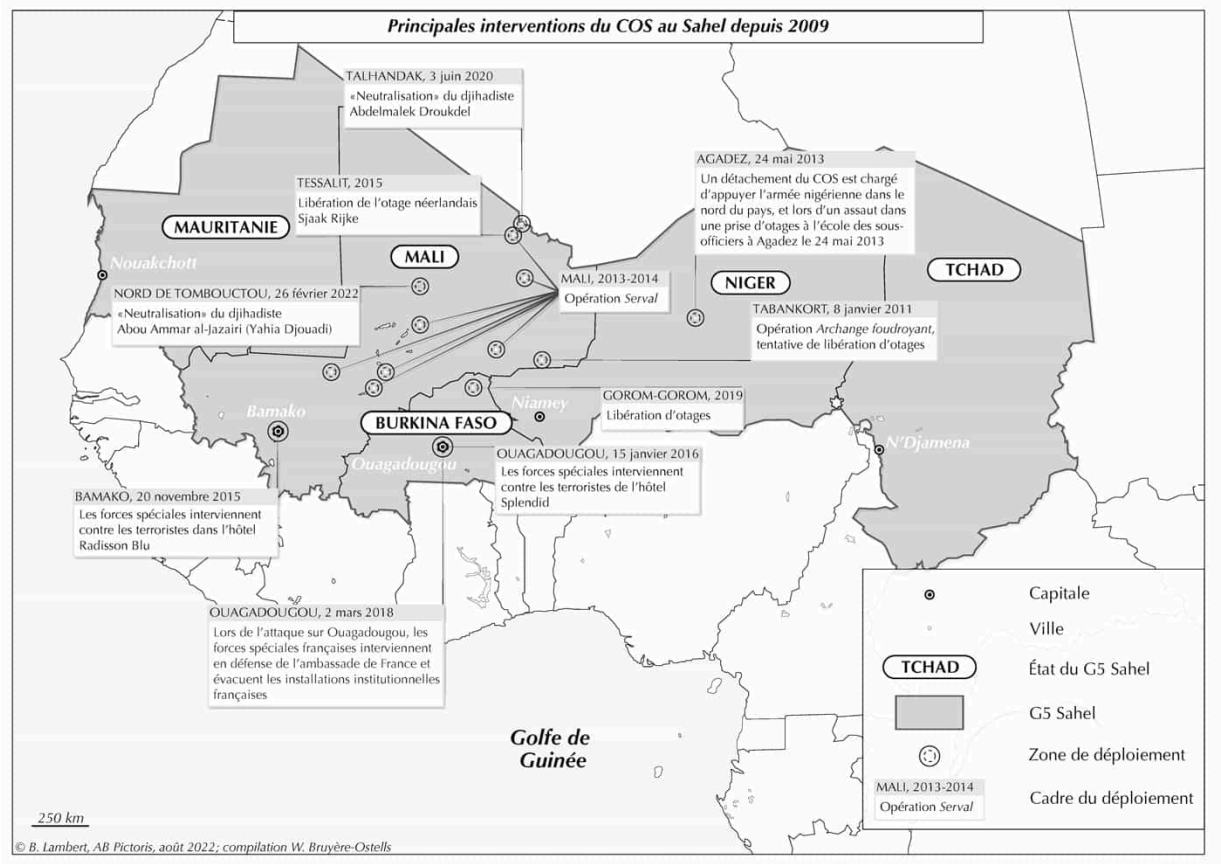

Pour les forces spéciales françaises d'« Arès », la guerre d'Afghanistan tourne autour des FOBs, fortins et bases avancées opérationnelles permettant la mise en œuvre d'opérations spéciales au plus près de l'ennemi. Les missions « Dragon noir » consistent à traquer les combattants talibans en organisant des nomadisations dans les montagnes : « Nous appliquons en fait ce que nos anciens faisaient dans les Djebels de l'Algérie », estime un officier. Fruit du travail de cartographie des circulations transfrontalières, cela donne lieu de plus en plus souvent à des accrochages, puisqu'il s'agit d'éliminer toute résistance armée dans la zone. Au cours de l'hiver 2005-2006, les combats sont particulièrement rudes.

Dans la région du Helmand, au sud-ouest du pays, les talibans sont très bien implantés et très actifs. Après la perte de trois commandos au printemps 2006, dont le fils du général Le Page, le premier GCOS, les forces spéciales subissent deux nouvelles pertes en août[51]. Elles sont désormais déployées dans la région de Jalalabad dans la province de Laghman.

Le 25 août, dans une zone identifiée comme lieu de passage de talibans, une mission de reconnaissance amène un groupe de forces spéciales à remonter une piste près du village de Mihtarlam, lorsqu'ils tombent dans une embuscade tendue par une quarantaine d'hommes[52]. L'explosion sur un IED d'un véhicule placé en tête de convoi provoque la mort des deux hommes à bord[53]. Deux autres Français sont grièvement blessés. Dans ce type d'accrochage, l'autonomie de l'action des équipes reste limitée par l'autorisation d'ouverture du feu qui peut prendre plusieurs minutes – ainsi les hommes du COS auraient-ils eu Ben Laden dans leur ligne de mire, sans que l'information ait jamais été reconnue par les autorités militaires ou politiques françaises. Selon le reportage *Ben Laden, les ratés d'une traque* réalisé par Emmanuel Razavi et Éric de Lavarène et diffusé en 2006, l'occasion se serait présentée à deux reprises sans être concrétisée en raison de la lenteur du feu vert accordé par le QG des forces spéciales de Bagram (sous commandement américain)[54].

La fin de l'opération « Arès » est actée à l'automne 2006. Comme le reconnaît le général Henri Bentégeat, alors chef d'état-major des armées, « nous avons eu beaucoup de dégâts, sept tués et une trentaine de blessés. J'ai conseillé au président Chirac de rapatrier nos hommes[55] ». Ces trois années ont permis aux forces spéciales françaises de hausser leur niveau et d'emmagasiner de l'expérience : « L'Afghanistan a été un terrain d'entraînement en grandeur réelle, dans des conditions difficiles », témoigne le capitaine de vaisseau Bruno de Zélicourt, qui dirige alors la *task force* « Arès »[56].

Alors que le débat sur la quatrième armée se solde par la mise à l'écart de cette hypothèse, le COS peut en réalité sembler très fragilisé au début des années 2000. Mais il parvient surtout à passer de la juxtaposition à l'imbrication réelle des unités qui le composent avec la réorganisation de 2002 et l'engagement en Afghanistan. En effet, la mission « Arès » constitue sans doute un moment clé dans son processus de transformation. Pour la première fois, les *task forces* déployées par le COS se sont inscrites dans le temps long. Le travail de nomadisation dans une zone au cœur des zones tribales pachtounes à la frontière du Pakistan a été salué par les Américains. Cette crédibilité reconnue aux forces spéciales françaises est d'autant plus importante qu'elle prend une dimension stratégique en raison des relations tendues entre les deux pays après le refus français de s'associer à la guerre en Irak (2003). Confirmant ainsi leur vocation d'outil stratégique dans la main du chef des armées, les forces spéciales franchissent un cap dans l'intégration dans cette rude expérience collective à Spin Boldak, cap accompagné par la plus grande harmonisation des procédures et des équipements[57]. De nombreux retours d'expérience permettent d'ouvrir la voie à l'utilisation de nouveaux matériels : hélicoptères avec le Caracal, mini-drones tactiques, outils de modélisation 3D… Pour les forces spéciales, « Arès » est surtout le creuset fondateur du travail interarmées.

6

Les hommes du COS aux côtés des forces conventionnelles

L'expérience afghane constitue ainsi un jalon important dans l'histoire des forces spéciales françaises en raison de son caractère fortement intégrateur, entre les unités mais aussi avec leurs homologues étrangères, notamment américaines. Toutefois, le théâtre d'opérations consacre également une montée en puissance des forces conventionnelles. Présentes depuis 2002 avec un peu plus de 600 hommes, elles atteignent l'apogée de leur engagement sous le mandat de Nicolas Sarkozy : on compte 1 600 soldats sur le sol afghan à la fin de l'année 2007, plus de 3 500 en 2008 et jusqu'à 4 000 en 2010. Tandis que le conflit entre clairement dans des logiques de longue durée, le COS ne va plus être utilisé que sur des missions ponctuelles jusqu'à un retour en 2010 (*task force* Jehol).

Conserver un pied en Afghanistan : enjeux politiques et militaires

Avec le nouveau chef d'état-major Jean-Louis Georgelin, qui prend ses fonctions le 4 octobre 2006, le COS connaît une « traversée du désert » dans son engagement en Afghanistan[1]. Le CEMA estime « devoir faire des choix » et, parmi ceux-ci, indique clairement que, malgré les demandes américaines en la matière, le déploiement des forces spéciales en Afghanistan ne fait pas partie des priorités à ses yeux[2].

Des missions ponctuelles et une relation maintenue avec l'USSOCOM

Même si entre 2003 et 2007 le dispositif Arès constitue l'effort principal des forces spéciales françaises, celles-ci peuvent être mobilisées sur d'autres types de missions. Rappelons que, dès le début de l'engagement de la coalition internationale, les Américains sollicitent de l'aide sur le renseignement et la désignation d'objectifs pour les bombardements aériens, et que des membres du 13e RDP et du CPA 10 sont donc de la partie. La protection des personnalités, françaises comme afghanes, et de l'ambassade de France à Kaboul est un exemple de ces missions ponctuelles, circonscrites dans l'espace ou dans le temps qui permettent aux forces spéciales de demeurer sur le sol afghan à partir de 2006. Mais il s'agit surtout de se placer dans la logique d'« afghanisation » de la guerre, d'accompagner la montée en puissance des troupes du gouvernement d'Hamid Karzaï. La même année, les discussions débutent avec l'USSOCOM pour que les forces spéciales françaises s'inscrivent dans la stratégie de sortie de crise de la coalition, au travers de la formation de l'armée nationale afghane (ANA), et plus particulièrement de ses commandos. Les Américains souhaitent former cinq bataillons (un par

corps d'armée afghan). Pour le COS, l'objectif est double : maintenir le lien avec les forces spéciales américaines après le démantèlement du dispositif Arès, d'une part, et, d'autre part, suivre le processus d'aguerrissement de l'ANA, notamment pour avoir des éclairages sur le contexte opérationnel en cas de réengagement sur place.

Le projet se matérialise au cours de l'année 2008 autour du principe d'une *Afghan Commando School* dans le camp de Morehead situé au sud de Kaboul. Finalement, à l'automne 2008, en accord avec les Américains, un binôme d'officiers des forces spéciales françaises prépare cette nouvelle mission. Une vingtaine d'instructeurs français y participent ensuite, issus des SAS du 1er RPIMa, du CPA 10 ou des commandos marine. Les enseignements sont dispensés durant trois mois. Pendant cette période, les stagiaires doivent acquérir un savoir-faire suffisant en matière de contre-insurrection, avec des cours de corps-à-corps, de tir, de topographie… Les *Operationnal Mentor and Liaison Teams* (OMLT) assurent ensuite la mise en place de commandos afghans capables de mener des actions coup de poing contre les groupes talibans. Grâce à des programmes d'instruction puis de tutorat sur le terrain, les effectifs militaires de l'armée nationale augmentent considérablement durant la période, passant de moins de 30 000 hommes en 2007 à 120 000 hommes en 2013.

Cependant, l'enlèvement en Kapisa des journalistes Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier le 30 décembre 2009 change la donne pour le COS. Car si la province est gérée par une *task force* française, celle-ci ne dispose pas des compétences nécessaires à des missions de renseignement et d'action en vue d'une libération d'otages. Des membres du COS spécialisés en contre-terrorisme et libération d'otages (CTLO) sont donc projetés sur place dès le 8 janvier – la *task force* prend pour nom « Jehol ».

Jehol : des opérations spéciales fructueuses dans la lutte contre le terrorisme

Les groupements déployés ont également pour mission d'appuyer les opérations menées par les forces conventionnelles. Ils recueillent du renseignement afin de localiser des chefs insurgés puis de les neutraliser par une action commando. Les rapports quotidiens envoyés à Villacoublay permettent également de fournir du renseignement d'ambiance à l'état-major des armées. Ce soutien de la *task force* La Fayette, responsable de la province de Kapisa et du district de Surobi, doit permettre de désorganiser les réseaux talibans dans cette partie du pays. L'évolution du dossier de la libération des journalistes français est assurée par la DGSE. Dès juin 2011, le travail des opérateurs impliqués dans Jehol ne s'effectue plus sous commandement français, mais glisse vers le commandement « état-major forces spéciales » de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Ce que les Français n'avaient pu obtenir avec Arès ne leur manque plus désormais : pour marquer le changement, le dispositif Jehol devient *Task Force* 32 (TF32). Contrairement à d'autres forces spéciales de pays partenaires, comme l'Allemagne, les Français ont réellement gagné la confiance des Américains, objectif majeur du COS depuis l'engagement en Afghanistan. Entretenir cette relation privilégiée fait d'ailleurs partie des directives adressées aux chefs de ce groupement TF32.

Soutenues par les moyens des forces françaises installées à Nijrab, Tagab et Tora, ses cent cinquante hommes obtiennent rapidement de très bons résultats dans la lutte contre les réseaux talibans. Parmi eux, une équipe des commandos Trepel rejoint la Kapisa à l'automne 2010. Dans cette région très rude, les opérations commencent : les hommes découvrent des caches d'armes, arrêtent des facilitateurs (qui aident les talibans et participent à leurs trafics), cherchent à capturer des chefs talibans. L'opération « HK 35 », par exemple, consiste à appréhender un important facilitateur de la région signalé par les services de renseignement[3]. Trente-

six personnes sont mobilisées. Le 17 décembre, vingt-huit membres des forces spéciales (treize opérateurs de Penfentenyo, douze de Trepel, un de Hubert, un de Kieffer, un du 13e RDP), accompagnés de sept soldats du génie et de l'armée de l'air, dont une femme, progressent vers le village où réside leur cible. Tout à coup, ils sont pris sous la mitraille d'armes légères et de tirs de roquettes. L'accrochage dure une bonne heure avant que le groupe ne reprenne sa marche vers l'habitation du facilitateur. Il le trouve sur place sans qu'il oppose de résistance, alors que des armes et des téléphones dans la maison attestent de son activité. L'équipe s'aperçoit cependant rapidement que des hommes convergent vers eux pour engager à nouveau le combat. Deux hélicoptères Tigre viennent en appui-feu pour desserrer l'étreinte sur le groupe. Un drone identifie le mouvement de deux talibans qui se dirigent vers une maison dans une autre partie du village. L'hypothèse que ces hommes pourraient être des talibans importants change le cours des événements.

Quatre heures après le début de la mission initiale, tandis qu'une partie des hommes surveille à l'extérieur, le commando s'est réorganisé pour entrer dans cette seconde maison. Le premier groupe progresse rapidement au premier étage jusqu'à tomber sur une porte piégée. Le deuxième groupe s'apprête à pénétrer dans une pièce éclairée lorsqu'un taliban caché dans un renforcement ouvre le feu sur eux. Un autre sort et fait de même. Plusieurs commandos français sont touchés dans le gilet pare-balles mais aussi dans les bras. Tandis qu'ils se replient en urgence au rez-de-chaussée, l'un d'entre eux, Jonathan, est resté à l'étage. Mais des membres du premier groupe passés par le toit ouvrent une trappe et tirent sur un taliban qui s'approchait de Jonathan. Ils ne peuvent toutefois entrer, pris sous de nouveaux tirs. En effet, les hommes à l'intérieur ont demandé des renforts et près d'une soixantaine de talibans arrivent de toutes parts en direction de la maison. Les échanges de tirs concernent maintenant les trois groupes du COS, celui resté à l'extérieur et les deux qui étaient entrés dans la maison.

Le groupe extérieur est appuyé par les hélicoptères de combat. À l'intérieur, la porte piégée a été désamorcée, mais les talibans tirent à travers elle. Un feu nourri des Français permet de dégonder la porte et d'avancer. Les deux derniers talibans retranchés, lourdement armés, ne cèdent pas, tandis qu'à l'extérieur le rapport numérique est de plus en plus défavorable. Il faut récupérer Jonathan au plus vite. Le commando choisit de faire entrer le chien qui les accompagne en premier avec l'idée qu'ils vont le perdre. Utilisé pour chercher des explosifs, il n'a pas reçu de dressage pour attaquer des hommes. L'idée est plutôt que son irruption va concentrer l'attention des talibans et faciliter l'assaut de la colonne des opérateurs prête à entrer à son tour dans la pièce. Le chien a mordu l'un des deux Afghans à la jambe, et le premier Français à le suivre peut tirer sur l'homme qui ne s'occupe que du chien. Le second commando neutralise le deuxième taliban dans le même temps. Ni le chien ni les hommes n'ont été touchés. Jonathan est amené au rez-de-chaussée. Un massage cardiaque est tenté par l'infirmier, mais sa mort, constatée par les quelques hommes autour du corps, est cachée au reste du commando pour ne pas le déstabiliser et réussir l'exfiltration.

Les talibans à l'extérieur se sont retirés : comme à leur habitude, la perte de leurs chefs – les deux hommes dans la maison – les a conduits à interrompre le combat. Les hommes du COS font appel à un hélicoptère pour être évacués. Deux commandos de Penfentenyo cherchent l'endroit adéquat. Le reste du groupe, forces spéciales et conventionnelles, les rejoint en trente minutes avec le brancard sur lequel se trouve Jonathan, tandis que la zone est surveillée, notamment par drone. Son corps est embarqué dans l'hélicoptère. Le deuxième blessé au bras, qui s'évanouit maintenant que la tension liée au combat est retombée, est également pris en charge médicalement. Les soldats de l'armée conventionnelle montent également à bord. Les forces spéciales, elles, repartent à pied. Il leur reste une heure environ pour regagner leur camp. Plus tard, les hommes apprendront que

Jonathan Lefort a été tué sur le coup lors du premier échange de tirs avec les deux talibans. L'importance des deux talibans est également confirmée : ils étaient recherchés depuis plusieurs années, et l'un d'eux était tout particulièrement fiché par les Américains[4].

Pendant que ces opérations spéciales se poursuivent activement, le gouvernement français décide du retrait progressif des forces françaises engagées dans le conflit. La fin de l'année 2012 est marquée par le départ de la *task force* La Fayette ; Jehol/*task force* 32 s'achève en 2013.

La Côte-d'Ivoire, autre théâtre de crise où forces spéciales et conventionnelles travaillent de concert

Sur le théâtre afghan, dans un premier temps, les forces spéciales françaises ont agi de façon complètement disjointe du déploiement de nos forces conventionnelles. Le travail de complémentarité qui est monté en puissance dans un second temps a été travaillé sur un autre théâtre et dans un contexte différent au cours de la même période. La Côte-d'Ivoire ne peut être comparée à l'Afghanistan en ce sens où la crise se situe dans un espace d'influence traditionnel de la France et que l'armée française y joue le rôle prépondérant, même s'il s'inscrit là aussi dans un cadre multilatéral.

Côte-d'Ivoire : l'implication dans une crise au long cours

Le 19 septembre 2002, une tentative de coup d'État échoue à Abidjan. Incarnant le camp contestataire du pouvoir du président Laurent Gbagbo, le mouvement patriotique de la Côte-d'Ivoire (MPCI) prend néanmoins le contrôle du nord du pays. Le 22 septembre, l'opération « Licorne » est

déclenchée : l'armée française se déploie d'abord pour assurer l'évacuation des ressortissants français. Dans les jours qui suivent, elle se positionne le long d'une « ligne de non-franchissement » entre les forces militaires rebelles et l'armée ivoirienne. L'interposition permet la définition d'un glacis appelé « zone de confiance ». Dès le mois d'octobre, les effectifs de « Licorne » s'élèvent à plus de 1 200 hommes[5]. Malgré les accords signés à Marcoussis en janvier 2003 entre les parties prenantes, les combats perdurent durant les mois de février et mars. Le cessez-le-feu, par ailleurs, ne concerne pas la partie ouest du pays où les forces loyalistes affrontent des milices qui comptent également dans leurs rangs des combattants libériens. L'armée de Laurent Gbagbo, quant à elle, comprend des mercenaires européens ou nord-américains. Selon Jean-Christophe Notin, les forces spéciales françaises sont mobilisées pour arrêter les mercenaires ou les pousser à quitter le pays[6].

Malgré la proclamation de la fin de la guerre civile au début de l'été 2003, la division du pays en deux demeure réelle, si bien que la résolution 1528 des Nations unies met en place une mission de paix : l'Opération des Nations unies en Côte-d'Ivoire (ONUCI) en février 2004. Les accrochages continuent cependant de se multiplier dans la zone de confiance. Le 6 novembre, l'aviation ivoirienne, qui pilonnait Bouaké depuis le 4 novembre malgré le cessez-le-feu conclu en octobre 2002, détruit le cantonnement français de la ville, tuant neuf militaires de la force Licorne et un civil. En représailles, l'armée française détruit au sol tous les avions de l'armée nationale ivoirienne, puis investit Abidjan pour évacuer l'ensemble des ressortissants nationaux, alors que la ville est agitée par de violentes manifestations anti-françaises.

Psy-Ops : le COS, laboratoire pour les modalités de guerre informationnelle

Depuis 2002, la méfiance de Laurent Gabgbo vis-à-vis de Paris s'est accrue. Le président ivoirien qualifie les accords de Marcoussis de « médicament amer », et les militants les plus engagés en sa faveur, les « Jeunes Patriotes », sont capables de mobiliser des foules hostiles à la France. Dès janvier 2003, ils bloquent le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin à sa sortie du palais présidentiel pendant près d'une heure. Le 26 avril 2004, le leader du mouvement, Charles Blé Goudé, annonce devant 50 000 personnes que les Jeunes Patriotes « s'engageront aux côtés des Ivoiriens à détruire tous les biens des Français si ces derniers ne respectent pas l'ultimatum d'un mois qu'ils leur ont donné », puis fait rassembler, un peu plus d'un mois plus tard, ses militants devant la caserne du 43e BIMa à Port-Boüet, près d'Abidjan – le sang-froid des militaires français permet cependant d'éviter l'escalade. L'information diffusée sur la télévision ou la radio aux mains du gouvernement comme les meetings des Jeunes Patriotes ou des figures les plus radicales du Front populaire ivoirien sont autant d'occasions de nourrir l'hostilité vis-à-vis de l'armée française.

Dans un premier temps, le COS a mis en œuvre des réponses déjà éprouvées, c'est-à-dire le recours à la radio. L'objectif de son utilisation est double : diffuser une information ciblée sur les soldats et ressortissants français d'une part, et d'autre part toucher un public plus large dans Abidjan. Le montage se fait dès 2003. « La radio est arrivée au détachement Licorne le 3 février avec le détachement du commandement des opérations spéciales. Après une courte période de rodage technique, l'équipe sera en mesure d'assurer des missions centrées sur l'information en fonction du niveau de la crise. » L'équipe est constituée de quatre opérateurs, d'un marin et de trois hommes issus du 1er RPIMa. Leur mission est d'informer les ressortissants sur la conduite à tenir et à contrer d'éventuels dérapages de la radio-télévision ivoirienne (en cas d'appel à émeute…).

En butte à la montée en puissance de la propagande des radicaux pro-Gbagbo, notamment des Jeunes Patriotes, la radio se fond davantage dans le paysage FM local et vise désormais plus clairement un public élargi. Après une phase de préparation technique, une fréquence est ainsi occupée par une radio lancée sans autre publicité que le bouche-à-oreille et sans demande officielle d'obtention d'une fréquence auprès du gouvernement ivoirien. Elle émet sur deux créneaux horaires journaliers de forte écoute (fin de matinée et pause-déjeuner ; début de soirée) avec la quasi-totalité d'Abidjan ainsi couverte, et fonctionne sur un modèle assez classique avec une programmation musicale ponctuée de spots d'informations générales. Même si les matériels appartiennent pour partie au COS, l'activité de la radio se fait désormais sous la conduite de l'armée de terre[7]. Selon une répartition entre « action spéciale » et « action conventionnelle », le COS renonce à cet outil pour explorer de nouvelles pistes.

Inquiet de ne pas trouver dans les fiches de renseignements des éléments psychologiques sur les protagonistes de la crise, le général Poncet ressent le besoin de disposer de telles informations pour tâcher d'anticiper au mieux les décisions de Laurent Gbagbo, notamment. Il souhaite également que le COS développe des outils pour répondre aux rumeurs ou à la désinformation diffusée par le pouvoir ivoirien, en particulier à des accusations contre l'armée française. Son idée est de s'inscrire dans la tradition de ce qu'avait été le « 5^{e} bureau » au temps de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire une section de l'état-major dédiée à l'action psychologique dans le conflit. Simplement, reprendre des pratiques mises en œuvre dans ce conflit provoque des réticences. Pour autant, des membres du COS sont envoyés dans les cybercafés d'Abidjan pour diffuser de l'information conforme aux vues françaises[8].

La démarche se structure avec la mise en place d'un « bureau d'études » en plein Abidjan, chargé de mener des opérations d'influence sur ce théâtre à partir de 2005-2006. Composé d'une dizaine de spécialistes des

opérations d'influence, d'active comme de réserve, il se consacre à des missions d'analyse passive ou à des actions plus actives d'influence. Les premières consistent à mieux alimenter le bureau de renseignement de la force Licorne ; les secondes, sur le modèle des premières initiatives, à produire des informations ciblées en réponse aux mensonges qui circulent dans l'opinion ivoirienne. De façon plus générale, il s'agit de travailler à améliorer l'image de l'armée française et, plus marginalement, de l'ONUCI[9].

Persuadé de la pertinence de la démarche, le général Poncet fait partie des hommes qui plaident pour une structuration de l'action psychologique. Appelée « Psy-Ops » par les Anglo-Saxons, ce travail est habituellement qualifié d'« action indirecte » en France. Dans le cadre des opérations extérieures, selon le général Poncet, il pourrait s'effectuer en deux temps. D'abord, travailler l'opinion publique, en amont d'un déploiement, par d'autres canaux que la seule direction de la communication des armées, en s'appuyant sur des relais qui pourraient se trouver chez les experts, notamment universitaires, ou dans le monde des entreprises. Ensuite, au moment de l'opération elle-même, expliciter la posture française et apporter des arguments en faveur de la pertinence de la démarche, voire de sa légitimité dans les cas les plus sensibles. Mais le général Georgelin refuse de valider le projet, considérant que « ce n'est pas le travail de l'EMA[10] », et le travail de l'opinion dans le cadre d'une « guerre de l'information » n'est donc pas retenu au milieu des années 2000. D'ailleurs, à partir de 2006, le « bureau d'études » à Abidjan est fermé.

La crise ivoirienne est alors loin d'être réglée. En 2005, faute de pouvoir organiser de nouvelles élections en raison de la division du pays, la résolution 1633 du Conseil de sécurité des Nations unies maintient Laurent Gbagbo (dont le mandat s'achève le 30 octobre) à la tête de l'État pour douze mois maximum, et demande la nomination d'un nouveau Premier ministre doté de pouvoirs élargis. Le principe est reconduit en 2007, et

Guillaume Soro, chef du MPCI, prend la tête d'un gouvernement de transition. Finalement, l'élection présidentielle ne se tient qu'en 2010. La victoire d'Alassane Ouattara est aussitôt contestée par le président sortant et battu, Laurent Gbagbo.

De janvier à mars 2011, se déroule dans l'ensemble du pays une nouvelle phase d'affrontements militaires qui se termine dans Abidjan le 11 avril avec la reddition de Laurent Gbagbo aux forces rebelles. À l'issue de quoi, son transfèrement vers la Cour pénale internationale à La Haye clôt la crise. Avec la réactivation de la guerre civile au début de l'année 2011, la force Licorne et l'ONUCI sont à nouveau l'objet de prises à partie par le camp pro-Gbagbo.

Au cours de la période de tentatives de médiation entre les deux camps à la fin de l'année 2010 et au début de 2011, « nous savions mal ce qui se passait dans le Nord. Nous savions juste qu'ils remobilisaient, qu'ils recrutaient, mais nous avions par exemple une connaissance très imprécise de leur armement », relate le général de Castres, chef du CPCO. Stationné au nord du pays, le détachement du COS se révèle à nouveau très précieux, car ses membres sont les seuls militaires français à circuler dans cette partie du pays ; le lieutenant-colonel Serge N. dit ainsi qu'ils sont « les yeux et les oreilles du général Palasset [commandant la force Licorne] au nord de l'ex-zone de confiance[11] ».

Le rôle du COS est plus particulièrement l'objet d'interprétations dans la phase des combats de 2011, notamment à Abidjan. En effet, comme la communauté internationale considère qu'il s'agit d'une menace directe contre la population, la force Licorne et l'ONUCI participent à la neutralisation des armes lourdes de l'armée ivoirienne fidèle à Gbagbo. Cette réduction de la puissance de feu des partisans du président conduit à une progression relativement aisée des FRCI. Dans le témoignage livré à Jean-Christophe Notin, le lieutenant-colonel Serge N. nie cependant toute action de formation à ces forces du Nord auprès desquelles il est affecté :

« Le LCL Serge N. confirme : — Les chefs nous parlaient facilement. Toutefois, quand le sujet devenait sulfureux, ils savaient éluder. Par exemple, nous voyions arriver un container que nous savions rempli d'armes. Quand nous voulions en connaître la provenance, leur réponse restait très floue. Leurs informations étaient très bien cloisonnées. Souvent la plus vraie nous venait du paysan du coin qui avait assisté à la scène et qui, lui, n'avait rien à nous cacher[12]. »

Malgré les actions d'influence, dans ce contexte, les ressortissants français d'Abidjan sont à nouveau les cibles des plus chauds partisans de Laurent Gbagbo. Les forces spéciales interviennent ainsi sur les cas les plus délicats. Des hommes du CPA 10 réalisent, par exemple, l'extraction d'une famille retenue en otage avant de livrer les auteurs des faits à la gendarmerie[13]. L'opération la plus compliquée est sans doute celle qui est menée à l'ambassade du Japon. Prise d'assaut par des miliciens qui tuent au passage plusieurs employés, l'ambassade du Japon dispose d'une *panic room*, dans laquelle le diplomate a juste eu le temps de se glisser. Avec l'autorisation des autorités japonaises, les commandos français interviennent. Ils sont accueillis par des tirs depuis la résidence présidentielle, tandis que des miliciens ont installé des armes lourdes sur les toits de l'ambassade. L'appui des hélicoptères français est décisif. Le diplomate japonais et sept de ses collaborateurs sont hélitreuillés et mis en sécurité. Deux jours plus tard, les forces spéciales sont de nouveau alertées par canal diplomatique. Le chargé d'affaires de l'ambassade de Grande-Bretagne s'est retranché dans la pièce sécurisée. Les forces spéciales réalisent une deuxième opération d'exfiltration[14].

Des complémentarités plus ponctuelles : le combat pour la reprise de Birao en Centrafrique en 2007

La Centrafrique est un État particulièrement touché par l'instabilité politique dans la période post-guerre froide. En 2002, la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) est lancée pour tâcher d'y répondre. En appui à son déploiement, la France lance l'opération « Boali ». À partir de 2004, la situation empire néanmoins avec le déclenchement de la « première guerre civile » centrafricaine. « Boali » sert désormais surtout à accompagner l'armée nationale du président Bozizé en lutte contre l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UDFR), mouvement politico-militaire de contestation du régime plus particulièrement implanté dans le nord-est du pays.

À l'automne 2006, l'UDFR renforce ses positions ; des armes semblent être livrées, tandis qu'un autre élément inquiète les Français : cette région frontalière avec le Tchad, mais aussi avec le Soudan, accueille également des rebelles tchadiens qui peuvent se projeter très vite vers N'Djamena, notamment depuis la ville de Birao. Il est alors décidé de mettre en place un dispositif d'alerte pour anticiper toute dégradation de la situation qui constituerait une menace sur les dispositifs français en Centrafrique, mais aussi au Tchad. Le 30 octobre 2006, la prise de Birao par les combattants de l'UDFR perturbe le plan de déploiement du COS. Dix jours plus tard, la prise d'un site minier semble s'inscrire dans une aggravation du risque d'écroulement du régime de François Bozizé.

Bénéficiant de l'appui des GCP présents sur l'aéroport d'Awakaba, les hommes du COS gagnent la zone progressivement dans le week-end du 18-19 novembre. Du matériel arrive des points de prépositionnement sur le continent, Abidjan (Gazelle) ou Libreville, comme de métropole. L'ensemble du dispositif COS est opérationnel à compter du mardi 21 novembre en fin de journée. Dès le lendemain, une reconnaissance de l'axe Awakaba-Birao est menée par deux patrouilles SAS du 1er RPIMa,

appuyées par des hommes du 13e RDP et du CPA 10. Très rapidement, le constat que les pistes ne sont pas suffisamment praticables impose de réfléchir plutôt à une mission en hélicoptère pour s'emparer de la piste de Birao.

Une fois cette première analyse menée sur le terrain, une réunion est organisée à Villacoublay au retour de mission. Au cours de celle-ci, le GCOS fait un point de situation au chef d'état-major, puis lui présente le plan de l'opération envisagée. Il propose également de prendre le commandement de l'opération sur place afin de coordonner l'action menée par les deux détachements. Le chef d'état-major prévient alors le président Bozizé de l'arrivée du GCOS sur place en tant qu'émissaire de la France. L'accord pour le déclenchement est finalement donné par le CEMA le dimanche 26 novembre en fin de matinée. Dans le même temps, les GCP ont poursuivi leur préparation sur l'aéroport de Bangui et débuté leur mouvement vers Bria, à mi-chemin entre Bangui et Birao, dans la journée du 21. Ils ont rejoint le camp de la FOMUC le 23 en début de journée, puis ont entamé les contacts avec les unités FACA et la FOMUC. Une période de prise en compte et d'instruction a de même débuté et s'est poursuivie jusqu'au 27 novembre. Le début de l'action des GCP doit alors permettre de camoufler l'action du COS sur la ville de Birao.

Après l'infiltration des premiers opérateurs au plus près du site, l'assaut sur la piste de Birao débute le lundi 27 novembre vers 4 h 30. Appuyé par une patrouille de Mirage F1 et par deux hélicoptères – une Gazelle HOT et un Caracal –, le détachement est composé de deux groupes de commandos marine et du CPA 10. Face à eux, dès le début des hostilités, les combattants opposent une vive résistance, armés de fusils-mitrailleurs et de lance-roquettes. Ce n'est qu'après environ quarante-cinq minutes de combat et un appui par un avion de chasse que les hommes du COS en viennent à bout. Le processus de validation de la piste débute alors. Comme l'enjeu est majeur, il est interrompu à trois reprises par des tentatives des combattants

adverses de reprendre le contrôle des lieux. Finalement, vers 7 h 45, des messages sont envoyés à Bria pour signifier que la piste est utilisable. Sur place, des éléments du COS décollent alors et livrent sur la piste, après un posé d'assaut, deux patrouilles au complet ainsi que du matériel nécessaire au rééquipement des hélicoptères. Pour consolider la mainmise sur cet aérodrome, un dispositif de couverture est mis en place au débouché ouest de la ville de Birao. La première phase de l'opération désormais achevée, les premiers détachements des forces armées centrafricaines, encadrés par les GCP français, sont alors acheminés dans l'après-midi sur Birao. Ils prennent à leur compte une partie de la sécurité de l'aéroport tout en participant à la préparation de la phase de reprise de contrôle de la ville.

Parallèlement à cette action, les forces spéciales déployées à Awakaba ont dû faire face à la menace de combattants ayant atteint la ville de N'Delé. Dès le 24 novembre, la présence de combattants de l'UDFR à proximité de fermes au sud de la ville a été signalée. Des opérateurs du 13e RDP sont alors laissés sur site afin de renseigner le groupe sur les mouvements hostiles dans la région. Cette présence de l'opposition armée se renforce au cours du week-end et, le lundi matin à 6 h 30, ces forces s'emparent de la ville avec une dizaine de *pick-up*. Les hommes du COS se scindent alors en deux éléments distincts, sous le commandement direct du GCOS à Bangui, afin de pouvoir affronter simultanément les deux pôles de concentration de combattants. Au cours d'une mission de renseignement, une Gazelle est prise sous le feu d'armes légères. En concertation avec le travail mené par les forces spéciales, une section du 126e RI est alors déployée à Akawaba et Koumbala afin de renforcer la sécurité des sites et de permettre ainsi aux commandos de se consacrer intégralement à leur mission. Les escarmouches avec les forces de l'opposition se poursuivent le lendemain, malgré de lourdes pertes dans les rangs de celles-ci. Les militaires centrafricains qui étaient présents dans le secteur au moment de l'attaque de N'Delé sont regroupés afin de préparer la reconquête de celle-

ci, appuyés par les groupes action du COS. L'attaque est déclenchée le jeudi 30 novembre au lever du jour. La ville est reprise sans combat : les forces ennemies ont préféré se retirer en direction de l'est. Une colonne de véhicules est d'ailleurs repérée et bombardée par la chasse. Les opérations dans le secteur prennent fin le lendemain. Des reconnaissances sont encore menées dans les fermes au sud de la ville, où la présence des derniers éléments est signalée.

À Birao, des renforts de l'armée centrafricaine et des véhicules arrivent sur l'aéroport dans la matinée du 28 novembre. Après qu'ils ont gagné leurs postes, des Mirage F1 assurent une reconnaissance de la ville. Au sol, les points clés identifiés dans la ville sont investis par les forces spéciales. La reconnaissance est ensuite confiée aux militaires centrafricains, appuyés et couverts par les commandos. Le contrôle sur la ville entière est à peu près assuré vers 16 heures Des éléments résiduels résistent encore, harcelés par les PATSAS à une dizaine de kilomètres au nord de la ville. L'ensemble des éléments du COS retournent alors à l'aéroport, tandis que l'armée centrafricaine, toujours encadrée par les GCP, investit désormais les points clés de la ville et y assurent la sécurité. Des reconnaissances par avions, hélicoptères et véhicules sont menées les jours suivants jusqu'à la zone des trois frontières afin de remplir la mission de renseignement initialement prévue. Elles permettent de confirmer la présence d'un noyau important de forces ennemies à proximité de la piste de Tizzi et de la ville soudanaise de Am Dakoum. Ce secteur constitue le point de départ des mouvements combattants tchadiens et centrafricains d'opposition. En marge de ces patrouilles, la reprise des activités dans la ville même de Birao devient l'une des missions principales. Il s'agit d'apporter une aide logistique et financière pour assurer le retour de la population et la reprise des affaires sur le marché. Les GCP s'assurent que les militaires centrafricains n'exercent pas d'exactions qui risqueraient de nuire aux efforts entrepris. Les actions du COS sur ce secteur prennent finalement fin dans la nuit du

dimanche au lundi : l'ensemble des éléments repartent par avion vers Bangui, puis Port-Gentil.

Pendant que les forces spéciales ont engagé les combats sur Birao et N'Délé, les soldats de l'armée centrafricaine, accompagnés du groupement de GCP et d'éléments de la FOMUC, ont débuté leur mouvement vers le nord le 28 novembre. Ils atteignent Mouka le lendemain, puis l'aérodrome de Ouadda en fin de journée le 29. Des accrochages les y opposent aux forces de l'UDFR, les contraignant à consolider leurs positions jusqu'au 6 décembre. Au cours de ces combats, un sergent français est grièvement blessé et évacué à N'Djamena par le COS, puis en France. L'ensemble de ces forces atteint à son tour la ville de Birao le 12 décembre. L'engagement des forces spéciales sur le théâtre centrafricain n'a plus lieu d'être : les 4 et 5 décembre, des éléments quittent Birao et Awakaba pour se regrouper à Bangui avant de transiter eux aussi à Port-Gentil et de gagner la France.

Cette opération menée en complémentarité des groupes parachutistes qui accompagnent l'armée du président Bozizé a ainsi joué un rôle décisif dans la reprise de Birao et le repli des forces d'opposition vers le Soudan, confortant le président centrafricain mais aussi la sécurité de la capitale tchadienne. Leurs actions menées pendant une quinzaine de jours a permis à l'armée nationale de reprendre le contrôle du nord-ouest du pays. Les forces conventionnelles sont ici venues soutenir les forces spéciales pour concourir au succès de l'opération spéciale et stabiliser durablement cet espace (trans)frontalier. Conformément à leur mission dans le cadre de l'opération « Boali », les forces françaises ont tâché de les conserver politiquement en faveur du pouvoir central à Bangui. Ce travail de longue haleine de sécurisation mais aussi de contact avec la population fait partie des missions habituelles de l'armée française depuis les années 1990 sur le continent. La complémentarité est désormais bien installée dans la gestion militaire de ces crises internes au « pré carré » africain.

7

Le COS, un outil adaptable et pertinent dans le contexte politique national et international des années 2000

La décennie 2000 est marquée par un retour au réalisme des crises persistantes sur la scène internationale. Celles-ci peuvent déboucher sur des conflits armés, souvent infra-étatiques, même s'ils comportent souvent une dimension transnationale. Alors que les arbitrages budgétaires français sont grevés par d'importants enjeux intérieurs (financement des retraites, relance de la construction de logements sociaux ou politique de la ville, moyens de la justice et de la police…), les gouvernements ont tendance à considérer que la résolution de ces conflits asymétriques ne nécessite pas de très gros moyens militaires. Les forces spéciales qui ont fait leur preuve au cours des années 2000 en Afghanistan comme sur différents autres théâtres, dont la Côte-d'Ivoire, apparaissent comme une solution finalement peu coûteuse. Elles semblent également apporter des réponses plus adaptées que les troupes conventionnelles à d'autres contraintes qui pèsent sur les décideurs politiques.

Des opérations très ajustées aux contraintes politiques

La « mode » des forces spéciales, pour reprendre le mot du chef d'état-major des armées, Jean-Louis Georgelin, repose sur une série de critères d'emploi très pratiques et très rassurants pour les gouvernants.

Une « armée privée » du président ?

Les opérations spéciales répondent à une chaîne de commandement très courte entre le chef de détachement sur un théâtre, le GCOS et le chef d'état-major des armées, qui demande la validation politique. Dans le bouclage final d'une opération, le GCOS est censé définir précisément les « lignes rouges » à ne pas franchir : en termes géographiques (ne pas s'approcher de telle frontière, de tel quartier sensible dans des conflictualités urbaines…), en termes de règles d'engagement du combat et de niveau d'emploi de la force, le degré de partage d'informations avec les forces conventionnelles françaises ou avec les armées locales. La procédure est identique à celles des autres troupes, mais son respect ici repose sur un ordre directement exprimé au chef d'un petit détachement présent sur le terrain ; cela plaît beaucoup au politique, le rassure[1]. Avec le COS, se dégage le sentiment pour le politique de bien garder la main sur la mise en œuvre de la mission par les militaires. Ce sentiment de confort résulte de cette courte chaîne jusqu'au terrain et du faible volume d'hommes engagés, ce qui limite les impondérables humains ; il est propre aux opérations spéciales. De ce point de vue, sans même prendre en compte la question des compétences individuelles, relevons que les forces spéciales ont un avantage indéniable sur les forces conventionnelles dès lors qu'il s'agit de dialoguer avec la tutelle politique.

Les plus hostiles aux forces spéciales ou au fonctionnement de la V^e^ République diront que le COS commande une « armée privée » du président. La formulation est caricaturale, mais recouvre de réelles questions sur l'emploi des forces armées. Des critiques sont régulièrement formulées notamment à propos de la mobilisation de moyens militaires français en appui à des chefs d'État africains pour lesquels le respect des règles démocratiques n'est pas toujours une priorité. Les procédures de prise de décision se sont précisées et reposent sur un large travail d'analyse en amont puis des instances collectives de décision. À l'ouverture d'une crise, les états-majors travaillent avec le ministère des Affaires étrangères, avec le secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) et potentiellement d'autres ministères concernés. Après ces phases de concertation interministérielle, le CEMA est en mesure de proposer des scénarios en Conseil de défense restreint assortis d'options d'engagements militaires, parmi lesquelles l'envoi de forces spéciales[2]. En 2009, les instances traitant de défense sont unifiées en un unique conseil de défense et de sécurité nationale dans la même logique interministérielle. Dans sa formation restreinte, le CEMA, la DGSE et souvent la DGSI peuvent prendre part à la réunion. Le président y dispose également de son conseiller diplomatique et de son chef d'état-major particulier.

Interrogé sur le processus de décision d'engagement d'une opération spéciale, l'actuel chef d'état-major des armées, Thierry Burkhard, insiste sur les similitudes avec la décision de déployer des forces conventionnelles : identification d'une situation donnée, planification et adaptation à l'évolution sur le terrain, soumission au politique[3]. Spéciales ou conventionnelles, les opérations françaises répondent à un certain nombre d'impératifs apparus dans l'après-guerre froide : *«* maintenir son statut dans un environnement international compétitif », « désir de préserver sa sphère d'influence en Afrique et au Moyen-Orient », ou encore « volonté de préserver son indépendance, spécialement de l'influence américaine,

bien que les deux États soient idéologiquement proches », pour reprendre les termes d'un rapport parlementaire de 2016[4]. Les auteurs soulignent que l'instabilité du monde s'est accrue depuis les années 2000 et que « prévenir une perte d'influence est aussi un facteur de cette accélération. Dans l'économie globale et mondialisée, le poids des pays occidentaux et singulièrement des Européens se réduit. L'activité militaire de la France, qui conserve de nombreux atouts faisant d'elle une puissance globale, notamment son siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, est un moyen de compenser cet amoindrissement[5] ». Enfin, tout en relevant l'augmentation du nombre d'opérations menées en autonomie, les parlementaires confirment leur attachement à cette possibilité.

La validation de ce modèle de mobilisation des moyens militaires dépasse donc le seul président ou même le pouvoir exécutif, ici partagé par des représentants du pouvoir législatif. Les comparaisons internationales dans ce domaine sont par ailleurs instructives. Les procédures très contrôlées d'emploi des forces armées allemandes sont soumises à un accord étroit du Parlement au regard d'une opinion publique très réticente aux opérations extérieures. Cela entraîne outre-Rhin une projection des forces conventionnelles à la fois plus longue à mettre en œuvre et plus rare. On voit également qu'il en est exactement de même avec les opérations spéciales : les contraintes d'utilisation des forces spéciales allemandes ont poussé les Américains à les écarter du premier cercle de confiance en Afghanistan. Au contraire, la souplesse d'emploi du COS renvoie à la facilité de projection rapide de forces conventionnelles dans les modalités de décisions françaises.

Une trajectoire budgétaire d'économies…

Les adaptations successives du COS, sa montée en puissance, en Afghanistan notamment, et la bonne articulation avec les forces conventionnelles ne suffisent pas à expliquer le crédit dont jouissent les forces spéciales au cours de la décennie, et notamment sous la présidence Sarkozy. Leur mise en valeur est aussi la meilleure façon de laisser penser qu'elles sont capables de répondre aux défis sécuritaires auxquels la France est confrontée. Depuis les années 1990, le politique cherche à tirer bénéfice des « dividendes de la paix », c'est-à-dire de l'effacement du risque d'un conflit interétatique dont nous serions partie prenante face à une armée aux moyens conséquents. Si les années 1990 ont été marquées par cette illusion d'une « fin de la guerre » plutôt qu'une « fin de l'Histoire », les années 2000 s'inscrivent dans la continuité. La première décennie du XXI^e^ siècle est rythmée par les réformes qui tendent à faire de l'armée un corps expéditionnaire. Elle conserve des capacités certes complètes mais aussi de plus en plus réduites. Là où en 2000 les emplois au sein de la Défense s'élevaient à près de 380 000 personnes, on n'en compte plus que 284 000 en 2012, civils compris. La seule loi de programmation 2009-2014 prévoit 54 000 suppressions de postes. Après la crise financière de 2008, la crise économique et la dégradation des finances de l'État pèsent encore plus lourdement sur le budget de la Défense.

Le concept de forces spéciales est relatif : sont « spéciales » des missions et des compétences qui se distinguent des opérations « ordinaires », habituelles, c'est-à-dire mises en œuvre par les forces conventionnelles. Cela suppose que les compétences acquises et les missions mises en œuvre par les membres du COS correspondent effectivement à une dimension « spéciale », hors de l'ordinaire. Pour cela, la composition des membres de ces forces doit faire l'objet d'une sélection très forte dans un vivier de militaires disposant déjà de solides compétences générales. La réduction des viviers met ainsi en péril la montée en

compétence des opérations spéciales conduites par le COS. Or, au début des années 2010, le vivier des forces conventionnelles et le système de sélection et de formation des opérateurs qui souhaitent rejoindre les unités des forces spéciales ne permettent pas d'envisager un accroissement à grande échelle de ces formations dès lors qu'on souhaite conserver les mêmes critères élevés de qualité. L'articulation sur le terrain entre actions spéciale et conventionnelle est ainsi remise en question, non pas pour des questions de tensions internes mais de tensions globales sur les moyens dont disposent les armées.

Malgré la réorganisation de 2002 et une meilleure articulation entre le COS et les états-majors, les besoins opérationnels demandent des arbitrages qui soient opérés, et pas toujours à l'avantage des forces spéciales, par l'état-major des armées. La multiplication des théâtres de crise crée des tensions quant aux matériels disponibles. En 2003, alors que la France a déployé la force Licorne en Côte-d'Ivoire, les limites du parc d'hélicoptères se font sentir. L'armée de terre n'est pas en mesure d'assurer dans la durée le soutien de deux détachements complets d'hélicoptères Cougar en Afrique. Au-delà des moyens matériels, la difficulté de gestion dans une temporalité moyenne renvoie également au déficit de mécaniciens navigants Cougar au sein des forces. L'état-major des armées doit donc réfléchir à une nouvelle organisation des moyens à l'échelle du continent en termes de bases de stationnement et de maintenance des Cougar, tout en prenant en compte les opérations en cours. Il est de fait soumis à des injonctions contradictoires. Ainsi, l'état-major de l'armée de terre à Paris semble privilégier la suppression d'un site de soutien en retirant le seul Cougar de l'opération « Aramis » au Cameroun. Malgré le handicap de ne plus disposer d'aile tournante à Douala, la décision est justifiée par la nécessité absolue de maintenir des Cougar en Côte-d'Ivoire pour que le COS puisse y poursuivre ses missions d'extraction.

Là, les besoins des forces spéciales sont évidents. Cependant, l'état-major des armées identifie également la projection éventuelle de forces aéromobiles en République démocratique du Congo à Bunia et au Togo au même moment (2003). Il anticipe également une organisation géographique en prenant en compte un temps nécessairement plus long pour ramener la paix dans ces zones de crise. Dans ce cadre, l'état-major du COS préconise la solution d'une base Cougar unique au Gabon et de remplacer les Cougar COS du groupement des forces spéciales de l'opération Licorne par des Puma. Cette solution est possible pour l'armée de terre.

La réflexion sur une réduction de la présence française en Afrique s'amorce avant la publication du *Livre blanc de la défense et de la sécurité* de 2008. Dès l'été 2007, la réorganisation des forces spéciales en Afrique fait ainsi l'objet de travaux au sein du COS puis à l'EMA. L'objectif est de réduire le prépositionnement sur le continent à deux groupements : l'un à Djibouti et l'autre au Gabon. On envisage le maintien de deux détachements de 90 hommes chacun. L'ajout de 35 hommes au Gabon, en principe des commandos marine à Port-Gentil (avec l'accord de la Marine) et un groupe de CPA, est proposé. Le CPCO donne son accord en raison de la montée des menaces dans le golfe de Guinée (piraterie notamment)[6]. Au cours de la discussion, sont travaillées les mesures en vue d'économies maximales. Ainsi est-il notamment question de ne pas remplacer les commandos marine partant de Djibouti pour Port-Gentil. Cependant, l'état-major de la Marine défend l'idée d'une dominante Marine à Arta sur le territoire djiboutien, où se font l'entraînement en terrain désertique et la formation à la cohésion de ses unités. Par ailleurs, le nombre de commandements est également un enjeu corrélé à la réduction du nombre d'implantations. Et la Marine de faire ainsi remarquer que le commandement à Arta fait partie du parcours ALFUSCO.

… qui entraîne réorganisations pour la nécessaire projection du COS et batailles pour les moyens

Dans ce contexte de contraction des armées conventionnelles, le COS semble une réponse un peu fallacieuse aux défis sécuritaires. Le raisonnement consiste à projeter très vite ses unités dans des crises où l'emploi de faibles volumes de forces spéciales peut réellement produire des effets. La réactivité face à la dégradation de la situation sur des théâtres lointains prend plus que jamais son importance. La capacité d'appui aérien aux opérations au sol est également un facteur décisif dans la réussite, et la chasse ne semble pas forcément le bon outil pour ce faire. C'est pour cela que le besoin d'hélicoptères est revenu comme un leitmotiv récurrent au cours des engagements en Afghanistan comme en Afrique. Autant de raisons qui expliquent une réforme de l'organisation de ces moyens au profit des forces spéciales en 2009.

Le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (RHFS) voit ainsi le jour cette année-là comme unité de soutien aéromobile au COS. Basé à Pau, il est l'héritier du détachement ALAT des opérations spéciales (DAOS). Également implanté à Villacoublay, il est au plus près de l'état-major, mais cette localisation répond surtout aux besoins du deuxième cercle des opérations spéciales, notamment au RAID ou au GIGN. En 2009, le régiment dispose d'environ 250 opérateurs et d'un parc de plus de 40 hélicoptères de combat et de manœuvre[7]. Le « 4 » est un régiment rapidement projetable en opération extérieure qui affiche un haut niveau de disponibilité. Il offre des capacités de reconnaissance, de mobilité tactique, d'intervention et de destruction très précieuses pour la conduite d'opérations spéciales.

Il n'en demeure pas moins que la période est particulièrement compliquée en raison de la pénurie de moyens accordés à la Défense. Si les forces spéciales apparaissent au reste de l'armée comme privilégiées, le chef d'état-major des armées doit opérer des arbitrages de plus en plus

compliqués et fait fréquemment des mécontents. Dans cette mécanique où le paramètre financier joue un rôle sans cesse accru, les rapports interpersonnels prennent une dimension plus sensible dans les négociations. Peut-être davantage qu'à d'autres moments de l'histoire du COS, les relations entre le GCOS et le CEMA apparaissent comme tendues. De 2007 à 2009, Pierre Martinez est à la tête des forces spéciales. Premier marin à ce poste, il est issu des commandos. Il est d'ailleurs le premier d'entre eux, alors qu'il est encore à la tête de la FORFUSCO, à obtenir les étoiles de contre-amiral en 2006. Peut-être parce qu'il semble déjà avoir beaucoup reçu pour un commando marine, que le rapport de force entre les armées fait que le CEMA se soucie d'abord des récriminations de l'armée de terre, peut-être également en raison des caractères des deux hommes, toujours est-il que l'entente est loin d'être parfaite entre Pierre Martinez et le CEMA, Jean-Louis Georgelin. Celui-ci, saint-cyrien, a choisi l'infanterie, a commandé la 11e brigade parachutiste à la fin des années 1990 avant de devenir en 2002 chef d'état-major particulier du président Chirac, puis chef d'état-major en 2006. D'un abord plutôt rugueux, il n'hésite pas à dire les choses lorsqu'elles ne plaisent pas. Comme l'indique une de ses déclarations déjà citée, il fait rapidement comprendre au COS que, de son point de vue, les forces conventionnelles sont la priorité. Pour lui, il convient de montrer leur utilité et leurs compétences pour enrayer ou tout ou moins limiter le rythme de dissolution des régiments. Dès lors, le CEMA considère qu'il « ne va pas mettre 300 forces spéciales là où je pourrai mettre des fantassins, on me les supprimerait[8] ».

En effet, dans le contexte budgétaire du moment, il s'agit pour le CEMA de réussir la conduite des armées en pleine transformation. Ses chantiers prioritaires sont la mise en place des bases de défense, réforme organisationnelle majeure pour les armées, ou la réintégration de la France dans les structures de commandement de l'OTAN. Il doit assumer « l'évolution du format des forces armées [qui] se situe dans l'épure du

format du Livre blanc » de 2008, mais « ces réformes sont d'une ampleur considérable et leur exécution n'est pas sans risque », selon ses dires devant la commission de la Défense. La « manœuvre » concernant les ressources humaines, en particulier, est délicate à conduire : « la préservation de la capacité opérationnelle des armées passe, en effet, par le maintien d'un bon niveau, tant qualitatif que quantitatif, de recrutement des jeunes cadres et militaires du rang[9] ». Ce défi résulte des coupes budgétaires couplées à la professionnalisation des armées.

OPEX, opérations spéciales et émotions publiques ou privées

La suspension du service national, annoncée par Jacques Chirac en 1996, répond à des problématiques opérationnelles qui montaient en puissance depuis les années 1980. Si elle permet à l'armée française de maintenir une qualité de prestations militaires de premier rang, elle a également un effet pervers, particulièrement visible dans les années 2000 : le lien entre la population française et son armée se distend. Tandis que les opérations militaires sont menées de plus en plus souvent loin du territoire national, la dimension d'une menace directe s'estompe et explique sans doute la plus faible acceptation de l'opinion publique à des engagements de longue haleine.

Uzbin : un événement cristallisateur d'un rapport nouveau aux morts en OPEX

Ainsi, en Afghanistan, la mort de militaires français entraîne une « très forte désaffection de l'opinion publique[10] ». Si, en octobre 2001, 66 % des Français approuvent l'intervention dans la coalition internationale, ils sont

69 % à désapprouver l'envoi de nouveaux renforts en 2008, alors que la capture de Ben Laden n'a pas eu lieu et que le niveau de violences dans le pays reste très élevé. À ce moment-là, 65 % des sondés estiment même que les États-Unis et leurs alliés ont eu tort de conduire cette guerre. Dès lors, les opinions en faveur du retrait français ne font que croître : 70 % en 2010 et 76 % en 2011. Depuis, les images de la chute de Kaboul reprise par les talibans ont sans doute modifié le point de vue d'une large partie de la population.

Le regard de l'opinion publique sur des opérations militaires inscrites dans des temporalités longues et déployées loin des frontières nationales est donc très fluctuant. Dans une société travaillée par les médias, les récits qui éclairent, qui explicitent ces engagements – ce que les Anglo-Saxons appellent des *narratives* – sont essentiels. Ces récits de guerre (*war narratives*) sont développés par les cellules de communication des armées et des États engagés dans des conflits. Au cours des années 2000 apparaît le leurre qu'a pu constituer le récit des années 1990 sur les « guerres zéro mort », sur leur conduite essentiellement à coups de « frappes chirurgicales ». C'est dans ce contexte que peut être replacé l'émoi provoqué par l'embuscade d'Uzbin [11] en août 2008.

Les Français ont découvert à cette occasion le hiatus entre une mission, officiellement présentée comme visant à la stabilisation et assurant la sécurité de la population, et une action meurtrière engendrant de nombreux morts et blessés. La lecture médiatique de la mort des dix soldats tombés lors de l'embuscade révèle une perception dans la population française sans doute inattendue pour l'institution militaire. En effet, ces pertes sont appréhendées sous l'angle des victimes du conflit, assez proche du traitement médiatique qu'on pourrait observer pour des victimes d'un attentat ou – interprétation encore plus déstabilisante pour les états-majors – comme celles d'un accident du travail qui aurait dû être évité. Après un dépôt de plaintes par des familles de tués à Uzbin en 2009, l'ouverture

d'une enquête judiciaire accrédite le risque de judiciarisation des opérations militaires. Les états-majors et les décideurs politiques prennent conscience que la perception de la mort comme « hypothèse de travail » (Michel Goya) des soldats n'est plus réellement comprise par l'opinion, travaillée par un desserrement du « lien Armée-Nation ». À cela s'ajoute la complexité des conflits contemporains, où la guerre est conduite par des coalitions avec des chaînes de commandement parfois opaques, dans lesquelles savoir pour quoi et pour qui l'on meurt semble ne plus apparaître vraiment clairement à l'opinion publique.

Plus particulièrement à partir des débats ouverts en 2008 autour de cet événement, des contre-récits ont fait leur apparition. La comparaison avec l'intervention militaire traumatisante en Algérie, les références à l'histoire de l'Afghanistan pour affirmer qu'une victoire militaire y est impossible, sont autant d'arguments qui pèsent sur l'opinion publique. Le sentiment d'occupation que ferait naître un déploiement aussi durable des troupes de l'OTAN est également fréquemment avancé. Enfin, la nature des intérêts de la France en Afghanistan mise en miroir avec une politique étrangère souvent soucieuse de séduire les opinions publiques de pays arabo-musulmans laisse accroire au caractère nuisible de la présence de troupes françaises dans ce pays pour l'image de la France[12].

Face à cette impasse alimentée par des contre-récits, les forces spéciales constituent une alternative politique. La sensibilité des opinions publiques européennes, notamment française, à la question des pertes militaires est un élément central du rejet croissant du maintien d'un contingent français au sein de la coalition à partir de 2008. Leur engagement dans une logique de levier pour des résultats stratégiques semble beaucoup plus rassurant pour les décideurs politiques. Le déploiement d'importantes forces conventionnelles pose le problème d'un « récit de guerre » désormais beaucoup plus difficile à construire. Au contraire, il est beaucoup plus séduisant de développer une narration autour de « super-militaires », très

peu nombreux à risquer leur vie et pouvant obtenir dans des délais très courts des résultats très significatifs pour les intérêts du pays. Cette question de la perception peut même être prise en compte dans l'effet recherché, comme le remarque très justement un sous-officier des forces spéciales : « La communication est primordiale et indispensable […]. Sur un déploiement, rien que la com' peut avoir un effet sur l'adversaire. Désormais tous les jeunes vivent avec un iPhone entre les mains, la com' fait partie de leur logiciel. Ils savent qu'elle permet de transformer l'essai. Et le COS l'a pris en compte[13]. »

Des récits sur les pertes aux pertes du COS

Les liens de causalité entre volume de pertes militaires et discrédit d'une opération extérieure sont aujourd'hui bien connus, des guerres américaines en Corée ou au Vietnam jusqu'à l'engagement en Afghanistan ou sur d'autres théâtres. Plus exactement, le soutien de l'opinion ne diminue pas sous le seul effet de l'augmentation des pertes. Il est plutôt l'indicateur d'un doute sur la réussite de l'opération militaire ou sur la légitimité des objectifs annoncés au départ. D'ailleurs, le récit sur les pertes a lui-même évolué pour répondre à l'enjeu de sa perception dans l'espace public. À partir de 2008, la déception des militaires face à l'indifférence relativement généralisée de leurs concitoyens pour les morts en Afghanistan pousse les armées et les gouvernements à communiquer différemment et à incorporer les hommages qui leur sont rendus dans les « récits de guerre ». Et à compter de 2010, le cortège qui ramène les cercueils de soldats tués en opérations extérieures est honoré à Paris sur le pont Alexandre-III avant d'entrer dans l'hôtel national des Invalides. Là, un dernier hommage national est rendu, souvent par les plus hautes autorités du pays, aux soldats.

Cependant, nous l'avons vu, cela ne change pas foncièrement le regard porté par l'opinion publique sur la pertinence de longs engagements sur un même théâtre d'opérations extérieures. Au contraire, les forces spéciales n'engagent que des volumes très limités, et leurs interventions sont, par nature, plus discrètes. L'écho médiatique d'éventuelles pertes est plus limité, car il concerne peu de personnes. L'annonce d'une opération au cours de laquelle, comme à Uzbin, dix jeunes Français sont tombés[14] est plus improbable. La seule exception pourrait être constituée par des interventions soumises à forte attente de l'opinion, comme la libération d'otages, mais donnerait lieu à une présentation de l'information ne produisant pas les mêmes effets. En effet, dans ces circonstances, les éléments de langage fournis aux médias mettent la lumière sur le caractère très risqué de ce type d'opération et/ou sur la dimension héroïque des opérateurs qui connaissent les aléas de ce type d'opérations.

Ainsi, sur les trente années d'existence du COS, les pertes des forces spéciales en opérations extérieures s'élèvent à 31 opérateurs, soit moins que les seuls engagements en ex-Yougoslavie entre 1992 et 1995 (55 morts), en Afghanistan depuis 2002 (90 morts) ou au Sahel depuis 2012 (58 morts)[15]. Plus significatif encore peut-être, ces 31 hommes tués en opérations représentent un nombre inférieur à celui des années les plus mortifères des engagements extérieurs (29 en 2011 et 35 en 1995). Dès lors, la préférence du recours aux forces spéciales – avec les effets de levier que cela comporte – au lieu de la mobilisation de forces conventionnelles ne peut être qu'une forte tentation chez tout décideur politique qui doit ensuite rendre des comptes à l'opinion sur les pertes militaires. L'interprétation des chiffres peut apparaître comme biaisée, car si l'on prend en compte l'entraînement très exigeant des forces spéciales, celui-ci se traduit par un nombre assez conséquent de tués hors opérations : pour 31 hommes tombés en opérations extérieures, 15 (dont 11 commandos marine) ont perdu la vie

dans les phases de préparation en métropole ou à Djibouti. Simplement, ce décompte échappe au regard de l'opinion.

Si l'on se place, cette fois-ci, sur le plan opérationnel, les pertes ne sont pas qu'une question d'arithmétique, uniquement mesurable en nombre de morts. Bien que préparés, peut-être davantage que d'autres militaires à cette éventualité, les membres des forces spéciales sont particulièrement touchés lorsque l'un des leurs tombe. Le haut degré de technicité des opérations spéciales repose sur une connaissance maîtrisée, car correctement estimée, des risques pris par les opérateurs. Ces hommes sont donc conscients que, malgré les protections particulières dont ils sont équipés, les chances d'être blessé, et même mortellement, sont plus élevées que dans des missions plus conventionnelles. Ils ne l'expriment pas forcément au sein du groupe, plutôt dans des relations individuelles. Un capitaine de vaisseau du commando Hubert témoigne ainsi de la démarche de son chef partant pour l'Afghanistan : « Il est venu me voir, m'a donné ce qu'il avait écrit pour sa femme et ses enfants en me disant : — Si je ne reviens pas, je veux que ce soit toi qui le leur dises et qui leur donnes cette lettre[16]. » Des discussions de ce type sont suffisamment peu rares pour que l'ensemble des militaires du COS aient une haute conscience du risque mortel qui pèse sur eux.

La fraternité militaire repose fondamentalement sur l'expérience du feu ; elle est nécessairement plus affirmée chez les hommes du COS, qui y sont davantage confrontés. Comme l'explique un officier, « nous sommes des petites unités au sein desquelles les équipiers restent ensemble pendant de longues années. Ils ont donc une connaissance intime les uns des autres et tissent de solides liens de camaraderie. Dans ces conditions, les conséquences d'une perte sont énormes[17] ». Une façon plus positive de considérer cet impact est de le replacer dans le long terme. Ce milieu relativement restreint et fermé sur lui-même est capable d'entretenir dans la durée la mémoire et une relation étroite avec la famille des morts au combat. C'est ce que retient le général Le Page, premier GCOS dont le fils

Loïc, commando marine, a été tué lors d'un assaut en Afghanistan le 4 mars 2006. Il reconnaît que ses compagnons d'armes ont été très précieux pour accompagner la famille ; les FORFUSCO les ont régulièrement reçus, lui et les siens, pour partager le souvenir de cet événement douloureux [18].

La Libye, la discrétion au sol comme mot d'ordre

Les années 2000 ont ainsi amené les politiques à faire montre de prudence avant d'engager une opération militaire impliquant des contingents importants. Des mouvements de protestations transnationales contre des décisions perçues comme motivées par des intérêts occidentaux contre un groupe ou une religion les incitent à encore plus de retenue dans le déploiement de soldats sur un sol étranger. Les choix opérés dans la gestion de la crise en Libye en 2011 le montrent assez bien.

Les « printemps arabes », ainsi appelés en raison de la ressemblance avec la vague révolutionnaire de 1848 en Europe avec le « printemps des peuples », ouvrent la voie à différentes crises dans l'espace méditerranéen et au Moyen-Orient qui vont amener les autorités françaises à envisager des engagements militaires. Le mouvement débute par l'immolation d'un jeune diplômé dans la Tunisie intérieure. Mohamed Bouazizi est obligé de vendre des fleurs pour subsister à Sidi Bouzid et ne supporte plus cette vie ; son acte vise à dénoncer le sort de la jeunesse dans son pays. Sa mort marque le début du mouvement le 17 décembre 2010. Le mois suivant, des manifestations massives se multiplient rapidement en Tunisie et dans les pays voisins. La mobilisation commence ainsi en Libye, mais aussi à Oman, au Yémen, en Arabie saoudite, au Liban, au Maroc ou en Mauritanie. Dès le 14 janvier, en Tunisie, le régime Ben Ali tombe, lâché par son appareil militaro-policier et par une partie de la classe politique. De nouvelles manifestations éclatent à Bahreïn, en Égypte et en Algérie. En Libye, alors que le régime ne s'y attendait pas, des manifestations gagnent la

Tripolitaine, vite contenues par l'outil sécuritaire du régime. Dans le même temps, le mouvement prend de l'ampleur en Cyrénaïque. Le 15 février, le colonel Kadhafi fait durement réprimer les premières émeutes à Benghazi. Dans les jours qui suivent, l'insurrection prend forme, et l'opposition au régime de Kadhafi débouche sur la proclamation d'un Conseil national de transition (CNT) le 27 février. Celui-ci se présente comme la nouvelle autorité politique chargée de coordonner la résistance dans les différentes villes insurgées et de préparer l'après-Kadhafi.

Comme d'autres capitales occidentales, Paris a connu des difficultés à se positionner correctement face aux changements de dirigeants en Tunisie et en Égypte. La France semble faire de la Libye l'épicentre de la refonte de sa « politique arabe ». Dès le 10 mars 2011, une délégation du CNT est reçue à l'Élysée ; celui-ci est reconnu comme le « représentant légitime du peuple libyen ». Tandis que les Britanniques ont délégué un diplomate et des forces spéciales auprès du CNT dès le début du mois, décision est prise en conseil de défense d'envoyer une équipe du COS fin mars. En effet, le CPCO a besoin de renseignement d'origine humaine en plus de ce que la DRM peut lui fournir[19]. Le chef du détachement, Valère, chuteur opérationnel des commandos marine, rappelle les difficultés de déploiement : « La mise en place du dispositif français n'a pas été simple : l'arrivée devait initialement se faire par bateau, mais l'état de la mer ne l'avait pas permis[20]. » Avec deux jours de retard, les forces spéciales sont finalement déposées à Benghazi le 9 avril par un avion de transport tactique du COS.

La volonté française de continuer à faire de la Méditerranée et de l'Afrique sa principale zone d'influence conformément à ce qui avait énoncé par le *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale de 2008* semble alors se confirmer avec un leadership militaire revendiqué par la France dans le début des opérations contre le régime de Kadhafi. Après que l'ONU a adopté le principe d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de

Benghazi, siège de l'opposition, le 18 mars, les premières frappes aériennes françaises contre des chars libyens aux portes de la ville ont lieu le lendemain après-midi. L'opération « Harmattan » est lancée ; le 20, le groupe aéronaval Charles-de-Gaulle quitte Toulon pour se diriger vers les côtes de la Cyrénaïque.

Les Français et les Britanniques prennent tout d'abord la tête de la coalition internationale. Pour sa part, Barack Obama souhaite que les États-Unis assument un *leadership from behind*, c'est-à-dire sans apparaître en première ligne dans les combats. À la fin du mois de mars, la coalition passe sous commandement OTAN, mais la philosophie générale de l'absence de troupes au sol est maintenue. Les forces de l'opposition doivent opérer une campagne militaire depuis la Tripolitaine vers Tripoli pour « libérer » le pays de l'oppression de Kadhafi. Pour une grande partie d'entre eux, ces combattants n'ont pas ou peu d'expérience militaire. Les forces spéciales sont donc là pour les conseiller, alors que la désorganisation règne au sein des forces d'opposition.

L'essentiel du travail consiste à faciliter la progression des forces ralliées au CNT par des frappes depuis la mer ou depuis les airs. En réalité, cet engagement militaire visible de la coalition internationale nécessite un complément en toute discrétion au sol. Ainsi « Harmattan » permet-elle de retravailler la complémentarité entre forces spéciales et conventionnelles développées en Afghanistan. Exceptionnellement en civil pour plus de discrétion, la quarantaine de membres des forces spéciales françaises accompagnent l'avancée du front militaire, de la région de Benghazi au début du mois d'avril à Misrata et au golfe de Syrte à la fin du mois. À un moment où le chef d'état-major des armées comme le sous-chef opérations sont des marins – fait assez rare –, les forces navales sont fortement mises à contribution. Des membres des commandos marine Hubert, spécialisés dans le travail nocturne, participent aux combats le long de la côte libyenne. « Ils débarquaient dans la nuit, raconte un bon connaisseur de leurs faits d'armes.

Ils entraînaient les groupes rebelles, les aidaient à passer à l'assaut de positions des forces kadhafistes, puis disparaissaient le jour[21]. » Comme l'explique Christophe Gomart, les forces spéciales travaillent alors sur la base de leurs compétences complémentaires : « Le détachement du COS en Libye assure plusieurs fonctions : certains de ses membres se concentrent sur le renseignement, quand d'autres vont faire de l'appui, dont le guidage des avions et des hélicoptères de la coalition vers cibles. En revanche, il est bien prévu dans leur mandat qu'ils ne se retrouvent pas en première ligne, même s'ils en sont souvent assez proches[22]. »

Cela devient d'autant plus nécessaire qu'à partir de juin la difficulté des forces de l'opposition libyenne à progresser rapidement vers la capitale Tripoli laisse craindre un enlisement du conflit. Dès lors, pour leur apporter un appui-feu au plus près des combats au sol, des raids d'hélicoptères sont lancés. En août 2011, l'opposition à Kadhafi ouvre enfin la bataille de Tripoli. À nouveau, des commandos marine venant de Misrata sont présents aux côtés de la *katiba* Tiger lors de cette opération appelée « *Mermaid Dawn* » (« Aube de sirène »). D'autres soldats du COS ont été envoyés durant l'automne à Syrte et dans le Sud, près de Sebha et de Bani Walid. Pendant la campagne militaire, le Service Action de la DGSE accomplit lui aussi des missions assez semblables au profit des forces de l'opposition à Kadhafi. Il accompagne des livraisons d'armes (lance-roquettes, fusils d'assaut, missiles antichars Milan) vers Benghazi et fait de la formation à leur utilisation dès le printemps, puis dans le djebel Nefoussa[23]. Officiellement en bonne intelligence, hommes du COS et du Service Action se croisent. Ne se marchent-ils pas sur les pieds ? Interrogé à ce sujet, le général Puga répond que la façon dont ils ont travaillé ne lui « paraît pas normale[24] ».

Déclenchée pour protéger les populations face à une sanglante répression des forces du colonel Kadhafi, notamment dans la ville de Benghazi, l'opération « Harmattan » s'inscrit dans le cadre international

défini par la résolution 1973 qui suppose une intervention aérienne. L'évolution du conflit avec la multiplication de frappes par les avions de chasse puis les hélicoptères de combat et la formation des forces de l'opposition, rend cependant absolument nécessaire une présence militaire au sol. Celle-ci doit rester discrète. Ainsi la configuration des combats impose-t-elle le modèle des opérations spéciales. L'intervention en Libye vient clore un cycle d'environ une décennie depuis l'engagement en Afghanistan, au cours duquel le COS a fortement gagné en crédibilité. En effet, sa montée en compétence a été assurée par d'importantes sollicitations opérationnelles au contact des meilleures forces équivalentes, notamment américaines ou britanniques.

Dans ce contexte, après la décennie « romantique » des années 1990 où le COS définit le modèle français de forces spéciales et l'expérimente à travers des interventions ponctuelles en Afrique ou en ex-Yougoslavie, les années 2000 sont celles de la crédibilisation. Le COS s'est réorganisé en véritable outil interarmées et apparaît désormais comme l'avant-garde de la transformation des forces. Cela s'explique notamment parce qu'il constitue un laboratoire d'emploi de nouveaux matériels, de nouvelles doctrines et de nouveaux champs de conflictualité. Cependant, dans le contexte d'une forte réduction des moyens alloués à la Défense, cette nouvelle crédibilité peut également être comprise comme une menace pour des forces plus conventionnelles fortement impactées par l'effort budgétaire et de ressources humaines. Cela crée de puissantes inquiétudes, voire des tensions, au sein de l'institution.

TROISIÈME PARTIE

L'ÈRE DE LA CONSOLIDATION : LE COS À L'AVANT-GARDE DANS DES CONFLITS TOUJOURS PLUS COMPLEXES

Même si le bilan des actions mises en œuvre par le COS de 2001 à 2011 peut apparaître comme très positif, ses relations ne sont pas apaisées avec les forces conventionnelles, qui ont pourtant travaillé à leur côté, en Afghanistan notamment – à dire vrai, l'opération « Jehol » n'a pas été forcément bien vécue par les forces spéciales. Dans le même temps, le théâtre libyen leur permet de retrouver une configuration dans laquelle leur emploi est le plus pertinent. La décennie 2010, caractérisée par la montée en puissance de la lutte contre le terrorisme international ou encore l'émergence de nouveaux espaces de conflictualité (cyberespace), rend la guerre contemporaine toujours plus complexe. La vague d'attentats qui touche la France et l'Europe replace également leur sécurité au cœur des préoccupations des Français dans ce contexte international très instable et ouvre la voie à une remise en question de la baisse tendancielle des moyens alloués à la Défense. Dès lors, sur le plan opérationnel comme sur le plan « politique », le COS entre dans une période où son adaptation face aux transformations de la guerre et sa place dans le dispositif militaire global se présentent progressivement sous un nouveau jour.

8

L’ère du contre-terrorisme et des conflits hybrides

L’opération « Harmattan » en Libye a renforcé la légitimité des forces spéciales pour répondre au contexte des conflits contemporains. Elles sont désormais bien structurées en France, mais, victimes de leur succès international, très exploitées. La décennie 2010 s’ouvre sur une séquence où leur place est interrogée sous des angles différents avec une série de textes de doctrine d’emploi (*COS + 1000* ; *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale* de 2013) ou encore un rapport d’information parlementaire intitulé « Le renforcement des forces spéciales : avenir de la guerre ou conséquence de la crise[1] ? ». Cette réflexion ne saurait être menée sans être mise en regard de l’évolution de la conflictualité en permanente transformation depuis les années 1990. Or les conflits dits « hybrides » semblent être la nouvelle forme de conflictualité à laquelle il s’agit d’apporter des réponses.

Le COS investit la bande sahélo-saharienne

À l'heure de la discussion sur le retrait d'Afghanistan, le COS se cherche de nouvelles missions – il ne peut perdre le capital qu'il a lentement accumulé depuis les années 1990. L'enkystement du terrorisme en Afrique, et plus particulièrement sur une partie de la bande sahélo-saharienne, retient son attention. Il investit ainsi la zone avant que celle-ci ne devienne un théâtre majeur pour les opérations françaises. La lutte contre les djihadistes, au Mali puis à une échelle plus régionale, tout comme ensuite au Levant contre l'État islamique, constitue une caractéristique forte des missions mises en œuvre dans les années 2010. Celles-ci consistent en des déploiements militaires dans les zones d'installation de djihadistes. Elles doivent néanmoins être appréhendées en permanence dans la complexité de leurs prolongements (cyberespace, action terroriste…).

Une entrée en campagne sous tension

La menace djihadiste s'est lentement installée au Sahel. Avec pour origine majeure la guerre civile en Algérie dans les années 1990, qui a donné naissance à des groupes terroristes. Après les attentats de 2001 et la fin de la guerre civile, ces mouvements djihadistes algériens rallient Al-Quaïda. Devenue Al-Quaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2004, la mouvance algérienne cherche à renforcer son influence hors de ses frontières. L'émir d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, souhaite que de nouvelles *katiba* s'installent dans tout le Sahel[2]. Deux de ses adjoints, combattants aguerris de l'islamisme algérien depuis la guerre civile des années 1990, reçoivent pour mission de renforcer les actions d'AQMI : Mokhtar Belmokhtar dans le sud-ouest algérien et le nord du Mali et de la Mauritanie, Abou Zeïd dans les régions plus orientales, du nord-est du Mali

à l'ouest du Tchad, en passant par le nord du Niger. À la fin de l'année 2007, des hommes de Belmokhtar tuent quatre touristes français en Mauritanie : le Paris-Dakar 2008 est annulé, et les éditions suivantes se font hors d'Afrique. L'intensification des attaques d'AQMI inquiète les services de renseignement, mais aucun État de la région ne souhaite solliciter officiellement l'aide de la France. En 2009, face à la recrudescence des violences sur son territoire, la Mauritanie accepte pourtant l'aide des forces spéciales françaises. Le plan « Sabre » est déclenché : « C'est allé très vite. J'accompagne le chef d'état-major des armées en voyage officiel », témoigne le GCOS de l'époque, le général Frédéric Beth. « Les Mauritaniens acceptent et tout s'enchaîne : finalisation de la conception, planification, ordres d'opérations, propositions de projections et projections à partir de novembre 2009[3]. » Le général Beth se trouve dans son élément : issu des troupes de marine, il connaît très bien les dossiers africains.

Pendant ce temps, à l'échelle du Sahel, AQMI prospère sur des trafics transsahariens (drogues, cigarettes, armes…) et entreprend les populations locales, notamment les Touaregs dont la revendication d'indépendance est ancienne. Pour le COS, opérer depuis la Mauritanie n'est pas le plus aisé, car le pays est trop excentré pour d'éventuelles missions au cœur de la région sahélienne. En octobre 2010, un accord est trouvé avec le Burkina Faso. L'ambassadeur de France n'est autre que le frère du GCOS, Emmanuel, également général. Dès lors, le dispositif des forces spéciales monte en puissance avec environ cent cinquante opérateurs. Le COS parle désormais de « Sabre Whisky » pour désigner l'opération. Il n'empêche que la situation se dégrade au Mali, qui a refusé l'implantation d'une base française. Plusieurs groupes djihadistes se structurent, représentant plus ou moins la diversité ethnique. Certains Touaregs devenus islamistes dans l'organisation Ansar Dine, à l'instar de son chef Iyad Ag-Ghali, sont notamment solidement installés à Kidal. Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) repose davantage sur des populations

arabes maliennes de la région de Gao. Face aux menaces que constituent ces djihadistes pour les ressortissants français qui travaillent dans la zone (prises d'otages ou attaques ponctuelles sur des villes ou installations industrielles), le COS déploie progressivement des détachements auprès des différentes armées du Sahel pour participer à leur formation contre cet ennemi intérieur (Mali et Niger).

En janvier 2012, les Touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) s'emparent de plusieurs camps militaires au nord du Mali ; le 22 mars, le capitaine Sanogo fomente un coup d'État contre le président Amadou Toumani Touré. Les équipes du COS décrochent du Mali peu de temps avant le coup d'État ; également présents, les Américains font de même[4]. Pendant ce temps, à Paris, on planifie au CPCO une opération dérivée du plan « Requin » (Gabon, 1990). L'objectif est d'assurer la protection de Bamako, notamment en opérant le contrôle de Gao. Tombouctou est écartée, parce que la mauvaise qualité de la piste rend impossibles des posés d'assaut, ce qui supposerait une opération menée par des parachutistes[5]. Ce travail classique d'état-major est conduit par le sous-chef opérations, le général Didier Castres. Si les armées se tiennent ainsi prêtes, le nouveau président de la République, François Hollande, privilégie alors clairement une non-intervention[6]. Définies à l'automne 2012, les conditions pour un engagement reposent donc essentiellement sur une demande formulée par les autorités maliennes[7].

Les indépendantistes touaregs et les djihadistes (Ansar Dine, AQMI et Mujao) prennent pourtant progressivement le contrôle de tout le nord du Mali. Ils se divisent également, divisions qui profitent aux djihadistes au détriment du MNLA. En décembre, les Touaregs nationalistes ne tiennent plus que quelques localités. Au même moment, François Hollande accélère les discussions en vue de la mise en place d'une opération européenne de formation aux Maliens (EUTM) – la décision est prise ce même mois avec l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. L'EUTM doit se déployer au début

de l'année 2013. Le président français ne souhaitant pas la présence de soldats français dans le pays, le poste de commandement des forces spéciales s'est installé à Ouagadougou (« Sabre Whisky »), d'où il suit l'évolution des événements au Mali.

Soit parce qu'ils l'avaient préalablement décidé ainsi, soit pour anticiper l'arrivée des contingents de l'EUTM, les indépendantistes touaregs et les djihadistes décident alors de déclencher leur offensive. Dès le 2 janvier, les mouvements djihadistes concentrent des forces près de Bambara Maoudé. Les 6 et 7, les services de renseignement français et américains qui observent les manœuvres en concluent à une coordination des différents groupes (AQMI, Mujao et Ansar Dine). Lesquels traversent Douentza le lundi 7. Le même jour, à Paris, l'état-major reçoit les images satellite sur l'avancée des « colonnes » de *pick-up* : en fait, « ils ne font pas une belle colonne bien en ligne, exposée aux avions et qui s'arrête dans nos viseurs, la technique, c'est plutôt dispersion-regroupement-dispersion-regroupement[8] ». Les djihadistes engagent le combat le mercredi 9 avec l'armée malienne au niveau de la ville de Konna. Le débat fait rage sur la conduite à tenir, car cette dernière « est en train de se désagréger totalement[9] ».

Au CPCO, une majorité d'officiers défendent l'idée qu'il est déjà trop tard pour tenir la ligne Konna-Mopti-Sévaré. Pour eux, il convient de planifier la défense aux devants immédiats de Bamako : « Pendant la phase de planification, un dialogue s'engage avec les officiers du CPCO. Il n'a pas toujours été très fluide, souvent pour une question de moyens engagés. L'un de leur souci était de s'assurer de leur capacité à nous soutenir avec des moyens en nombre souvent insuffisant comme les hélicoptères Tigre par exemple. D'autres au CPCO préféraient une progression plus lente et plus assurée pour attendre des troupes mieux armées et mieux protégées[10]. » Au contraire, le COS propose de tenir Mopti. Le débat entre le COS et le CPCO se révèle compliqué : le général Gomart se heurte au CEMA,

l'amiral Guillaud, plutôt partisan de la première solution. En tout cas, l'amiral Vandier, qui appartient au CPCO, donne l'ordre de générer des forces pour une projection au Mali.

Le 10 janvier, sur proposition de son chef de détachement au Sahel, le GCOS Christophe Gomart prend néanmoins la décision de mettre discrètement en place une équipe de liaison et de contact d'une quinzaine d'hommes sur l'aéroport de Sévaré : « Je savais alors que l'armée malienne tenait toujours cette piste en bon état et c'était un bon point : elle serait indispensable pour la suite des opérations. Sous le commandement du lieutenant-colonel Cédric, l'équipe est insérée dès le 10 janvier à l'aube, par aéroportage, en profitant de l'appui image du C130 au-dessus d'elle[11]. » Cette initiative du GCOS, confiant dans ses équipes, va peser sur la suite des événements[12].

À Sévaré, le colonel malien qui tient cette position confie au chef de détachement du COS être la dernière ligne d'arrêt face aux colonnes djihadistes qui se présentent devant eux. Il assure disposer d'une force de 400 à 500 soldats. Une rapide évaluation faite par les forces spéciales françaises qui sont dans la zone l'estime plutôt à une centaine, c'est-à-dire un nombre manifestement insuffisant pour défendre Mopti-Sévaré. Le commandant de la *Task Force Sabre* rassure cependant ses hommes sur place sur l'arrivée prochaine de nouvelles équipes en renfort. En réalité, à ce moment-là, aucun accord du CEMA n'existe, encore moins une décision présidentielle. Le conseil restreint décisionnel ne se réunit autour de François Hollande que le lendemain, le vendredi 11, en fin de matinée. Entre-temps, les colonnes de *pick-up* de djihadistes continuent de se concentrer devant Konna, le long du Niger et au carrefour entre une route nationale menant à Bamako et une autre vers Niamey.

En première ligne face aux colonnes djihadistes

Ce vendredi 11 en matinée, le conseil restreint valide le principe du déclenchement d'une opération en réponse à la demande formulée par le président intérimaire malien qui a joint François Hollande au téléphone la veille. Chef d'état-major particulier du président de la République, le général Puga, ancien GCOS, est plutôt favorable aux arguments du général Gomart. Le plan proposé validé, le feu vert présidentiel est transmis alors à ce dernier par le CEMA, l'amiral Guillaud[13]. Prêt à l'action, le COS enclenche dans la foulée son opération : « L'ordre est aussitôt transmis à Ludovic [commandant la TF Sabre] de faire décoller ses hélicoptères Gazelle afin d'administrer à nos adversaires la preuve de la résolution française, avant qu'ils ne décident de reprendre leur mouvement vers le sud. Les deux Gazelle décollent alors de Djibo dans le nord du Burkina Faso où elles étaient prépositionnées. L'une équipée d'un canon de 20 mm et l'autre de missiles antichars Hot. Les Gazelle sont des hélicoptères légers et non blindés, mais elles sont tout sauf des vieux clous. Leur force réside dans leur agilité et leur discrétion. Ce sont les hélicoptères de combat de l'armée française et du COS depuis des années [Les deux seuls Tigre disponibles ont été envoyés en Somalie en appui à la tentative de libération de Denis Allex][14]. »

Dans l'après-midi, les hélicoptères du 4e RHFS arrivent au contact des djihadistes aux environs de Konna et ouvrent le feu[15]. Les *pick-up* font demi-tour. Cependant, alors qu'elles s'apprêtent à rentrer, les deux machines du 4e RHFS sont prises sous le feu violent d'autres véhicules qui avaient été camouflés. Criblées de balles, elles parviennent toutefois à se dégager, mais à bord de l'une d'elles le pilote Damien Boiteux est grièvement touché à l'aine. L'artère fémorale est sectionnée. Les soins qui lui sont prodigués à l'atterrissage ne peuvent le sauver. Il meurt quelques heures plus tard. Outre la perte de ce lieutenant, la situation semble toujours inquiétante. Faute de moyen aérien de confirmation, les renseignements

d'origine humaine permettent d'imaginer qu'autour de Diabaly, ce sont environ 1 500 à 2 000 combattants qui se regroupent.

À 17 heures, le président François Hollande annonce à la télévision qu'il engage l'armée française aux côtés des forces maliennes. L'un des enjeux majeurs pour les forces spéciales, avant-garde d'une armée dont l'arrivée est annoncée dans un court préavis, est la bonne articulation entre leur action aux côtés des Maliens et la planification de l'opération conventionnelle, « Serval ». En complément du coup de semonce des hélicoptères du 4e RHFS, la chasse française opère des frappes sur les positions des djihadistes dans la nuit du 11 au 12. Les quatre Mirage 2000 mènent leur raid depuis la France, appuyés par des avions ravitailleurs. Le 13, ce sont des Rafale partis de Saint-Dizier qui complètent ces frappes. L'action est commandée par le général Castres depuis le CPCO boulevard Saint-Germain.

Comme le COS est installé à Villacoublay, la bonne coordination avec la conduite de l'opération semble une difficulté, raison pour laquelle le général Gomart bataille pour obtenir des bureaux au plus près du CPCO et des états-majors. Il finit par les obtenir dans la perspective du déménagement à Balard, centre destiné à réunir tous les états-majors[16] : « Ces escarmouches bureaucratiques ont eu un effet positif […]. Comme il existe un centre de planification et de conduite des opérations, j'ai transformé, en prenant le commandement du COS, sa division des opérations en un centre de planification et de conduite des opérations spéciales (CPCOS). Mon idée était que le CEMA puisse disposer de deux centres de planification et de conduite : le premier, majeur, pour les opérations dites conventionnelles et son pendant, plus restreint, pour les opérations spéciales[17]. » « Serval » – et peut-être les débats sur la stratégie à mettre en œuvre dans la défense de Bamako qui ont opposé l'état-major du COS et une partie du CPCO – débouche ainsi sur une plus grande fluidité entre les deux entités. Désormais, le COS prépare ses opérations dans son

CPCOS, hors de tout regard extérieur, et son commandant les valide. Elles sont alors soumises au CEMA dans le même bâtiment de Balard à partir de 2015. Une proximité qui facilite les échanges et la rapidité de la chaîne de décision, notamment avec la commission chargée des questions capacitaires ou la DRM, les interlocuteurs privilégiés du GCOS. Comme dans le cas du déclenchement de « Serval », le commandement dialogue surtout avec le CPCO et le sous-chef ops[18].

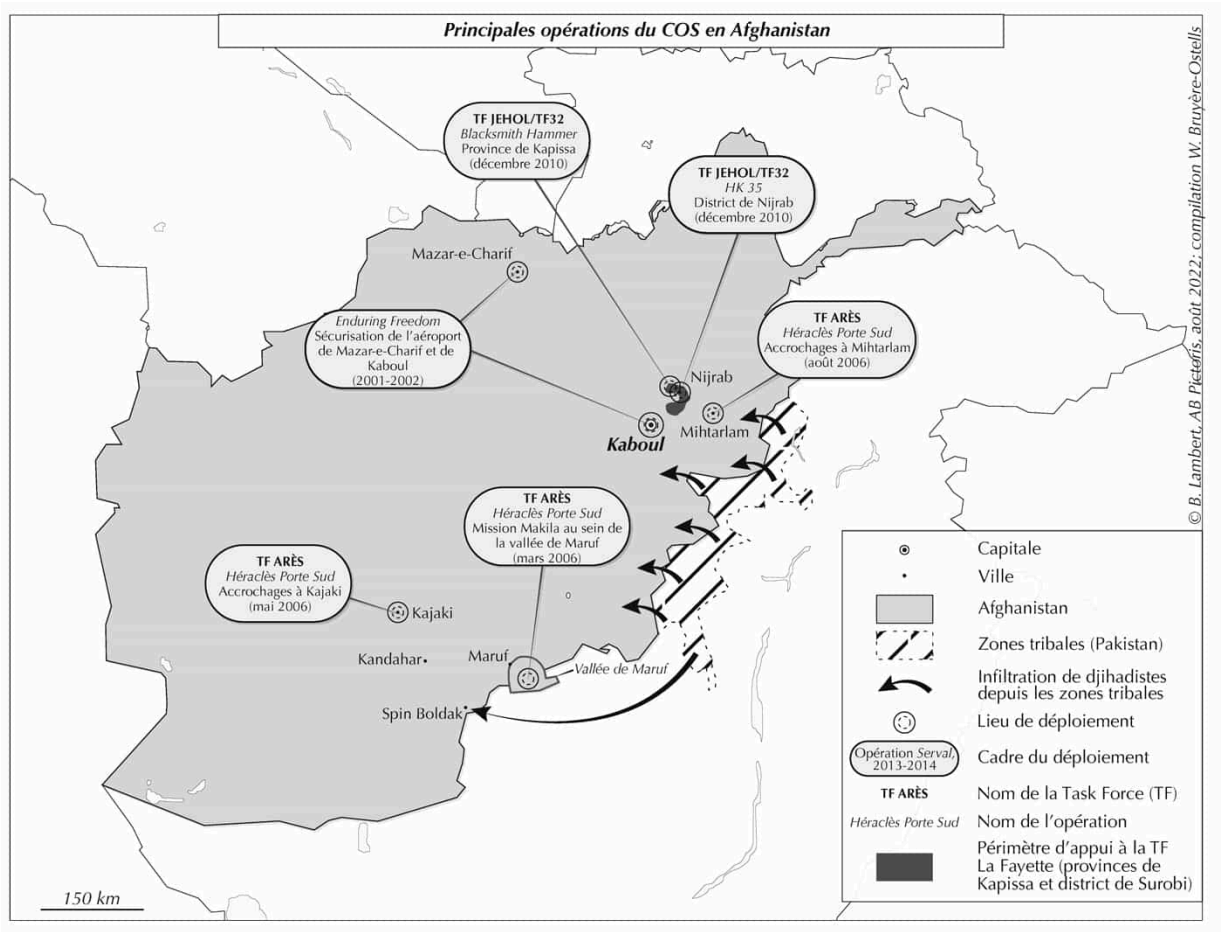

En tout cas, pour le général Gomart, à partir de ce 11 janvier, les ordres sont clairs. Il convient de détruire les djihadistes qui descendent sur Konna pour s'ouvrir la route de Bamako. Dès ce moment, le COS réorganise son dispositif de 250 hommes sur place dans une logique de commandos

préfigurant le déploiement de « Serval ». Ils ne sont qu'une centaine directement au combat en première ligne face aux combattants islamistes. Leur mission ne consiste pas simplement à couvrir les voies vers la capitale, mais bien à amorcer les opérations de reprise du Nord : « Mon intention était d'agir très vite pour bénéficier de l'effet de surprise et reprendre rapidement un maximum de territoire avant que l'ennemi n'ait eu le temps de réagir. » À Konna, le 14, les troupes du colonel Dacko sont aux côtés du COS pour signifier qu'il s'agit bien d'une opération malienne : « Trois *pick-up* furent détruits, trois autres récupérés en bon état, les trois derniers parvenant à s'enfuir. Les soldats maliens n'en revenaient pas eux-mêmes et dansaient de joie sur place, me raconta plus tard le chef de détachement parti de Mopti. La reconquête était lancée pour de bon[19]. » Pendant ce temps, un détachement d'une vingtaine d'hommes doit constituer un point d'arrêt aux combattants islamistes concentrés à Diabaly dont ils s'emparent. L'arrivée du premier hélicoptère Tigre sur la zone en soirée change le rapport de force. « Heureusement, une centaine de commandos supplémentaires issus des différentes unités du COS étaient arrivés le 13 au soir prêts à renforcer notre dispositif[20]. »

L'incertitude sur le sort des armes oblige cependant à anticiper une avancée ennemie. Tenir le pont de Markala sur le fleuve Niger au nord-est de Ségou est ainsi vital, alors que les djihadistes se trouvent à 80 kilomètres de là. À l'arrivée, le 16, d'une colonne du 21e RIMa, les forces spéciales qui tenaient la position peuvent rejoindre le détachement principal à Sévaré pour accompagner les Maliens dans l'offensive. Au cours des jours qui suivent, les groupes action du COS sont en première ligne pour la reprise des villes et villages entre Konna et Gao. Du 21 au 24, les forces spéciales parcourent près de 500 kilomètres pour se présenter devant cette dernière[21]. La prise du commandement opératif de « Serval » par le général de Saint-Quentin, ancien chef de corps du 1er RPIMa, doit faciliter, si cela était

nécessaire, le dialogue entre opérations spéciales et conventionnelles, là où la campagne militaire avait débuté dans un climat de désaccords.

Capitale de l'Azawad, territoire sécessionniste autoproclamé, Gao est un enjeu majeur et doit être reprise. L'offensive est déclenchée dans la nuit du 25 au 26 janvier. Les renseignements fournis par la DRM et des équipes du 13e RDP permettent de savoir que les djihadistes désorganisés défendent faiblement l'aéroport. En revanche, des obstacles ont été placés sur la piste pour empêcher tout atterrissage d'avions. Enfin, le pont d'accès à la ville par le sud est tenu par une soixantaine d'hommes répartis en deux groupes. Une quarantaine de membres des forces spéciales doivent s'emparer du pont, couverts par des opérateurs du « 13 » chargés de prévenir l'éventuelle irruption d'ennemis sur leurs arrières. Tandis que le GCOS et son état-major rapproché sont au PC de la TF Sabre à Ouagadougou, le chef de détachement Ludovic lance le double assaut. Après un bombardement par la chasse de certains bâtiments et l'appui de quatre hélicoptères de combat, ses hommes, en deux groupes, se lancent à l'attaque des premiers défenseurs du pont. Aidés par l'appui aérien et leurs équipements de vision nocturne, ils prennent le contrôle de la tête sud du pont vers 1 heure du matin. Le COS ne compte pas de blessés, tandis que quinze djihadistes ont été tués[22]. Le GCOS ordonne d'attendre le matin pour progresser vers la ville.

En revanche, l'investissement de l'aéroport débute avec un autre groupe qui comprend des CPA 10 pour l'évaluation de l'usage de la piste. Malgré les blindés, un avion peut se poser et amène du renfort. Désormais au nombre de quatre-vingts, les forces spéciales peuvent résister à plusieurs tentatives des djihadistes pour reprendre le pont et l'aéroport. Au bout de vingt-quatre heures, les forces conventionnelles arrivent : la bataille de Gao s'engage avec des soldats maliens, tchadiens et nigériens, et le 1er février, le maire, qui avait fui devant les islamistes, est accueilli dans sa ville[23]. Quelques jours auparavant, après un saut du 2e REP, Tombouctou a également été reprise. La boucle du Niger est de nouveau sous le contrôle

des autorités maliennes. Demeurent deux villes, Kidal d'un côté et Tessalit de l'autre, aux portes de l'Adrar des Ifoghas.

Le COS semble jouer un rôle, plus politico-militaire, dans l'attitude de la France vis-à-vis des Touaregs du MNLA. À Paris, l'Élysée, le ministère des Affaires étrangères mais aussi le cabinet de la ministre des Armées, Florence Parly, pensent qu'il ne faut laisser voir aux Maliens aucun signe de soutien aux séparatistes touaregs. Le COS comme la DGSE ont une analyse différente[24] – ce n'est d'ailleurs pas très surprenant de voir ces deux institutions se rejoindre sur ce sujet. Avant le déclenchement de la crise provoquée par les rassemblements de djihadistes en vue d'une descente vers le sud, toutes deux avaient suivi avec attention les rapports de force entre groupes, notamment entre islamistes et « nationalistes » touaregs. Le service action de la DGSE et les forces spéciales ont déjà l'habitude d'aller sur le terrain au Nord-Mali. Ce qui va se faire à Kidal, fief historique du MNLA désormais tenu par Ansar Dine, est un enjeu crucial.

Embarquées dans des hélicoptères partis de Gao, les forces spéciales se rendent maîtresses de l'aéroport de Kidal le 30 janvier, mais l'offensive terrestre sur la ville est bloquée par une tempête de sable[25]. Or le CPCO, peut-être pour des raisons tout à fait contingentes, ne relaie pas assez vite les ordres reçus de l'Élysée qui sont de tenir le MNLA à l'écart. En attendant la reprise de l'avancée des forces de « Serval », seul l'émissaire du COS entre dans Kidal le 9 février et négocie avec les Touaregs un accord conforme à la lecture faite par son commandement : « On lui a expliqué, raconte un officier du COS, que cela signifiait en fait qu'il ne fallait pas prendre de décisions impliquant la France, mais qu'évidemment il pouvait parler avec les Touaregs, et leur montrer qu'on n'allait pas faire la guerre contre eux », compte tenu de leurs liens anciens[26]. Dans l'enchaînement des événements, le COS impose ses vues. Le 7 février, des posés d'assaut amènent ses commandos à Tessalit, qu'ils prennent sans tirer le moindre coup de feu.

L'armée française entre dans la dernière phase de reprise du territoire aux dépens des djihadistes, l'Adrar des Ifoghas, massif montagneux et aride qui leur sert de bastion. Forts de l'expérience acquise à Spin Boldak, les commandos du 13e RDP nomadisent dans la région pour faire les premiers repérages. Largués d'un Transall à 4 000 mètres, ils dérivent sous voile spéciale dans le plus grand silence sur plusieurs kilomètres avant de se poser dans la zone. Leur sac de 60 kg, surnommé le « menhir », contient tout ce qu'il leur faut pour tenir plusieurs jours en autonomie totale et fournir du renseignement en temps réel. De leur côté, les hommes du CPA 10 qui désignent notamment les cibles par guidage laser à des avions ou des hélicoptères et ceux du 1er RPIMa ou des commandos marine peuvent entrer en action[27]. Malgré l'hostilité du milieu, l'opération est un succès. Les djihadistes ne contrôlent plus aucune partie du Mali.

Après les effets de la doctrine Rumsfeld dans les années 2000, quelle place pour les forces spéciales françaises ?

À l'arrivée du président François Hollande, un nouveau *Livre blanc* aurait dû réajuster la lecture par la France des menaces pesant sur elle et des réponses à apporter par rapport au texte de 2008. En effet, les effets de la crise économique de cette année-là, notamment les « printemps arabes », mais aussi la réorientation de l'effort américain vers la zone Pacifique (nouveau « pivot stratégique », selon Barack Obama) marquent des évolutions rapides du contexte international. La nécessité d'inscrire la France dans les questions de sécurité et de défense dans l'océan Indien et le Pacifique, caractérisées par une course aux armements, la montée en puissance des cyberattaques mais aussi le besoin, validé par « Serval », de

conserver des forces prépositionnées en Afrique guident donc le nouveau texte.

Les forces spéciales reconnues et renforcées malgré des budgets toujours contraints

Le déclenchement des événements au Mali a repoussé la validation du *Livre blanc* pour mieux prendre en compte le retour d'expérience de ce nouveau théâtre d'opérations. Finalement, il paraît à la fin du mois d'avril 2013. Leur rôle dans l'opération « Harmattan » puis au Mali atteste que les forces spéciales sont particulièrement pertinentes dans les conflictualités les plus récentes. Dans le contexte de cure d'amaigrissement qu'ont connue les armées depuis les années 1990, un officier du COS résume son point de vue dans une formule brutale : « On s'est tu car on pouvait même tuer l'armée de terre[28]. » Cette dynamique peut cependant accroître l'aigreur d'autres unités, notamment terrestres. Car force est de constater que le nouveau *Libre blanc* conforte le COS : « Les forces spéciales se sont imposées comme une capacité de premier plan dans toutes les opérations récentes. Elles sont particulièrement adaptées aux besoins accrus de réaction dans l'urgence, en souplesse et dans la profondeur contre un dispositif hostile ou complexe. Elles offrent au commandement militaire et aux autorités politiques des options diverses et adaptées, souvent fondées sur la surprise. » En conséquence, « leurs effectifs et leurs moyens seront renforcés, comme leur capacité à se coordonner avec les services de renseignement[29] ».

À la fin de l'année 2014, alors que l'effort militaire s'étend à tout le Sahel, le constat d'une sursollicitation des forces spéciales est posé lors d'une réunion consacrée aux forces spéciales à l'état-major des armées. Afin de maximiser les moyens, on cherche à renforcer le rôle de cohérence organique joué par le COS, à travailler sur un réseau d'officiers de liaison

forces spéciales et à progresser dans la coopération avec les différents services de renseignement. L'ensemble de ces axes d'effort consiste à formaliser l'idée d'un « système forces spéciales » de la même façon qu'il y a des systèmes d'armes. Même si le débat sur une « 4e armée » ne saurait être réouvert, la philosophie en est assez proche : les forces spéciales forment un système à elles seules. On est désormais loin des interrogations encore persistantes au début des années 2000. Entre le Sahel et le Moyen-Orient pour les théâtres majeurs, le COS déploie alors entre 600 et 700 personnels en même temps. Cela reste supportable avec une bonne organisation de la relève par d'autres forces spéciales. Les points de vigilance concernent peut-être davantage les matériels, notamment les capacités aéromobiles ; le besoin en hélicoptères au Sahel demeure particulièrement important. Les fluctuations de plus en plus rapides des situations locales entraînent une autre difficulté : la tendance à multiplier des micro-contrats opérationnels.

Dans la foulée, la loi de programmation militaire 2014-2019 fait donc un sort d'exception aux forces spéciales. Alors qu'elle s'inscrit dans la continuité de la baisse des effectifs, avec la suppression de près de 34 000 postes sur la période, le COS est une des rares composantes des forces armées à être épargnée. Son format est revu à la hausse avec un millier d'hommes supplémentaires. On évoque alors le plan « COS + 1000 ». Avec un peu plus de 3 000 opérateurs, les forces spéciales peinent pourtant à répondre aux besoins sur les différents théâtres de crise ou d'opérations extérieures français[30].

Le Levant, nouveau théâtre, nouvelles évolutions de la guerre hybride

Si le Sahel constitue un théâtre d'où les terroristes islamistes peuvent menacer l'Europe, le tournant pris par la révolution syrienne déclenchée en

2011 donne naissance à un nouvel épicentre du djihadisme. Nées d'aspirations démocratiques face au régime de Bachar el-Assad dans l'élan des « printemps arabes », les manifestations laissent en effet rapidement la place à des combats contre les forces répressives du pouvoir. Dans ce contexte, des milices locales se réclament de l'islamisme radical ou encore des Frères musulmans, présents depuis plusieurs décennies dans le pays. D'autres deviennent des organisations puissantes grâce à l'afflux de combattants étrangers, comme le Front Al-Nosra qui rassemble entre 10 000 et 20 000 combattants en 2013. Dans la mosaïque ethnico-confessionnelle qu'est la Syrie, un autre groupe organise sa propre résistance armée : il s'agit des Kurdes, populations à cheval sur quatre États de la région (Turquie, Syrie, Irak et Iran). En Turquie, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a organisé une lutte armée qui atteint son apogée au tournant du XX^{e} et du XXI^{e} siècle depuis des bases arrière installées en Syrie. Né en 2003, le Parti de l'Union démocratique (PYD) constitue sa branche syrienne. Avec la guerre civile commencée en 2011, les Unités de protection populaire, l'aile militaire du PYD, deviennent les forces militaires qui s'imposent dans les zones de peuplement kurde.

L'équilibre dans le rapport de force est cependant rompu en 2014 avec la création de l'État islamique (EI), également appelé Daech. Chef de la branche irakienne d'Al-Quaïda, Abou Bakr al-Baghdadi a commencé à s'impliquer dans les combats en Syrie dès 2012. En 2014, il fait le choix de la rupture avec la franchise créée par Oussama Ben Laden. Le 29 juin, le rétablissement d'un califat est proclamé à Mossoul, et al-Baghdadi devient calife sous le nom d'Ibrahim. À la tête de 20 000 à 30 000 combattants, il prend le contrôle de territoires de plus en plus vastes en Irak et en Syrie. Ce « calife » autoproclamé prétend administrer un État taillé aux dépens de Damas et de Bagdad. L'État islamique peut bientôt s'appuyer sur deux capitales : Mossoul du côté irakien et Raqqa du côté syrien. Il atteint son acmé territoriale en 2014-2015. Ses combattants approchent alors à une

centaine de kilomètres de Bagdad, d'un côté, et participent à la bataille d'Alep, de l'autre. Daech menace les Kurdes, qui remportent une première bataille à Kobané entre 2014 et 2015. Il n'empêche que sa propagande séduit même en Europe. Jusqu'en 2016, l'État islamique bénéficie de l'arrivée de plus de 5 000 Européens, jeunes hommes prêts à combattre mais aussi jeunes femmes qui acceptent d'être les instruments du discours social des islamistes radicaux.

Face aux exactions commises par Daech à l'encontre des minorités ethniques et religieuses en Syrie et en Irak ainsi qu'aux meurtres perpétrés à l'encontre d'otages occidentaux, la communauté internationale s'est mobilisée pour constituer à l'été 2014 une coalition conduite par les États-Unis et qui réunit vingt-deux pays, dont la France. La conduite des opérations consiste essentiellement en une campagne aérienne en appui à des alliés au sol – l'État irakien, mais aussi des forces kurdes. L'engagement occidental depuis les airs correspond à la reprise du modèle développé en Libye. De façon cohérente, le COS est donc sollicité pour un déploiement au sol auprès des Kurdes (*task force* Hydra). Dans un premier temps, il s'agit de l'État autonome kurde irakien[31]. Sur le terrain, les choses sont plus compliquées. La vie politique locale, en effet, est organisée autour de deux partis et de deux familles qui s'affrontent : le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani d'une part, l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani d'autre part.

Le COS reçoit pour mission d'instruire les peshmergas, c'est-à-dire les combattants de ce Kurdistan irakien, notamment à l'utilisation du canon de 20 mm dont quelques exemplaires leur ont été fournis par Paris[32]. Les forces spéciales françaises sont accueillies à Erbil et Souleimaniye dès le début de l'été 2014, au lendemain de la chute de Mossoul. Les Kurdes craignent alors la chute d'Erbil, tout comme les équipes du COS, avant même que les combattants de Daech n'approchent à moins de 30 kilomètres de la ville au début du mois d'août. Le 9, le commandement à Villacoublay

décide de projeter une équipe en renfort, des spécialistes en armement. Ils prennent pied à Erbil le lendemain. Le journaliste d'Europe 1, Didier François, raconte la suite : « Le 15 août, une centaine de pièces étaient déjà livrées […]. Et une équipe de formateurs expérimentés commençait sans attendre l'instruction des premiers combattants, quelques kilomètres en arrière de la ligne de front[33]. »

Quand la bataille s'engage, la mitrailleuse française, au maniement de laquelle les peshmergas sont formés, participe à la victoire sur les djihadistes : « Star de la bataille de Makhmour, ses munitions à très haute vélocité y ont fait des ravages dans les rangs djihadistes, détruisant leurs blindés, arrêtant net leur contre-attaque et apportant aux miliciens kurdes leur toute première victoire. C'était le 18 août. On n'en croyait pas nos yeux, raconte Daban. On a pu les tirer bien avant qu'ils ne nous approchent. Cette fois, c'étaient eux qui ne savaient plus quoi faire. Maintenant, nous sommes à armes égales. Cela nous a redonné espoir[34]. » Finalement, Erbil ne tombe pas. Les hommes du COS s'illustrent ensuite dans la défense de Kirkouk à l'automne 2016, notamment par leur rôle pour guider les frappes aériennes de la coalition[35]. Le Kurdistan irakien continue d'être une base depuis laquelle les forces spéciales occidentales, notamment françaises, participent à la lutte contre Daech.

En 2015, la Russie entre à son tour dans le conflit contre les islamistes, mais aux côtés du dirigeant syrien Bachar el-Assad. D'autres États s'impliquent de façon plus ou moins directe dans une logique de guerre par procuration. Cette multitude d'acteurs étatiques et non étatiques rend extrêmement compliquée toute solution diplomatique. Pendant ce temps, en plus des nombreuses exactions commises dans les territoires qu'il contrôle, l'État islamique utilise le terrorisme comme l'un des outils à sa disposition contre les États occidentaux qui le combattent. En 2015, la France est particulièrement touchée avec les attentats du 13 Novembre, qui font 130 morts et au moins 350 blessés[36]. Dès lors, comme le reconnaît le

général de Saint-Quentin qui commande alors le COS, « le Levant constituait l'enjeu principal pour les intérêts supérieurs du pays, car l'attentat du Bataclan avait été prémédité et organisé depuis cet espace géographique ». Cependant, l'ancien commandant de « Serval » doit également composer avec l'effort à fournir pour la *task force* Sabre : « Le Sahel portait, et porte encore, de nombreux enjeux de nature sécuritaire, même s'ils sont plus indirects. Nous n'avons jamais diminué notre contribution au Sahel, où nous étions menants [leaders] et où personne ne nous aurait remplacés, pour monter en puissance au Levant[37]. »

Le COS doit donc trouver les moyens de tenir ces deux fronts, mais aussi, pour le Levant, de pouvoir être utile sur le terrain aux côtés des Kurdes. Dans ce contexte, le lent travail d'insertion du COS et l'évolution des trajectoires de ses cadres portent sans doute leurs fruits. Ainsi le général de Saint-Quentin peut-il s'appuyer sur son prédécesseur, Christophe Gomart, passé à la tête de la DRM. Le déroulement de carrière des GCOS, et notamment leur nomination au renseignement militaire quand ils quittent le commandement, est un autre indice du niveau de confiance désormais placé dans les forces spéciales[38].

Sur le terrain, la coopération avec les forces spéciales des autres Occidentaux qui appuient les Kurdes est désormais solidement établie. Les attentats de Paris ont fait prendre conscience au pouvoir politique qu'il était nécessaire d'agir au Levant ; le COS reçoit le feu vert pour accroître son effort sur ce territoire. Dans le cadre français de l'opération « Chammal », la complémentarité avec les forces conventionnelles fonctionne également pleinement. En 2015-2016, la *task force* Hydra comprend des personnels du 1er RPIMa, du 13e RDP, du CPA 10, du commando Hubert, du 4e RHFS et des personnels d'état-major du COS. Ce sont en permanence plus de 150 opérateurs qui travaillent au Levant, tandis que leurs camarades agissent au Sahel. La rotation des équipes maintient le COS à un niveau d'engagement très élevé. Dans la continuité des opérations depuis l'Afghanistan, ils

bénéficient du soutien de forces conventionnelles variées : 1er régiment du train parachutiste, mais aussi de la cavalerie (2e dragons), du génie (3e RG), de l'artillerie (35e RAP), des transmissions (54e RT) et, bien entendu, des forces aériennes. À Creil ou Balard, des personnels de la DRM leur sont dédiés. Les services d'infrastructures à Bordeaux ou Rennes, la Direction centrale des commissaires des armées et des personnels d'état-major à Balard sont autant d'appui. Bref, les forces spéciales apparaissent bien comme la pointe d'un dispositif global organisé entre le territoire national et le théâtre d'opérations. Des personnels spécialisés du service de santé des armées ou d'un groupe géographique complètent ces dispositifs.

De nouveaux objectifs, de nouvelles méthodes de combat

L'une des avancées majeures réside dans le développement du ciblage. La démarche résulte, pour partie, de l'expérience afghane et, pour une autre partie, d'un dialogue plus récemment consolidé avec les forces spéciales américaines. Pour l'Afghanistan, la *task force* Jehol est dédiée à la neutralisation de chefs djihadistes en Kapisa, où est principalement déployée l'armée française au tournant des années 2000-2010 (*task force* La Fayette). Les opérateurs du COS bénéficient alors de l'appui des drones américains et de l'interception électromagnétique pour le renseignement afin de localiser les adversaires qu'ils visent[39]. Ils mesurent tout l'intérêt de cette association entre différents supports de renseignement. Dans un second temps, l'amiral McRaven, qui est alors à la tête de l'USSOCOM, met en place le *Global Soft Network*, un réseau réunissant des forces spéciales de confiance pour les Américains. Un groupe important du COS prend le chemin des États-Unis pour participer aux séances de travail. Lequel se fait au sein des forces spéciales, en dehors des agences et des directions, canaux habituels de coopération. Inquiet de voir potentiellement le COS disposer d'une autonomie supplémentaire par ce forum, le Sénat

intervient et ramène la représentation du COS à un rôle d'officiers de liaison plus classique. Pour autant, l'intégration avec les Américains se poursuit. Elle se matérialise finalement au Sahel (TF Sabre) à partir de 2013, puis au Levant (TF Hydra)[40].

Le général de Saint-Quentin considère même que cette question est prioritaire à son arrivée à la tête du COS : « Très clairement, l'enjeu était de transformer la *task force* Sabre pour en faire un outil performant de démantèlement de réseaux terroristes. La TF Sabre venait de réussir un cas d'école d'ouverture de théâtre en entrant en premier au Mali. Par ailleurs, le chef d'AQMI au Mali et sa *katibat* principale composante du mouvement, avaient été en grande partie décimés dans le nord du pays par la force interarmées Serval et le contingent tchadien. Mais de nombreux terroristes avaient trouvé refuge dans l'immensité du pays et ils présentaient une menace encore très importante qu'il fallait rechercher, trouver et détruire[41]. » Pour le dire autrement, ce qu'on appelle souvent la bataille de l'Ametettaï suit l'entrée des forces spéciales dans le massif des Ifoghas. Cette période un peu euphorique à la fin du mois de février 2013 est notamment matérialisée par la mort d'Abou Zeïd, l'une des principales figures du djihadisme au Sahel. Dès lors, il s'agit de construire des procédures pour poursuivre ce travail. Le langage militaire désigne celle-ci sous le terme de « ciblage ».

Celui-ci s'inspire très directement des procédures américaines et repose sur les moyens mis en commun de la DGSE et de la DRM pour localiser les chefs des groupes terroristes, compte tenu de leur mobilité permanente et des mesures de discrétion qui l'entourent. Le « ciblage » se décompose en quatre grandes étapes : « Trouver, Traquer, Terminer, Exploiter ». Pour les trois T, les deux premiers sont très largement conduits par la DGSE au Sahel. Le troisième, c'est-à-dire l'action de « neutralisation » elle-même, est plutôt conduite par les forces spéciales, si l'on se réfère aux propos en 2015 du général Christophe Gomart – alors DRM mais ancien GCOS – à

une table ronde à laquelle était également présent Bernard Bajolet, patron de la DGSE[42].

Le « ciblage » peut être un objet de polémiques, notamment parce que l'esprit commun regroupe sous cette unique appellation deux cas de figure en réalité distincts. D'une part, des *High Value Targets* (HVT) – pour reprendre la terminologie établie par les Américains dès les années 2000 dans leur « guerre contre le terrorisme » – contre lesquelles peuvent être mises en œuvre des « opérations Homo », c'est-à-dire des opérations d'élimination ciblées, par la DGSE. L'action se situe alors dans le champ de la guerre clandestine, en dehors du cadre légal et sur ordre du président de la République. Pour ce faire, selon le journaliste Vincent Nouzille, un groupe dédié, la « cellule Alpha », aurait été mis en place au sein du Service Action[43]. Une quarantaine d'exécutions de terroristes auraient ainsi été conduites au Levant sous François Hollande ; le président a reconnu leur existence[44].

Le second cas de figure concerne, d'autre part, les opérations menées par le COS. Comme cela est rappelé dans le rapport sur les forces spéciales des sénateurs Reiner-Gautier et Larcher en 2014, « l'engagement des forces spéciales ne doit pas contrevenir au principe essentiel du droit international public selon lequel le recours à la force n'est licite que dans certains cas déterminés[45] ». Dans la logique d'effets stratégiques produits par l'emploi des forces spéciales, la *task force* Sabre doit ainsi s'employer à neutraliser les chefs des groupes armés terroristes pour désorganiser ceux-ci. Cela peut passer par l'arrestation des hommes ciblés ou, en cas de résistance, par l'engagement du combat pour que les chefs djihadistes ne leur échappent pas. Lors de son audition devant la commission de la défense, le général commandant les opérations spéciales Éric Vidaud explique ainsi : « Ces missions de ciblage ont pour objectif premier de capturer l'ennemi. Sur le plan de l'efficacité opérationnelle, ces personnes capturées et le matériel en leur possession augmentent les chances d'obtenir du renseignement pour de

futures actions. Ces missions contribuent aussi à déstabiliser leurs organisations. Cette volonté de capturer nos ennemis a cependant un prix, celui du risque accru encouru par nos opérateurs en mission pour donner à nos ennemis l'occasion de se rendre. Cela ne fonctionne pas toujours. Nous ne savons jamais les réactions de l'ennemi ; nous lui offrons toujours la possibilité de se rendre[46]. »

Les militaires du COS insistent donc systématiquement sur le cadre légal du droit international humanitaire dans lequel s'inscrit leur action. La confusion avec les activités du Service Action s'explique par des missions de lutte contre le terrorisme qui ont rapproché le champ de compétences des forces spéciales plus près que jamais de celles du Service Action. Par ailleurs, les éclairages sur les conflits récents (Libye en 2011) ont également montré des emplois convergents de ces deux forces. Enfin, cela pose la question de la relation entre les forces spéciales et le monde du renseignement, qui s'est fortement structuré (coordinateur national à l'Élysée) et développe une plus grande transparence sur ses activités. Si les relations avec la DRM sont excellentes au milieu des années 2010, il n'en a pas toujours été de même avec la DGSE. C'est en partie une question de répartition en termes de renseignement d'origine humaine. Le général Puga considère qu'il est important pour le COS « de se mettre d'accord pour ne pas traiter les mêmes sources[47] ».

La DGSE et le COS devant la transparence croissante au regard de l'opinion publique

Le débat sur les relations entre les deux institutions se cristallise cependant sous François Hollande. Le Service Action considère que l'islamisme algérien et sahélien, « c'est SA guerre[48] ». En effet, comme le note le général de Saint-Quentin, « pour ce qui est du SA, les relations se sont un peu compliquées du fait de la place prise par les forces spéciales et

la militarisation de la lutte contre le terrorisme qui n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a vingt ans[49] ». Le rapport parlementaire de 2013 insiste sur le fait que la CIA est quasi exclusivement tournée vers l'acquisition de renseignements. Il remarque que le réservoir militaire unique pour les actions clandestines et spéciales a été divisé par deux, ce qui pose la question de sa capacité à répondre de façon efficiente aux besoins dans les deux champs. Les auteurs s'interrogent sur « le format des forces clandestines » et envisagent « de transférer une partie des forces du service action de la DGSE vers le COS[50] ».

Le conseiller du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, Jean-Claude Mallet, parvient cependant à mettre d'accord les parties en présence sur un *statu quo* assorti d'une nouvelle doctrine à propos des prises d'otages : le GIGN intervient en France et à proximité ou dans un pays étranger non hostile ; le COS sur les théâtres de conflit et le Service Action quand la situation politique oblige à agir clandestinement. En 2020, dans son ouvrage *Soldat de l'ombre*, le général Christophe Gomart alimente à nouveau le débat sur un transfert d'une partie du Service Action au sein des forces spéciales. À ce jour, le *statu quo* est pourtant maintenu. Il montre cependant une dynamique qui se place plutôt du côté du COS. Deux questions sous-tendent largement la discussion. La première, fondamentale, repose sur la possibilité ou non de maintenir longtemps clandestines des actions dans le monde actuel ; la seconde sur le problème d'une justification plus complexe à développer auprès de l'opinion publique sur le rôle des hommes placés sous les ordres du COS.

En réalité, la confusion entre engagement du combat menant à la mort d'un djihadiste et « élimination » programmée et systématique est omniprésente, voire entretenue dans l'opinion publique. La distinction entre opérations spéciales, d'une part, et procédure « Homo », d'autre part, est rarement faite dans les médias. Cela entraîne notamment une irritation assez forte au sein du COS de se voir qualifiés de « tueurs », au sens de

meurtriers. Pour autant, il ne s'agit pas simplement d'un risque de stigmatisation médiatique ou publique, mais aussi juridique.

C'est pourquoi la question du respect du droit international humanitaire est un enjeu particulièrement crucial dans ces opérations. Or certaines dispositions du *jus in bello* peuvent être délicates à respecter lors d'opérations spéciales. Pour y répondre au mieux, les services juridiques du ministère des Armées ont produit de nouveaux textes. La loi de programmation militaire de décembre 2013 a ainsi clairement renforcé les dispositions antérieures, de telle sorte que désormais « n'est pas pénalement responsable le militaire qui, dans le respect des règles du droit international et dans le cadre d'une opération mobilisant des capacités militaires, se déroulant à l'extérieur du territoire français ou des eaux territoriales françaises, quels que soient son objet, sa durée ou son ampleur, y compris la libération d'otages, l'évacuation de ressortissants ou la police en haute mer, exerce des mesures de coercition ou fait usage de la force armée, ou en donne l'ordre, lorsque cela est nécessaire à l'exercice de sa mission » (art. 4123-12 II du Code de la défense). De même, a été créé l'article L. 211-7 du Code de justice militaire (qui fait présumer non suspecte la mort d'un militaire en opérations extérieures) et modifié l'article 698-2 du Code de procédure pénale (qui réserve au seul parquet l'initiative des poursuites relatives à des actes commis par des militaires en opération)[51].

Il n'en demeure pas moins que le « cadre juridique des opérations spéciales » semble « incertain » au milieu des années 2010[52]. Or l'application scrupuleuse du droit dans les OPEX est un impératif de plus en plus absolu, en particulier face à des démarches de plus en plus courantes de « judiciarisation » des opérations dans les pays occidentaux. Les hommes du COS peuvent, par ailleurs, voir leur responsabilité engagée devant des tribunaux locaux pour des faits non directement en relation avec leur mission, mais relevant du « stationnement » des forces, dès lors qu'aucun accord avec le pays d'accueil n'établit de dispositions protectrices

concernant l'immunité ou le privilège de juridiction[53]. De façon moins défensive, cela s'inscrit également pour les armées dans un changement de paradigme sur l'engagement militaire qui doit pouvoir être expliqué à l'opinion publique, compris par celle-ci, et répondre aux préoccupations éthiques de la population.

Les forces spéciales déployées au Sahel comme au Levant bénéficient ainsi des conseils d'un *legad* (*Legal Adviser*). Ce commissaire des armées, spécialiste des questions juridiques, rappelle aux hommes les critères à respecter pour rester dans la légalité et, en cas de situation litigieuse, sert de conseiller au chef de détachement. Par exemple, au Sahel, il indique lors de son briefing qu'il faut privilégier la capture par les forces maliennes ou nigériennes, tout en rappelant qu'au Mali les logiques de ciblage entraînent des missions des forces spéciales souvent non accompagnées. Quand c'est possible, il recommande d'éviter les interactions directes dans la capture mais de participer à la sécurisation autour des forces locales en action. Les forces spéciales se voient rappelées qu'elles ont la possibilité d'assister aux interrogatoires tactiques par des forces locales. En cas d'action autonome, la capture doit se focaliser sur des individus appartenant à la liste *HVT/MVT* ou dont l'arrestation a été validée. Bien entendu, elle peut répondre à une situation de menace explicite.

Le commissaire a également un rôle pédagogique. Il rappelle, par exemple, qu'il est très important de récupérer autant d'éléments d'information que possible lors d'une capture. Notamment en cas de doute sur l'appartenance du prisonnier à un groupe plus nombreux – qui constituerait une menace pour les forces spéciales –, un interrogatoire tactique est possible, dans le strict respect du droit international humanitaire.

Les années 2010 sont caractérisées par le développement de conflits qui déstabilisent des régions du monde mais pèsent aussi sur le territoire national. Ce caractère hybride repose sur les profils des ennemis

(trafiquants et combattants, par exemple), sur des modes de recrutement transnationaux et de radicalisation qui se font de plus en plus *via* les réseaux sociaux. Ce sont surtout les modes d'action qui sont hybrides, entre opérations militaires de prise de territoires au Moyen-Orient comme au Sahel et activités terroristes. Face à ces circulations et à cette montée en puissance de la menace constituée par différents groupes de l'islamisme armé (franchises d'Al-Quaïda mais aussi de Daech), les forces spéciales ont été fortement mobilisées pour répondre très vite et au plus près des combattants locaux aux « petites guerres » menées par les djihadistes. Leur mission contre le terrorisme les a progressivement amenées à développer des doctrines de ciblage sur les chefs des groupes les plus actifs. Ces recompositions des modalités opérationnelles conduites par le COS, mais plus largement l'enjeu du renseignement pour mieux participer à la sécurité internationale et mieux protéger le territoire français, font naître le débat sur d'éventuelles nouvelles adaptations. Pour cela, il convient de faire un point sur les différents types d'opérations spéciales au début du XXI^{e} siècle, alors que le périmètre de celles-ci a toujours été difficile à définir clairement.

9

Typologie des missions confiées au COS

Au cours des trois décennies qui ont suivi sa création, le COS a élargi progressivement la palette des missions qui lui ont été confiées. Ces évolutions ont répondu aux transformations des formes de conflictualités, et plus particulièrement aux mutations des acteurs impliqués dans celles-ci. On peut finalement considérer que les forces spéciales françaises sont mobilisées dans trois configurations différentes. Une opération militaire n'étant rendue possible que sur la base du renseignement sur l'ennemi, le premier champ d'action des forces spéciales réside dans le recueil de celui-ci, souvent dans le but d'agir. Agir pour obtenir un effet levier sur le plan militaire est bien le cœur du métier ; cela se décline sous différentes formes, qui relèvent cependant d'une philosophie de commandos. Enfin, une part non négligeable des missions s'inscrivent plutôt dans des logiques d'influence : les missions d'environnement.

Les missions de « renseignement »

Essentiel à la planification opérationnelle des actions spéciales comme conventionnelles, ce premier type d'activité forme une part considérable et aussi importante que la partie « action militaire » au sens le plus étroit. Il s'agit essentiellement de « renseignement opérationnel », c'est-à-dire pour éclairer la conduite de l'opération à venir. Le travail des forces spéciales consiste, en tout cas, à acquérir des informations sur le milieu physique et humain et sur l'ordre de bataille ennemi, en particulier dans la profondeur – au-delà de la zone de déploiement. Les renseignements espérés concernent souvent un objectif tactique ou de niveau opératif, qu'il s'agisse d'un humain ou d'une infrastructure.

Le renseignement d'origine humaine et l'ouverture de théâtres, compétences clés des forces spéciales

Même si la répartition des tâches avec la DGSE peut faire l'objet de débats, comme nous l'avons vu, les enjeux ne portent pas essentiellement sur le recueil du renseignement. Au contraire, la mise en place d'un coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme à l'Élysée à partir de 2008 a réellement fait avancer les synergies entre les différents acteurs de la communauté du renseignement. Les coopérations entre les cinq autres services dits du « premier cercle » – DGSE, mais aussi DGSI, le renseignement du ministère des Finances (Tracfin), des douanes (DNRED), et la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD) – avec la DRM sont progressivement devenues monnaie courante. LA DRM et la DGSE travaillent même avec des équipes intégrées au sein de centres communs de transmissions. Au Levant comme au Sahel, les moyens techniques (renseignement image, électromagnétique…) viennent en appui à la planification des opérations spéciales. Inversement, le COS est un acteur clé pour la DRM dans le renseignement d'origine humaine. Cette

compétence est à l'origine de l'intégration du 13e RDP, car cette unité a une pratique très ancienne de ce renseignement d'origine humaine. La traque aux anciens criminels de guerre de Bosnie au tournant des années 1990-2000 grâce au travail effectué par les hommes du « 13 » en est un bon exemple.

La prise de renseignement est également souvent confiée aux « équipes de recherche » (ER) des forces spéciales. Ce travail est particulièrement crucial dans les conflits asymétriques pour lesquels l'engagement de forces françaises se fait dans la longue durée. Ainsi le travail des hommes du COS dans la longue crise ivoirienne a-t-il été source de nouvelles démarches (bureau d'études), mais aussi d'un travail classique de mise à jour des informations sur les acteurs engagés dans le conflit. Avec des équipes plus ou moins étoffées selon la période, le détachement déployé comprend souvent plus de cent personnes. En son sein, des équipes de recherche installées à Abidjan, Man et Korhogo sont plus particulièrement dévolues au recueil d'informations. Dans certains cas, un officier appartenant directement à la DRM peut rejoindre les équipes. Pratiquant un exercice un peu différent, le détachement de liaison et de contact à Bouaké et Abidjan opère sur la situation sécuritaire et produit également de l'information, notamment à partir des contacts entretenus avec les Forces nouvelles (du Nord). Dans un cycle logique, ces informations sont prises en compte par un centre de traitement et de diffusion du renseignement qui, lui, se trouve à Abidjan.

Ce travail de recueil de renseignement d'origine humaine peut également être opéré sur des espaces de crise sur lesquels des forces françaises ne sont pas déployées de façon permanente, mais pour lesquels l'évolution de la situation doit être vérifiée par d'autres moyens que les seuls moyens techniques. Dans ce type de configuration, les commandos marine peuvent être plus particulièrement sollicités. En Somalie, territoire qui n'a pas connu de période de stabilisation depuis les années 1990 et à

partir duquel la piraterie demeure une menace potentielle, des opérations intitulées « Sambouque » ont été régulièrement menées. Il s'agit notamment pour la France de disposer de sa propre expertise sur la zone et de ne pas dépendre des États-Unis (ou d'autres acteurs). Inscrite dans une logique générale de recueil de renseignement pour toute la Corne de l'Afrique, « Sambouque » consiste en des relevés d'informations sur l'évolution de l'activité terroriste au large de la Corne et sur la mise à jour de la cartographie des différentes organisations impliquées.

En effet, depuis 2003, un regain d'activité des mouvements islamistes a été observé, facilité par la déstructuration de la société somalienne. Le territoire somalien semble alors être devenu, suivant les cas, une base arrière, une zone de transit ou un centre de soutien logistique pour des individus suspectés d'appartenir à la mouvance terroriste islamiste. Avec la reprise du conflit interne et une dégradation des conditions socio-économiques pour les pêcheurs, la piraterie est en train de monter en puissance. Alors que la mission européenne « Atalante » n'a pas encore été lancée[1], des reconnaissances discrètes et ciblées sont mises en œuvre depuis la frégate *Courbet* et le sous-marin *Perle* à partir de 2005. Les commandos Hubert et Penfentenyo prennent ainsi quelques heures pied sur le sol somalien pour compléter la connaissance que les armées françaises peuvent avoir de l'activité terroriste dans le pays. Comme souvent, l'hybridité des acteurs entraîne une multitude d'enjeux sur lesquels la France souhaite disposer de renseignements réactualisés. La position de la Somalie et sa situation interne en font également une plaque tournante régionale des flux d'immigration clandestine, par la voie maritime notamment. Enfin, la proximité des côtes avec celles du Yémen facilite les trafics d'armes entre deux zones déstabilisées par des groupes islamistes plus ou moins puissamment connectés au djihadisme transnational et global.

Ces missions de recueil de renseignement à des fins d'action se font toutefois dans des régions où l'équilibre est si fragile que la présence des

forces spéciales peut les amener à combattre, alors que ce n'est pas l'objet de la mission. C'est, par exemple, le cas aux confins du Tchad et du Soudan en 2008. Le Darfour, province de l'ouest du Soudan, est le théâtre d'un conflit ouvert en 2003. En réalité, les tensions ont déjà fait l'objet de combats plus anciens, sur fond de rivalités ethniques, de faible implication du pouvoir central dans la région et de découverte de pétrole. En fait, le conflit s'inscrit aussi comme une conséquence des guerres au Tchad autour de l'ethnie transfrontalière des Zaghawas. Le réchauffement climatique et ses effets sur une région sahélienne, où la ressource en eau est rare, constituent un autre paramètre important.

Les milices janjawids, proches du gouvernement islamiste de Khartoum, sont appuyées par les forces de sécurité soudanaises. Elles opèrent avec violence dans le Darfour dans leur lutte contre les « rebelles », l'Armée de libération du Soudan (ALS), entraînant de nombreuses victimes et des flux de réfugiés vers le Tchad. Selon l'envoyé spécial de l'ONU, en 2006, « des miliciens montés sur des chameaux lancent des attaques contre les villages dans le sud du Darfour, ce qui a provoqué la mort de quelque 400 personnes depuis février ». Malgré les condamnations de la communauté internationale et l'embargo qui pèse sur le régime de Khartoum, le conflit perdure. En 2007, la France apporte son aide au Tchad en mettant en place un pont aérien entre Abéché et l'est du pays pour apporter vivres et médicaments aux réfugiés qui franchissent la frontière. Au même moment, une force de l'ONU, la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD), se déploie.

En 2007, le COS est déjà venu en appui aux forces centrafricaines dans la région de Birao[2]. La crise du Darfour risque alors de déstabiliser l'ensemble de la région, notamment le Tchad et la Centrafrique en raison des liens transfrontaliers avec la province soudanaise. À l'automne 2007, une force européenne doit venir compléter l'action internationale. Composée de 3 700 hommes au Tchad et en Centrafrique, EUFOR

Tchad/RCA, selon le nom qu'elle reçoit, comprend des militaires de vingt-trois pays européens dont 1 700 Français. Elle a pour objectif principal de sécuriser les camps de réfugiés dans les deux pays ; l'ensemble des déplacés représente alors environ 723 000 personnes. Les forces spéciales françaises reçoivent pour mission de préparer ce déploiement. Elles « entrent en premier » sur le théâtre pour recueillir tout le renseignement nécessaire aux choix dans l'organisation géographique qui guidera l'installation des forces conventionnelles[3].

Les hommes du 1er RPIMa sont envoyés dans la région de l'Oueddeï dans l'est du pays, à la frontière avec le Darfour mais aussi avec la République centrafricaine au sud. Dans cette zone peu fréquentée par les armées nationales, se sont installées les forces d'opposition et autres milices, tandis que les activités des populations ne tiennent pas vraiment compte des frontières. Établies dans le village de Tizi, les forces spéciales prennent du renseignement d'ambiance auprès des habitants. Les commandos installent leur commandement à 300 mètres du village. Ils doivent être rejoints par un groupement du 13e RDP venu de Birao, et deux hommes partent à leur rencontre. Alors qu'ils roulent à la recherche de leurs camarades, ils tombent sur un groupe de cinq véhicules. Dès qu'ils s'identifient « *French Army* », les hommes en face d'eux ouvrent le feu. La première rafale touche le sergent Gilles Polin. La seconde touche le second commando qui saute de son véhicule, juste avant que celui-ci n'explose. Il s'enfuit sous les tirs de kalachnikovs. Rencontrant un habitant accompagné d'un cheval, il monte sur celui-ci et traverse les marécages.

À Tizi, l'explosion est entendue. Le reste du groupe s'interroge et se soucie de savoir où sont passés leurs deux compagnons d'armes partis à la rencontre du détachement du « 13 ». Sans contact radio, ils se mettent à la recherche du binôme. Ils finissent par repérer au loin leur camarade à cheval qui s'identifie par un double tir en l'air. Récupéré, le blessé laisse à ses camarades le point GPS où l'embuscade a eu lieu avant d'être évacué

par hélicoptère vers Birao. Dans ces moments, l'important est de mettre la main sur leur second camarade, mort ou vivant. À leur arrivée sur place, ils découvrent le véhicule brûlé, mais ne trouvent personne. Ratissant les environs en Jeep, ils sont pris à partie près des marécages par des tirs et ripostent aussitôt avec les mitrailleuses. Des obus de mortier tombent près de leur position tandis qu'une Gazelle les rejoint pour tâcher de repérer le corps de Gilles Polin, descendant au plus près du sol. Face à la précision croissante des tirs de mortier, le chef de détachement ordonne le repli.

Dans la nuit, la préoccupation de récupérer leur camarade tient les hommes éveillés, mais ils apprennent de la DGSE qu'il est bien mort et que son corps a été emmené à Khartoum : c'est sur l'armée soudanaise que Gilles Polin et son binôme sont tombés – ils ont franchi la frontière sans s'en apercevoir. En revanche, son camarade est récupéré à l'hôpital de Birao et ramené avec le reste du groupe. Un siège adapté est soudé à la va-vite sur un véhicule spécialement pour lui pour rentrer avec le reste du groupe. Le détachement est relevé, mais la mission d'ouverture de théâtre pour l'EUFOR se poursuit.

Les « harpons », entre renseignement et conseil

Le détachement d'un « harpon » consiste à placer un représentant des forces spéciales auprès de l'autorité d'une opération extérieure sous commandement national ou sous mandat de l'ONU. Cela peut être au Kosovo comme en Afrique. La FINUL, force onusienne déployée au Sud-Liban depuis 1978 afin d'assurer une zone tampon entre l'armée israélienne et différents groupes armés en concertation avec l'armée libanaise, en est un bon exemple. Le chef d'un détachement du COS est placé auprès du commandant la FINUL lorsqu'il s'agit d'un Français ; il le conseille sur l'éventuel emploi de forces spéciales sur le théâtre. Dans ces circonstances,

le COS entre dans une logique de prépositionnement et tient sous alerte un groupement de forces spéciales prêtes à être projetées de France[4].

Le conseiller déployé auprès du commandement de la FINUL constitue un relais, voire un appui, en termes de renseignement pour celui-ci à partir des moyens du COS et de la DRM notamment. Inversement, il rend compte au GCOS, et l'état-major parisien peut lui aussi actualiser sa connaissance de la situation au Liban et dans la région. En somme, il est l'outil d'une puissante actualisation des informations opérationnelles à l'échelle locale. Dans une situation relativement proche par exemple de ce qu'on a pu observer durant l'opération « Licorne » en Côte-d'Ivoire, le « harpon » prend une dimension de recueil d'informations à une échelle plus grande : il éclaire une situation impliquant des acteurs d'un foyer de crise qui structure l'ensemble des relations au Proche-Orient. Ces types de déploiements s'imbriquent dans l'action qui suit le recueil de renseignement, mais aussi avec des missions d'environnement.

Les missions d'environnement

Comme l'affirme le GCOS, le contre-amiral Laurent Isnard, en 2016, « l'action coup de poing seule n'est pas suffisante. Si nous ne façonnons pas l'environnement de manière plus large, le problème ne sera réglé que momentanément […]. En fonction des objectifs fixés, nous bâtissons des actions sur plusieurs semaines, mois ou années. En parallèle, nous développons une approche globale[5] ». Également appelées dans le jargon « de modelage », ces actions d'influence procèdent de modalités non violentes pour apporter un soutien à la conduite de la guerre. Les plus connues sont les missions de formation, de conseil et d'encadrement d'unités militaires. Elles se placent le plus souvent dans une logique interalliée ou bilatérale. Dans ce second cas, les armées des zones

privilégiées pour l'exercice de l'influence française en sont les principales bénéficiaires. Si les armées africaines constituent ainsi des partenaires habituels, l'espace méditerranéen et le Proche-Orient sont une autre zone pour laquelle les missions de formation et de conseil sont fréquentes.

La formation ou le conseil auprès d'armées étrangères

Territoire sur lequel la France a exercé un mandat dans la première moitié du XX^{e} siècle, le Liban est un pays avec lequel les liens sont demeurés étroits. Affaiblie par la guerre civile puis par les logiques communautaires qui structurent la vie sociale et institutionnelle, l'armée libanaise a reçu un appui du COS ces dernières décennies. L'une des missions menées en direction des forces armées libanaises s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre interallié avec les Américains dans les années 2000, au moment où Al-Quaïda développe des « franchises » dans différentes parties du monde[6]. Le Proche-Orient est particulièrement menacé à compter de la création d'Al-Quaïda en Irak en 2004. Ce mouvement dans un pays géographiquement proche du Liban est conduit jusqu'en 2006 par un Jordanien, Al-Zarqawi, ressortissant d'un pays voisin. L'inquiétude sur la radicalisation d'une partie de la population sunnite appartenant à des milices armées justifie un appui à la montée en compétence des forces libanaises contre le terrorisme. Dès 2007, des contacts sont pris pour voir comment le COS pourrait venir en appui à leur formation.

Des unités de commandos marine libanais et des *Rangers*, c'est-à-dire des troupes de choc de l'armée de terre libanaise, sont identifiés pour être bénéficiaires de l'assistance française. Les régiments de l'armée de terre ont été en première ligne, dans les semaines ayant précédé la mise en place de la coopération, et ont fait face aux milices du Fatah al-Islam, groupe que les Américains estiment lié à Al-Quaïda. Il y a d'ailleurs eu cent cinquante soldats libanais tués ou blessés dans ces combats. La formation assurée par

les forces spéciales françaises est ainsi la première réalisée en commun avec les *SEAL*, les principales forces spéciales de l'US Navy. Le COS y voit donc un double intérêt, puisque c'est également une façon de renforcer les liens récemment créés en Afghanistan. Le compte rendu de la mission précise d'ailleurs que « ce type de mission dont le nombre et l'importance ne cessent de croître est pris au sérieux à l'échelle de l'USSOCOM ; à ma connaissance, les *SEAL* sont actuellement impliqués dans plusieurs autres [missions de formation] en zone CENTCOM : aux Émirats arabes unis, en Jordanie, au Pakistan où ils forment et instruisent leurs homologues locaux[7] ».

Des relations se nouent d'abord avec les forces spéciales libanaises. Deux détachements d'instruction opérationnels (DIO) sont déployés l'année suivante à Beyrouth auprès de la *Strike Force* du pays. Le COS envisage ainsi d'intégrer ouvertement des capteurs au sein de l'unité en pointe dans la lutte contre le terrorisme et de disposer de renseignements de première main sur les dynamiques terroristes en cours au Liban. En juin 2009, leurs homologues libanais viennent rendre visite aux hommes du COS à Balard. Ils viennent prendre des conseils, alors qu'ils préparent une réorganisation de leurs unités en tirant les leçons de la difficile réduction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el Bared tenu par le Fatah al-Islam deux ans plus tôt.

L'expertise peut aussi se présenter sous un jour un peu différent. À la fin des années 2000, la Mauritanie est très exposée à la menace que constitue la montée en puissance d'Al-Quaïda au Maghreb islamique. En 2009, des opérateurs du COS effectuent un audit technique auprès des autorités militaires de Nouakchott. La mission leur est confiée à la demande de l'armée mauritanienne et après une visite du CEMA sur place. Nouakchott exprime un vif intérêt à voir la France la soutenir dans la réorganisation de ses forces. L'expertise du COS prépare finalement le déploiement d'un

détachement d'assistance militaire opérationnelle (DAMO) et de la *task force* Sabre[8].

Le conseil ou la formation permettent d'obtenir un véritable effet démultiplicateur. Le principe de ces missions est de fournir aux forces locales, en amont du conflit, les capacités et les savoir-faire nécessaires pour lutter de façon autonome contre les menaces à venir. La Mauritanie a ainsi obtenu des résultats très significatifs sur le plan du renforcement de sa sécurité intérieure et de la lutte contre le djihadisme. De la même manière, la formation délivrée aux forces ivoiriennes semble avoir porté ses fruits si l'on se fie à leur intervention lors de la tuerie de masse sur la plage de Grand-Bassam, en 2016[9]. De ce point de vue, il est intéressant de noter que le COS participe à l'élaboration et à la montée en puissance de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT), localisée en Côte-d'Ivoire. Cette structure vise à développer les capacités militaires et interministérielles des pays du G5 Sahel et du golfe de Guinée en matière de contre-terrorisme. Le projet est intéressant à un autre titre : il montre comment le COS s'insère aujourd'hui dans un projet de moyen terme qui dépasse son travail habituel avec les forces conventionnelles ou avec les services de renseignement. En effet, pour la France, la coordination de l'appui à l'AILCT est portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et y participent également les ministères de la Justice et de l'Intérieur. Le COS est en charge de l'un des trois piliers, celui de la formation des unités au contre-terrorisme, qui vise notamment à dispenser des formations avancées aux troupes d'élite africaines. Ces dernières années notamment, comme l'explique en 2021 le général Vidaud, « le COS a développé des coopérations en matière de formation et a accru sa capacité d'anticipation et sa réactivité[10] ».

Les relations entretenues par le COS le sont souvent sur la base de formations dispensées, mais elles s'inscrivent naturellement dans les sphères d'influence privilégiées de la France : Afrique de l'Ouest (Côte-

d'Ivoire) ou Proche-Orient. De nouvelles peuvent également être tissées sans cycle de formation. En témoigne récemment la réorganisation des forces à la suite du *Livre blanc* de 2008. La France ouvre une base militaire à Abu Dhabi. Initialement appelée « Implantation militaire française aux Émirats arabes unis » (IMFEAU), elle comprend un détachement du COS en cas de crise à partir de 2010. Le chef de détachement peut ainsi servir d'officier de liaison auprès des forces spéciales locales dans le cadre de la mise en œuvre du plan de coopération à cinq ans signé la même année.

Les dispositifs de prépositionnement

Ces actions de formation à l'étranger prennent une forme particulière chez certains alliés sur le continent africain. En effet, la France y dispose de forces prépositionnées en permanence dans quelques pays, dont le Gabon. Le COS déploie sur place des groupes de forces spéciales dans un dispositif appelé « Furet ». Ses missions prennent en compte la présence des forces conventionnelles ou s'appuient sur la relation ancienne nouée par certaines de ses unités (13^{e} RDP) avec Libreville. Dès lors, il s'agit d'entretenir un lien étroit avec les autorités politiques et militaires gabonaises par des visites régulières propices à la planification et à la conduite commune d'opérations dans la sous-région. En effet, depuis la fin des années 1990, la doctrine française d'opérations extérieures, et singulièrement dans l'ancien « pré carré » colonial, consiste à intervenir avec un mandat international dans des coalitions qui associent autant que faire se peut des armées régionales. Le travail du chef de détachement du COS doit également être empreint d'une parfaite coordination avec les forces prépositionnées. L'ensemble des démarches vers ces deux types de partenaires doit ensuite amener le groupement de forces spéciales à prévoir un programme d'activités d'entraînement ou d'exercices qui pourront être conjoints avec les « éléments français au Gabon » ou avec des forces spéciales étrangères

de passage. Le détachement Griffon du 13e RDP, stationné à Libreville, est particulièrement important dans cette logique de prépositionnement. Il constitue une réserve spécialisée susceptible d'être très vite appelée en cas d'opération française sur le continent.

Missions de protection et d'anticipation

Les forces spéciales sont souvent mobilisées auprès d'autorités à l'étranger, notamment de commandants de théâtres mais potentiellement également d'ambassadeurs – dans ce dernier cas, cela s'apparente à de la protection de sites sensibles. Le COS est particulièrement sollicité en cas de dégradation rapide du climat sécuritaire dans un pays. Ainsi en Guinée-Conakry, où une grève générale est lancée par des syndicats mais aussi des forces d'opposition en janvier 2007. Au pouvoir depuis vingt-trois ans, le président Lansana Conte est contesté, et la situation bascule rapidement dans la violence. Le 22 janvier, la dirigeante d'un des principaux syndicats est arrêtée. Le lendemain, à Paris, une équipe de forces spéciales est mise en alerte, tandis qu'un officier du COS est dépêché auprès de l'attaché de défense pour évaluer la situation. La procédure est classique. Dans le cas guinéen, les combats de rue ne cessent de monter en intensité les jours suivants. Au milieu du mois de février, le bilan des affrontements s'élève déjà à 104 morts [11].

Le représentant des forces spéciales doit servir de conseiller pour la protection renforcée du site de l'ambassade, mais son travail consiste également à évaluer la situation locale, à planifier une éventuelle évacuation des ressortissants et les conditions d'un potentiel engagement ultérieur des forces spéciales pour son état-major parisien. Il est à la fois en mission de protection et de renseignement. Cette phase permet de mener une analyse technique en lien avec le CPCO dans le cas où il faudrait déclencher l'évacuation de l'ambassade ou de ressortissants [12].

Ces missions de protection de personnalités peuvent parfois se faire au gré des circonstances, sur des théâtres pour lesquels les ressorts de la crise sont complexes et animés par des acteurs rendus très nerveux par la dégradation d'une situation initiale. L'un des exemples en est l'organisation d'un convoi confié au COS à N'Djamena en 2008. En principe, les hommes du 1er RPIMa qui le mettent en œuvre sont là pour préparer le déploiement de l'EUFOR Tchad-RCA, comme nous l'avons vu précédemment. En février 2008, la situation interne au Tchad se dégrade : des forces d'opposition à Idriss Déby avancent sur Abéché, avec le soutien du Soudan. Le 2 février 2008, les colonnes de *pick-up* arrivent même aux portes de N'Djamena, mais sont repoussées. Cette évolution interne au Tchad complique alors fortement le déploiement de l'EUFOR. Le COS reçoit pour mission de conduire le ministre tchadien à la présidence.

Drapeau de l'EUFOR déployé sur les véhicules, le convoi circule dans une ville déserte. Arrivé à proximité de la présidence, l'ordinateur de bord indique aux forces spéciales à un rond-point une rue sur la droite qui mène vers l'ambassade de France, alors que le chemin le plus naturel pour leur destination se trouve sur la gauche. À peine sortis du rond-point, la garde présidentielle, pourtant au courant de leur mission, ouvre le feu sur la troisième voiture du convoi. Devant l'incompréhension sur ce qui vient de se passer, le chef de détachement demande à un de ses opérateurs d'aller « confirmer le tir ». Effectivement, un nouveau tir au RPG-7 le vise. Les forces tchadiennes semblent même vouloir encercler le convoi. Pour se dégager, les hommes du COS ripostent depuis leurs véhicules et cherchent un chemin de repli. De toutes les rues adjacentes à leur progression, ils sont pris pour cible. Un éclat vient toucher l'un des chefs de groupe, protégé par son casque. Un char se présente, ouvre le feu à son tour juste au-dessus des véhicules. Il fait tomber des branches d'arbre sur le convoi. L'opérateur de la mitrailleuse arrose le char pour tâcher de freiner sa manœuvre. Tandis que le convoi passe un nouveau rond-point, le char tire un second obus qui

s'écrase sur un globe qui décore le rond-point. Les véhicules sont de nouveau criblés des éclats du globe. Le « *gunner* », Eddy, opérateur qui couvre l'avant du convoi avec une mitrailleuse, a été touché, son visage est en sang. Le convoi finit par se dégager et roule à pleine vitesse vers le camp français de N'Djamena. Pris en charge par le médecin, Eddy est dans un état rassurant. La blessure au nez est superficielle. La garde présidentielle a vraisemblablement pris le convoi pour une colonne de combattants « rebelles » et, dans la précipitation et le stress de la défense du quartier présidentiel, a ouvert le feu. Finalement, les forces tchadiennes reprennent le dessus et le COS va pouvoir reprendre sa mission initiale en amont du déploiement d'EUFOR[13].

La plupart du temps, ces missions de protection se déroulent bien. À l'instar du « bureau d'études » d'Abidjan, l'action psychologique fait pleinement partie de ces missions d'environnement[14].

Les missions « d'action »

On pourrait également qualifier ces missions de type commando. S'il est difficile d'en dresser une liste, on peut cependant donner comme exemple les attaques d'objectifs importants, la neutralisation de lignes de communication, la localisation, la capture et la récupération de personnels ou de matériels, le positionnement de munitions, engins et appareils spécifiques, la neutralisation d'installations et de réseaux sensibles, les actions de diversion et de leurre, le contre-terrorisme et les appuis spéciaux (commandement, transport, feu, etc.).

Les prises d'otages : un engagement plus ou moins important

Les prises d'otages constituent des configurations de crises déjà bien connues au moment de la création du COS en 1992. Que ce soit l'affaire des époux Claustre au Tchad dans les années 1970 ou les otages dans la guerre civile libanaise dans les années 1980, la France a été régulièrement confrontée à ces situations[15]. Elle dispose de plusieurs unités dédiées, notamment le GIGN, mais peut aussi mobiliser le Service Action de la DGSE. Cette multiplicité des acteurs entraîne des logiques de concurrence et de tensions – on peut penser aux réactions du GIGN face à la montée en compétence du COS dans les années 1990 dans ce domaine. Toutefois, les coopérations se sont accrues ces quinze dernières années. Avec la montée de l'islamisme radical au tournant du XX^{e} et du XXI^{e} siècle, le risque d'enlèvement a augmenté, touchant des territoires comme l'Afghanistan, plus largement le Moyen-Orient, mais aussi l'Afrique (Somalie, Sahel, Nigeria…).

Théâtre de guerre caractérisé par la présence de nombreux humanitaires ou journalistes occidentaux dans les années 2000, l'Afghanistan semble un espace dans lequel l'intervention des forces spéciales paraît plus cohérente que celle d'autres unités telles que le GIGN. En effet, le COS connaît bien le pays, où il est mobilisé très régulièrement. Les missions associées à une prise d'otages sont parfois très différentes les unes des autres. Après la capture en 2007 de deux volontaires français et de trois collaborateurs afghans de l'ONG Terre d'enfance, une équipe du COS est installée à Kandahar pour planifier une éventuelle opération. L'une des premières préoccupations des autorités françaises au cours de tels événements réside dans l'action éventuelle des forces locales de sécurité, voire d'alliés. Dès lors, le groupe déployé pour travailler sur le dossier doit faire comprendre à tous que la France ne laissera pas à d'autres le soin de définir l'option qui sera retenue, plus particulièrement si elle se traduit par une action de vive

force. En l'occurrence, moins de cinq semaines plus tard, les deux Français sont libérés puis, très vite, leurs collègues afghans [16].

Dans certains cas, les opérateurs du COS vont participer à la sécurisation de la libération des otages, laquelle s'est faite par négociation. Les cas sensibles peuvent cependant être prioritairement portés par la DGSE. En 2010, Abou Zeid, l'un des chefs d'Al-Quaïda au Maghreb islamique qui s'est spécialisé dans les enlèvements, a réussi à pénétrer sur le site d'extraction d'uranium d'Areva situé à Arlit au Niger. Il s'est emparé de sept employés (cinq Français, un Togolais et un Malgache). Comme en Irak ou avec les journalistes Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier en Afghanistan, les services extérieurs français obtiennent en 2011 la libération de trois otages d'Arlit (les deux étrangers et une Française, Françoise Larribe) contre versement d'une rançon. Une partie des hommes reste aux mains du chef de *katiba* jusqu'en octobre 2013 [17].

Il y a de plus en plus d'interrogations sur la pertinence d'accepter de payer les rançons de façon plus ou moins systématique. Émerge alors l'idée de tenter une opération de libération très tôt après un enlèvement, avant même que les preneurs d'otages ne se soient organisés pour les cacher. Tel est le cas le 8 janvier 2011 avec l'assaut contre les hommes de Mokhtar Belmokhtar, autre chef de *katiba* particulièrement célèbre. Les terroristes ont enlevé la veille deux jeunes Français, Antoine de Léocour et Vincent Delory, dans un restaurant de Niamey au Niger. Ils foncent avec leurs véhicules en direction de la frontière malienne après avoir échappé à l'armée et à la gendarmerie nigérienne. Le convoi comprend désormais cinq gendarmes également en otages. Mais un avion français les a repérés. À Paris, le chef d'état-major particulier du président, le général Puga, obtient de Nicolas Sarkozy en déplacement aux Antilles et du ministre de la Défense, Alain Juppé, le déclenchement d'une opération d'interception intitulée « Archange foudroyant ». Compte tenu du très faible préavis pour exécution, elle est confiée au COS. La voiture qui transporte les Français au

sein du convoi n'est pas connue, pas plus que la présence des gendarmes nigériens.

L'opération est tout de même lancée, car les contraintes matérielles depuis la base de Ménaka au Mali n'offrent qu'une courte fenêtre pour agir. De plus, l'interception d'une conversation laisse entendre que les terroristes vont faire leur jonction avec un second groupe. L'approche est réalisée avec trois hélicoptères Cougar. Deux autres doivent déposer « au plus près de l'objectif » une équipe qui encerclera les terroristes et récupérera les otages. Celui de tête, selon le témoignage d'un des opérateurs du COS, doit « arrêter le convoi par l'action des tireurs embarqués. Soit ils s'arrêtaient d'eux-mêmes en voyant les forces françaises, soit [on devait] l'obliger à s'arrêter[18] ». Dès leur approche, les aéronefs sont pris sous le feu venu du convoi. Comme prévu, les commandos ouvrent le feu sur les moteurs, mais les tireurs d'élite abattent également deux djihadistes. Du côté du COS, un pilote est touché. Rapidement, une vingtaine de commandos sont déposés au sol pour poursuivre l'attaque dans des nuages de sable provoqués par le vent et les hélicoptères. Pendant le bref assaut, Antoine de Léocour est assassiné par l'un de ses gardiens, tandis que Vincent Delory meurt dans un véhicule qui a pris feu. Trois gendarmes nigériens sont également tués. La situation d'urgence, l'absence de renseignements fiables pour monter l'opération et les conditions très périlleuses dans lesquelles elle a été conduite expliquent qu'elle ait échoué[19]. Quelles que soient objectivement les raisons de l'échec, celui-ci remet en question la position des forces spéciales parmi d'autres acteurs susceptibles de mener ce type de mission (Service Action, GIGN…) et son poids dans ses relations avec les armées conventionnelles. Le COS ne peut donc pas se permettre de nouveaux échecs.

La Corne de l'Afrique est plutôt concernée par les risques liés à la piraterie. Dans des zones pour lesquelles les armées ne disposent pas forcément de point d'appui proche et qui peuvent nécessiter une action de

vive force sur mer, la préparation opérationnelle, l'entraînement et la planification sont des éléments déterminants dans l'éventuelle réussite de l'engagement. La mesure des différents paramètres mais aussi l'identification de toutes les difficultés possibles expliquent des mises en situation sur lesquelles les opérateurs du COS travaillent. C'est également l'occasion de couvrir d'autres missions (pas forcément de type spécial). Par exemple, en 2009, un exercice de lutte contre la piraterie conduit dans le golfe de Guinée un détachement de forces spéciales, qui mène alors également une « mission de présence dans une zone où les intérêts stratégiques de la France peuvent être menacés ». Dans ce cas, la mission comporte un volet d'« anticipation stratégique ». En effet, le COS en profite pour prendre contact avec les acteurs industriels et institutionnels français présents dans la zone. Le volet « préparation opérationnelle » consiste ensuite à s'entraîner à la reprise de vive force d'une plate-forme *off shore* pendant trois semaines au cours du printemps[20].

L'une des opérations marquantes dans cette zone se déroule en janvier 2013 et répond à l'objectif de délivrer un agent de la DGSE, Denis Allex, retenu en otage depuis plus de trois ans par les Shebabs à Bulo Marer en Somalie. La guerre civile plonge tant l'État dans la déliquescence que le groupe islamiste des Shebabs prospère à partir des années 2000 dans le pays. Cette fois, c'est le Service Action qui se charge de l'action de vive force. La DGSE en fait une question de principe, puisqu'il s'agit d'aller libérer l'un des siens. Les États-Unis ont proposé de mener l'opération. Finalement, ils ne feront qu'apporter un Hercule C-130 *Gunship* et un avion de relais radio en soutien. Une petite cinquantaine d'hommes du SA sont mobilisés, mais l'opération reçoit néanmoins le soutien du COS, qui fournit quatre hélicoptères d'assaut Caracal et deux Tigre. L'affaire tourne mal : Denis Allex est tué, tout comme le chef du groupe d'assaut Patrice Rebout. Dix-sept islamistes au moins et quatre civils doivent être ajoutés au bilan humain[21].

Le Carré d'As : assaut en mer

La pauvreté et la disparition du contrôle étatique en Somalie poussent une partie de la population de pêcheurs à se tourner vers la piraterie au large de la Corne d'Afrique. Ces hommes s'aguerrissent au fur et à mesure que le conflit se prolonge. La piraterie s'organise autour de solidarités villageoises et claniques. À partir de 2005, les attaques de navires pour pillage ou pour rançons se multiplient ainsi dans la zone.

Entré dans le golfe d'Aden le 2 septembre 2008, un voilier de 16 mètres, le *Carré d'As*, remonte vers la Méditerranée avec deux personnes à son bord : le skipper Jean-Yves Delanne et son épouse, Bernadette. Le bateau traverse une zone de faible visibilité qui résulte de puissants vents de sable venant du continent africain. La menace des pirates somaliens pousse le skipper à naviguer tous feux éteints dans la nuit pour ne pas constituer une cible. Au matin, il est malgré tout pris en chasse par de petites embarcations rapides. Tandis que les pirates parviennent à monter à bord, le skipper a le temps de déclencher sa balise de détresse et de lancer un appel au secours par sa radio VHF. À Paris, le message est reçu. L'information est confirmée par un avion américain. Cinq mois après la prise d'otage du *Ponant*[22], cette nouvelle affaire de piraterie mobilise le gouvernement français, tandis que la presse s'en fait l'écho.

En conseil restreint, décision est prise de mettre en place un dispositif militaire confié au COS. En effet, le plan « Piratmer » n'est pas déclenché en raison du nombre trop restreint d'otages[23]. Les forces prépositionnées de Djibouti sont mobilisées. La frégate furtive *Le Courbet* est dirigée sur le *Carré d'As* le 3 septembre[24]. Contrairement à ce qui s'est passé lors de l'affaire du *Ponant*, il demeure sous l'horizon (à 16 milles marins environ[25]), invisible pour les pirates. En France, vingt-cinq opérateurs du commando Hubert sont mis en alerte. Pendant leur projection par voie aérienne à Djibouti, ils commencent à travailler le dossier. Moins de quarante-huit heures après le début de la prise d'otages, ils sont parachutés

avec leurs équipements en mer à proximité du *Courbet*, puis rejoignent son bord.

Pendant ce temps, des avions survolent le *Carré d'As* à haute altitude pour ne pas être repérés. Un Atlantic II signale que le voilier s'approche désormais des côtes somaliennes selon les ordres donnés par les pirates au skipper. La crainte réside surtout dans un passage sur la terre ferme des otages, où il serait plus compliqué d'aller les chercher. Le 4 septembre, le voilier jette l'ancre près du village d'Abot dans la province du Puntland. Shiré, le commanditaire de la prise d'otages, monte à bord. Il estime la rançon qu'il peut obtenir à deux millions de dollars. Les membres du commando Hubert, quant à eux, mènent une approche de nuit pour recueillir un maximum de renseignements sur la situation à bord et notamment s'assurer de la présence des otages. Le lendemain, un « cousin » français de l'otage prend contact. En réalité, ce personnel du Quai d'Orsay est l'interlocuteur désigné pour négocier la rançon. Ce temps est mis à profit par les opérateurs du commando Hubert pour s'entraîner à bord du *Courbet* en vue d'un assaut de vive force du voilier. Ils reçoivent de plus en plus d'informations sur les caractéristiques du *Carré d'As*.

Cela fait dix jours que la prise d'otages a commencé lorsque le navire reprend la mer en direction d'Eyl, une ville sur la côte méridionale de la Somalie, à 600 kilomètres de là, connue pour être un repaire de la piraterie. Ce changement de stratégie des Somaliens précipite la décision de privilégier l'action militaire, tandis que de mauvaises conditions météorologiques en mer retardent la progression du *Carré d'As*. Le voilier se met à l'abri au pied des falaises de la pointe de Ras Hafun. Alors qu'il ne restait plus qu'une ou deux journées de navigation jusqu'Eyl, il s'agit d'une localisation idéale pour l'action de vive force envisagée. Confiant en sa chance de réussite, le CEMA plaide pour son déclenchement auprès du président Nicolas Sarkozy, qui donne son feu vert. Le 15 septembre au soir, l'opération démarre. À 12 lieues nautiques de la cible, soit environ

22 kilomètres, les forces spéciales naviguent sur une mer particulièrement démontée au cours d'une phase d'approche de plus de cinq heures.

Il est près de 4 h 30 quand les commandos Hubert demandent l'ultime validation au *Courbet* avant de lancer l'assaut. Après avoir neutralisé la sentinelle et jeté une grenade assourdissante à l'intérieur du voilier, ils interpellent les cinq pirates et libèrent le couple Delanne en moins de dix minutes. Un hélicoptère Panther de la Marine nationale, venu en appui, est toutefois pris sous le feu d'armes lourdes depuis la côte. Mais après sa riposte, les otages sont emmenés sur une embarcation légère pour rejoindre le *Courbet*. Une communication radio prévient celui-ci que l'opération a parfaitement réussi. À Paris, le général Georgelin réveille le président Sarkozy pour l'en informer. Conformément au droit maritime, les pirates interpellés sont ramenés en France pour y être jugés. Les peines de prison prononcées iront de quatre à huit ans de détention.

Archétype du travail de commando marine, cette extraction d'otages semble un plein succès. Les leçons de l'opération du *Ponant* ont été tirées. Les conditions de navigation des hommes du COS ont cependant montré les limites des embarcations légères avec lesquelles le raid a été mené. La FORFUSCO poursuit donc avec la DGA le travail sur le remplacement des embarcations ETRACO par les « Écume »[26]. Par ailleurs, La DGSE, avec l'apport de l'Alizé, un bateau de soutien spécialisé en guerre électronique, a également pu s'intégrer au dispositif de sauvetage dans de bonnes conditions[27]. Enfin, l'opération a bénéficié tout au long de son développement du soutien de plusieurs pays, dont l'Allemagne, qui a fourni momentanément un avion de patrouille maritime, et la Malaisie.

Ce travail d'assaut en mer peut aussi être mené dans le cas d'une mission de déni d'accès comme avec le *Rainbow Warrior II* en 1995 ou de la perturbation en mer de trafics divers[28].

Les missions de lutte contre le terrorisme au Sahel

Comme nous l'avons vu, ces missions ont fait l'objet de procédures de plus en plus robustes avec la montée en puissance du ciblage. Après les premiers succès (Abou Zeid), débusquer les chefs djihadistes devient difficile. Les arrêter encore plus. C'est pourquoi ce type de missions est confié aux opérateurs du COS.

Le chef d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, suscite forcément l'attention des Français. Début juin 2020, il est repéré au nord de l'Adrar des Ifoghas au Mali. Dans cette région montagneuse, à 80 kilomètres à l'est de Tessalit, il est à bord d'un convoi à quelques encablures de la frontière algérienne qu'il vient de franchir. L'interception des signaux électromagnétiques français croisée à un appui ISR (intelligence surveillance reconnaissance) américain permet de rendre possible sa localisation. Des renseignements fournis par l'Algérie ont peut-être également facilité le travail[29]. Quoi qu'il en soit, un « suivi visuel » permet de confirmer qu'il s'agit bien du chef charismatique d'AQMI (depuis 2004). Sa présence sur le terrain résulte sans doute du conflit entre Al-Quaïda et Daech (avec sa franchise locale, l'État islamique au Grand Sahel [EIGS]) au Mali. Les deux groupes terroristes s'affrontent violemment.

Supposé se cacher en Algérie, notamment en Kabylie, l'émir ne se déplacera vraisemblablement pas longtemps. Il convient donc pour les forces spéciales de ne pas laisser passer l'occasion de s'en saisir. Fait inhabituel, l'opération est déclenchée de jour – en pleine saison des pluies, les conditions météorologiques ne laissent guère d'autre choix. De couleur blanche, la voiture de l'émir et de ses quatre accompagnateurs est suivie pendant plusieurs heures. En fin de journée, elle est à l'arrêt : il est possible que les djihadistes aient prévu de bivouaquer, car une natte est étendue près du convoi. Alors que le commando d'une quinzaine d'hommes a été déposé par deux hélicoptères de transport et qu'il progresse à l'abri des rochers, Droukdel et ses hommes discutent à l'extérieur de leur véhicule. Un drone

Reaper assure la surveillance et filme l'opération. Deux hélicoptères d'attaque – une Gazelle et un Tigre – constituent également un appui aérien.

Alors que les Français ne sont plus qu'à quelques mètres, les djihadistes les repèrent et se dispersent. Deux d'entre eux, *a priori* Abdelmalek Droukdel et Toufik Chaïb, autre cadre algérien d'AQMI notamment chargé de la propagande, ouvrent le feu sur les forces spéciales qui ripostent. Les échanges sont brefs. Quatre djihadistes, dont Droukdel, tombent sous les balles françaises. Selon les déclarations du ministère des Armées, « quand le combat démarre, nos forces voient des cailloux. Ils ne savent pas qui leur tire dessus. Ils se défendent. Nous prenons des assurances pour nos hommes. Les autres sont des combattants. Ce type d'individus ne se rend pas. C'est leur idéologie[30] ». En tout cas, aucun Français n'est blessé. Le terroriste capturé, plus jeune que les autres, est peut-être leur chauffeur. Après identification formelle de Droukdel, les trois corps sont enterrés sur place. Le djihadiste arrêté est d'abord interrogé, puis remis aux autorités maliennes pour qu'il soit jugé.

Du matériel est également saisi pour être exploité : ordinateur, téléphones… Il permet *a posteriori* aux services de renseignement français d'analyser le travail de planification d'AQMI. En effet, parmi les documents saisis, se trouvent des plans d'attaques de camps déjà réalisées, des notes de Droukdel, mais aussi de Toufik Chaïb sur les modalités des relations entretenues avec les différentes *katiba*[31]. L'opération peut donc être considérée comme un franc succès. Cependant, la lutte contre les nombreux groupes djihadistes ne s'arrête pas avec la mort de l'émir d'AQMI. Reconnue quelques jours après les faits, elle donne lieu à la nomination d'un nouveau chef, au bout de quelques mois[32].

Les missions accomplies par le COS composent ainsi une riche palette. Pour conduire les actions qui lui sont confiées (« harpons », ouverture de théâtres d'opérations extérieures…), il entretient des échanges très denses avec les services de renseignement nationaux. Cela témoigne certes de son

intégration et de la reconnaissance institutionnelle acquise peu à peu, mais c'est également la source de nouveaux questionnements évoqués dans le chapitre précédent. Par une série d'activités d'influence qui ont été développées au cours de ses trente années existence, le COS est notamment devenu un acteur crédible des relations internationales militaires avec ses homologues, alliés ou amis, à travers un réseau de relations de forces spéciales extrêmement étendu. Les missions d'action se caractérisent, bien entendu, par l'esprit de commando, mais ont également évolué au gré des transformations de la guerre, passant notamment de l'extraction de pilotes tombés au sol dans les guerres de Bosnie à la libération d'otages au Sahel ou ailleurs. On mesure bien l'impact, par exemple, de la lutte antiterroriste pour les années récentes sur la ventilation et l'adaptation (ciblage) dans ces missions.

Ce large éventail d'actions mises en œuvre avec une réelle compétence est un formidable outil pour le politique. C'est la raison pour laquelle le discours d'une « armée privée du président », chez *Survie*[33] par exemple, constitue une des critiques majeures du COS. On peut discuter de la chaîne des responsables, puisque d'autres y voient au contraire une « décision non décisionnaire ». Dans les deux cas, les regrets des auteurs portent sans doute sur le faible contrôle parlementaire dans le déclenchement de l'action des forces spéciales. La contrepartie consiste à y voir un très bel outil de gestion des crises et même des relations internationales dans leur volet militaire. Si les armées pratiquent depuis longtemps la diplomatie navale, et qu'une diplomatie aérienne s'est ensuite développée, force est de constater qu'il existe également aujourd'hui une diplomatie forces spéciales. Cela conforte la position globale à laquelle la France prétend. Comme le dit avec emphase Thomas Hernault, « avoir pour un gouvernant des forces spéciales dignes de ce nom, c'est être le possesseur d'un marteau dont le manche est assez long pour pouvoir frapper sur le globe, là où on souhaite enfoncer le

clou[34] ». Indéniablement, cette diversité des missions est un véritable outil de la puissance nationale.

10

Rester à l'avant-garde. Des défis à relever

L'adaptation du COS, outil plus souple que les forces conventionnelles, et la diversité des missions qu'il met en œuvre sont des atouts bien compris par les décideurs politiques depuis les années 2000 en raison de fortes contraintes budgétaires et du resserrement des formats des armées. La séquence qui s'est écoulée de la conduite de l'opération « Harmattan » en Libye au double engagement contre le terrorisme au Levant et au Sahel a fortement affermi la position des forces spéciales. Cependant, la fin des années 2010 est marquée par une série de nouvelles interrogations auxquelles le COS doit répondre pour prétendre rester l'avant-garde des armées françaises face aux nouvelles formes de conflictualités. C'est ce qu'indique le général commandant les opérations spéciales Éric Vidaud lors de son audition par la commission de la Défense en 2021 : « Le COS […] se prépare désormais à entrer dans sa quatrième ère […]. On assiste à une extension rapide des champs de la conflictualité et à la confirmation de l'existence de nouveaux espaces de confrontation, notamment dans les domaines du cyber, du champ informationnel et de l'influence[1]. »

Nouvelle analyse des menaces, budget des armées et place du COS dans l'outil de défense

Dès le milieu des années 2010, la conduite des rapports de force internationaux se durcit et laisse imaginer de futures conflictualités différentes de celles de la période ouverte par les attentats du 11-Septembre. En 2014, l'annexion russe de la Crimée par la Russie puis son investissement militaire dans le soutien à Bachar el-Assad en Syrie traduisent un unilatéralisme affiché. La Chine agit de la même façon dans sa revendication d'îles aux dépens du Vietnam ou des Philippines en mer de Chine méridionale ; elle n'hésite pas à y installer des bases aéronavales et des radars. La Corée du Nord poursuit, de son côté, son programme nucléaire militaire. Si ces actions d'États plus belliqueux que quelques années auparavant alertent la communauté internationale, la gestion des régions déstabilisées par des combattants islamistes se poursuit.

Le Sahel : les forces spéciales et le processus de désengagement français

La TF Sabre continue d'obtenir des résultats au Sahel. Elle conduit de très nombreuses opérations, environ une par semaine. Cela permet d'affaiblir les commandements d'AQMI, mais aussi de nouveaux groupes comme l'État islamique au Grand Sahel (EIGS)[2]. Au début de l'année 2022, le ciblage français permet de repérer Abou Ammar al-Jazairi, Yahia Djouadi de son vrai nom, à une centaine de kilomètres de Tombouctou dans une zone désertique du Nord-Mali. Cette région est connue pour servir de refuge à des chefs d'AQMI ou au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), qui résulte d'un regroupement entre des anciens d'Ansar Dine et de Al-Mourabitoune notamment[3].

Al-Jazairi est une figure de premier plan. Il a rejoint dès 1994 le GIA algérien, devenu ensuite GSPC puis AQMI. Il est reconnu comme émir au sein du groupe en 2007. Entre cette date et 2011, toutes les opérations du groupe dans le Sahara portent en partie son empreinte. Il a vraisemblablement plus directement participé à l'enlèvement de touristes autrichiens en Tunisie en 2008 et à l'attentat contre l'armée mauritanienne la même année à Tourine. En 2015, c'est en Libye qu'AQMI l'envoie comme émir. Perdant plusieurs de ses cadres en raison de l'action des forces françaises et internationales, il doit se replier au Mali en 2019, où la coordination financière et logistique lui est confiée. S'occupant également de la formation des combattants du groupe, il apparaît comme l'un des conseillers les plus proches du chef Abdelmalek Droukdel jusqu'à la mort de ce dernier en juin 2020.

Repéré, Al-Jazairi est suivi pendant plusieurs jours par les forces spéciales françaises afin d'acquérir la certitude de son identité et préparer l'opération qui doit permettre de le capturer. Prendre vivant ce vétéran de la lutte djihadiste au Sahel serait potentiellement une mine d'informations. Finalement, l'assaut contre son campement près du village d'Araoune est lancé dans la nuit du 25 au 26 février 2022. Appuyés par un hélicoptère Tigre et deux drones, les commandos tentent d'approcher le chef djihadiste accompagné d'un autre homme. Surpris, ces derniers auraient ouvert le feu entraînant une riposte mortelle des Français. Le raid permet toutefois de récupérer pour le renseignement des dizaines de téléphones, ainsi que des radios, des fusils-mitrailleurs et leurs munitions[4].

Ces actions sont conduites dans le cadre d'une politique générale en évolution. Les gouvernements français prennent peu à peu conscience dans la décennie 2010 que leur approche des crises africaines reste trop militaire. Notamment pour le Sahel, émerge l'idée de développer une approche plus globale, qui mobilise en même temps les « 3 D » : défense, diplomatie et développement. Les forces spéciales, qui constituent la pointe de diamant

du premier D, continuent leurs missions, mais l'action diplomatique et les politiques de développement doivent s'accélérer pour réellement répondre aux enjeux de la région. L'articulation entre défense et diplomatie passe par deux axes d'efforts. Le premier consiste à « sahéliser » la lutte contre le terrorisme, c'est-à-dire à davantage mettre en responsabilité les forces locales. À ce titre, la *task force* Sabre participe à la formation d'unités de forces spéciales de la région, celles du Burkina Faso notamment, et parfois les accompagne en mission.

Par ailleurs, les Américains sont également très présents aux côtés des Français au Sahel. Le commandement français travaille ainsi en bonne intelligence avec la « partie africaine des forces spéciales américaines, le *Special Operations Command Africa* (SOCAFRICA) » afin de disposer d'« une meilleure connaissance de la menace terroriste en Afrique dans le cadre de l'anticipation stratégique[5] ». Les deux partenaires échangent notamment du renseignement et du retour d'expérience sur leurs opérations respectives.

Le second axe d'évolution diplomatique consiste à européaniser la gestion militaire de la région. Le COS est ainsi à l'initiative du projet « Takuba », une force opérationnelle composée de forces spéciales européennes. Après une intense campagne diplomatique auprès de ses voisins européens, la France voit enfin cette *task force* prendre forme au printemps 2020. Celle-ci monte en puissance au cours de l'année qui suit ; elle comprend alors huit cents soldats et implique dix États[6]. En réalité, seuls les Français, les Estoniens et les Tchèques participent directement aux combats jusqu'en 2022[7].

L'annonce, le 17 février 2022, de la dissolution de la *task force* européenne correspond au désengagement français au Mali. Après le premier renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta en 2020, la junte militaire pèse sur les gouvernements mis en place dans une logique de transition. La France prend acte d'un nouveau coup d'État survenu le

24 mai 2021, qui consolide l'emprise des militaires putschistes avec la chute du gouvernement de Moctar Ouane. Chef d'État après le putsch de 2020, le colonel Goïta, qui avait accepté de laisser cette fonction pour n'être que vice-président, reprend les rênes du pays. Dès le 3 juin, la coopération militaire entre les deux pays est suspendue. Toutefois, la montée en puissance du groupement de forces spéciales européennes « Takuba » doit compenser la réduction des forces conventionnelles françaises de « Barkhane ». Au début de l'année 2022, l'influence russe vient perturber cette lecture française de la réadaptation des dispositifs militaires de lutte contre le djihadisme dans la zone. La présence des mercenaires du groupe Wagner symbolise cet appui de Moscou à la junte militaire. Tandis que Gao, dernière base de « Barkhane » au Mali, ferme durant l'été 2022, la *task force* Sabre doit se réorganiser à l'échelle régionale.

Paris : vers un regain d'intérêt pour les forces conventionnelles

À bien des égards, « Serval » est apparu comme un grand succès militaire pour une armée française qui se débat avec les limites opérationnelles induites par deux décennies de décrue des budgets et de retards accumulés dans le renouvellement de ses matériels. Alors que les engagements se sont fortement intensifiés depuis l'Afghanistan avec une nouvelle génération du feu, que les déploiements au Levant et au Sahel exigent beaucoup des militaires, les temps d'Opex se sont accrus, le nombre de personnels disponibles devient critique et la question budgétaire cristallise le mécontentement dans les armées. Se taire et obéir est certes une habitude militaire, mais l'idée que cela dessert l'institution dans une logique de pénurie interministérielle où chacun doit défendre son budget aux dépens des autres progresse fortement dans les rangs des officiers supérieurs et généraux.

Même si on ne peut pas la résumer à cette seule dimension, la démission du chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers, en juillet 2017, en est l'épisode emblématique. Elle aurait été initiée par l'annonce du nouveau chef de l'État, Emmanuel Macron, au CEMA de nouvelles restrictions budgétaires à venir. C'est la première fois qu'un chef d'état-major démissionne depuis le début de la V^e^ République. Cette décision inédite se justifie, selon le démissionnaire, par la nécessité de faire comprendre aux citoyens que « l'armée française se trouve aujourd'hui en véritable surchauffe », car elle doit « mener à bien tant de missions avec des moyens limités[8] ».

La colère des militaires se nourrit d'années d'efforts silencieux, mais aussi d'interrogations sur le retour de confrontations avec des armées de puissance régionale, voire globale. L'attitude de la Russie dès 2014 a été un avertissement, mais son irruption très rapide sur les théâtres africains, notamment au Mali, en est la principale manifestation. Les militaires constatent cette « guerre sous le seuil » où l'on provoque les Français sans franchir la ligne rouge d'une confrontation directe. Les avions de chasse russes flirtent avec les frontières de l'Hexagone pour tester les nerfs de la défense française. Au large de la Libye, les Turcs souhaitent livrer des armes au gouvernement de Tripoli malgré l'embargo et se heurtent à une frégate française, le *Courbet*. À trois reprises, alors que tous deux sont membres de l'OTAN, un navire turc illumine le français avec sa conduite de tir, dernière étape pour ajuster avant ouverture du feu[9].

Or des opérations contre des États de ce rang ne pourraient plus être conduites sans un effort plancher dans le renouvellement des matériels sur plusieurs lois de programmation militaire. Dans un souci de communication, pour alerter sur ces préoccupations, l'état-major des armées parle de retour de la « guerre de haute intensité ». Ouvert avec la démission de Pierre de Villiers, le premier mandat d'Emmanuel Macron doit marquer une inflexion pour répondre à cet enjeu. Le nouveau chef

d'état-major des armées, François Lecointre, s'en sent sans doute le garant, notamment auprès des forces conventionnelles attentives aux signes d'une véritable correction des moyens qui leur sont accordés. De fait, après un quart de siècle de budgets systématiquement revus à la baisse, la loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit de porter la part des dépenses militaires à 2 % du PIB en 2025. Elle comprend des investissements pour des programmes d'armement structurants, une accélération dans le renouvellement des matériels et l'embauche de 6 000 personnels supplémentaires.

Dans ce contexte, le COS revendique, à juste titre, un rôle majeur dans les opérations récentes, mais semble avoir été mieux traité. Auditionné en 2015 par la commission de la défense, le général de Saint-Quentin cherche cependant à relativiser : « Les forces spéciales sont devenues un élément structurant de notre outil de défense, normatif de notre rang militaire ; elles offrent au couple traditionnel "dissuasion-puissance" un complément "influence-agilité" bien adapté à la conflictualité moderne. Tous les États occidentaux suivent le même raisonnement. Or cet outil se caractérise par son rapport coût/efficacité extrêmement favorable : dans la Loi de programmation militaire (LPM) actuelle, les équipements dédiés aux forces spéciales pèsent pour 2 %, et la masse salariale de ces forces pour 1,2 % seulement[10]. » Du côté du COS, le sentiment est qu'il faut consolider et poursuivre le chemin parcouru depuis la création du commandement : « Par notre dimension interarmées très intégrée, l'éventail de nos savoir-faire, la richesse de notre expérience opérationnelle, nous nous situons aujourd'hui au tout premier plan. Cela est le produit de vingt ans d'efforts des forces spéciales, et de tous ceux qui les ont soutenues dans les armées. La LPM [2014-2019] cherche aujourd'hui à amplifier ces efforts[11] ».

Dès lors, comme cela a déjà pu arriver dans le passé, les préoccupations du CEMA et les attentes du COS peuvent diverger. Des incompréhensions s'accumulent, amplifiées par les cultures d'armes différentes des

protagonistes. D'un côté, les commandants du COS sont désormais de « purs produits » du monde des forces spéciales. Depuis la nomination de Christophe Gomart en 2011, tous les GCOS ont accompli une grande partie de leur carrière dans des unités de forces spéciales. Après Gomart et Saint-Quentin, c'est l'ancien nageur de combat et ancien chef du commando Hubert devenu contre-amiral, Laurent Isnard, qui est le patron du COS de 2016 à 2019. Le chef d'état-major des armées, François Lecointre, appartient, lui, au monde des troupes de marine, unités d'élite de l'armée de terre.

Premier signal qui augure mal du travail en commun, le CEMA nouvellement en place fait le choix d'effectuer son premier déplacement à Bagdad, sans se rendre auprès des forces spéciales déployées au Levant qui viennent juste de perdre un des leurs au cours de l'opération « Hydra ». Bien entendu, les progrès en fluidité gagnés au cours de la décennie ne s'évaporent pas, mais le sentiment de l'importance des relations personnelles entre le GCOS et le CEMA s'aiguise au sein des forces spéciales. Ainsi ressentent-elles comme une conséquence de liens de moins bonne qualité les longues négociations pour obtenir des décorations aux hommes engagés dans les dispositifs au Levant et au Sahel.

Un commandement en adaptation constante : l'exemple de la création de sa composante Air

La structuration des articulations entre forces conventionnelles et forces spéciales continue d'être un axe de réflexion. Ainsi, dans le cadre de la réorganisation de l'armée de terre, « Au contact », lancée en 2015, un « pilier forces spéciales » est créé. Il se traduit par la transformation de la brigade des forces spéciales Terre en un commandement des forces spéciales, c'est-à-dire l'un des treize commandements divisionnaires. Devenu autonome du commandement de Lille auquel était précédemment

rattachée la brigade, ce commandement peut espérer que « cela simplifie les démarches et nous met en prise directe avec l'administration centrale », comme l'explique son chef, le général Brethous. « Nous sommes ainsi mieux entendus et mieux vus pour conquérir, je l'espère, plus de liberté d'action en termes d'emploi, de préparation opérationnelle, d'équipement et d'organisation[12]. » Bref, la réforme apporte un peu plus de fluidité encore entre le CFST et l'état-major de l'armée de terre.

Selon les mêmes logiques, des capacités issues des forces conventionnelles sont – ponctuellement, mais de façon beaucoup plus fluide – intégrées aux opérations spéciales, comme les drones, la mécatronique, les unités de transmissions ou du personnel de la direction du renseignement militaire. Dans son format « Horizon 2025 », la Marine intègre ainsi davantage les besoins propres aux opérations spéciales dans ses différentes composantes (sous-marine, surface et aéronavale). Elle décide également de créer un 7e commando en 2015. Reprenant le nom de Ponchardier, celui-ci est particulièrement dédié à la protection et à l'appui des autres commandos, notamment grâce à la maîtrise des systèmes de nouvelle génération. Fort de 150 hommes, il devient l'unité de forces spéciales Marine numériquement la plus importante. De nouvelles évolutions organisationnelles apparaissent cependant pertinentes.

Dans cette logique, l'armée de l'air, qui est progressivement montée en puissance au sein des forces spéciales, achève une réorganisation pour tenir compte de cette intégration croissante. En 2020, est décidée la création d'une Brigade des forces spéciales air (BFSA), qui comprend environ 4 200 aviateurs. Cette dernière constitue un pendant à la BFST ou à la FORFUSCO mises en place deux décennies auparavant. Elle regroupe le CPA 10 et le Poitou, unités qui ont rejoint le COS dès les années 1990, mais également le CPA 30 et le « Pyrénées », entrés très récemment.

L'escadron d'hélicoptères 1/67 « Pyrénées » a été beaucoup sollicité dans des missions humanitaires sur le sol national (épisodes de grandes

inondations, par exemple), mais aussi en Afghanistan ou au Mali. Depuis 2006, son parc est essentiellement composé par des Caracal, dont la compétence de récupération en toute situation est très précieuse. Cet atout explique assez largement son intégration au sein du COS dès 2014. Cependant, d'autres savoir-faire cultivés de façon ancienne au sein de l'unité trouvent également leur utilité dans les opérations spéciales. L'escadron est l'héritier de la 22e escadre d'hélicoptères engagée pendant la guerre d'Algérie pour l'encerclement d'un maquis par une projection rapide et qui a été dissoute en 1964. Elle a été remplacée par deux escadrons, dont le 1/68 qui est basé à Pau, devenu 1/67 « Pyrénées » avant de déménager à Cazaux. Ses pilotes sont capables d'hélitreuiller des blessés en mer ou dans des zones difficiles d'accès. Ils acquièrent également plus tard la compétence RESCO.

Le CPA 30 vient s'installer dès 2017 à Orléans, où se trouve le CPA 10. Il prépare ainsi son entrée, finalisée en 2019, dans les forces spéciales. Ses compétences anciennes de recherche et de sauvetage au combat (Resco) ou d'appui aérien demeurent des atouts de l'unité, mais celle-ci en a développé d'autres dans cette logique d'opérations spéciales, notamment la reprise en compte d'une zone aéroportuaire. Le commando est réorganisé avec deux divisions : la première comprend cinq modules Resco spéciaux ; la seconde se compose de cellules spécialisées (drone, cynophile, neutralisation, enlèvement, destruction d'explosifs, risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques). L'intégration au COS du CPA 30 entraîne logiquement une recherche de complémentarité la plus forte possible avec le CPA 10 qui se concentre sur les missions de libération d'otages, de capture ou de neutralisation de chefs irréguliers, de renseignement à fin d'action et d'accompagnement au combat des forces spéciales étrangères alliées.

En fait, la démarche consiste bien à travailler l'articulation entre opérations spéciales et autres types de missions de l'armée de l'air. En

somme, « c'est une entité qui s'appelle Brigade des forces spéciales Air, mais qui ne fait pas que des opérations spéciales ». Pour le général Boïté, son commandant, « il n'y a pas que les forces spéciales air. Mon rôle est de certifier les modules d'appui aux opérations spéciales auprès du COS avant projection sur les théâtres. Et puis nous avons aussi des unités référentes qui possèdent des capacités intéressantes pour nos opérations spéciales mais elles ne sont pas dédiées[13] ». Ainsi, l'escadron de drones « Belfort » travaille fréquemment avec le COS ; le centre d'excellence de la base de Salon-de-Provence peut également être sollicité[14]. Il s'agit également de profiter de cette nouvelle réorganisation pour rationaliser les implantations des différents acteurs. Déjà colocalisés sur la base d'Orléans, les CPA 10 et 30 voient ainsi s'organiser sur place une escadre force commando Air incluant le centre Air de saut en vol et une unité de formation.

De façon générale, aujourd'hui, certaines unités sont quasiment dédiées aux opérations spéciales dans les quatre composantes. Elles sont organisées au sein du commandement des forces spéciales terre (CFST), de celui des commandos de marine (ALFUSCO), de cette nouvelle brigade des forces spéciales air (BFSA), mais aussi du service de santé des armées, avec la première chefferie du service de santé-forces spéciales. D'autres capacités, issues des forces conventionnelles, sont ponctuellement intégrées aux opérations spéciales[15].

Demeurer un laboratoire des armées en termes d'innovations

Être au plus près de l'innovation demeure un enjeu important pour le COS, car cela constitue l'un des marqueurs qui le caractérisent au sein des forces armées. Comme l'a dit en 2016 le GCOS, le contre-amiral Laurent Isnard, le COS « développe l'idée de fonctionner un peu comme une *start-*

up. Lorsqu'on nous demande de faire autrement, il faut être capable à la fois de comprendre ce qu'il se passe, d'identifier le besoin et de trouver une solution innovante qui ne soit pas redondante avec ce que font les unités conventionnelles. Tout en étant hyperspécialisés, nous devons être capables de conserver une vision d'ensemble et de penser différemment. Il est donc important de connaître et de suivre les nouvelles techniques comme les matériels précurseurs, pour savoir comment nous pourrions les utiliser et les adapter à notre emploi. Nous devons pour cela être ouverts, établir un réseau, connaître les gens, et savoir saisir les opportunités[16] ».

Le Cercle de l'arbalète et le SOFINS : un travail de réseau

Les forces spéciales ont construit, de façon plus ou moins formelle, un réseau dédié à l'innovation dans le domaine des opérations militaires. Au cours des trente ans d'existence du COS, ses unités ont développé un réseau très étendu d'entreprises (*start-up*, PME, grands groupes) ou d'acteurs de la recherche (ingénieurs, universitaires, laboratoires recherche et développement, ou R&D)[17]. Elles affectent une partie de leurs ressources humaines à des bureaux « prospective et équipements », ce qui participe de leur singularité par rapport aux forces conventionnelles. Les opérateurs de ces cellules forment ainsi un relais vers l'extérieur et permettent à l'état-major du COS de se tenir informé très en amont des produits pouvant répondre aux spécificités des actions spéciales. Ainsi, le développement de l'innovation est en grande partie décentralisé avec une logique « du bas vers le haut » : comme le dit un officier supérieur du 1er RPIMa, « l'opérateur dit : — Moi, je modifie ma lunette [de tir] et ensuite je ferai valider […]. Si l'unité ne connaît pas d'industriel ou si elle rencontre un problème de finances ou un blocage réglementaire, alors le COS [son état-major parisien] peut aider[18] ».

Au COS, à Balard, le 2e bureau en charge des contrats opérationnels peut effectivement acheter sur étagère auprès de ces PME. Progressivement, de ce processus « du bas vers le haut » on a glissé vers un fonctionnement plus « horizontal » et partagé à l'ensemble des unités intégrées ou proches des opérations spéciales une logique de réseau. Il n'empêche qu'il s'agit d'un mode de fonctionnement qui demeure atypique au sein du monde des armées, qu'il convient de structurer. En 2014, le COS appuie ainsi la création du Cercle de l'arbalète. À première vue, cette création ressemble à une action de rayonnement et de cohésion à travers la mise en place de cette association. Avec 98 entreprises (grandes entreprises, PME, TPE) et centres de recherche et écoles désirant contribuer à l'équipement en matériels et à l'efficacité de la R&D spécifiquement dédiés aux forces spéciales, l'organisation devient, en réalité, très active sur le sujet des outils destinés à améliorer les missions sensibles. En pratique, elle lance le Sofins, un salon biennal fermé au grand public. Organisé sur le camp de Souge, il est entièrement dédié aux forces spéciales, mais connaît immédiatement un grand succès auprès de la communauté plus large des armées et de l'industrie de la défense.

Au Sofins comme à Balard, le COS travaille avec des chercheurs militaires ou civils, notamment pour mieux anticiper l'évolution des conflictualités. Le début de la décennie 2020 confirme l'extension rapide des champs et des espaces de confrontation, notamment dans les domaines du cyber, du champ informationnel et de l'influence.

Anticiper la guerre de demain : vers un 4e cycle de vie du COS

En effet, la scène internationale se caractérise par la multiplication des zones grises (Sahel, Levant, mais aussi États *de facto* comme les républiques pro-russes du Donbass, le Haut-Karabagh[19]…). La fin de la

task force Takuba et la nécessaire réorganisation du dispositif français confortent l'action des forces spéciales, qui ne peut pas être pensée uniquement dans une complémentarité avec les unités conventionnelles. Comme le dit le GCOS aux parlementaires en 2021, « le COS doit entretenir et développer des liens encore plus étroits avec les services de renseignement nationaux, mais également avec l'appareil diplomatique, les forces de sécurité intérieure ou encore la justice, voire l'Agence française de développement (AFD), car, plus que jamais, le commandement des opérations spéciales mènera des actions coordonnées dans un cadre interarmées, interministériel, interagences, interalliés[20] ».

Les stratégies hybrides, initialement développées par des acteurs non étatiques pour répondre à la puissance technologique des armées occidentales, sont reprises par les États les plus agressifs. Les piratages sur les serveurs du comité national du Parti démocrate américain en 2016 ou d'Emmanuel Macron en 2017 sont des premiers signaux forts des actions offensives attribuées à la Russie dans le cyberespace. La Chine est également soupçonnée d'être très active dans le cyber-espionnage en Europe comme en Amérique du Nord. Comme d'autres, la France s'adapte à ce nouvel environnement. L'un des meilleurs exemples en est le lancement en 2017 d'un nouveau commandement dédié à cet espace, le COMCYBER, et la revendication de ne pas s'en tenir qu'à des actions défensives[21].

À son échelle, le COS contribue à la réflexion française et lance notamment deux études prospectives. La première s'intitule « La Place des armées dans les stratégies hybrides et l'emploi du COS en zone grise », la seconde « Opérations spéciales 2035[22] ». L'hybridité des actions conduites de façon hostile contre la France pousse l'état-major des forces spéciales à s'interroger sur les enjeux de la guerre informationnelle. Dès lors, les activités initiées par l'expérience ivoirienne du « bureau d'études » paraissent d'une génération précédente dans le développement d'actions

psychologiques dans le cyberespace. Plus qu'une simple guerre d'information, ce serait une « guerre cognitive » : il s'agit de façonner les perceptions des populations. Peu importe la vérité, certains ouvrent la voie à une guerre des récits. La Russie multiplie les « relais informationnels » (plateformes d'intermédiation, agrégateurs de contenus, sites généralistes ou militants, blogs) qui reprennent les contenus produits par les médias francophones, RT et Sputnik, qu'elle a développés. En Afrique, la numérisation généralisée d'une presse sensationnaliste – ou « presse jaune » – leur donne une audience préoccupante, car elle peut constituer un effet levier dans la diffusion de fausses nouvelles par la Russie. C'est en ce sens que la DRM a très vite publié des images tournées par un drone qui ont été exceptionnellement déclassifiées. Elles montrent la supercherie en préparation quand des mercenaires du groupe Wagner enterrent des cadavres près de la base de Gossi que viennent de quitter les Français pour les accuser d'être les responsables d'un massacre de civils[23].

Dans ce nouveau contexte, le COS revendique le fait de « toujours innover, priorité qui se décline par la plus grande liberté intellectuelle dans le domaine de la réflexion stratégique – "penser autrement" – et dans le domaine capacitaire, par la liberté de se doter des équipements les plus performants, au même rythme que les plus agiles de nos adversaires et de nos alliés ». Cela passe, par exemple, par l'exploration de stratégies incluant le métavers, c'est-à-dire les technologies de réalité virtuelle. En effet, le COS, comme les armées françaises plus largement, pense que la guerre de demain ne reposera pas seulement sur des stratégies hybrides, mais formera une conflictualité cohérente « multi-milieux » (air, mer, terre, cyber et espace) et « multi-champs » (physique, virtuel et cognitif). Face à cette nouvelle forme de guerre totale, les forces spéciales orientent également leur réflexion vers la dimension organisationnelle. En effet, la conduite de la guerre devrait être fortement transformée ; les champs de compétences – sur lesquels le COS a toujours bataillé avec d'autres

institutions – seront recomposés. Les circuits de décision le sont probablement tout autant, par exemple dans l'articulation avec le COMCYBER, lui aussi placé sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées. À ce titre, il convient, pour les forces spéciales, de définir une nouvelle « structure de commandement agile et dynamique, garante de la performance de son état-major et notamment capable d'intégrer pleinement les apports de la numérisation. La colonne vertébrale des opérations spéciales est la chaîne de commandement[24] ».

La guerre « multi-domaines » et « multi-champs » ne peut être conduite que par un acteur qui en a les moyens. Si l'on prend en compte le seul critère du spatial, cela signifie qu'on parle d'un petit club de pays seulement ou, pour le dire autrement, d'un club de puissances militaires. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a renforcé la crédibilité de telles évolutions conflictuelles. Être partie prenante dans une campagne mobilisant les technologies les plus pointues signifie la mise en œuvre de navires de premier rang, d'avions de chasse, de missiles – potentiellement hypersoniques – ; sur le plan terrestre également, une armée de ce type disposerait d'une puissance de feu très significative. Or, depuis la naissance du COS, les forces spéciales françaises n'ont finalement connu que des théâtres sur lesquels elles agissaient du fort au faible. On imagine désormais un conflit du fort au fort, c'est-à-dire avec beaucoup d'attrition dans les rangs des combattants. Comme l'analyse le général de Saint-Quentin, « le retour à la haute intensité [qui désigne la même configuration de combat] ne change rien au besoin de forces spéciales, mais il peut changer l'esprit avec lequel elles sont employées. Ce sera alors un retour aux origines de ces forces à l'époque contemporaine : les commandos marine de Kieffer harcelaient les fortifications allemandes sur le trait de côte et les SAS de Bergé, dont le 1er RPIMa est l'héritier direct, le faisaient sur les arrières de l'*Afrika Korps* en Libye. C'est là que l'expertise des composantes de milieu est née, comme une extension de l'action de leurs armées d'origine[25] ».

Comme toujours dans l'Histoire, ce retour ne sera pas exactement semblable, mais devra prendre en compte les changements tactiques et opératifs induits par les technologies du XXI^{e} siècle. Nul doute que l'état-major du COS travaille déjà sur ces hypothèses.

Conclusion

Trente ans après sa naissance, le Commandement des opérations spéciales semble avoir atteint l'objectif de ses pères fondateurs, c'est-à-dire faire émerger un vrai commandement interarmées qui mette en œuvre des unités spéciales dans une parfaite cohérence.

En raison d'une approche différente – « faire la guerre autrement » –, il a su se distinguer des forces conventionnelles malgré un périmètre de compétence longtemps resté flou. Les batailles qu'il a remportées l'ont en partie été au sein même des armées ; son caractère spécifique, notamment en période de disette budgétaire, a pu produire des formes de jalousie, des sentiments d'iniquité. Malgré ces aléas politico-militaires, le COS s'est définitivement installé dans le paysage. Il a imposé l'appellation commune de « forces spéciales françaises » et, à partir de l'engagement en Afghanistan, a fait entrer celles-ci dans le premier cercle de ce type de troupes dans le monde. Alors que certains chefs d'état-major des armées ont pu, ouvertement ou non, porter des jugements plus ou moins positifs sur ce commandement à qui ils délèguent la direction opérationnelle des actions spéciales, l'actuel titulaire de la fonction, le général Burkhard, affirme que « les forces spéciales constituent une pièce maîtresse des armées françaises » en 2022 et qu'il « ne voi[t] pas d'opérations dans lesquelles elles n'auraient pas de rôle à jouer. Il y a même des opérations où il n'y a que les forces spéciales qui peuvent être engagées[1] ».

Cependant, « faire la guerre autrement » ne s'improvise pas. Comme toute institution, le Commandement des opérations spéciales a mis du temps pour obtenir ces résultats. Dans les temps romantiques des années 1990, il intervient surtout dans les crises africaines, quand il ne court pas derrière les criminels de guerre dans les Balkans. Les unités qu'il réunit sous ses ordres ne forment pas encore un tout et ne se distinguent que lentement dans leur emploi par rapport à d'autres troupes d'élite. La « seconde naissance » du COS, au début du XXI^{e} siècle, lui apporte une vraie crédibilité sur le plan opérationnel, notamment au regard des Américains. Finalement, ce sont bien les opérations « Harmattan » et « Serval » qui consolident la pertinence des forces spéciales sur des théâtres où l'on déploie des moyens importants.

Quel que soit le rythme par lequel le COS se forge une place incontestée dans les armées, « faire la guerre autrement » renvoie également à la façon dont ses unités sont engagées. La chaîne de décision très courte et le déclenchement rapide d'une opération spéciale cristallisent les critiques sur le faible contrôle parlementaire de la conduite de l'action militaire sous la V^{e} République. Alors que le schéma est assez semblable à celui des forces conventionnelles, le COS incarne plus puissamment ce pouvoir, jugé inapproprié voire exorbitant par certains, du président chef des armées. En revanche, pour de mauvaises raisons – budgétaires – mais également pour de plus nobles, les politiques apprécient ce puissant levier des forces spéciales – il permet à Jacques Chirac d'être clausewitzien en « poursuivant la politique par d'autres moyens ». Installer le dispositif « Arès » en Afghanistan signifie donner de réels gages à l'allié américain sur le terrain et s'engager ainsi sur la voie de la réconciliation avec Washington, sans renier la prise de position française sur la guerre d'Irak. Après « Serval », le COS offre à François Hollande un outil militaire précieux dans la lutte contre la haute hiérarchie djihadiste qu'il n'hésite pas à fortement solliciter.

Finalement, « faire la guerre autrement » a autant signifié se voir sans cesse attribuer de nouvelles missions, découvrir de nouvelles configurations

belliqueuses que se distinguer des opérations conventionnelles. En trois décennies, les forces spéciales ont été employées dans des formes très évolutives de conflictualité, des opérations à forte portée humanitaire des années 1990 à la lutte contre le terrorisme de la décennie 2010. Dans ces contextes militaires changeants, un fil rouge se dégage néanmoins, celui de militaires français combattant « du fort au faible », disposant de moyens qui les placent en position avantageuse sur leur adversaire. L'actualité laisse en partie imaginer pour les engagements français de demain des scénarios de retour à des guerres contre des États bien équipés. Dans un futur peut-être proche, il faudra faire la guerre autrement qu'aujourd'hui. Avec trente années d'expérience et d'adaptation permanente, le COS dispose sans doute de la bonne culture pour appréhender cette nouvelle période qui semble s'ouvrir.

Même si les commandos modernes sont nés au cours de la Seconde Guerre mondiale, le COS n'a pour l'instant pas été engagé dans un conflit symétrique en termes de moyens et de compétences dans chaque camp. C'est bien ce que relève le CEMA qui considère que les forces spéciales y auront toute leur place grâce à leur spécialisation et à leur expertise, notamment dans la prise d'initiatives maîtrisées, avant d'ajouter qu'il faudra au COS à nouveau faire preuve d'adaptation dans ses procédures opérationnelles ou dans ses approches de préparation psychologique à des combats plus mortifères[2]. Comme il l'est déjà, le COS ne peut être, de ce point de vue, qu'un laboratoire de transformations qui toucheront *a priori* toutes les composantes des armées : nouvelles évolutions des conflictualités, nouvelles approches dans les opérations spéciales, nouvelles adaptations des forces conventionnelles.

Annexes

ANNEXE 1

Courte biographie des généraux ayant commandé les opérations spéciales

Les annexes 1 et 2 ont été réalisées par Louis Lamiot, étudiant de master lors de son stage au Service historique de la Défense en 2022. Les GCOS sont présentés dans l'ordre chronologique de commandement.

Maurice Le Page

Maurice Le Page est né le 26 janvier 1939 à Mont-de-Marsan. Issu de l'École spéciale militaire (ESM), promotion « Vercors », 1960-1962, il choisit les troupes de marine. Entre 1963 et 1968, il est affecté successivement au 6e RPIMa à Mont-de-Marsan, au BIMa de Tahiti et au 3e RIMa à Vannes. Promu capitaine en 1969, il effectue son temps de commandement en 1970 au 3e RPIMa de Carcassonne avant de rejoindre, en 1971, le bureau opérations instruction du régiment. En 1973, il gagne le 1er régiment d'infanterie d'outre-mer à Dakar, où il occupe les fonctions d'adjoint puis de chef du 3e bureau et, enfin, celles d'officier supérieur adjoint. À partir de 1975, il est affecté pendant cinq ans à l'École d'application de l'infanterie comme chef du cours d'enseignement général avec le grade de chef de bataillon. Il prend ensuite le commandement en

second du 3e RPIMa de 1980 à 1983, période durant laquelle il est détaché deux ans comme chef d'état-major et chef de corps des éléments français d'assistance opérationnelle en République centrafricaine dans le cadre de l'opération « Barracuda ». Il rejoint son régiment pour participer à l'opération « Diodon » au Liban en 1982. En 1983, il est promu lieutenant-colonel et commande le 8e RPIMa qui est déployé dans le cadre de l'opération « Manta » au Tchad, pays qu'il retrouve l'année suivante durant l'opération « Silure » au grade de colonel. En 1985, il est envoyé auprès de l'EMAT pour prendre la fonction de chef de la section « Troupes aéroportées et outre-mer » du bureau Emploi. En 1988, il est choisi comme adjoint au chef du cabinet militaire du Premier ministre pendant un an, avant de prendre le commandement du groupe aéroporté à Albi en 1990. Nommé général de brigade, il est affecté à l'état-major de la 11e division parachutiste à Toulouse comme adjoint opérationnel. Il dirige alors l'opération « Libage », qui porte assistance aux réfugiés kurdes en Turquie et en Irak. À partir de 1992, il dirige pendant quatre ans le COS nouvellement créé. Il termine sa carrière en 1998 comme général de corps d'armée, après deux ans passés à la tête de la région militaire de Défense Atlantique. Son fils, Loïc Le Page, membre du commando Trépel, est tué au combat le 4 mars 2006 pendant l'opération « Makila » en Afghanistan.

Jacques Saleün

Né le 16 mars 1945 à Vannes, Jacques Saleün est issu de l'École de l'air (promotion « Audemard d'Alançon », 1966-1969) et choisit le transport aérien. En 1983, il intègre le groupement aérien mixte (GAM), une unité créée dans l'immédiat après-guerre pour le SDECE puis la DGSE afin de projeter des agents ou des commandos en terrain ennemi. Il est missionné en 1987 pour la rédaction d'une étude sur la stratégie aérienne au profit de l'état-major de l'armée de l'air. Commandant de la base de Faaa en Polynésie, il surveille les essais atomiques et engage ses moyens aériens

dans des missions humanitaires. Il effectue la dernière partie de sa carrière au sein du COS, qu'il rejoint en 1992 avant d'en prendre la tête entre 1996 et 2000. Le général de brigade reste à ce jour le seul aviateur à avoir occupé ce poste. Placé en congé du personnel navigant en 2001 avec le grade de général de division, il est élu maire de Paimpol, ultime responsabilité qu'il occupe avant son décès survenu en 2004.

André Ranson

Né le 13 décembre 1946 à Paris, André Ranson est entré dans l'armée à l'âge de 19 ans. À l'issue de l'École spéciale militaire (promotion « Lieutenant-colonel Driant », 1965-1967), il choisit le génie parachutiste et est diplômé de l'École supérieure d'électricité. Il rejoint en 1984 le 17e RGP, qu'il commande entre 1988 et 1990. En août 1991, il est détaché comme officier de liaison instructeur à l'*US Army Training and Doctrine Command*, à Fort Monroe. Il occupe ensuite la fonction d'adjoint de l'attaché de défense à l'ambassade de France à Washington. Breveté de l'École supérieure de guerre, il est adjoint au général commandant la 11e division parachutiste en septembre 1996 lorsqu'il est promu général de brigade. L'année suivante, il occupe la fonction de chef de cabinet du CEMAT. Il prend la tête du COS pour un an en 2000, puis succède en 2001 à l'amiral de Kersauzon comme directeur de la DRM jusqu'en 2005, avant de quitter le service actif avec le grade de général de corps d'armée.

Henri Poncet

Né en 1949 à Alger, Henri Poncet choisit les troupes de marine après sa scolarité à l'ESM. Il intègre le 3e RPIMa à Carcassonne, régiment avec lequel il participe à plusieurs projections : Liban en 1978, Djibouti en 1991, Tchad dans le cadre de l'opération « Épervier » et Rwanda en 1994 au cours de l'opération d'évacuation « Amaryllis ». Fort de cette expérience, il rentre en France en 1995 et devient conseiller Afrique au cabinet des ministres de

la Défense Charles Millon et Alain Richard. À l'été 1999, il prend le commandement de la 11e brigade parachutiste, puis dirige à la fin de l'année 2000 la brigade multinationale Nord de l'Otan au Kosovo. Il est placé trois ans à la tête du COS en 2001 et organise, en particulier, l'engagement des forces spéciales sur le théâtre afghan. De 2004 à 2005, il dirige la force Licorne en Côte-d'Ivoire, où son commandement est marqué par le bombardement de la base de Bouaké, l'évacuation des 8 000 ressortissants étrangers et l'affaire Firmin Mahé. Rappelé à Paris, général de corps d'armée, il accomplit ses deux dernières années de service comme chargé de mission à la DRM.

Benoît Puga

Né en 1953 à Saint-Mandé, Benoît Puga est issu de l'ESM (promotion « Maréchal de Turenne », 1973-1976) et choisit l'infanterie. Il rejoint le 1er groupe de chasseurs à Reims, puis le 2e régiment étranger de parachutistes à Calvi. C'est au sein de cette unité qu'il est engagé en 1978 à Kolwezi et en 1979 au Gabon. Il est envoyé à Djibouti en 1980, au Liban en 1982, en Centrafrique en 1983 et au Tchad en 1984. Revenu en métropole, il est affecté comme officier de quart au centre opérationnel de l'armée de terre et chargé de mission au sein du groupe d'études stratégiques du SGDN. Il prend le commandement d'un bataillon de l'ESM : la promotion « Capitaine Hamacek » (1989-1992), avant d'être de nouveau affecté à l'EMAT, où il contribue à la réflexion engagée par le *Livre blanc* de 1994. Il est détaché en ex-Yougoslavie comme assistant militaire du général Bertrand de Lapresle, puis comme conseiller militaire de Carl Bildt, le représentant de l'UE en charge des négociations de paix. Chef de bataillon du 2e REP de 1996 à 1998, il participe aux missions « Almandin » en Centrafrique et « Pélican » au Congo. Après un temps d'enseignement au collège interarmées de défense et un poste d'adjoint au centre opérationnel interarmées, il est nommé chef du CPCO. Il dirige le COS entre 2004 et

2007, puis la DRM pendant une courte période, avant que Nicolas Sarkozy ne le choisisse en 2008 comme chef d'état-major particulier du président de la République. Maintenu en poste par François Hollande, il quitte cette fonction en 2016 après un commandement exceptionnellement long de huit ans. Général d'armée, Benoît Puga est nommé grand chancelier de la Légion d'honneur à l'été 2016 et est également chancelier de l'ordre national du Mérite.

Pierre Martinez

Né en 1956, Pierre Martinez intègre l'École navale en 1975. Il est affecté en 1978 sur le patrouilleur *Étoile polaire*, puis sur l'escorteur d'escadre *Duperré* en 1980. Certifié commando en 1981, il est chef de section au commando Penfentenyo à Lorient. Breveté officier fusilier en 1983, il prend le commandement de la frégate *Suffren* de 1983 à 1985, puis du commando Monfort jusqu'en 1987. Pendant les huit années qui suivent, il est successivement instructeur sur le navire-école *Jeanne d'Arc*, commandant sur la frégate *Duguay-Trouin*, puis sur l'aviso *Amyot d'Inville*. En 1995, il devient chef des opérations, puis chef d'état-major du commandement des fusiliers marins et commandos. En 1995, il prend la tête des forces armées aux Antilles durant cinq ans, puis de la FORFUSCO cinq autres années. Il commande la base de Lorient de 2005 à 2007, période au cours de laquelle il est promu contre-amiral, premier commando à atteindre ce grade. Premier marin en charge du COS, il y demeure jusqu'en 2009 avant de quitter le service actif en 2010.

Frédéric Beth

Né en 1958, frère du général Emmanuel Beth, Frédéric Beth intègre la promotion « Général Rollet » (1978-1980) de l'ESM Saint-Cyr et choisit les troupes de marine. Il est engagé sur tous les théâtres d'opérations extérieurs français de 1981 à 1998, avant son affectation à l'EMAT. Il est alors

directeur des ressources humaines chargé, pendant trois ans, de la réduction des effectifs voulue par la professionnalisation des armées. Il commande les troupes françaises au Gabon de 2001 à 2003, ce qui parachève son expérience du terrain, lui permettant d'officier comme directeur Afrique au CPCO jusqu'en 2006. Un an conseiller militaire du Premier ministre, il devient directeur adjoint du CPCO en 2007, puis prend la tête du COS de 2009 à 2011. En 2011, il devient directeur de cabinet à la DGSE avec le grade de général de corps d'armée. En 2015, il occupe la fonction d'inspecteur général des armées avec rang de général d'armée. Il quitte le service actif en 2016.

Christophe Gomart

Né en 1960 à Saumur, Christophe Gomart intègre la promotion « Grande Armée » (1981-1983) de l'ESM et choisit l'arme blindée et cavalerie. Après un temps comme chef d'équipe au 13e RDP de 1984 à 1988, il retourne à Saint-Cyr en tant qu'instructeur puis, en 1997, comme chef du bureau opération, avant de commander le 13e RDP de 2003 à 2005. Affecté à l'état-major de l'inspection générale des armées, il est ensuite désigné comme chef du bureau des affaires réservées du ministre de la Défense de 2006 à 2008, puis devient adjoint du coordonnateur national du renseignement et de lutte contre le terrorisme jusqu'en 2011. Il prend la direction du COS au moment de l'intervention en Libye, jusqu'au plus fort de l'opération « Serval », mi-2013. Par la suite, il prend la tête de la DRM, qu'il quitte en 2017 après avoir inauguré l'Intelligence Campus rassemblant divers experts techniques du renseignement. Général de corps d'armée (2S), il publie en 2020 ses souvenirs dans son livre *Soldat de l'ombre. Au cœur des forces spéciales*.

Grégoire de Saint-Quentin

Né en 1961 à Paris, Grégoire de Saint-Quentin intègre la promotion « Grande Armée » (1981-1983) de l'ESM et choisit les troupes de marine. Il commence sa carrière au 3e RPIMa, puis rejoint le 2e et enfin le 1er, au sein duquel il est blessé pendant la guerre du Golfe. Présent à Kigali le jour de l'attentat contre l'avion du président rwandais Habyarimana et témoin du génocide dès les premières heures, il est engagé dans la mission d'évacuation « Amaryllis », puis d'interposition « Turquoise ». Affecté au 1er RPIMa comme chef du bureau opérations en 1997, il dirige de 2002 à 2004 la division opération de l'état-major interarmées des Éléments français au Sénégal (EFS). Il prend le commandement du 1er RPIMa de 2004 à 2006, puis intègre la cellule étude et prospective de l'EMA, où il contribue à l'élaboration du *Livre blanc* de 2008. De 2009 à 2011, il occupe les fonctions de chef du bureau planification du CPCO. Général de brigade, il retourne à Dakar commander les EFS jusqu'en 2013. Il assure le commandement opératif des six premiers mois de « Serval », puis prend la tête du COS de 2013 à 2015. Il est ensuite nommé sous-chef du CPCO en 2016. Il est général d'armée lorsqu'il fait ses adieux aux armes en 2020.

Laurent Isnard

Né en 1962 aux Abymes (Guadeloupe), Laurent Isnard est admis dans la promotion 1984-1987 de l'École navale. Après une affectation d'officier en second sur un patrouilleur, il obtient le brevet commando marine et nageur de combat, intégrant ainsi le commando Hubert. Il devient par la suite officier chef du quart à bord du porte-avions *Foch* et commandant en second d'un bâtiment amphibie. Il dirige le commando Hubert de 1999 à 2001, puis effectue un court passage au sein de la DRM, avant de commander le transport de chalands de débarquement *Orage* de 2005 à 2007. Après avoir été adjoint « stratégie pilotage » à la Délégation des affaires stratégiques puis cadre professeur à l'École de guerre, il est affecté

au CPCO comme chef de cellule de crise entre 2008 et 2009. De 2011 à 2016, il est assistant du sous-chef « opérations » de l'état-major des armées, puis chef conduite des opérations, et enfin chef du commandement pour les opérations interarmées. Il prend la direction du COS en 2016 pendant trois ans et doit notamment organiser l'opération « Gorom-Gorom », qui libère quatre otages dans le Grand Sahara mais coûte la vie à deux officiers mariniers. Il termine sa carrière comme préfet maritime de la Méditerranée de 2019 à 2021 au grade de vice-amiral d'escadre.

Éric Vidaud

Né le 3 avril 1966 à Toulouse, Éric Vidaud est issu de l'École spéciale militaire (promotion « Général Jean Callies », 1986-1989) et choisit les troupes de marine. Affecté au 1er RPIMa en 1990, il y connaît plusieurs opérations extérieures. En 2004, il est détaché auprès du ministère de l'Économie et des Finances en charge de la politique économique en Afrique de l'Ouest et du suivi du franc CFA. En 2006, il est chargé par l'EMAT des relations parlementaires pour l'armée de terre jusqu'en 2008. Il prend alors le commandement du 1er RPIMa pendant trois ans, avant d'être choisi comme directeur des opérations au COS pendant un an. En 2012, il est affecté au cabinet du ministre de la Défense au poste de chef du bureau réservé pendant cinq ans. De 2017 à 2019, il devient COMSUP FAZSOI et commande la base de défense de La Réunion-Mayotte. Il prend la tête du COS de 2019 à 2021, puis de la DRM en juillet 2021 avec le grade de général de corps d'armée, avant de donner sa démission en mars 2022.

Bertrand Toujouse

Bertrand Toujouse est issu de l'ESM (promotion « Général Jean Callies », 1986-1989) et choisit l'arme blindée et cavalerie. De 2002 à 2004, il est désigné comme responsable des opérations au sein du 13e RDP. Il est ensuite affecté à la direction du bureau synthèse finance-

investissement à l'EMA jusqu'en 2007. Il prend alors le commandement du 13e RDP en tant que chef de corps pendant deux ans. À partir de 2010, il occupe des fonctions dans différents états-majors à Paris. Il devient tout d'abord chef du bureau Otan à l'EMA avant d'être nommé chef du bureau réservé chargé des relations entre le ministère de la Défense et les services de renseignement. Il quitte cependant rapidement ce poste pour prendre la tête du centre de planification et de conduite des opérations spéciales. Pendant cinq ans, il occupe ce poste clé au COS avant de retourner à l'EMA pour commander la division Euratlantique pendant deux ans. En 2019, il est nommé directeur adjoint de la DRM.

ANNEXE 2

Bref historique des unités rattachées au COS

COMPOSANTE TERRE

Elle compte environ 2 500 personnels. En appui aux opérations, le commandement des forces spéciales Terre (CFST) regroupe à Pau, depuis 2016, un état-major et une compagnie de commandement et de transmissions (CCTFS), le groupement d'appui aux opérations spéciales (GAOS) et le centre d'entraînement Arès. Trois unités de forces lui sont rattachées.

1er RPIMa

DEVISE : « Qui ose gagne[1] »

Créé à Bayonne en 1960, le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine tire ses origines du 2e régiment de chasseurs parachutistes (RCP). Cette unité de SAS mise sur pied par la France libre est dissoute aux lendemains de la guerre, conduisant au partage de son héritage. Ses effectifs sont reversés dans le futur 1er bataillon de parachutistes coloniaux, qui sera entièrement détruit à Diên Biên Phu. Les traditions et le drapeau du 2e RCP sont confiés à la 1re demi-brigade de chasseurs parachutistes SAS, qui

combattra en Indochine. Rapatriée en France et basée à Bayonne, elle devient le 1er RPIMa, chargé notamment de la formation parachutiste des appelés du contingent. Le régiment est désigné en 1973 pour exécuter des missions spéciales au sein du Groupement opérationnel (GO) mettant à disposition du Service Action un vivier de deux cents hommes supplémentaires. Il remplit diverses missions de protection de personnalités, en particulier des présidents africains. Le « 1er » est engagé en Afrique, où il participe à l'évacuation de ressortissants français présents en Mauritanie, en Centrafrique, au Zaïre et au Tchad. En septembre 1979, l'opération « Caban » met en lumière le professionnalisme de ses soldats, qui atteignent l'objectif de cette mission secrète : destituer Jean-Bedel Bokassa par la force après un posé d'assaut sur Bangui. En 1981, la réorganisation du SDECE met fin à la « parenthèse » du GO. Jusqu'à la création du COS onze ans plus tard, le 1er RPIMa reprend son rôle de formation des parachutistes, et acquiert des compétences en renseignement humain et en reconnaissance. Il est engagé au Tchad en 1984, au Liban en 1985 et aux Comores en 1989. Par la suite, placé sous le commandement des opérations spéciales à sa création, il est chargé de missions de protection de convois humanitaires en Somalie et de libération d'otages en Bosnie en 1993 ; d'évacuation et d'interposition au Rwanda de 1990 à 1994, puis en RDC en 1997 et en 1998 ; des interventions rapides de rétablissement de l'ordre aux Comores en 1995. Le régiment se spécialise progressivement dans la recherche aéroportée, la destruction, la neutralisation et le contre-terrorisme et libération d'otages (CTLO), en s'appuyant sur près de 760 hommes répartis en cinq compagnies aux compétences spécifiques. La première compagnie maîtrise la manœuvre aéroterrestre et les déplacements en milieux aquatique et subaquatique. Elle compte dans ses rangs des tireurs haute précision, des plongeurs et des spécialistes du saut opérationnel à très grande hauteur (SOTGH). La 2e compagnie est spécialisée dans les opérations en milieux extrêmes (forêt équatoriale ou haute montagne) ; la

3e compagnie en charge des actions de reconnaissance et de destruction d'objectif en profondeur. La 4e compagne remplit aussi des missions de reconnaissance et de destruction, voire de protection personnelle, mais évolue davantage en milieu urbain. La 5e compagnie, enfin, regroupe le commandement et la logistique en soutien aux quatre unités élémentaires. Le 1er RPIMa est engagé à de multiples reprises en Afghanistan, où il perd quatre hommes entre 2004 et 2006. Il est également engagé au Sahel pour opérer des missions en profondeur ou neutraliser des chefs de groupes armés terroristes (GAT).

13e RDP

DEVISE : « Au-delà du possible »

Ses origines remontent à l'Ancien Régime et à un régiment de dragons fondé en 1676, propriété de divers gentilshommes avant la Révolution. Nommé 13e régiment de dragons en 1791, il connaît alors vingt-cinq ans d'engagement à travers l'Europe, en participant à la plupart des grandes batailles jusqu'en 1815. Après les campagnes de l'Empire, le XIXe siècle est une période plus calme pour le régiment. Dissous lors de la Restauration, il est recréé par Napoléon III, puis disparaît après le siège de Sedan. Bien qu'immédiatement reconstitué par la IIIe République, le régiment ne connaît pas d'engagement jusqu'à la Première Guerre mondiale. Obligés d'être démontés dans les tranchées en 1915, les cavaliers troquent définitivement leur monture pour des chars légers en 1936. Après les combats de 1940, le régiment est interdit par les dispositions de l'armée d'armistice avant d'être reformé en 1944 pour réduire les poches allemandes des ports de l'Atlantique. Il connaît une quatrième dissolution en 1948, avant de renaître une nouvelle fois en 1952. C'est cette année-là qu'il est transformé en unité parachutiste sous la dénomination de 13e RDP. Après un engagement en Algérie, il prend ses quartiers à Dieuze en 1963, où son emploi est repensé en régiment de recherche à vocation interarmes, chargé de collecter le

renseignement en territoire adverse. C'est à cette époque qu'il développe et acquiert l'expertise de son *modus operandi* : l'observation longue durée au sein du dispositif ennemi en totale autonomie et discrétion, depuis des caches souvent enterrées. Initialement destiné à affronter les armées du bloc soviétique, et menant pour s'y préparer quelques raids au-delà du rideau de fer, le 13e RDP va surtout connaître l'engagement en Afrique pour appuyer le 1er RPIMa et les commandos marine. S'il affiche un bilan inégal en 1991 au Koweït, où une équipe est capturée, il remplit sa tâche avec succès l'année suivante en Somalie. En 1993, il est rattaché à la Brigade de renseignement et de guerre électronique (BRGE), qui regroupe les unités capables de produire du renseignement opérationnel pour l'EMAT. Jusqu'à son intégration au COS en 2002, il opère en Bosnie et au Kosovo, où il participe notamment à l'opération « Balbuzard noir » et contribue à l'arrestation de Momcilo Kraśnik, au terme d'une observation de plusieurs semaines. Ses effectifs, qui atteignent aujourd'hui 900 hommes, sont divisés en sept escadrons, dont la spécialité est fonction du milieu dans lequel ils évoluent. Le 2e escadron maîtrise le déplacement en milieu aquatique et subaquatique avec kayaks et nageurs palmeurs ; le 3e se compose de spécialistes du combat en montagne, en milieu grand froid et en zone équatoriale. Les hommes du 4e sont capables d'intervenir en zone désertique ; le 5e rassemble les spécialistes du saut *High Altitude Low Opening* (HALO) et *High Altitude High Opening* (HAHO). Le 1er se charge de la formation et de l'encadrement des recrues et de la spécialisation des soldats expérimentés. Le 6e met en œuvre les transmissions et le traitement du renseignement entre les équipes et le commandement. Depuis 2002, le 13e RDP a connu l'engagement dans tous les grands théâtres d'opérations extérieurs de l'armée française. Pour l'attester, il n'existe que quelques témoignages et les déclarations officielles regardant la perte d'hommes sur le terrain. En 2009, le 13e RDP a fait partie de la *task force* Jehol en Afghanistan, où deux de ses hommes, l'adjudant Yann Hertach et le

brigadier Gabriel Poirier, sont emportés par une crue subite. C'est en janvier de cette même année que cinq autres dragons parachutistes meurent dans le crash d'un hélicoptère de l'ALAT lors d'un entraînement au Gabon. Le régiment est aussi engagé au sein de l'opération « Chammal », et perd un autre de ses hommes au cours d'une opération spéciale menée contre Daesh en 2017. Il est basé au camp de Souge depuis 2011.

4e RHFS

DEVISE : « Nulle part sans nous »

Le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales tire son origine de la 4e escadrille d'hélicoptères de manœuvre (RHM) créée en 1985. C'est à partir de cette unité que sont ponctionnés trois équipages de Puma pour former en 1993 l'escadrille des opérations spéciales (EOS) intégrée au COS et progressivement équipée de 8 Puma, 4 Cougar, 2 Lama et de 2 Tigre. En 1997, l'EOS devient Détachement de l'ALAT opérations spéciales (DAOS). Basé à Pau, il se distingue du 5e régiment d'hélicoptères de combat (RHC), dont il partage le même héliport. Ses missions consistent à transporter et appuyer les forces spéciales sur tous les théâtres d'opérations, de jour comme de nuit et dans n'importe quelles circonstances. Il doit donc offrir des capacités d'aérocombat, de renseignement, d'infiltration et d'exfiltration de commandos. En 2006, ses compétences sont mises à disposition du GIGN et du RAID *via* le Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH) qu'intègrent les 4e et 5e escadrilles basées à Villacoublay. Trois ans plus tard, le DAOS est nommé RHFS et se divise en huit escadrilles, dont les six premières disposent de l'équipement suivant :

- EOS 1 : 10 Cougar et 2 Puma ;
- EOS 2 : 12 Gazelle moitié Viviane (tir de missiles HOT et imagerie de reconnaissance), moitié « lisse » (le viseur est démonté pour permettre d'embarquer un tireur d'élite ou de déposer et récupérer des équipes) pouvant à l'occasion emporter un canon de 20 mm ou un *minigun* ;

- EOS 3 : 10 Caracal ;
- EOS 4 : 5 Puma ;
- EOS 5 : 2 Puma ;
- EOS 6 : 6 Tigre hélicoptères appui protection (HAP), améliorés en hélicoptères appui destruction (HAD) pour fournir une capacité antichar en supplément.

La 7e escadrille regroupe le commandement et les hommes chargés de la logistique ; la 8e s'occupe de la maintenance des hélicoptères de manœuvre, mais aussi de la réflexion et de l'expérimentation tactique. Cette dernière représente à elle seule la moitié des 270 hommes du 4e RHFS. Selon les sources ouvertes, le régiment a combattu en Yougoslavie en 1994, où il a recueilli du renseignement et récupéré une équipe de SAS et un pilote de Sea Harrier. Son engagement en Afghanistan est officiellement reconnu en 2011 par la remise de la valeur militaire à une palme pour sa participation à l'opération « Pamir ». La deuxième palme sera décernée en 2014 au cours de l'opération « Serval », au cours de laquelle le régiment compte dans ses rangs le premier soldat français tué durant l'opération au Mali : le lieutenant Damien Boiteux, chef de bord d'une Gazelle Hot. La maîtrise de ce matériel complexe demande une solide expérience qui n'empêche cependant pas les accidents. Avant la création du COS, le 4e EHM avait perdu trois hommes, dont son commandant, lors d'une répétition de parade aérienne le 1er juillet 1985. Le 29 novembre 2014, l'adjudant Samir Bajia meurt lors du crash de son Caracal au cours d'un entraînement nocturne au Burkina Faso. Le 2 février 2018, deux hélicoptères Gazelle entrent en collision avec à leur bord cinq officiers de l'ALAT, dont deux pilotes du 4e RHFS : le capitaine Quentin Gibert et le lieutenant Sébastien Grève.

COMPOSANTE AIR ET ESPACE

Depuis 2020, une Brigade des forces spéciales Air (BFSA) regroupe les unités de forces spéciales de l'armée de l'air et de l'espace (FSA) et des

unités conventionnelles de la force de protection Air (FPA). Il y a quatre unités de forces spéciales Air (800 personnels environ).

Les commandos parachutistes de l'Air,
ou force commando Air

DEVISE : « *Sicut Aquila* » [Tel l'Aigle]

Le commando parachutiste de l'Air n° 10 tire ses origines des premières expérimentations d'unités parachutistes, décidées après le succès des Soviétiques, pionniers dans ce domaine. Créés en 1937, les 601e et 602e groupes d'infanterie de l'Air (GIA) sont les premières unités parachutistes françaises, mais ne participent pas à la bataille de France. Alors que leur dissolution est décidée par le gouvernement de Vichy en 1942, la France libre constitue le 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP), qui lutte dans les Vosges et en Alsace en 1944-1945. En 1956, cinq commandos de l'Air sont créés et combattent en Algérie, où leur mobilité assure un effet de surprise indispensable aux opérations d'encerclement dans les maquis. Leur participation au putsch de 1961 entraîne cependant la dissolution du CPA 10 pendant trente ans. Au cours de cette période, l'escadron de fusiliers commandos de l'Air portera en germe sa reformation. Créé en 1965 à Nîmes, il est chargé de la protection des bases et des forces aériennes de la dissuasion. À partir de la fin des années 1970, il se spécialise dans la récupération des pilotes abattus en terrain ennemi, nommée plus tard « recherche et sauvetage au combat » (RESCO). Cette expertise décide de son engagement en tant qu'« escadron de protection et d'intervention » (EPI), sur divers théâtres d'opérations comme la Mauritanie entre 1977 et 1980, puis la Bosnie pour protéger l'aéroport de Sarajevo durant la mission d'interposition, ou pour des missions RESCO. En 1994, le CPA 10 est recréé et intègre le COS. Il s'installe à la base 123 d'Orléans en 1999 et enrichit progressivement son panel de savoir-faire avec la désignation d'objectifs et de guidage des frappes aériennes, la prise

et la remise en œuvre d'aéroports, le CTLO, la reconnaissance motorisée en profondeur, le tir d'élite embarqué, et le guidage au sol pour des posés d'assaut. Il a depuis laissé la compétence RESCO au CPA 30 et se charge de missions « recherche et évacuation » (RESEVAC). Sur les 300 hommes que compte le CPA 10, 120 sont des commandos répartis en une dizaine de groupes action, chacun expert dans une ou plusieurs compétences tactiques. Ces hommes sont engagés en Afghanistan au sein de la *task force* Ares, Jehol et de la mission « recherche et sauvetage aéro-largué » (RESAL) pour la récupération de pilotes susceptibles de s'éjecter en haute montagne. L'année 2006 est particulièrement éprouvante pour le commando, qui perd deux hommes à l'entraînement et le caporal-chef Sébastien Planelles, tué le 25 août 2006 par l'explosion d'un IED. Le CPA 10 connaît dans les années 2010 de fréquents engagements marqués par plusieurs faits d'armes, comme sa participation aux combats de Timétrine avec le 1er RPIMa. Malgré son professionnalisme, il ne parvient pas à récupérer vivants les deux otages capturés à Niamey par AQMI en janvier 2011. Le 30 octobre 2014, l'adjudant Thomas Dupuis trouve la mort au Mali dans les combats contre les GAT, suivi le 25 novembre 2015 par le sergent-chef Alexis Garato, emporté par l'explosion d'une mine artisanale. Le CPA 10 a également assuré la protection de l'ambassade de France lors de l'attaque de Ouagadougou le 2 mars 2018.

Le commando parachutiste de l'Air no 30 partage la même histoire que le CPA 10 jusqu'à sa reformation en 1994 à la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac. Contrairement à ce dernier, le CPA 30 n'intègre pas immédiatement le COS. Ses deux compétences sont la RESCO et l'appui-feu aérien, soit par tir de précision soit par reconnaissance d'objectif. Il intègre dans ses rangs des pilotes de drones, des experts en cynotechnie et des chuteurs opérationnels à haute altitude. Il est envoyé en ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Libye et au Levant, pour assurer la recherche de pilotes dans l'éventualité d'un crash. En 2019, il formera l'armée de l'air jordanienne à

cette compétence après l'exécution d'un de ses pilotes par Daesh quatre ans plus tôt. La présence au sein de l'unité de chiens spécialisés dans la détection d'explosifs en fait une unité appréciée pour les opérations de déminage en Afghanistan. Durant plusieurs années, le CPA 30 a fourni des candidats souhaitant intégrer le CPA 10, au point d'abaisser le nombre de ses équipes de sept à quatre. En 2019, année de son intégration au COS, il rejoint sa consœur à la base 123 d'Orléans.

EH 1/67 Pyrénées

DEVISE : « Combattre et sauver »

Les origines de l'escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées remontent à la 22e escadre d'hélicoptères engagée pendant la guerre d'Algérie. L'emploi de ces hélicoptères de manœuvre vise alors à assurer la surprise d'un encerclement du maquis par une projection rapide. Rapatriée en métropole, l'escadre est dissoute en 1964 et scindée en deux escadrons, dont le 1/68 qui est basé à Pau avant d'être renommé 1/67 « Pyrénées » et de déménager à Cazaux. Après des missions humanitaires et un rôle logistique auprès du centre d'essais des Landes, l'unité est choisie pour expérimenter le Puma en configuration recherche et sauvetage. Les pilotes sont ainsi capables d'hélitreuiller des blessés en mer ou dans des zones difficiles d'accès. L'escadron est engagé lors de l'opération « Daguet », puis en Bosnie où il acquiert la compétence RESCO. Les Puma de l'EH 1/67 sont alors déployés tant sur le sol français pour des missions humanitaires à la suite d'inondations et de tempête qu'en zone de guerre comme en Afghanistan et au Mali. Progressivement à partir de 2006, ses appareils sont remplacés par des Caracal. Sa compétence de récupération en toute situation permet à l'escadron d'intégrer le COS en 2015. En 2020, il est chargé du transfert de certains patients atteints de la forme grave du Covid-19 sur des hôpitaux non saturés.

Escadrille 3/61 Poitou

DEVISE : « Poitou. À l'aise partout »

Fondé en 1945 et basé à Chartres, le groupe de transport 4/15 Poitou prend son appellation définitive de 3/61 en 1947 avant de rejoindre la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Historiquement, cet escadron a fréquemment connu des ponctions d'effectifs pour étoffer des groupements aériens engagés en dehors de la métropole. Ce fut le cas pour l'Indochine en 1947-1948 et le Tchad en 1969-1970. Le matériel américain ou allemand acquis dans l'immédiat après-guerre est progressivement remplacé par des Noratlas en 1953, des Transall en 1971 et enfin des Hercule en 1987. Ces appareils et leurs pilotes sont alors employés à des opérations ponctuelles, comme à Kolwezi en 1978, sans engager l'entièreté de l'escadrille. À la suite de la création du COS, l'armée de l'air met à sa disposition une escadrille au sein du 3/61 composée d'un Transall avec trois équipages, soit un total de quinze hommes. Ce groupe opérations spéciales transport (GOST) se forme alors aux procédures commando, aux posés d'assaut, aux largages à grande hauteur et aux opérations de nuit. Il appuie l'intervention des forces spéciales au Rwanda en 1994 et aux Comores en 1995, puis effectue des largages et des évacuations en Bosnie. En 2005, les besoins du COS en moyens aéronautiques – quatre C-160 et deux C-130 – obligent à l'intégration d'une escadrille entière. Le choix se porte sur la 3/61, seule à maîtriser les deux appareils. En 2006, elle intervient en Afghanistan, en Centrafrique et au Tchad. En 2009, elle fournit deux aéronefs au GFS Sabre en Mauritanie et participe à l'opération pour délivrer deux otages français en janvier 2011. Elle connaît ensuite un déploiement au Mali et en Centrafrique, où cinq de ses six appareils sont engagés.

COMPOSANTE MARINE

La force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) regroupe, comme son nom l'indique, les fusiliers marins et les sept

commandos marine qui, seuls, appartiennent aux forces spéciales.

Commandos marine

DEVISE : « Unis, nous conquérons »

L'histoire des commandos marine commence en 1942 autour d'une compagnie de 177 Français libres entraînés par le commandant Philippe Kieffer suivant la méthode SAS. En dépit de sa formation initiale de force spéciale, elle est employée comme unité de choc lors du Débarquement, puis durant les premiers mois de la campagne de libération, au cours desquels les trois quarts de ses effectifs sont mis hors de combat. Placée en retrait puis engagée en Hollande pour des missions de reconnaissance, elle est finalement dissoute en 1945. Au même moment, un commando est formé en Indochine par le capitaine de corvette Pierre Ponchardier pour participer à la reconquête de la colonie. Avec des moyens rudimentaires, il contribue à reprendre le contrôle des fleuves et des deltas, avant d'être également dissous en 1946. La spécialité de ces deux précurseurs perdure par la fondation du centre de formation Sirocco d'où sortent six commandos marine. Hormis Kieffer et Ponchardier, ils sont baptisés en l'honneur d'officiers de marine tués durant ces premières années de combat : Hubert à Ouistreham, Trépel aux Pays-Bas, Jaubert, François, de Penfentenyo et Monfort en Indochine. En dépit de l'évolution des combats rendant leur emploi malaisé pour la Marine, Jaubert, Montfort et François sont envoyés sur le théâtre d'Extrême-Orient. Bien entraînés et mobiles, ces hommes sont cependant trop peu nombreux et faiblement équipés pour tenir le terrain conquis. Les hésitations mèneront soit à un emploi inadapté comme unité de secteur, causant la quasi-destruction du commando François lors d'un encerclement, soit à un engagement trop fréquent comme unité d'infanterie embarquée à bord des divisions navales d'assaut (DINASSAUT). Ce n'est qu'en 1951 que le débat est tranché en faveur des raids côtiers employant les compétences spécifiques des commandos pour frapper les arrières du

Vietminh. François ayant été dissous en 1953, les deux commandos survivants retournent en métropole et combattent à Suez en 1956 aux côtés du commando Hubert. Contrairement aux quatre autres, ce dernier ne connaît pas les opérations de pacification en Algérie. Il poursuit sa spécialisation de nageur de combat conduite par Claude Riffaud, un ancien du commando François, et Robert Maloubier, un membre du Service Action. Cette paternité explique le caractère « à part » de ce commando qui est engagé dans des missions secrètes au profit du SDECE et reste basé à Saint-Mandrier quand les autres commandos rejoignent Lorient. En 1962, les commandos marine sont regroupés au sein du GROUFUMACO où ils sont débaptisés pendant une décennie. Leurs missions se limitent alors à la protection du président de la République ou des bases navales. Relégués à des tâches éloignées de leur fonction d'origine, les commandos maintiennent et développent durant ces années des compétences propres à l'action spéciale (furtivité, mobilité, sabotage, infiltration depuis la mer). À partir de 1980, leur fréquence de projection s'intensifie pour des opérations spéciales ou des engagements conventionnels, parmi lesquels l'interposition au Liban dès 1982, la protection du site d'essais nucléaires de Mururoa en 1985, le rétablissement de l'ordre aux Comores en 1989, l'embargo maritime sur l'Irak en 1991, puis en ex-Yougoslavie, l'évacuation des ressortissants français et l'interposition au Rwanda en 1994 puis au Sierra-Leone en 1997, enfin la capture de criminels de guerre en Bosnie-Herzégovine en 2001. À partir des années 2000, les commandos sont engagés en Afghanistan au sein des groupes des forces spéciales Arès et Jehol, dans le golfe d'Aden pour des missions de surveillance antipiraterie allant jusqu'à la libération d'otages au cours des opérations « Thalatine », « Carré d'as » et « Tanit ». Ils sont également engagés en Libye dans le cadre de « Harmattan », au Sahel pendant les opérations « Serval » et « Barkhane » ainsi qu'au Levant contre l'État islamique dans le cadre de l'opération « Chammal ». Ils sont en outre déployés lors de missions autres

que les opérations militaires dans la lutte contre les narcotrafics, la pêche illégale ou les actions militantes. Leur intégration au sein du COS en 1992 provoque la réorganisation du GROUFUMACO en COFUSCO, qui insiste sur leur polyvalence. C'est après la refonte du COFUSCO en FORFUSCO en 2001 que les commandos marine acquièrent la spécialité qu'on leur connaît aujourd'hui.

Les commandos Hubert (devise particulière : « Sortis du ventre de la nuit, ils sont porteurs des foudres de Neptune »), Jaubert et Trépel représentent les trois commandos d'assaut. Le premier continue de se distinguer par sa spécialité de nageurs de combat. Le CTLO devient leur pôle d'excellence, surtout quand cela nécessite un abordage ou une projection sur les côtes au moyen de leurs vecteurs emblématiques : les Zodiac pour Jaubert et Trépel et les tenues de plongée pour Hubert.

Les deux autres unités historiques remplissent des missions de soutien. Le commando de Penfentenyo s'est spécialisé dans la reconnaissance de plages ou d'objectifs avant un assaut. S'il dispose de moyens sophistiqués pour obtenir et traiter du renseignement technique sur le terrain, il peut également collecter du renseignement d'origine humaine en nouant des liens avec les populations. Le commando de Montfort (devise particulière : « *Potius mori quam feodari* » [Plutôt la mort que la souillure]) s'est spécialisé dans l'appui-feu. Ses membres les plus connus sont ses tireurs d'élite, capables d'abattre une cible ou d'immobiliser un véhicule à près de dix mille mètres, mais il dispose également de groupes de mortiers et tireurs de missiles antichars Milan ou Eryx.

Les leçons tirées de l'engagement en Afghanistan ont poussé à la recréation du commando Kieffer (devise particulière : « *Semper primum* ») en 2008 afin d'offrir aux commandos des spécialistes dans des domaines de pointe comme le pilotage de drones, le déminage et la cynotechnie. Ce commando est aussi chargé de la réflexion sur l'amélioration des compétences tactiques comme la réaction en cas d'attaque NRBC (pour

« nucléaire, radiologique, biologique et chimique »). Recréé en 2015, le commando Ponchardier (devise particulière : « À la vie, à la mort ») remplit une mission d'appui logistique par le réapprovisionnement et l'entretien du matériel en opération.

Notes

Introduction

1. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, Paris, Tallandier, 2021, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 90.

3. http://www.academie-renseignement.gouv.fr/dgse.html, consulté le 30 mars 2022.

4. On appelle « opérateur » celui qui met en œuvre l'opération.

5. Daniel Reiner, Jacques Gautier, Gérard Larcher, « Le renforcement des forces spéciales : avenir de la guerre ou conséquence de la crise ? », *Rapport d'information* n° 525 (2013-2014) fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat, 13 mai 2014.

6. On peut, par exemple, penser à John Mueller, *The Remnants of War*, Ithaca, Cornell University Press, 2004. Cette idée de la disparition progressive du phénomène guerrier est prégnante en raison du poids des idéalistes dans la vie politique américaine et chez les constructivistes.

7. Nathalie Guibert, « Les forces spéciales, un outil privilégié de la diplomatie militaire de l'Élysée », *Le Monde*, 8 décembre 2011, https://www.lemonde.fr/international/article/2011/12/08/les-forces-speciales-un-outil-privilegie-de-la-diplomatie-militaire-de-l-elysee_1615038_3210.html, consulté le 3 avril 2022.

8. « Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2013 », https://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/a0256-tIV.asp, consulté le 2 avril 2022.

9. Sans mauvais jeu de mots.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÈRE ROMANTIQUE : LES DÉBUTS DU COS

1. « Les leçons militaires de la guerre du Golfe », *Revue Défense nationale*, 2021-8, n° 843.

1
Créer un commandement dédié aux opérations spéciales

1. Clotilde Houot et Myriam Yacoubi, « Glubb of Transjordania (1939-1956), officier au service de quelle Couronne ? », Journée d'études *Trajectoires militaires à travers les décolonisations*, IEP Aix-en-Provence, 3 octobre 2019.

2. Stéphane Simmonet, « Il y a 70 ans, Philippe Kieffer invente les Commandos marine français. Histoire et mémoires du Commando Kieffer », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 249, n° 1, 2013, p. 115-128.

3. Élie Tenebaum, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2018.

4. Il compte, d'ailleurs, des membres du 11e choc et se trouve placé, en réalité, sous l'autorité du SDECE.

5. Maxime Hannebique, *L'Évolution des forces spéciales françaises et leurs opérations des années 1970 aux années 1990. Composantes, cadres opérationnels et doctrine d'emploi*, mémoire de master 1a sous la codirection d'Olivier Forcade et de Tristan Lecoq, Sorbonne Université, 2017.

6. Matthieu Boisdron et Krisztián Bene (dir.), *Marges impériales en dialogue : échanges, transferts, interactions et influences croisées entre les espaces postcoloniaux francophones et la périphérie soviétique européenne dans la seconde moitié du XXe siècle*, Nantes, Codex, 2021.

7. Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989,* Paris, Nouveau Monde éditions, 2016.

8. Maurice Faivre, « Création et évolution du 13e RDP 1960-1990 », *Les Stratégiques*, 2001, http://www.institut-strategie.fr/?p=647, consulté le 2 janvier 2022.

9. Cette doctrine d'emploi se fixe notamment dans leur utilisation lors de la guerre d'Indochine.

10. Du côté des militaires, il y a eu deux tués lors du premier assaut.

11. Jacques Lanxade, « Le commandement des opérations spéciales (COS) », dans *Les Forces spéciales, concept et histoire*, Actes du colloque des 11-12 juin 2001, Ministère de la Défense-SGA, Cahiers n° E1 (32), 2007, p. 57.

12. « Comment j'ai exfiltré le général Aoun », *La Dépêche*, 25 janvier 2013, https://www.ladepeche.fr/article/2013/01/25/1544749-tarbes-comment-j-ai-exfiltre-le-general-

aoun.html, consulté le 3 janvier 2022.

13. Jacques Lanxade, « Le commandement des opérations spéciales (COS) », dans *Les Forces spéciales, concept et histoire*, *op. cit*., p. 57.

14. Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, *op. cit*., p. 181.

15. Christophe Gomart (avec Jean Guisnel), *Soldat de l'ombre. Au cœur des forces spéciales*, Paris, Tallandier, 2020.

16. Éric Dénécé, *Histoire secrète des forces spéciales*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2007.

17. Jacques Rosier, Étienne Leclère, *Les Forces spéciales dans la guerre du Golfe (1991),* Paris, Éditions LBM-ECPAD, 2011.

18. *Ibid.*, p. 20.

19. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit*., p. 58.

20. Jean Martinant de Préneuf, « D'hier à aujourd'hui : tirer les leçons militaires de la guerre du Golfe », *Revue Défense nationale*, n° 843, 2021-8, p. 13-16.

21. Jacques Rosier, Étienne Leclère, *Les Forces spéciales dans la guerre du Golfe (1991)*, *op. cit.*, p. 230.

22. Interrogé en 2022, l'amiral (2S) Lanxade souligne l'intérêt porté par Pierre Joxe à cette création de la DRM qui, au-delà de la dimension militaire, avait un « rôle plus général dans le renseignement d'État » (entretien réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée).

23. *Idem*.

24. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, Paris, Tallandier, 2021, p. 94.

25. Entretien réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

26. Réserviste dans cette armée, Pierre Joxe commence naturellement par les citer, mais les commandos parachutistes de l'Air (sous cette appellation) ont été dissous à l'issue de la guerre d'Algérie.

27. Entretien réalisé le 27 janvier 2022 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

28. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

29. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.*, p. 96.

30. *Idem*.

31. Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, tapuscrit, 8 p. Cette note écrite m'a été remise par le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page lors de l'entretien du 24 février 2022 à Marseillan.

32. *Ibid*., p. 1.

33. Éric Micheletti, *Le COS : commandement des opérations spéciales*, Paris, Histoire et Collections, 1998.

34. Entretien avec Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, *op. cit*., p. 177.

35. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

36. Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, *op. cit*., p. 1.

37. En gras dans le texte original.

38. Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, *op. cit*., p. 1.

39. *Ibid.*

40. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

41. Entretien réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

42. *Idem.*

43. Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, *op. cit*., p. 2.

44. Aujourd'hui appelé SAER-C, il est utilisé par toutes cellules renseignement de l'armée de terre.

45. Entretien réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

46. Gilles Ferragu, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2014. Lors de la guerre civile libanaise, deux attentats-suicides frappent les contingents américain et français qui participent au déploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU. Cinquante-huit militaires français stationnés dans un immeuble appelé Drakkar sont tués lors de l'explosion de la bombe.

47. On appelle habituellement « révolution dans les affaires militaires » la transformation très rapide de la conduite de la guerre avec de nouvelles méthodes et de nouveaux moyens en lien avec les révolutions technologiques dans le champ militaire et informationnel. Elle est initiée par l'armée américaine à partir des années 1980. Voir notamment Étienne de Durand, « Révolution dans les affaires militaires ». "Révolution" ou "transformation" ? », *Hérodote*, vol. 109, n° 2, 2003, p. 57-70.

48. *Livre blanc de la Défense nationale*, 1994, 178 p. http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le-livre-blanc-sur-la-defense-1994.pdf, consulté le 2 janvier 2022.

49. *Ibid.*, p. 140. http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le-livre-blanc-sur-la-defense-1994.pdf, consulté le 2 janvier 2022.

2
Le COS, quelle place dans les armées ?

1. On parle ici des GCOS des années 2010 essentiellement.

2. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.,* p. 96.

3. *Idem*.

4. Voir notamment Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2012.

5. Entretien réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

6. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

7. *Idem*.

8. À ce jour, le général Jacques Saleün demeure le seul officier général de l'armée de l'air à avoir occupé la fonction de GCOS.

9. Sorti de l'École navale en 1946, Pierre Lacoste (1924-2020) fait une brillante carrière jusqu'à commander l'escadre de Méditerranée au début des années 1980. Appelé à la direction de la DGSE en 1982, il est obligé de quitter ses fonctions après la révélation de l'action de la DGSE contre le *Rainbow Warrior*. Il entame une carrière dans le monde universitaire, où il introduit les études sur le renseignement, un champ d'étude en France qui lui doit beaucoup, tout comme celui de l'« intelligence économique ».

10. Les modalités pratiques de la prise de décision ont beaucoup évolué depuis, mais la logique générale demeure sous l'appellation de « conseils de défense ».

11. Jacques Lanxade, « La transformation de la conduite politico-militaire de la guerre à l'issue de la guerre du Golfe », *Revue Défense nationale*, n° 843, 2021-8, p. 72-77.

12. Entretien réalisé le 27 janvier 2022 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS au musée de l'Armée.

13. *Idem.*

14. Voir le compte rendu de mission (SHD GR 2002 Z 163/02), archives déclassifiées le 21 juin 2022.

15. Éric Micheletti, *COS : le commandement des opérations spéciales*, *op. cit*., p. 13.

16. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit*., p. 310.

17. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

18. Et d'ailleurs, il ne s'impose pas vraiment au cours de la décennie 1990 ; il faudra attendre encore la décennie suivante.

19. Norbert Elias, *Théorie des symboles*, Paris, Seuil, 2015.

20. Hervé Drévillon, Édouard Ebel (dir.), *Symbolique, traditions et identités militaires*, Paris, Service historique de la Défense, 2020.

21. *Ibid.*, p. 266.

22. Eric Hobsbawm, « Inventer des traditions », *Enquête*, n° 2, 1995.

23. Courrier n° 12/8/DEF/COS/NP du 20 mars 1993 (conservé par le département symbolique du SHD).

24. Courrier du général Le Page au colonel commandant le Service historique de l'armée de terre du 1er juillet 1993 (conservé par le département symbolique du SHD). L'insigne de tradition est homologué sous le numéro G 4130.

25. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit*., p. 94.

26. Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, *op. cit*., p. 3.

27. *Ibid.*

28. Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

29. *Idem.*

30. La génération de saint-cyriens arrivés au régiment à ce moment-là constitue la première à être considérée comme légitime à prendre le commandement du COS quand elle se trouve en position de le faire (liste d'aptitude à passer officier général), c'est-à-dire près de vingt ans plus tard.

31. Voir notamment Éric Micheletti, « Le premier régiment parachutiste d'infanterie de marine », *Raids,* n° 153, février 1999.

32. http://le.cos.free.fr/4rhfs.htm, consulté le 29 décembre 2021.

33. Même si elle est assurée par un officier général de marine.

34. Pierre Martinez, « La réarticulation des commandos », *Le Lien*, 2e semestre, 1996.

35. Jean-Jacques Cécile, *Les Commandos marine français*, Rennes, Marine éditions, 2003.

36. Voir Abel Lobry Bagnon, *La Présence militaire française à Djibouti 1977-1994*, thèse sous la direction de Michel Catala, Université de Nantes, 2021, 410 p.

37. Voir notamment Éric Micheletti, « Les commandos marine », *Raids*, n° 153, février 1999.

38. Jean-Marc Tanguy, *Commandos du ciel*, Paris, JPO, 2015.

39. Éric Micheletti, *Le Commandement des opérations spéciales*, *op. cit*., p. 12.

40. *Ibid.*

3
Valider sa pertinence en réponse aux conflits de quatrième génération

1. Frédéric Bozo, « François Mitterrand et la fin de la guerre froide (1981-1991) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 101-102, n° 1-2, 2011, p. 39-45.

2. L'appellation « nouvelles guerres » est une traduction littérale de ce qu'on appelle plus couramment « nouvelles conflictualités », notion notamment nourrie de la réflexion de Mary

Kaldor (*New and Old Wars. Organised Violence in a Global Era*, Stanford, Stanford University Press, 1999).

3. Walter Bruyère-Ostells, *Les volontaires armés, ces Français qui ont combattu pour une cause étrangère*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2018.

4. Martin Van Creveld, *The Transformation of War*, New York, Free Press, 1991.

5. Compte rendu de la mission Fort Bragg, Stage Psy/ops du 23 novembre 1998 déclassifié le 21 juin 2022 (GR 2002 Z 163.13).

6. Ces frappes nécessitent la mise en place de contrôleurs avancés. Redécouvrant tout l'intérêt des anciens officiers de guidage tactique, le CPA 10 en fait ensuite l'une de ses compétences dans la conduite de missions ODESSAA (Observation et destruction de site par arme aérienne). Voir Thomas Hernault, *L'Évolution de la doctrine d'utilisation des forces spéciales françaises*, Paris, L'Harmattan, 2015.

7. Jean-Philippe Decrock, « La crise des otages en Bosnie : dix ans déjà ! », *Inflexions*, vol. 2, n° 1, 2006, p. 173-183.

8. Jacques Lanxade, « Le commandement des opérations spéciales », dans *Les Forces spéciales. Concepts et histoire*, *op. cit.,* p. 58.

9. Dossier d'Hugues Dolley, *L'Action des commandos de l'Air en ex-Yougoslavie. Période ONU (février 1992-décembre 1995)*. https://fr.calameo.com/read/00008198013666add8dfd, consulté le 2 juin 2022.

10. Marine nationale-Task Force 470, « Rapport de mission : mission Balbuzard du 28 mai au 20 juillet 1995 », dans *Rapport de la force d'action navale sur le renseignement du 20 juillet 1995*, ensemble de documents déclassifiés : https://www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/srebrenica/image18.pdf, consulté le 21 décembre 2021.

11. Jean-Claude Allard, Jean-Marc Mérialdo, « Balbuzard noir. Un modèle opérationnel pour les crises futures ? », Centre de doctrine et d'emploi des forces, *Doctrines*, n° 14, janvier 2008, p. 82-85.

12. Témoignage du vice-amiral Olivier de Rostolan, conseiller aéronautique du CTF 470 à l'époque. Jean-Marc Tanguy, « Sur le porte-avions durant l'opération *Balbuzard noir* », *op. cit*., p. 52.

13. Jean-Claude Allard, Jean-Marc Mérialdo, « Balbuzard noir. Un modèle opérationnel pour les crises futures ? », art. cit., p. 83.

14. Dominique Guillemin, *Les Opérations extérieures de la Marine nationale de 1962 à 2011*, thèse sous la direction de Martin Motte, EPHE, 2022.

15. Sylvie Brunel, *L'Afrique. Un continent en réserve de développement*, Paris, Bréal, 2004.

16. Au plus haut niveau, l'UNITAF (nom de la force coalisée) réunit environ 40 000 hommes, dont 30 000 Américains.

17. Voir notamment Maxime Hannebicque, *L'Évolution des forces spéciales*, *op. cit.*, p. 54.

18. Surnom donné au 13e RDP.

19. Fiche à l'attention du général Mercier et rapport concernant la participation du COS à l'opération « Oryx » du 18 janvier 1993 (SHD GR 2002 Z 163/02, déclassifiés le 23 juin 2022).

20. Abel Lobry Bagnon, *La Présence militaire française à Dibouti 1977-1994*, thèse en cotutelle sous la direction de Michel Catala et d'Aka Kouamé soutenue à l'université de Nantes et Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan le 12 novembre 2021.

21. Compte rendu de l'opération « Azalée » du 30 septembre au 10 octobre 1995 (SHD GR 2002 Z 163/02).

22. *Ibid*.

23. Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard : les mercenaires français de 1960 à 1989*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2014.

24. Maxime Hannebicque, *op. cit*., p. 61-62.

25. Nom de l'opération de reprise de contrôle des Comores par Bob Denard.

26. L'analyse conduite ici s'appuie très largement sur le rapport *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsis (1990-1994)* remis par Vincent Duclert au président de la République en 2021. Les cotes d'archives citées dans les pages qui suivent sont également toutes reprises du rapport Duclert qui a permis leur déclassification.

27. L'action politique et militaire de la France a été au cœur de longues polémiques. Il est impossible ici d'être exhaustif, mais des hommes présents sur place insistent sur une série de responsabilités françaises, notamment le journaliste Patrick de Saint-Exupéry, *Complices de l'inavouable. La France au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2009, et Guillaume Ancel, *Rwanda : la fin du silence. Témoignage d'un officier français*, Paris, Les Belles Lettres, 2018. Parmi la riche historiographie, voir les travaux de Jean-Pierre Chrétien, notamment l'ouvrage coécrit avec Marcel Kabanda, *Rwanda, racisme et génocide*, Paris, Belin, 2013, et de Gérard Prunier, *The Rwanda Crisis. History of a Genocide*, London, Hurst and Company, 2010.

28. *Ibid.* Le général Maurice Schmitt est chef d'état-major des Armées de novembre 1987 à avril 1991.

29. Archives FM. 5 AG (4) 12456 EMP. Note de l'amiral Lanxade à l'attention du PR sous couvert du SG, 13 mars 1991. Rwanda – Point de situation.

30. SHD, GR 2003 Z 17/13, TD Kigali 125, 15 février 1993 à 8 h 21.

31. On trouve l'ensemble des messages dans le carton du SHD sous la cote suivante : SHD, GR 2003 Z 17/16.

32. On peut cependant se souvenir que le renseignement est l'une des missions confiées au DAMI de manière confidentielle dès sa mise en place en mars 1991, *cf.* Partie 1, chapitre 2.

33. Les accords d'Arusha signés en août 1993 prévoient un gouvernement de transition traduisant la réintégration progressive des exilés tutsis. Les troupes françaises doivent se retirer et laisser place à la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), chargée de superviser la transition politique et le retour à la paix.

34. Futur GCOS.

35. Futur GCOS.

36. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

37. Directive n°006 DEF/EMA/COIA/CCR du 10 avril 1994 (SHD, GR Z 2000 271 8).

38. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

39. Malgré l'avancée des connaissances factuelles que constitue le rapport Duclert, une histoire de « Turquoise » reste à écrire.

40. Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales, op. cit*., p. 204.

41. Cité par Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, *ibid.*, p. 205.

42. Futur GCOS.

43. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre, op. cit*., p. 62.

44. Il est alors sur place comme journaliste pour *Le Figaro*.

45. Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, *op. cit*., p. 210.

46. Directive pour la journée du lundi 27 juin 1994 (SHD GR2003 Z 17/21).

47. Message de Omar [commando Trépel] à Romuald [colonel Rosier] : situation locale le 28 juin 1994, 2 p. (SHD GR 2002 Z 163/01).

48. Point de situation manuscrit signé du colonel Lureau COMFOR Turquoise à l'EMA du 2 juillet 1994 (SHD GR 2003 Z 17/23)

49. Les accords de Dayton mettent fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Cette dernière s'organise désormais autour de deux « entités » autonomes : la fédération croato-bosniaque de Bosnie-et-Herzégovine, d'une part, et d'une république des Serbes de Bosnie de l'autre. L'intégrité de la république est maintenue sous la forme d'un système fédéral, reposant notamment sur une présidence tripartite assez complexe dans sa mise en œuvre.

50. Résolutions 1199 et 1203 du Conseil de sécurité de l'ONU.

51. La Yougoslavie se réduit depuis 1995 à la Serbie (incluant les territoires du Kosovo et de la Voïvodine) et le Monténégro.

52. Jacques Hogard (colonel), *L'Europe est morte à Pristina*, Paris, Hugo doc, 2014, 127 p.

53. *Ibid.*

54. Pierre Péan, *Une guerre juste pour un État mafieux*, Paris, Fayard, 2013.

55. Jean-Dominique Merchet, « Kosovo : quand le COS et la DGSE n'étaient pas du même bord », *L'Opinion*, 20 mai 2014 : https://www.lopinion.fr/secret-defense/kosovo-quand-le-cos-et-la-dgse-netaient-pas-du-meme-bord, consulté le 8 mai 2022.

56. Jacques Hogard (colonel), *L'Europe est morte à Pristina*, *op. cit.*

57. John E. Mueller, *The Remnants of War*, New York, Cornell University, 2004.

4
De nouveaux domaines aux frontières de l'action guerrière

1. Sur le modèle américain, puisque le *Special Operations Command* en assure la mise en œuvre au sein des forces des États-Unis.

2. Ancien légionnaire et ancien chef du cabinet militaire des ministres de la Défense Charles Millon et Alain Richard, le général Raymond Germanos est alors sous-chef opérations à l'état-major de mai 1994 à septembre 1995.

3. Xavier Gilhou, « Les actions civilo-militaires conduites par le commandement des opérations spéciales en ex-Yougoslavie », dans *Les Forces spéciales. Concept et histoire*, *op. cit*., p. 61-68.

4. *Ibid.*, p. 63.

5. Cité par Grégory Daho, « Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour l'intelligence économique française ? », *Les Champs de Mars*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 133-153.

6. *Idem*.

7. Nous reprenons ici l'analyse développée par Grégory Daho, « Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour l'intelligence économique française ? », *Les Champs de Mars*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 133-153.

8. Grégory Daho, « Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour l'intelligence économique française ? », art. cit., p. 137.

9. *Idem.*

10. « Forces spéciales » est ici entendu dans un sens non institutionnel, puisque le 13e RDP n'est pas encore rattaché au COS.

11. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre, op. cit.,* p. 85.

12. Sophie Gueudet, *Bridges on the Drina : History, Modalities and Outcomes od the Cooperation Between Serbia and Republika Srpska (1995-2006)*, thèse sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, Sciences Po Aix, 2020.

13. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre, op. cit.*, p. 87.

14. Acte d'accusation contre Dragan Gagović, dossier IT-96-23, TPIY, La Haye.

15. Hélène Despic-Popovic, « L'arrestation ratée d'un bourreau serbe », *Libération*, 11 janvier 1999.

16. *Le Monde* du 12 janvier 1999 cité par Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 89.

17. Futur commandant du COS entre 2016 et 2019.

18. Jean-Dominique Merchet, « L'arrestation de Krajisnik, une réussite française. 250 hommes ont traqué l'ex-bras droit de Karadzic, arrêté le 3 avril », *Libération*, 1er juin 2000 :

https://www.liberation.fr/planete/2000/06/01/l-arrestation-de-krajisnik-une-reussite-francaise-250-hommes-ont-traque-l-ex-bras-droit-de-karadzic-_327326/, consulté le 19 février 2022.

19. Voir notamment Christophe Chiclet, « Les relations entre l'UCK et la mafia », Centre de recherche des menaces criminelles contemporaines, note du 17 octobre 2010 ; Christophe Chiclet, « Les soldats perdus de l'UCK », *Confluences Méditerranée*, 2001-3, n° 38, p. 25-30 ; et Jean-Arnault Derens, *Kosovo, année zéro*, Paris, Paris-Méditerranée, 2006.

20. https://afcan.org/dossiers_juridiques/winner.html, consulté le 6 juin 2022.

21. *Idem*.

22. *Idem*.

23. Voir notamment Pierre Servent, *Les Présidents et la Guerre*, *op. cit.*, p. 146.

24. https://www.lemonde.fr/archives/article/1995/07/11/le-rainbow-warrior-ii-a-ete-intercepte-pres-de-la-passe-de-mururoa_3857300_1819218.html, consulté le 20 mars 2022.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÈRE DE LA CRÉDIBILITÉ FRANÇAISE : À L'ÉPREUVE DE L'AFGHANISTAN

5
Au contact des Américains. Une opportunité pour les forces spéciales françaises

1. Général Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 108.

2. Voir notamment Rémy Ourdan, « L'Afghanistan en 2001 fut la mission de nos rêves : les forces spéciales américaines racontent », *Le Monde*, 13 juin 2017, https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/06/13/l-afghanistan-en-2001-fut-la-mission-de-nos-reves-les-forces-speciales-americaines-racontent_5143785_3222.html, consulté le 12 août 2021.

3. Voir notamment « Henri Poncet, un chef de guerre rugueux, déterminé, un patron comme le nomment ses pairs », *Le Monde*, 27 octobre 2005, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2005/10/27/henri-poncet-un-chef-de-guerre-rugueux-determine-un-patron-comme-le-nomment-ses-pairs_703864_3212.html, consulté le 8 janvier 2022.

4. Jean-Christophe Notin, *La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan 1979-2001*, Paris, Fayard, 2011.

5. https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2001/10/07/discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-operations-militaires-americaines-en-afghanistan-en-represailles-des-attentats-terroristes-commis-par-les-musulmans-integristes-contre-new-york-et-washington-et-la-cooperation-de-la-france

6. Jean-Christophe Notin, *La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan 1979-2001*, *op. cit*., p. 677.

7. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

8. En raison du poids de la mémoire de la période hitlérienne, l'Allemagne pratique la « retenue militaire » depuis la fin de la guerre froide. Hormis pour l'ONU en Bosnie puis dans la campagne de l'OTAN au Kosovo, l'engagement en Afghanistan est son premier déploiement significatif hors d'Europe depuis 1945. Sinon, il y avait simplement eu un contingent envoyé en Somalie dans le cadre de l'opération « Restore Hope ».

9. https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/708/56/PDF/N0170856.pdf?OpenElement, consulté le 2 janvier 2022.

10. Jean-Christophe Notin, *op. cit*., p. 723.

11. David Petraeus, « David Galula, le Clausewitz de la contre-insurrection », *in* David Galula, *Contre-insurrection*, Economica, 2008, p. 10.

12. Maxime Hannebicque, *op. cit*., p. 85.

13. Jean-Christophe Notin, *op. cit.*, p. 680.

14. Qu'on peut traduire par « À ne pas transmettre aux étrangers ».

15. Et futur GCOS.

16. Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001 CR de la 4e réunion du groupe de travail COS 2015, 54 p. (SHD DE 2016 ZD 88/3).

17. En 2004, la Slovénie, la Croatie, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie intègrent l'Union européenne. Ces pays sont suivis en 2007 de la Bulgarie et de la Roumanie.

18. Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001 CR de la 4e réunion du groupe de travail COS 2015, 54 p. (SHD DE 2016 ZD 88/3).

19. *Ibid.*

20. *Ibid*.

21. *Ibid*.

22. Version d'appui-protection sans capacité de tir de missiles antichars.

23. Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001 CR de la 4e réunion du groupe de travail COS 2015, p. 18 (SHD DE 2016 ZD 88/3).

24. Général Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 110.

25. Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001 CR de la 4e réunion du groupe de travail COS 2015, p. 18 (SHD DE 2016 ZD 88/3).

26. *Ibid.*, p. 20.

27. *Ibid*., p. 30.

28. *Ibid.*, p. 32.

29. *Ibid*., p. 36

30. *Ibid*., p. 36.

31. Stage Psy/ops, compte rendu de la mission Fort Bragg du 23 novembre 1998 (SHD GR 2002 Z 163/13).

32. Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001 CR de la 4e réunion du groupe de travail COS 2015, p. 44 (SHD DE 2016 ZD 88/3).

33. Études prospectives sur le COS, 9e promotion du Collège interarmées de Défense, *op. cit*., p. 6.

34. COS 2015, *op. cit*., p. 47.

35. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

36. *Idem*.

37. *Idem*.

38. *Idem*.

39. Lettre du général Bentégeat (CEMA) aux trois chefs d'état-major (SHD, DE 2016 ZD 88 3), document non déclassifié. Seule cette citation a été autorisée.

40. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

41. *COS 2015*, *op. cit.*, p. 47.

42. Entretien, dans Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, 2010, p. 177.

43. Jean-Marc Tanguy, « La Brigade des forces spéciales Terre sur tous les fronts en 2011 », *Raids*, n° 302, 2011.

44. Le déménagement s'effectue finalement en 2011.

45. Pascal Le Pautremat (dir.), *Forces spéciales : nouveaux conflits, nouveaux guerriers*, *op. cit.*

46. Jean-Christophe Notin, *op. cit*., p. 782.

47. Cité par Jean-Marc Tanguy, « Les forces spéciales en Afghanistan », *Raids*, hors-série n° 42, 2011, p. 43.

48. Jean-Dominique Merchet, *op. cit.*, p. 225.

49. *Idem*.

50. Christophe Gomart (général), *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 124.

51. Le 4 mars 2003, Loïc Le Page, qui servait dans le commando Trépel, meurt au combat à la tête de son escouade, dans la vallée de Marouf, lors de l'opération « Makila », dans le village de Salam Kalay. Pendant vingt minutes, il aura résisté aux assauts d'une dizaine de talibans fortement armés. Les deux autres sont deux marsouins du 1er RPIMa, Joel Gazeau et David Poulain, tués le 20 mai.

52. Compte rendu de l'accrochage du 25 août 2006 (SHD DE 2020 ZD 14/48).

53. Il s'agit du commando marine et infirmier Frédéric Paré et du CPA 10 Sébastien Planelles.

54. https://www.lemonde.fr/vous/article/2007/02/02/ben-laden-les-rates-d-une-traque_862769_3238.html, consulté le 8 janvier 2022.

55. *Ibid.*, p. 168.

56. Cité par Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République*, *op. cit.*, p. 168.

57. Voir aussi http://portail.intradef.gouv.fr/content/25-ans-doperations-speciales, consulté le 8 mai 2022.

6
Les hommes du COS aux côtés des forces conventionnelles

1. Le retour des forces spéciales en Afghanistan ne précède que de quelques semaines la fin de son mandat de CEMA qui s'achève en février 2010.

2. Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, *op. cit.,* p. 233.

3. Stéphane Rybojad, Franck Guérin, « Opération HK 35 », *Opérations spéciales saison 1*, documentaire de 80 min., Mémento, 2015.

4. *Ibid*.

5. Sur le début de la crise politico-militaire, voir notamment Benoît Roux, *La France et la crise ivoirienne. Le processus des décisions d'engagement militaire et de conclusion de l'accord de Marcoussis (septembre 2002-février 2003)*, thèse sous la direction de Michel Catala, Université de Nantes, 2017.

6. Jean-Christophe Notin, *op. cit*., p. 89.

7. Entretien avec un officier du Centre interarmées des actions sur l'environnement qui sera créé en 2012, notamment pour conduire des opérations psychologiques.

8. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

9. Évoquée par Jean-Christophe Notin, l'existence de ce bureau d'études n'a pas laissé vraiment de traces dans les archives. Celles consacrées aux mouvements des équipes qui y sont associées signalent cependant l'arrivée de 6 commandos Penfentenyo en novembre 2006.

10. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Henri Poncet à Carcassonne le 25 mars 2022.

11. Jean-Christophe Notin, *Le Crocodile et le Scorpion*, *op. cit.*, p. 192.

12. *Ibid*., p. 301.

13. *Ibid*., p. 354.

14. Stéphane Rybojad, Franck Guérin, « Opération Cocody », *Opérations spéciales saison 1*, documentaire de 80 min., Mémento, 2015.

7
Le COS, un outil adaptable et pertinent dans le contexte politique national et international des années 2000

1. C'est notamment bien expliqué par le vice-amiral d'escadre (2S) Laurent Isnard dans l'entretien réalisé le 25 janvier 2022 avec Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

2. « Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », *Rapport d'information*, n° 794 (2015-2016) de MM. Jacques Gautier, Daniel Reiner, Jean-Marie Bockel, Jeanny Lorgeoux, Cédric Perrin et Gilbert Roger, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 13 juillet 2016, https://www.senat.fr/rap/r15-794/r15-794.html, consulté le 2 juin 2022.

3. Entretien avec le général d'armée Thierry Burkhard dans l'entretien réalisé le 6 décembre avec Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

4. *Rapport d'information*, n° 794 (2015-2016), *op. cit.* : https://www.senat.fr/rap/r15-794/r15-794.html, consulté le 2 juin 2022.

5. *Ibid.*

6. Note n° 76/DEF/COS/DO/CD du 31 juillet, note du COS pour le CEMA. Ce document demeure classifié. Seules ces indications ont été autorisées.

7. Le nombre d'opérateurs a doublé depuis. Le 4e RHFS compte environ 500 personnels aujourd'hui.

8. Mot volontiers prêté par différents témoins au général Jean-Louis Georgelin, qui aurait été assez familier de ce type de formule résumant sa lecture des enjeux pour les armées.

9. Audition du chef d'état-major Jean-Louis Georgelin devant la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées le 13 octobre 2009 : https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20091012/etr.html#toc8, consulté le 29 avril 2022.

10. Jean Guisnel, « Le désintérêt du grand public », *Inflexions*, vol. 20, n° 2, 2012, p. 123-135.

11. Pour le récit complet des événements, voir Michel Goya, « L'embuscade de la vallée d'Uzbin », *De la guerre*, Perrin, 2022, p. 194-205.

12. Voir notamment Barbara Jankowski, « Opinions publiques et armées à l'épreuve de la guerre en Afghanistan », *Études de l'IRSEM*, n° 32, février 2014.

13. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers de l'ombre*, *op. cit*., p. 303.

14. L'adjudant Sébastien Devez, le sergent Damien Buil, le sergent Nicolas Grégoire, le sergent Rodolphe Penon, le caporal Mélam Baouma, le caporal Kévin Chassaing, le caporal Damien Gaillet, le caporal Julien Le Pahun, le caporal Anthony Rivière et le caporal Alexis Taani : tous marsouins-parachutistes au 8e RPIMa.

15. Les chiffres sont arrêtés respectivement en 2017 pour l'Afghanistan et au 1er mars 2022 pour le Sahel.

16. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom, op. cit*., p. 216.

17. *Ibid.*, p. 220.

18. Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

19. Entretien avec le général commandant les opérations spéciales Bertrand Toujouse à Balard le 5 avril 2022.

20. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre. Au cœur des forces spéciales, op. cit.*, p. 142.

21. Cité par Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République*, *op. cit*., p. 166.

22. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre. Au cœur des forces spéciales*, *op. cit.,* p. 142.

23. Voir notamment Patrick Forestier, « La guerre secrète des Français en Libye », *Paris-Match*, 2 septembre 2011.

24. Entretien avec le général d'armée Puga à la grande chancellerie de la Légion d'honneur le 3 mars 2022.

TROISIÈME PARTIE

L'ÈRE DE LA CONSOLIDATION. LE COS À L'AVANT-GARDE DANS DES CONFLITS TOUJOURS PLUS COMPLEXES

8
L'ère du contre-terrorisme et des conflits hybrides

1. Jacques Gautier, Daniel Reiner et Gérard Larcher, *Rapport d'information fait au nom de la commission de défense sur le renforcement des forces spéciales*, 13 mai 2014 : https://www.senat.fr/rap/r13-525/r13-5250.html consulté le 1er mai 2022.

2. Une *katiba* est une unité combattante au Sahel, ici composée de djihadistes.

3. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit*., p. 118.

4. Entretien avec le général commandant les opérations spéciales Bertrand Toujouse à Balard le 5 avril 2022.

5. Ce qui explique l'opération qui sera plus tard mise en œuvre sur la ville par le 2e REP.

6. Grégory Daho, Florent Pouponneau, Johanna Siméant-Germanos (dir.), *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française,* Paris, Rue d'Ulm, 2022, p. 46. Les auteurs de cet ouvrage, notamment fondé sur une vaste enquête orale, défendent une « approche non décisionniste de la décision ». Pour le dire autrement, ils insistent très fortement sur l'influence exercée par les autorités militaires (notamment le chef d'état-major particulier du président Hollande, le général Benoît Puga) dans le processus de décision du président. Selon eux, les « contraintes bureaucratiques déterminent l'information, incomplète et déformée, que reçoit le président sur la situation malienne, les options qui lui sont ouvertes, en nombre restreint, et ce que réalise ou met en œuvre l'armée, de manière non nécessairement ajustée à la situation spécifique » (p. 56).

7. *Ibid.*

8. Témoignage d'un membre de la cellule diplomatique de l'Élysée en décembre 2020 cité par Grégory Daho, Florent Pouponneau et Johanna Siméant, *Entrer en guerre au Mali…*, *ibid.*, p. 47.

9. Témoignage d'un officier du CPCO cité par Grégory Daho, Florent Pouponneau et Johanna Siméant, *Entrer en guerre au Mali…*, *ibid.*, p. 46.

10. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit*., p. 185.

11. *Ibid.*, p. 172.

12. À ce propos, on peut se demander si ce n'est pas le COS qui est visé dans les témoignages recueillis au CPCO et à l'état-major des armées par Grégory Daho, Florent Pouponneau et Johanna Siméant (*Entrer en guerre au Mali…*, *op. cit*., p. 47). En effet, des officiers cités accréditent l'idée de la construction de cette menace directe sur l'État malien – « les djihadistes nous ont donné le prétexte pour intervenir ». Toujours selon ces témoignages, il y aurait eu « une fiction créatrice » des armées pour faciliter la prise de décision. Cela permet aux auteurs de l'enquête de sous-entendre « qu'accorder du crédit ou adhérer à l'idée d'une offensive et valider le bien-fondé d'une intervention militaire » pouvait répondre à des « intérêts corporatistes en jeu » – *cf.* p. 47.

13. Le général Gomart indique 12 h 30 dans son ouvrage (*Soldats de l'ombre*, *op. cit.,* p. 171). Le porte-parole du ministère de la Défense évoque plutôt une validation vers 11 heures.

14. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *ibid.*, p. 175. Le général Gomart indique que l'engagement contre les djihadistes aurait eu lieu vers 16 heures.

15. Selon la radio RFI, un témoin entend de premiers échanges de tirs entre un hélicoptère non identifié et les *pick-up* vers 11 h 45 près de Konna. Aucun autre élément ne permet de confirmer cette information (https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130111-suivez-evenements-11-janvier-mali-traore-konna-hollande-onu-mopti-UA), consulté le 2 juin 2022.

16. Décidé au début du mandat de Nicolas Sarkozy sur le modèle du Pentagone américain, l'Hexagone Balard, ou « Balard », regroupe la totalité des états-majors éclatés dans Paris

jusque-là sur un ensemble immobilier près de la place Balard dans le sud du 15e arrondissement. Plus de 9 000 personnes y travaillent aujourd'hui.

17. *Ibid.*, p 183.

18. Les GCOS interrogés ont globalement tous cité les mêmes interlocuteurs à privilégier.

19. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 175.

20. *Ibid.*, p. 187.

21. Jean-Christophe Notin, *La Guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

22. « Mali : 25 islamistes tués à Gao », *Le Figaro*, 28 janvier 2013.

23. Christophe Gomart, *Soldat de l'ombre*, *op. cit.*, p. 199.

24. Grégory Daho, Florent Pouponneau et Johanna Siméant, *Entrer en guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 50-51.

25. Thomas Hoffnung, « À Kidal, le sable offre un sursis aux jihadistes », *Libération*, 30 janvier 2013, https://www.liberation.fr/planete/2013/01/30/a-kidal-le-sable-offre-un-sursis-aux-jihadistes_878089/, consulté le 2 juin 2022.

26. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.*, p. 153.

27. « Nouvelles missions pour les forces spéciales », Dernières Nouvelles d'Alsace, 5 février 2013, https://www.dna.fr/actualite/2013/02/05/nouvelles-missions-pour-les-forces-speciales-francaises, consulté le 2 juin 2022.

28. Entretien informel avec un officier du COS à Balard.

29. *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale*, p. 109, http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf.

30. Voir, par exemple, https://www.forcesoperations.com/amp/cos-1000-mais-pour-quoi-faire/, consulté le 26 juin 2022.

31. Le Kurdistan bénéficie d'une reconnaissance officielle dans le cadre de la constitution fédérale de l'Irak de 2005, c'est-à-dire au lendemain de l'intervention américaine et de la chute de Saddam Hussein.

32. Didier François, « Avec les Français en Irak. Exclusif », *Paris Match*, 23 octobre 2014, https://www.parismatch.com/Actu/International/Avec-les-Francais-en-Irak-638110, consulté le 15 mai 2022. Il est intéressant de noter que le COS accepte de communiquer immédiatement sur cette mission, là où l'appui aux forces d'opposition à Kadhafi en Libye avait fait l'objet de la plus grande discrétion.

33. *Ibid*.

34. *Ibid.*

35. Entretien avec le général commandant les opérations spéciales Bertrand Toujouse à Balard le 5 avril 2022.

36. Plusieurs chiffres circulent. Les 130 morts sont ceux directement décédés. On trouve parfois le chiffre de 131 morts prenant en compte le suicide en 2017 d'une survivante du Bataclan. Pour les blessés, les décomptes sont plus complexes : https://www.francetvinfo.fr/faits-

divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/six-ans-apres-les-attentats-du-13-novembre-pourquoi-le-bilan-exact-des-blesses-reste-t-il-difficile-a-etablir_4766897.html, consulté le 13 mai 2022.

37. Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

38. Après les cas des généraux Ranson et Puga dans les années 2000, les nominations comme DRM des généraux Gomart et Vidaud montrent la fluidité récente entre les deux institutions (voir Annexe 1).

39. Entretien avec le général de division Éric Vidaud à Balard le 7 juillet 2021.

40. Voir notamment Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.*, p. 139-140.

41. Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

42. Table ronde « Le renseignement en soutien des opérations militaires », Université d'été de la Défense, Strasbourg, 15 septembre 2015.

43. Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République*, *op. cit.*, p. 46.

44. « François Hollande et le permis de tuer », *Le Monde*, 4 janvier 2017 : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/04/francois-hollande-et-le-permis-de-tuer_5057277_1653578.html, consulté le 28 mai 2022. Dans ses entretiens avec les journalistes Gérard Davet et Fabrice Lhomme, le président n'en a revendiqué que quatre.

45. *Rapport d'information n° 525 (2013-2014) de MM. Daniel REINER, Jacques GAUTIER et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 13 mai 2014,* https://www.senat.fr/rap/r13-525/r13-525.html, consulté le 29 mai 2022.

46. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

47. Entretien avec le général d'armée Benoît Puga à la grande chancellerie de la Légion d'honneur le 3 mars 2022.

48. Entretien avec un officier du COS.

49. Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

50. *Rapport d'information n° 525 (2013-2014) de MM. Daniel REINER, Jacques GAUTIER et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 13 mai 2014*, https://www.senat.fr/rap/r13-525/r13-525.html, consulté le 29 mai 2022.

51. Sont ici reprises les analyses de Bertrand Warusfel, professeur de droit spécialiste des questions de sécurité-défense, y compris de droit du renseignement dans l'article « Le cadre

juridique incertain des opérations spéciales », *Hestia*, 9 mars 2016, https://hestia.hypotheses.org/702, consulté le 29 mai 2022.

52. *Idem*.

53. *Rapport d'information n° 525 (2013-2014) de MM. Daniel REINER, Jacques GAUTIER et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 13 mai 2014*, https://www.senat.fr/rap/r13-525/r13-525.html, consulté le 29 mai 2022.

9
Typologie des missions confiées au COS

1. Elle le sera en 2008.

2. Voir chapitre 6.

3. Voir notamment sur cette affaire la série documentaire *Opérations spéciales*, saison 2, « Chimère 31 », 100 min.

4. Thomas Charpentier, *Approche historique du renseignement dans les opérations de maintien de la paix (1945-2020)*, mémoire de master Géostratégie, défense et sécurité internationale, sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, Sciences Po Aix, 2020.

5. Entretien avec le chef du commandant des opérations spéciales le 29 novembre 2016, http://portail.intradef.gouv.fr/content/entretien-avec-le-chef-du-commandement-des-operations-speciales, consulté le 22 mai 2022.

6. Jean-Pierre Filiu, *Les Neuf Vies d'Al-Qaida*, Paris, Fayard, 2009.

7. Compte rendu de mission opérationnelle de formation à des commandos marine libanais et des « rangers » libanais d'octobre 2007 (SHD DE 2020 ZD 14/56). Le document demeure classifié. Seules ces indications ont été autorisées.

8. Voir chapitre 8.

9. « Côte-d'Ivoire : après Bassam », *The Conversation*, 21 mars 2016, https://theconversation.com/cote-divoire-apres-bassam-56576, consulté le 24 juin 2022.

10. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

11. Serge Michel, « À Conakry, le président Lansana Conté déclare l'état de siège et compte sur le soutien de l'armée », *Le Monde*, 13 février 2007.

12. Doctrine interarmées, *Les Opérations d'évacuation de ressortissants (Resevac)*, n° 136/DEF/CICDE/NP du 2 juillet 2009, https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/94/20090702-NP-CICDE-DIA-3.4.2-RESEVAC-2009.pdf, consulté le 3 juin 2022.

13. Voir notamment, sur cette affaire, la série documentaire *Opérations spéciales*, saison 2, « Chimère 31 », 100 min.

14. Voir chapitre 6.

15. Grégoire Castelin, *Ressortissants français en otage dans le monde. De la négociation à la concession : dix études de cas et leurs enseignements des années 1970 à nos jours*, mémoire du diplôme de l'IEP d'Aix, sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, 2021. Voir également Gilles Ferragu, *Otages, une histoire. De l'Antiquité à nos jours*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2020.

16. « L'affaire des deux otages français en Afghanistan », *Le Figaro*, 11 mai 2007, https://www.lefigaro.fr/international/2007/05/11/01003-20070511ARTWWW90427-l_affaire_des_deux_francais_otages_en_afghanistan.php, consulté le 28 mai 2022.

17. Vincent Nouzille, *Erreurs fatales. Comment nos présidents ont failli face au terrorisme*, Paris, Fayard, 2017, p. 266 et suivantes.

18. Thomas Hofnung et Violette Lazard, « Otages du Niger : l'assaut vu par les commandos », *Libération*, 22 avril 2012, https://www.liberation.fr/societe/2012/04/22/otages-du-niger-lassaut-vu-par-les-commandos_813558/, consulté le 29 mai 2022.

19. Voir le compte rendu déclassifié de l'opération « Archange foudroyant » par le général de division Frédéric Beth à l'amiral Guillaud du 4 février 2011, et l'audition du général Beth par la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire du 14 février 2014, en partie cités par Vincent Nouzille, *Erreurs fatales*, *op. cit.,* p. 282.

20. Note n° 23/DEF/COS/DO/CD-SF du COS renforcement Corymbe pour un exercice de lutte contre la piraterie (SHD DE 2016 ZD 88/3). Le document demeure classifié.

21. Jean Guisnel, « Les secrets de l'incroyable opération Denis Allex », *Le Point*, 7 mars 2013, https://www.lepoint.fr/monde/les-secrets-de-l-incroyable-operation-denis-allex-07-03-2013-1690743_24.php, consulté le 29 mai 2022.

22. En avril 2008, une autre prise d'otages a eu lieu sur le *Ponant*. Une rançon a été payée contre libération. La DGSE et le GIGN ont mené l'affaire. Les forces spéciales ont ensuite poursuivi à terre les pirates, récupéré une toute petite partie de la rançon et arrêté six pirates (opération « Thalatine »).

23. Cela explique que le GIGN ne soit pas saisi.

24. Le récit qui suit s'appuie sur le documentaire de Stéphane Rybojad et Franck Guérin, *Opérations spéciales – Opération Carré d'As*, saison 1, 2015, 1 h 11 min.

25. Soit une trentaine de kilomètres.

26. Effectué en 2011.

27. Maxime Hannebicque, *L'Évolution des forces spéciales*, *op. cit*., p. 42.

28. Cf. exemples vus au chapitre 4.

29. https://www.institut-crises.org/post/%C3%A9limination-de-droukdel-par-la-france-crise-pour-aqmi-et-tournant-dans-la-lutte-contre-les-gat, consulté le 8 mai 2022.

30. Voir notamment Pierre Alonso, « Sahel : comment l'armée française a mené son raid contre le chef d'AQMI », *Libération*, 11 juin 2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/06/11/comment-l-armee-francaise-a-mene-son-raid-contre-le-chef-d-aqmi_1790966/, consulté le 8 mai 2022.

31. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.*, p. 140.

32. Il s'agit d'Abou Obeida Youssef al-Annabi, proclamé nouvel émir en novembre 2020.

33. Association qui dénonce la « Françafrique ».

34. Thomas Hernault, *L'Évolution de la doctrine d'utilisation des forces spéciales françaises*, *op. cit*., p. 146.

10
Rester à l'avant-garde. Des défis à relever

1. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

2. Voir la description d'une de ces missions dans le chapitre 9.

3. Alexandre Dzhemal, « Au Mali, l'armée française en plein retrait, élimine un cadre d'Al-Qaeda », *Libération*, 7 mars 2022, https://www.liberation.fr/international/afrique/au-mali-larmee-francaise-en-plein-retrait-elimine-un-cadre-dal-qaeda-20220307_TCR6V64YIZHSBMFTSMXRQ7NOOE/, consulté le 8 mai 2022.

4. *Ibid*.

5. *Ibid.*

6. La France, l'Estonie, la République tchèque, la Suède, l'Italie, la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, la Hongrie et le Danemark.

7. Nicolas Barotte, « Au Sahel, l'opération Takuba est terminée », *Le Figaro*, 1er juillet 2022, https://www.lefigaro.fr/international/au-sahel-l-operation-takuba-est-terminee-20220701, consulté le 2 juillet 2022.

8. L'événement a fait l'objet d'une large couverture médiatique, tout comme l'ouvrage *Servir* publié dans la foulée par Pierre de Villiers pour développer les enjeux liés à sa démission et aux évolutions des armées. Voir notamment « Le général de Villiers raconte sa démission : quel gâchis d'en être arrivé là », *Sud-Ouest*, https://www.sudouest.fr/politique/emmanuel-macron/le-general-de-villiers-raconte-sa-demission-quel-gachis-d-en-etre-arrive-la-3260918.php, consulté le 30 avril 2022.

9. Steve Tenré, « Le *Courbet*, navire français au large de la Libye, visé par une manœuvre turque extrêmement agressive », *Le Figaro*, 17 juin 2020,

https://www.lefigaro.fr/international/le-courbet-navire-francais-au-large-de-la-libye-vise-par-une-manoeuvre-turque-extremement-agressive-20200617, consulté le 2 juillet 2022.

10. Audition du général Grégoire de Saint-Quentin, commandant du COS, le 18 mars 2015 devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20150316/etr.html#toc2, consulté le 30 avril 2022.

11. *Idem*.

12. Éléonore Krempff, dossier « Le COS intégrateur de forces », *Armées d'aujourd'hui*, n° 4, 17 juin 2017, p. 33-45.

13. Lieutenant Jennifer Medeiros, « Nouveau format pour les forces spéciales Air », *Air actualités*, n° 736, février 2021, p. 34-38.

14. Luc de Rancourt, « L'armée de l'air et les opérations spéciales », *Revue Défense nationale*, vol. 801, n° 6, 2017, p. 147-152.

15. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

16. Entretien avec le chef du commandant des opérations spéciales le 29 novembre 2016, http://portail.intradef.gouv.fr/content/entretien-avec-le-chef-du-commandement-des-operations-speciales, consulté le 22 mai 2022.

17. http://portail.intradef.gouv.fr/content/sofins-linnovation-au-service-des-operations-speciales, consulté le 6 juin 2022.

18. Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, *op. cit.*, p. 313.

19. Un État *de facto* est un État non reconnu par la communauté internationale ; il ne siège pas à l'Assemblée générale de l'ONU.

20. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

21. https://www.defense.gouv.fr/ema/commandement-cyberdefense-comcyber#:~:text=B%2F%20La%20chaine%20de%20commandement,appuiera%20sur%205%20000%20cybercombattants, consulté le 2 juillet 2022.

22. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

23. « Au Mali, l'armée française accuse le groupe Wagner de tentative de décrédibilisation », *Huffington Post*, 22 avril 2022, https://www.huffingtonpost.fr/entry/au-mali-larmee-francaise-accuse-le-groupe-wagner-davoir-voulu-la-pieger-via-de-fausses-videos_fr_62623dd7e4b00b4e017c5887, consulté le 2 juillet 2022.

24. Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), Compte rendu n° 28 de la commission de la défense nationale et des forces armées, 13 janvier 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021028_compte-rendu, consulté le 2 mai 2022.

25. Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

Conclusion

1. Entretien avec le général d'armée Thierry Burkhard réalisé le 6 décembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

2. *Idem*.

Annexe 2
Bref historique des unités rattachées au COS

1. Les unités se dotent de devises dans lesquelles elles se reconnaissent. Seulement une partie d'entre elles sont officiellement homologuées ; elles apparaissent sur l'insigne. Pour les forces spéciales, il s'agit de celle du 1er RPIMa, des commandos parachutistes de l'Air et du commando Ponchardier.

Sources et bibliographie

SOURCES

Service historique de la Défense (SHD)

L'ensemble des sources déposées au SHD par le commandement des opérations spéciales était accessible pour la préparation de cet ouvrage. Seul un petit nombre de documents « Confidentiel défense » ou « Secret défense » ont été déclassifiés (totalement ou partiellement). Ils restent soumis aux règles de dérogation valables pour les documents de moins de 50 ans.

Sources institutionnelles françaises

Arrêté du 5 janvier 2017 relatif au Commandement des Opérations Spéciales, *Journal officiel de la République française*, janvier 2017.

Audition du chef d'état-major Jean-Louis Georgelin devant la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées le 13 octobre 2009.

Audition du général Grégoire de Saint-Quentin, commandant du COS, le 18 mars 2015 devant la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), compte rendu n° 28 de la commission de la Défense nationale et des Forces armées, 13 janvier 2021.

Livre blanc de la Défense nationale, 1994, 178 p.

Livre blanc de *la Défense et de la Sécurité nationale*, 2008, 402 p.

Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale, 2013, 160 p.

Revue stratégique de Défense et de Sécurité nationale, 2017, 111 p.

Rapport d'information n° 525 (2013-2014) fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat, 2014.

Rapport d'information n° 794 (2015-2016) fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat, 2016.

Sources institutionnelles internationales

Acte d'accusation contre Dragan Gagović, dossier IT-96-23, Tribunal pénal international pour l'ex-Yousgoslavie, La Haye.

Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Presse

a) Quotidiens : *Dernières Nouvelles d'Alsace*, *La Dépêche du midi*, *Le Figaro, Libération, Le Monde.*

b) Hebdomadaires : *Paris-Match, L'Express.*

c) Presse institutionnelle ou spécialisée : *Armée d'aujourd'hui* (n° 417) ; *DSI* (hors-série n° 3, 31, 50 ; 53) ; *Opérations Spéciales* (n° 28, 29) ; *Raids* (n° 41,184, 282, 315, 324, 326, 330, 380 ; hors-série n° 3, 42, 48) ; *Terre Magazine* (n° 42).

Sources privées

Maurice Le Page, *COS 1991-1996*, tapuscrit, 8 p.

Sources orales

Entretien avec le général commandant les opérations spéciales Éric Vidaud à Balard le 7 juillet 2021.

Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Maurice Le Page à Marseillan le 24 février 2022.

Entretien avec le général de corps d'armée Henri Poncet (2S) à Carcassonne le 25 mars 2022.

Entretien avec le général d'armée Benoît Puga à la grande chancellerie de la Légion d'honneur le 3 mars 2022.

Entretien avec le général d'armée (2S) Grégoire de Saint-Quentin à l'École militaire le 30 mars 2022.

Entretien avec le général commandant les opérations spéciales Bertrand Toujouse à Balard le 5 avril 2022.

Entretien avec l'amiral (2S) Jacques Lanxade réalisé le 30 novembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

Entretien avec le chef d'état-major des armées, Thierry Burkhard, réalisé le 6 décembre 2021 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

Entretien avec le vice-amiral d'escadre (2S) Laurent Isnard réalisé le 25 janvier 2022 par Christophe Bertrand pour la préparation de l'exposition FS du musée de l'Armée.

Entretien avec l'ancien ministre de la Défense Pierre Joxe, réalisé le 27 janvier 2022 par Christophe Bertrand pour la préparation de

l'exposition FS du musée de l'Armée.

Mémoires

Calvin Gautier, *Task Force 32. SAS en Afghanistan*, Calvin Gautier, 2014.

Christophe Gomart (avec Jean Guisnel), *Soldat de l'ombre. Au cœur des forces spéciales*, Paris, Tallandier, 2020.

Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil Éditions, 2001.

Marius, *Parcours commando*, Paris, Nimrod, 2013.

Louis Saillans, *Chef de guerre*, Paris, Mareuil éditions, 2021.

Nicolas Zeller, *Corps et âme. Un médecin des forces spéciales témoigne*, Paris, Tallandier, 2021.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie des relations internationales, de l'histoire des conflits armés et la littérature consacrée aux forces spéciales est très abondante. Sont présentés ici les principaux titres ou travaux mobilisés pour la réalisation de cet ouvrage.

Ouvrages généraux

Bertrand Badie, Dominique Vidal, *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2016.

Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard coll. « Folio Histoire », 2012.

Frédéric Bozo, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2019.

Bruno Cabanes, *Une histoire de la guerre (du XIXe siècle à nos jours)*, Paris, Seuil, 2019.

Amaël Cattaruzza, *Atlas des guerres et conflits*, Paris, Autrement, 2017.

Grégory Daho**,** *La Transformation des armées. Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2016.

Hervé Drévillon, Édouard Ebel (dir.), *Symbolique, traditions et identités militaires*, Paris, Service historique de la Défense, 2020.

Gilles Ferragu, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2014.

Jean-Pierre Filiu, *Les Neuf Vies d'Al-Qaida*, Paris, Fayard, 2009.

Jacques Hogard, *L'Europe est morte à Pristina*, Paris, Hugo doc, 2014.

Mary Kaldor, *New and Old Wars. Organised Violence in a Global Era*, Standford, Stanford University Press, 1999.

Vincent Nouzille, *Erreurs fatales. Comment nos présidents ont failli face au terrorisme*, Paris, Fayard, 2017.

Élie Tenenbaum, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XX^e^ siècle*, Paris, Perrin, 2018.

Martin Van Creveld, *The Transformation of War*, New York, Free Press, 1991.

Ouvrages sur les opérations extérieures françaises

Grégory Daho, Florent Pouponneau, Johanna Siméant-Germanos (dir.), *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Paris, Rue d'Ulm, 2022.

Julian Fernandez, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (dir.), *Les Opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS éditions, 2020.

Michel Goya, *Le Temps des guépards. La guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2022.

Jean-Charles Jauffret, *Afghanistan 2001-2010. Chronique d'une non-victoire annoncée*, Paris, Autrement, 2010.

—, *La Guerre inachevée 2001-2013*, Paris, Autrement, 2013.

Dominique Mongin, *Crises et conflits au XX^e siècle*, Paris, A. Colin, 2013.

Jean-Christophe Notin, *La Vérité sur notre guerre en Libye*, Paris, Fayard, 2012.

—, *Le Crocodile et le Scorpion*, Monaco, Éditions du Rocher, 2013.

—, *La Guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

Pierre Servent, *Les Présidents et la Guerre*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2018.

« Le renseignement en soutien des opérations militaires », Université d'été de la Défense, Strasbourg, 15 septembre 2015.

Ouvrages sur les forces spéciales

Les Forces spéciales. Concept et histoire, Actes du colloque des 11-12 juin 2001, Ministère de la défense-SGA, Cahiers n° E1 (32), 2007 (avec un chapitre de l'amiral Lanxade sur la création du COS).

Éric Dénécé, *Histoire secrète des forces spéciales de 1939 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010.

Thomas Hernault, *L'Évolution de la doctrine des forces spéciales*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Pascal Le Pautremat, *Les Guerriers de la République. Forces spéciales et services secrets français (1970-2009)*, Paris, Choiseul, 2009.

—, *Forces spéciales. Nouveaux conflits, nouveaux guerriers*, Paris, Autrement, 2003.

Éric Micheletti, *COS : le commandement des opérations spéciales*, Paris, Histoire & Collections, 1999.

Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, Paris, Jacob-Duvernet, 2010.

—, *De la cavalerie aux forces spéciales. L'histoire du 13e RDP*, Paris, Pierre de Taillac, 2015.

Pierre Montagnon, *Histoire des commandos 1939-2011,* Paris, Pygmalion, 2012.

Jean-Christophe Notin, *Les Guerriers sans nom*, Paris, Tallandier, 2021.

Jacques Rosier, Étienne Leclère, *Les Forces spéciales dans la guerre du Golfe (1991),* Paris, Éditions LBM-ECPAD, 2011.

Jean Sassi, Jean-Pierre Tremblais, *Opérations spéciales : 20 ans de guerre secrète,* Paris, Nimrod, 2009.

Jean-Marc Tanguy, *Les Scorpions de Spin Boldak : commandos parachutistes de l'Air no 10*, Paris, Nimrod, 2013.

—, *Commandos français : les missions des forces spéciales*, Paris, Altipresse, 2013.

—, *Commandos du ciel*, Paris, JPO, 2015.

—, *La Task force Sabre. Les forces spéciales françaises au Sahel*, Paris, Histoire & Collections, 2018.

—, *Forces spéciales. Leur histoire, les opérations connues, les unités, les matériels, les métiers*, Paris, Gründ, 2020.

Articles académiques

Frédéric Bozo, « François Mitterrand et la fin de la guerre froide (1981-1991) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 101-102, no 1-2, 2011, p. 39-45.

Grégory Daho, « Les interfaces militaro-industrielles et la prospection des marchés de la reconstruction en ex-Yougoslavie : un laboratoire pour

l'intelligence économique française ? », *Les Champs de Mars*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 133-153.

Maurice Faivre, « Création et évolution du 13e RDP 1960-1990 », *Les Stratégiques*, 2001.

Bruno Baratz, « Des forces spéciales », *Inflexions*, 2016, n° 32, p. 19-28.

Barbara Jankowski, « Opinions publiques et armées à l'épreuve de la guerre en Afghanistan », *Études de l'IRSEM,* n° 32, février 2014.

Pascal Le Pautremat, « Actions spéciales et projection de forces », *Revue de Défense nationale*, n° 790, 2016-5, p. 13- 23.

—, « Les forces spéciales dans le combat aéroterrestre : prospective et réflexions », *Revue de Défense nationale*, n° 773, 2014-10, p. 37-40.

—, « Forces spéciales contre piraterie : entre dissuasion et coercition », *Sécurité globale*, vol. 7, n° 1, 2009, p. 49-60.

Jean Martinant de Préneuf, « D'hier à aujourd'hui : tirer les leçons militaires de la guerre du Golfe », *Revue Défense nationale*, n° 843, 2021-8, p. 13-16.

Luc de Rancourt, « L'armée de l'air et les opérations spéciales », *Revue Défense nationale*, vol. 801, n° 6, 2017, p. 147-152.

Stéphane Simmonet, « Il y a 70 ans, Philippe Kieffer invente les Commandos marine français. Histoire et mémoires du Commando Kieffer », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 249, n° 1, 2013, p. 115-128.

Travaux académiques non publiés
(thèses, mémoires)

Abel Lobry Bagnon, *La Présence militaire française à Djibouti 1977-1994*, thèse sous la direction de Michel Catala, Université de Nantes, 2021.

Grégoire Castelin, *Ressortissants français en otage dans le monde. De la négociation à la concession : dix études de cas et leurs enseignements des années 1970 à nos jours*, mémoire du diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence, sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, 2021.

Thomas Charpentier, *Approche historique du renseignement dans les opérations de maintien de la paix (1945-2020)*, mémoire de master Géostratégie, défense et sécurité internationale, sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, Sciences Po Aix, 2020.

Sophie Gueudet, *Bridges on the Drina : History, Modalities and Outcomes od the Cooperation Between Serbia and Republika Srpska (1995-2006)*, thèse sous la direction de Walter Bruyère-Ostells, Sciences-Po Aix, 2020.

Dominique Guillemin, *Les Opérations extérieures de la Marine nationale de 1962 à 2011*, thèse sous la direction de Martin Motte, EPHE, 2022.

Maxime Hannebique, *L'Évolution des forces spéciales françaises et leurs opérations des années 1970 aux années 1990 : composantes, cadres opérationnels et doctrine d'emploi*, mémoire de master 1 sous la codirection d'Olivier Forcade et Tristan Lecoq, Sorbonne Université, 2017.

Benoît Roux, *La France et la crise ivoirienne. Le processus des décisions d'engagement militaire et de conclusion de l'accord de Marcoussis (septembre 2002-février 2003)*, thèse sous la direction de Michel Catala, Université de Nantes, 2017.

Audiovisuel

Stéphane Rybojad, Fanck Guérin, *Opérations spéciales saisons 1-2*, série de documentaires de 80 min, Mémento, 2015-2016.

Reportages de RFI, Europe 1.

Index

Abdallah, Ahmed 31

Allex, Denis 228, 277, 366

Aoun, Michel 32, 39, 341

Arreckx, Pierre-Marie 124

Assad, Bachar el- 239, 242, 286

Baghdadi, Abou Bakr al- (également appelé Ibrahim) 239

Balladur, Édouard 104

Barzani, Massoud 140, 241

Bat, Jean-Pierre 55, 344

Belhassine, Hédy 119

Belmokhtar, Mokhtar 223, 274

Ben Ali, Zine en-Abidine 213

Ben Laden, Oussama 140, 142, 145, 171, 206, 239

Bentégeat, Henri 142, 144-145, 158, 160, 171, 355

Bergé, Georges 23, 69, 303

Beth, Emmanuel 223-224, 316, 366

Beth, Frédéric 223, 316-317, 366

Blé Goudé, Charles 182

Boïté, Laurent 296

Bokassa, Jean-Bedel 26, 38, 98, 324

Bouazizi, Mohamed 213

Bozizé, François 188-189, 193

Bozo, Frédéric 82, 346

Brethous, Patrick 294

Brunel, Sylvie 88, 348

Burkhard, Thierry 198, 306, 358, 370

Bush, George Herbert Walker 48

Bush, George Walker 137, 140

Castres, Didier 186, 225, 229

Chaïb, Toufik 282-283

Chain, Bernard 117

Chirac, Jacques 51, 56, 133, 137, 140, 142-144, 164, 166, 171, 204, 206, 307

Clausewitz, Carl von 15, 354

Claustre, Françoise 272

Claustre, Pierre 272

Conte, Lansana 269, 365

Cuche, Bruno 111-112

Dacko, David 26, 232

Dana, Thierry 148

Déby, Idriss 270

Decrock, Jean-Philippe 85, 347

Delanne, Bernadette 278, 280

Delanne, Jean-Yves 278, 280

Delhomme, René 89, 91-92

Delory, Vincent 274-275

Denard, Robert, dit Bob 27, 31, 94-95, 97, 348

Deronjic, Miroslav 129

Djohar, Saïd, Mohamed 95, 97

Doucet, Jean-Jacques 117, 121, 124

Droukdel, Abdelmalek 222, 281-283, 287

Duclert, Vincent 108, 348-349

Duval, Jean-Rémi 107-108

Foccart, Jacques 55-56

François, Didier 29-30, 241, 362

François, Jacques 335

Fukuyama, Francis 114

Gagovic, Dragan 126-127, 352

Gaillot, Jacques 134

Gaulle, Charles de 30, 57

Gautier, Jacques 246, 339, 358, 360, 364

Gbagbo, Laurent 181-187

Georgelin, Jean-Louis 174, 185, 196, 204, 280, 358

Ghesquière, Hervé 176, 274

Gillier, Marin 106-108, 160

Goïta, Assimi 289

Gomart, Christophe 34, 105, 126, 139, 153, 168, 216, 226, 228-229, 231, 243, 246, 249, 293, 317, 341, 350, 352-354, 356, 359, 361-363

Gubbins, Colin McVean 23-24

Guillaud, Édouard 226, 228, 366

Habré, Hissène 167

Habyarimana, Juvénal 98-100, 102, 318

Haliti, Xhavit 130

Hernault, Thomas 284, 347, 367

Hogard, Jacques 110-113, 121, 350-351

Hollande, François 225, 227-229, 236, 246, 248, 307, 315, 360, 363

Holland, John C. F. 23

Homère 9

Hubert, Augustin 29, 216, 335

Hufschmidt, Bernard 146

Hussein, Saddam 33-34, 36, 49, 165, 362

Isnard, Laurent 127-128, 149, 264, 293, 297, 319, 357

Jaubert, François 29, 146, 335

Jazairi, Abou Amar el- 287

Jospin, Lionel 127, 132, 137, 144

Joxe, Pierre 38-39, 47, 54, 60-61, 342

Juppé, Alain 95, 104, 275

Kadhafi, Mouammar 10, 167, 214-217, 363

Kagamé, Paul 98

Karadzic, Radovan 126-127, 352

Karzaï, Hamid 141, 174

Kelche, Jean-Pierre 59, 111

Kieffer, Philippe 25, 163, 303, 335, 340

Kouchner, Bernard 124

Kovac, Radomir 129

Krajisnik, Momcilo 127-128, 327, 352

Lacoste, Pierre 58, 121-122, 344

Lanxade, Jacques 30, 32, 37-39, 45, 47-48, 54-58, 60-61, 67, 70, 74, 104, 116, 121-122, 341-342, 344, 347, 349

Larcher, Jacques 246, 364

Larribé, Françoise 274

Lavarène, Éric de 171

Lawrence, Thomas Edward, dit Lawrence d'Arabie 21

Le Drian, Jean-Yves 249

Lefort, Jonathan 178-180

Léocour, Antoine de 274-275

Le Page, Loïc 170, 212, 312, 356

Le Page, Maurice 38-42, 44-46, 54-59, 63, 66-68, 121, 170, 212, 311-312, 342-345, 359

Liddell Hart, Basil Henry 22

Lopez-Terres, Patrick 126

Macron, Emmanuel 290-291, 300, 348

Mallet, Jean-Claude 249

McRaven, William 244

Merchet, Jean-Dominique 106, 341-342, 349-350, 352, 355-356

Mercier, Philippe 39, 348

Milosevic, Slobodan 110

Mitterrand, François 57, 60, 69, 82, 98-99, 346

Mladic, Ratko 84

Montfort, Louis de 29, 146, 335

Notin, Jean-Christophe 181, 187, 339, 342, 344-345, 353-355, 357, 359-360, 362-363, 367, 369

Nouzille, Vincent 246, 356, 359, 363, 366

Ntaryamira, Cyprien 102

Obama, Barack 215, 236

Ouane, Moctar 289

Ouattara, Alassane 186

Palasset, Jean-Pierre 186

Patassé, Ange-Félix 61

Penfentenyo de Kervéréguin, Alain de 29, 177, 179, 335

Polin, Gilles 261-262

Poncet, Henri 42, 103-104, 142-145, 156-157, 160-161, 164, 184-185, 314, 349, 353, 355, 357

Ponchardier, Pierre 295, 335

Powell, Colin 165

Puga, Benoît 153, 167, 217, 228, 248, 275, 315-316, 359-360, 363-364

Razavi, Emmanuel 171

Reiner, Daniel 246, 339, 358, 360, 364

Richard, Alain 127, 314, 351

Rommel, Erwin 23

Rosier, Jacques 35, 105-106, 341-342, 350

Rumsfeld, Donald 139, 141, 149, 236

Saint-Quentin, Grégoire de 69-70, 102, 233, 242-243, 245, 248, 292-293, 303, 318, 345, 363-364, 368, 370

Saleün, Jacques 58, 79, 121-122, 313, 344

Sarkozy, Nicolas 16-17, 173, 199, 275, 279-280, 315, 361

Schmitt, Maurice 100, 349

Servent, Pierre 119-120, 352

Smith, Leigthon Warren 86

Soro, Guillaume 186

Stankovic, Radovan 129

Stirling, David 9, 23

Taponnier, Stéphane 176, 274

Temaru, Oscar 134

Toujouse, Bertrand 320, 359-360, 363

Trépel, Charles 29-30, 335

Ulysse 9

Van Creveld, Martin 84, 347

Vandier, Pierre 226

Védrine, Hubert 49, 85, 137

Veillard, Jean-Claude 112

Vidaud, Éric 247, 267, 285, 319-320, 363-365, 367, 369-370

Villepin, Dominique de 165, 182

Villiers, Pierre de 290-291, 368

Vukovic, Zoran 129

Zarqawi, Abou Mousab al- 265

Zeïd, Abou 223, 245, 274, 281

Zélicourt, Bruno de 171

Remerciements

Ce travail a constitué pour moi une véritable « opération spéciale », pour deux raisons principales. En premier lieu, il s'agit d'un travail d'historien dans une configuration non conventionnelle avec des archives classifiées comme matériau de départ, même si une petite partie a fait l'objet de déclassifications à l'occasion de la rédaction de cet ouvrage et de l'exposition « Forces spéciales » au musée de l'Armée à l'automne 2022. En second lieu, entre l'accès aux archives et la livraison du manuscrit, ce travail a été mené dans un laps de temps d'à peine plus d'un an, ce qui est très contraint pour un chantier de ce type. Cela m'a conduit à me poser beaucoup de questions d'ordre méthodologique et organisationnel.

Même si la consultation des archives et l'écriture ont constitué un travail solitaire, cette publication a été rendue possible grâce au soutien de nombreuses personnes. Je commencerai naturellement par remercier le COS lui-même pour la confiance qu'il m'a accordée au début de ce projet, et plus particulièrement celui qui était alors à sa tête : le général Vidaud. Je remercie également son successeur, le général Toujouse, pour son accueil très chaleureux à l'occasion de mes passages à Balard. Au COS, la réussite du projet tient beaucoup à ceux qui l'ont accompagné : les LCL Sébastien et Olivier, le CDT François, officiers communication ; le COL Alain, mémoire de l'institution ; et surtout mon principal interlocuteur, le LCL Thierry. Son écoute et l'interface qu'il a constituée vers différents acteurs m'ont été très

précieuses ; qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Je n'oublie pas le CNE Stéphane pour le relais final à l'été 2022.

Ma plus profonde gratitude va également aux anciens commandants des opérations spéciales : les généraux Le Page, Poncet, Puga et Saint-Quentin. Leur témoignage s'est révélé extrêmement précieux, tant en termes d'informations factuelles qu'en termes d'éléments d'ambiance, de façons d'appréhender les missions et les hommes qu'ils ont eu à mener. Chacun à sa manière m'a apporté beaucoup plus que ce qui a pu être dit sur le COS dans nos échanges, tant leur personnalité m'a paru bien incarner les transformations de l'institution au cours du temps. Chacun m'a semblé approcher les questions internationales mais aussi les relations politico-militaires de façon très différente et, du coup, très stimulante pour ma propre réflexion sur ce que signifie le jeu des acteurs dans les crises, dans la décision et l'action militaires.

La contribution des équipes du musée de l'Armée qui préparaient l'exposition sur les forces spéciales doit être soulignée. De ma rencontre initiale avec le directeur, le général Henry de Medlege, et son adjointe, Ariane James-Sarazin, jusqu'aux derniers échanges en juillet 2022, j'ai toujours eu le sentiment de disposer d'interlocuteurs à l'écoute. Qu'ils en soient tous remerciés, y compris ceux pour lesquels cela a été très ponctuel. J'ai une pensée particulière pour Christophe Bertrand, conservateur du département contemporain, maître d'œuvre de l'exposition qui a mis à ma disposition les entretiens menés pour cet événement. Son accueil et nos échanges sur notre objet d'étude commun ont été un réel plaisir pour moi.

Bien entendu, cet ouvrage doit beaucoup également à mes collègues du SHD, personnels de conservation qui m'ont permis de travailler sur les archives du COS, mettant leurs compétences à mon service, à commencer par la cheffe de service, Nathalie Genet-Rouffiac. Je pense plus particulièrement à Zénaïde Romaneix, grâce à qui j'ai pu rapidement trouver mon fil d'Ariane dans les bordereaux de versements ; au capitaine

Philippe Soreau pour son accueil dans son bureau ; à Marion Soutet, précieuse cheville ouvrière sur les questions de déclassification de documents. Mes remerciements vont aussi vers les personnels de la bibliothèque et, bien entendu, vers les historiens de la DREE pour les nombreux échanges qui ont nourri ma réflexion – je pense, par exemple, aux discussions sur la Marine et les doctrines des commandos avec Dominique Guillemin. Sans pouvoir les citer tous, au risque d'en oublier, je veux remercier tous ceux, à Aix ou ailleurs au hasard de mes pérégrinations de chercheur pendant l'année écoulée, qui ont partagé leurs connaissances et qui doivent légitimement être associés à ce travail. Ma compréhension des opérations très contemporaines a été consolidée par des professionnels, militaires ou civils, dans et hors du COS. Un merci tout particulier aux enseignants du master GDSI et du mastère spécialisé Renseignement de Sciences Po Aix, pour leur aide comme aussi pour l'expérience acquise progressivement à leur contact ces dernières années.

Merci enfin à Christophe Parry à Gilles et à toute l'équipe des éditions Perrin pour leur confiance et pour s'être adaptés à mes contraintes. Il en va de même à la DMCA pour Dominique Espinasse et le comité éditorial (Isabelle Montin), ainsi que pour Blanche qui a réalisé les cartes en un temps record. Enfin, une pensée à Béatrice, Titouan et Maxandre pour les heures qui leur ont été volées pendant l'écriture de cet ouvrage.

Cartes

Principales opérations du COS à l'échelle mondiale
Principales opérations du COS en Afghanistan
Principales interventions du COS au Sahel depuis 2009

Suivez toute l'actualité des Éditions Perrin sur
www.editions-perrin.fr

PERRIN

Nous suivre sur